هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 699 — 42 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 24-LUNDI 25 JUIN 1979

L'armée thaïlandaise a expulsé, au Cambodge des dizaines de milliers de réfugiés

(LIRE PAGE 3 LE REPORTAGE DE R.-P. PARINGAUX.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 90 rls.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La défense des intérêts américains

Une force d'intervention dans le tiers-monde est mise sur pied par Washington

Le général Rogers, chef d'état-major des armées américaines, a déclaré vendredi 22 juin, à Washington, au cours d'une conférence de presse, que le Pentagone mettait sur pied un corps militaire spécial, composé de cent dix mille hommes, et destiné à intervenir sur tous les théâtres d'opération du tiers-monde lorsque les intérêts des Etats-Unis y seront menacés.

Une première réunion consacrée à la création d'une force spéciale d'intervention a été organisée jeudi 21 juin à ce sujet à la Maison Blanche, en présence de MM. Vance, secrétaire d'Etat, Brzezinski, conseiller du président Carter pour les questions de sécurité, et Harold Brown, secrétaire à la défense. Une seconde séance de travail a eu lieu vendredi, à l'issue de laquelle le général Rogers, chef d'état-major des armées, a dévoilé les grandes lignes du projet.

Il s'agirait d'une force de quelque cent dix mille hommes, appartenant actuellement à des unités extérieures à l'OTAN. Ces troupes resteraient stationnées dans leurs cantonnements habituels respectifs, mais seraient mobilisables immédiatement au cas où leur intervention serait requise.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 4.)

Ambiguïté au Nicaragua

Le plan américain de règlement de la crise nicaraguayenne présenté le jeudi 21 juin à Washington devant l'assemblée extraordinaire de l'Organisation des Etats américains impliquait évidemment le départ du général Somoza, *l'un des « meilleurs alliés »* des Etats-Unis en Amérique latine. C'était un revirement spectaculaire de Washington à l'égard d'un dictateur sans *scrupules qui* a longtemps bénéficié de toutes les complaisances des dirigeants américains.

Mais l'insistance mise par les Etats-Unis depuis vingt-quatre heures à préconiser l'entrée d'éléments « somozistes » dans un gouvernement provisoire « de réconciliation » à Managua et surtout les multiples déclarations officielles sur une éventuelle intervention militaire américaine au Nicaragua, unilatérale ou sous *le drapeau de* l'O.E.A., *permettent* de s'interroger sur la sincérité et l'ampleur du revirement de Washington. La mise au point par le Pentagone d'un corps mili*taire spécial destiné* à *intervenir* « sur tous les théâtres d'opérations du tiers-monde lorsque les intérêts des Etats-Unis sont menacés » renforce en outre les soupçons de ceux *qui pensent* que le Nicaragua ne pourrait être que le premier objectif.

Les Américains ne peuvent plus défendre la personne même du général Somoza malgré les grands services que sa famille a pu rendre aux Etats-Unis depuis quelque quarante ans et les pressions qu'un « lobby » bien organisé *et efficace* continue d'exercer en coulisse.

L'Amérique horrifiée a découvert la barbarie à ses portes en assistant au meurtre gratuit d'un *journaliste de la télévision* par un soldat de la garde nationale au service exclusif de Somoza. Mais cet acte — incompréhensible pour l'opinion américaine — n'est que le sous-produit d'un régime basé sur l'oppression, la terreur, la corruption, le mépris de l'homme, d'un régime mis en place par les Etats-Unis, il y a quatre décennies.

Les ambiguïtés du plan américain illustrent le trouble de la Maison Blanche, qui souhaite sans doute se débarrasser d'un Somoza devenu trop encombrant, mais qui tente encore d'éviter l'installation à Managua d'une équipe dirigeante dominée par des sandinistes, patriotes et révolutionnaires, qui ont quelques raisons de se méfier des interventions directes ou indirectes de Washington dans les affaires de leur pays. Vouloir, comme le déclare M. Cyrus Vance, associer des éléments « somozistes » au prochain gouvernement « de réconciliation » nationale, c'est donner l'impression de prétendre sauver la mise de la famille Somoza.

La proposition américaine d'envoi au Nicaragua d'une « force de paix » ne suscite en tout cas pas *l'enthousiasme dans les délégations* latino-américaines. Les adversaires les plus résolus du régime Somoza y voient une manœuvre de nature à « protéger », dans un premier temps, un gouvernement aux abois et soumis à la pression militaire des sandinistes.

Le Mexique rejette toute solu*tion impliquant une quelconque* négociation avec le régime Somoza. Les pays du groupe andin (Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie), dont la prise de position commune augure bien de leur future collaboration, souhaitent également *la mise à l'écart* des hommes liés au maître de Managua. Les plus inquiets à la perspective d'une chute de Somoza, comme le Chili, le Brésil, l'Uruguay, le Paraguay, le Guatemala, le Honduras et le Salvador, se réfugient derrière le principe de la « non-intervention » pour justifier leurs réserves. Intéressés au premier chef, les sandinistes ont fait savoir qu'ils considéreraient les soldats de l'O.E.A. comme des belligérants.

(Lire nos informations page 4.)

Les ventes de blindés à la Belgique

Les offres françaises sont jugées à Bruxelles inférieures à celles des États-Unis

Pour renouveler les véhicules blindés de combat de son armée de terre, la Belgique doit faire son choix, avant la mi-juillet, entre un matériel américain et un matériel français. Le marché est important puisqu'il portera sur près de mille deux cents véhicules pour une valeur de 3,6 milliards de francs français environ.

Bien que la décision définitive ne soit pas encore prise, tout semble indiquer que le gouvernement belge penche en faveur du véhicule américain. Les Etats-Unis ont, en effet, offert à la Belgique des compensations industrielles supérieures aux offres françaises. Les Américains — dont le véhicule, moins cher, bénéficie, de surcroît, de la chute du dollar — ont aussi décidé d'acheter une mitrailleuse belge pour équiper certains blindés, alors que la France, à la recherche d'un système aérien de reconnaissance du champ de bataille, s'intéresse à un engin américain et refuse d'acheter le missile Epervier conçu par la Belgique, l'un des pays européens — faut-il le rappeler ? — qui a acquis la plus grande quantité de matériels de conception française.

Les dernières discussions se développent dans un climat de méfiance, comme ce fut le cas lorsque la Belgique préféra le F-16 américain au Mirage français. Mais il ne semble pas que la récente visite à Paris de M. Martens, premier ministre belge, ait apporté un élément nouveau.

De notre correspondant

Bruxelles. — « Le président *Giscard ne m'a pas dit que j'étais* un mauvais Européen parce que nous allons peut-être acheter des blindés aux Etats-Unis plutôt qu'en France. » Au micro du correspondant de la radio belge à Paris, à sa sortie de l'Elysée, le lundi 18 juin, le premier ministre belge, M. Martens, était formel. *« M. Giscard d'Estaing* est un homme bien élevé. S'il ne l'a pas dit, il le pensait sans aucun doute », a-t-on aussitôt commenté à Bruxelles où, comme la veille de chaque « marché du siècle », s'est installé un climat d'agitation et de suspicion.

La décision du gouvernement est proche : il se prononcera avant la mi-juillet pour le VAB français (véhicule de l'avant blindé) ou pour l'A.I.F.V. américain (*le Monde* du 14 juin). Tout indique cependant que le choix est fait malgré certaines controverses qui subsistent encore entre militaires, mais qui s'effacent en présence des implications économiques. La réalité est évidente : en 1979, on choisit moins un véhicule blindé parce qu'il efficace, on l'achète aussi parce que cette acquisition apporte des compen*sations économiques à 100 %* (et parfois plus) et qu'il apporte du travail dans le pays le plus éprouvé par le chômage de l'Europe des Neuf (sauf l'Irlande où le taux est encore légèrement plus élevé).

PIERRE DE VOS.

(Lire la suite page 14.)

Les relations franco-algériennes

La visite de M. François-Poncet est destinée à consolider la détente entre les deux pays

M. Jean François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, est en visite officielle samedi 23 et dimanche 24 juin à Alger à la tête d'une importante délégation de fonctionnaires du Quai d'Orsay. Il *répond à une invitation de son collègue algérien*, M. Benyahia. Il devait être reçu par le président de l'Assemblée nationale, M. Rabah Bitat, par le premier ministre M. Abdelghani, et, dimanche après-midi, par le président Chadli Bendjedid.

Depuis le voyage à Alger, en 1975, de M. *Giscard d'Estaing*, qui avait fait naître de grands espoirs, les relations entre les deux pays s'étaient gravement détériorées. M. François-Poncet se propose de rétablir un climat de confiance et de consolider une détente survenue depuis quelques mois mais encore fragile et menacée par le nouveau contentieux *sur l'avenir des travailleurs algériens* en France.

De notre correspondant

Alger. — « *L'Algérie est déterminée à continuer à œuvrer dans le sens de l'action menée par le président Boumediène afin que la volonté politique exprimée par les plus hautes autorités de nos deux pays puisse, par le dialogue sincère et la concertation loyale, se traduire dans les faits* », déclarait, le 15 février, une semaine après *son élection à la magistrature* suprême, M. Chadli Bendjedid dans un message adressé à M. Giscard d'Estaing. Celui-ci disait le même jour lors d'une conférence de presse : « *Je souhaite que comme cela avait été déjà exprimé avant le décès du président Boumediène, les relations entre la France et l'Algérie puissent entrer dans une nouvelle ère... La circonstance est favorable à un réexamen, dans le sens de l'amélioration et de la coopération des liens entre la France et l'Algérie.* »

Les bonnes dispositions manifestées de part et d'autre permettaient de penser qu'une étape nouvelle pouvait être franchie dans l'histoire de relations caractérisées depuis quinze ans tout à la fois par une coopération étroite et par une succession d'affrontements et de défis. En ce début d'année 1979 le climat semblait s'y prêter. Les propos de M. Giscard d'Estaing reconnaissant, en février, dans la crise saharienne une « *situation de décolonisation* » et citant pour la première fois le Front Polisario au nombre des parties impliquées avaient été bien accueillis à Alger.

Prenant acte des succès des Sahraouis et de la volonté de paix proclamée par les nouveaux maîtres de la Mauritanie, Paris paraissait prendre du champ à l'égard des thèses « *annexionnistes* » de Rabat.

DANIEL JUNQUA.

(Lire la suite page 11.)

Pour quelques barils de plus

Après la décision des neuf chefs d'Etat ou de gouvernement de la Communauté européenne de plafonner leurs importations pétrolières et de relancer la production d'énergie nucléaire, les sept participants au sommet occidental de Tokyo — les 28 et 29 juin — auraient l'intention de promouvoir les sources d'énergie « inépuisables » dans les pays du tiers-monde, grâce à la mise en place d'un fonds spécial.

Les pays industrialisés tentent ainsi de réagir à une crise de l'approvisionnement en pétrole qui semble inévitable à moyen terme, comme le souligne ci-dessous M. Robert Lattès.

A court terme, les Français en ressentent déjà les effets, puisque, ce 23 juin, le litre d'essence et de supercarburant a augmenté de 9 centimes, celui du fuel domestique de 5,9 centimes, et celui du gazole de 6 centimes.

par ROBERT LATTÈS (*)

Seule une réflexion sur les perspectives à moyen terme du pétrole, six à sept ans au *moins*, peut éclairer le court terme, au-delà de vicissitudes trompeuses. Deux aspects essentiels, bien sûr, *même s'ils sont liés* : l'écart possible entre l'offre et la demande et les prix.

La *consommation quotidienne* actuelle du monde est en moyenne d'un peu plus de 60 millions de barils (1). Si, sauf récession mondiale grave, cette consommation croît de *2,5 % par an — contre plus de 7 %* entre 1960 et 1973 — il faudra d'ici six ou sept ans 10 à 12 *millions* de barils *supplémentaires* par jour. On voit mal où on pourra les trouver ; *on voit mal qui, même animé* de la meilleure bonne volonté, pourrait les proposer.

Nous sommes donc entrés dans une période de crise longue et durable : toute amélioration passagère — *réelle ou apparente — ne doit* plus faire illusion ; miracle mexicain ou interprétations de marchés temporairement excédentaires sont à ranger au magasin des acces*soires*.

Les prix vont monter. Plus ou moins rapidement. Jusqu'à un niveau qui paraît fixé par les prix des hydrocarbures de *substitution*. Nos sociétés *ont en effet des structures* d'usages énergétiques étroitement dépendantes des caractéristiques, de souplesse et de facilité, du pétrole. Toujours à moyen terme, il est illu*soire d'imaginer qu'on modifiera de* façon notable les rigidités et viscosités qui en résultent.

Or les hydrocarbures de substitution — schistes bitumineux, sables *asphaltiques, huiles lourdes, pétrole* des mers profondes, synthétiques du charbon — ne paraissent devoir être relativement abondants qu'à une trentaine de dollars le baril (c'est-à-*dire une cinquantaine de dollars* en dollars de 1985). Il s'agit d'un plafond, car ensuite, et en dollars constants du fait d'améliorations techniques et d'économies d'échelle, *ces prix — évolution classique avec* de nouveaux procédés — baisseront. Malheureusement, nous n'avons pas su anticiper à temps et faire des efforts de développement qui au*raient, d'une part permis de* ne recourir à ces sources que lorsque leur prix de revient aurait déjà amorcé sa baisse de façon significative, d'autre part poussé les pays *de l'OPEP à une politique de prix* plus modérés pour optimiser leurs revenus sur longue période, compte tenu de l'arrivée sur le marché de ces nouveaux hydrocarbures.

(Lire la suite page 39.)

(1) Rappelons qu'il y a en moyenne environ 7,3 barils dans une *tonne*.

(*) Agrégé de l'Université.

AU JOUR LE JOUR

FRANCE

Le France continue sa brillante carrière commerciale. On dit qu'un armateur norvégien a l'intention d'acheter le paquebot à M. Akram Ojjeh, l'homme d'affaires saoudien qui l'avait acquis en octobre 1977. Il souhaiterait l'envoyer aux Caraïbes pour des croisières de luxe.

Triste destin de ce symbole de la grandeur ballotté au gré des rumeurs et des transactions commerciales, dans l'indifférence de ceux dont il fut la fierté nationale. L'heure étant à la sobriété, ce témoin du passé ne sera pas réclamé par sa mère patrie. Au Havre, le France livré aux moules se ronge d'ennui et d'inaction. La France, livrée à la voiture, est assoiffée d'essence, pas d'orgueil.

BRUNO FRAPPAT.

« L'ILE ABSOLUE », DE THIERRY DE BEAUCÉ

Le Japon, Angleterre du XXI[e] siècle

Avec *l'Ile absolue*, Thierry de Beaucé nous donne un petit livre *très sage parce que modeste*. Il ne s'embarrasse pas d'érudition. Il évite autant que possible les descriptions de l'exotisme, les petits faits qui nous émerveillent trop *facilement*. Là *n'est pas son propos*. C'est un essai de voyageur, comme on en écrivait au siècle précédent. Il rend compte des réflexions qu'inspire un premier regard. Réflexions, leçons pour nous, plutôt qu'analyses et descriptions didactiques. S'il y a jeu de miroirs, cette remise en cause devrait nous toucher.

La description du pouvoir au Japon est tout aussi révélatrice des fatalités que subissent nos *sociétés européennes. Là-bas*, l'autorité est camouflée, insidieuse, répandue à tous les niveaux de la vie sociale. L'empereur n'est-il pas traditionnellement un symbole *camouflé ? C'est* le *conformisme* qui dirige. Cela mène à la fonctionnalité, à *une efficacité tout* immédiate. Les gens ressemblent à ce qu'on attend d'eux. On fait *l'économie* de l'étonnement et de l'imagination. Une dictature si douce, une bureaucratisation des esprits si rassurants est notre tentation contemporaine. *On cherche la sécurité*. On cherche l'imitation. Il ne faut pas surprendre, ni prétendre changer mais répéter le même modèle en répudiant toute inquiétude. Les médias servent aussi à multiplier le prototype, à arrondir les angles. Ainsi la modernité peut-elle fonctionner et avec elle, la *société industrielle. On l'a cru tout* au moins. Mais la crise de l'énergie, le ralentissement de l'activité économique, l'extension de la concurrence, l'apparition des pays du *tiers-monde remettent en cause ce* modèle paresseux. Dictature douce et conformisme mou risquent fort de se transformer brutalement en dictature rigoureuse, en conformisme dur ou en sursaut réactionnaire.

JACK LANG.

(Lire la suite page 31.)

Le Monde

idées

OUBLIER ?

Le sens des mots et le poids des choses

par GILBERT COMTE

RECOMMANDER la prescription des crimes nazis ne relève pas d'une démarche simple, spontanée, ni particulièrement confortable. C'est peu dire des bénéficiaires d'une pareille mesure qu'ils n'inspirent pas la sympathie ! La nausée monte à la gorge au moindre souvenir de leurs actes, et la conscience les abandonnerait volontiers à leur châtiment s'il ne concernait qu'eux-mêmes.

Les poursuites engagées contre M. Leguay et promises à M. Bousquet atteignent malheureusement le principe de l'amnistie inséparable de notre civilisation. L'exception admise dans ce cas ne s'étendra-t-elle pas à d'autres de proche en proche, à travers les tempêtes d'un monde en furie ? Bien qu'elle se trouvât constamment placée au cœur de mes articles, personne n'a répondu à cette question capitale, ni semble-t-il voulu l'entendre. Je la répète *donc parce qu'elle résume l'un* des objectifs de la discussion. Nul n'a le pouvoir de l'esquiver. Encore moins de la fuir.

« Prescrire ne signifie pas oublier »

Encore faut-il d'abord s'entendre sur la prescription elle-même. Tâche écrasante de prime abord ! *« Prescrire ne signifie pas oublier »*, estimait ici même, fort justement, Jacques Amalric. Dans un commentaire intellectuellement proche du sien, et d'une égale courtoisie critique, M. Robert Badinter soutient radicalement l'idée inverse lorsqu'il assure qu'une campagne se développe à droite pour *« conclure à la nécessaire prescription des crimes contre l'humanité, c'est-à-dire, en termes moins juridiques, au droit à l'oubli des auteurs ou des complices du génocide juif »*.

Contraire à l'amnésie pour le premier de mes contradicteurs, la prescription s'identifie pratiquement à elle aux yeux du second. Comment répondre aux objections de l'un sans paraître se dérober à celles de l'autre ? Et ils sont quatre à me tancer ! Des lecteurs nombreux risquent de s'y perdre. Revenons sur deux ou trois évidences indiscutables et claires, afin qu'ils puissent s'y retrouver.

Mes interlocuteurs me soupçonnent ou m'accusent d'admettre trop facilement l'*« oubli »* des persécutions exterminatrices infligées aux juifs pendant la seconde guerre mondiale. Mes deux articles développaient pourtant un ensemble d'idées en complète opposition avec celle-là. M. Pierre-Bloch évite d'ailleurs de la soutenir par des citations. L'un de mes paragraphes affirmait en revanche : *« Une vengeance légitime exclut l'oubli. »* Un autre confirmait qu'au cours de son calvaire, *« des souffrances inouïes sacralisèrent »* la communauté juive. Me suppose-t-on tellement léger, si inconséquent, qu'il me soit possible d'imaginer une seule seconde qu'une sacralisation puisse jamais finir avec l'arrêt de poursuites judiciaires. Autrement dit qu'elle résulte d'un acte du garde des sceaux, ou d'un de ses juges d'instruction ! Depuis quand l'éternité, la mémoire, dépendent-elles des pouvoirs en place ?

Me Robert Badinter n'en croit évidemment rien dans ses combats devant les tribunaux, où le ministère public ne l'affronte jamais sans craintes. Malgré ma culture juridique plus qu'inférieure à la sienne, inexistante pour tout avouer, m'autorisera-t-il à lui signaler qu'en aucun pays et en aucun temps, dans le dictionnaire, dans le code ni même sous mon humble plume, la prescription n'a jamais signifié l'oubli ? Elle entraîne automatiquement l'arrêt d'une action de droit contre le criminel, jamais l'absolution du crime. Encore moins son apologie. En profane, je m'étonne qu'un maître — j'allais dire un prêtre — du barreau, confonde des notions aussi simples.

Certes, j'écrivais aussi — et la phrase explique peut-être son erreur — qu'un procès contre MM. Leguay et Bousquet ramènerait forcément la France trente-cinq années en arrière, aux *« heures confuses et blêmes de l'Occupation qu'elle veut de toutes ses forces oublier »*. Le *« temps efface le temps »*, disent les *Mémoires d'outre-tombe*. Toute prescription par la loi appuie cette tendance ancestrale de l'espèce humaine à refouler ses hontes. Oui ! Les victimes et les morts sortent peu à peu de la vie. Qui n'en souffre en son cœur d'expérience personnelle ? Tout s'estompe. Mais en même temps, tout demeure. Le souvenir arrive à l'immortalité par des chemins où les partis, les intérêts, ne possèdent plus aucune sentinelle. Dès lors, comment déclarer les forfaits hitlériens inoubliables, et croire si naïvement qu'ils puissent être oubliés ?

Quelle droite ?

En l'état actuel des passions, des mœurs, de l'histoire, l'amnésie redoutée par mes contradicteurs ne figure certainement pas parmi les risques principaux qu'il *nous soit donné de courir. Entre* l'affaire Darquier de Pellepoix et la projection d'« Holocauste », quelle autre campagne ouverte hors des débats électoraux mobilisa tant d'efforts, le concours de deux ministres, Mme Veil, M. Beullac, pour ne rien dire du supplément fourni par M. le garde des sceaux ? Hélas ! la répétition fatigue. Toute saturation entraîne un rejet, « fatal comme la nature », dirait Michelet. Impossible de craindre la « banalisation » de l'horreur et la proscrire sans trêve par des discours, des procès, des spectacles où elle devient une habitude. Cette seconde constatation figurait elle aussi au centre de mes articles, avec de longs paragraphes sur l'hypocrisie des indignations unanimes. Je tiens pour inquiétant qu'elle n'ait fait l'objet d'aucun examen, ni d'une seule réponse.

Malgré son sang-froid, son désir de comprendre de l'intérieur une partie de mes arguments, Me Badinter distingue bien à tort derrière eux une manœuvre politique. Si je le comprends bien, la *« droite française »*, *« historiquement liée »* à l'antisémitisme vichyste, tâcherait aujourd'hui d'obtenir, avec l'annulation du procès Leguay, l'effacement de ses fautes, voire celui de sa honte. Il néglige un peu sommairement qu'un nombre appréciable de conservateurs rejoignirent de Gaulle à Londres. Le général lui-même n'y arriva pas avec des convictions de gauche très élaborées. *Même si* l'objet principal de la controverse se situe ailleurs, acceptons la thèse de Me Badinter pour sa part d'exactitude, mais aussi pour les commodités de réfutation qu'elle offre contre elle-même avec une involontaire obligeance.

En 1945, les disciples d'Edouard Drumont découvrirent les chambres à gaz d'Auschwitz et les charniers de Ravensbrück avec l'incrédulité, puis l'hébétude, l'anéantissement des communistes français devant le rapport Khrouchtchev onze années plus tard. D'abord sceptiques, puis *abasourdis, ils n'osèrent pas* regarder l'horreur en face. Quelques individus solitaires endossent parfois les vérités insoutenables. Les groupes organisés les refusent toujours. Elles menacent trop leur cohésion. A l'avalanche des faits, ils répondent par d'inaudibles murmures, des regrets parcimonieux ou indistincts, puis courent s'occuper d'autre chose. Notre droite nationale opéra ce repli, puis se divisa entre une minorité pétrie d'amertume ou de haines et les réalistes, d'abord désireux de revenir, au pouvoir.

Me Badinter ne précise pas de quel courant il parle. La flatteuse description qu'il trace — intelligence, talent, antiracisme, convictions démocratiques, — exclut manifestement les gros bras et cerveaux rabougris agglomérés derrière MM. Le Pen et Tixier-Vignancour depuis la guerre d'Algérie. Souple, habile, maîtresse de l'économie libérale avancée, l'autre tendance s'intéresse fort peu aux rapports complexes entre l'antisémitisme de l'affaire Dreyfus et celui de l'occupation. Ils la concernent si peu qu'elle se charge de mener M. Leguay en justice. Car enfin, son procès part d'une chancellerie giscardienne. Nullement d'un ministre de la justice désigné par les vaincus du programme commun.

Dans leurs dimensions historiques, la droite et la gauche incarnent deux de nos permanences fondamentales. Une analyse minutieuse ne néglige pas leur importance. Gardons-nous cependant d'interpréter certains événements à travers leurs *conflits, sous* peine de ne plus regarder les grandes perspectives qu'avec le petit bout de la lorgnette.

Séparés sur le sens du mot *prescription*, mes contradicteurs me reprochent néanmoins, en des termes très comparables, d'établir des comparaisons superflues entre des massacres d'innocents répartis sur des siècles antérieurs au nôtre, et les atrocités nazies. Cette *« comptabilité macabre »* indigne M. Pierre-Bloch, député U.D.F. du dix-huitième arrondissement de Paris. *« Laissons de côté »* cet *« argument sans cesse ressassé »*, s'impatiente Me Badinter. Bertrand Poirot-Delpech refuse lui aussi qu'on *« comptabilise »*.

Je m'en serais volontiers abstenu si M. Serge Klarsfeld n'invoquait précisément ce bilan lugubre à l'appui des poursuites judiciaires qu'il engage contre M. Leguay avec l'Association juive pour le jugement des criminels nazis qui ont opéré en France, lorsqu'il qualifie l'infâme épisode des enfants juifs livrés aux Allemands, après les rafles de l'été 1942, de *« page la plus honteuse, la plus noire de toute l'histoire de France »*. Son opinion fixe la mesure des siècles comme référence. Elle appelle nécessairement une réponse à sa taille, fondée sur un examen étendu. L'histoire de France ne débute pas en 1942 pour se terminer à Berlin le 8 mai 1945 et reprendre au procès Leguay, avec une guerre d'Algérie passée aux profits et pertes.

Au-delà de cette ligne...

Bertrand Poirot-Delpech l'admet implicitement lorsqu'il qualifie mon épisode infâme de l'été 1942 d'*« une des pages les plus abjectes de l'histoire de France »*. De *« la plus noire »* à l'*« une des plus abjectes »*, nous passons en effet de l'absolu au relatif. La nuance touche l'essentiel du débat, même si elle n'intéresse apparemment d'abord qu'un spécieux conflit de vocabulaire. Si le crime nazi dépasse, par son *projet et ses dimensions, toutes* les horreurs enregistrées par les annales de la France et du monde, le châtiment des coupables s'impose encore de toute urgence, car il échappe au droit commun. A l'exception répondra l'exception. S'il s'agit au contraire d'un drame absolu, mais semblable à celui des Arméniens, des paysans russes assassinés par millions pendant la fameuse « dékoulakisation » des terres, les poursuites contre M. Leguay doivent immédiatement s'interrompre, car son passé sort de l'exceptionnel malgré l'épouvante.

En tout cas, l'Etat français ne peut lui demander des comptes par l'intermédiaire de M. le garde des sceaux et couvrir l' « empereur » Bokassa Ier d'une bizarre mansuétude par la grâce de son collègue des affaires étrangères. La France de l'été 1979 ne supporte plus la contradiction ricanante comme une injustice.

Au-delà de cette ligne, toutes les autres objections deviennent secondaires. Je déplore naturellement que, au cours de sa réponse, M. Pierre-Bloch n'ait pas évoqué une seule fois les longs paragraphes de mes articles où, dans un esprit pareil au sien, je rappelai la fraternité naturelle de l'espèce humaine avec le peuple juif, son martyre dans les camps, l'affreuse inconscience de leurs pourvoyeurs français. La discussion y aurait gagné en lumière. Elle se déroule heureusement non dans un cul-de-basse-fosse obscur, sous le contrôle de la Très Sainte Inquisition, mais dans le plein jour du soleil. Aucun de ses développements n'échappe aux lecteurs. Le président de la LICA me soupçonne d'établir une *« curieuse assimilation systématique de la lutte anti-nazie à une lutte exclusivement juive et presque bizarrement à un combat Klarsfeld-Leguay »*. Soyons logique ! Me Klarsfeld mène ses poursuites contre l'ancien délégué de la police vichyssoise en zone occupée avec l'Association juive pour le jugement des criminels nazis qui ont opéré en France. Impossible d'évoquer son action sans écrire son nom ni celui de cet organisme. Comment *M. Pierre-Bloch considérerait-il* une intervention sur un tel sujet si toute référence aux souffrances juives s'en trouvait exclue ?

Il m'accuse d'ailleurs d' *« erreurs multiples »*, n'en cite cependant qu'une : l'inexistence d'une prescription pour les crimes commis contre l'humanité jugés à Nuremberg en 1946. Je me suis sur ce point simplement rangé à l'une des interprétations évoquées ici même parmi d'autres, lors de l'inculpation de M. Leguay. En revanche, j'ai rappelé la querelle d'un professeur mal inspiré sur l'existence des fours crématoires. Il s'agissait, bien entendu, des chambres à gaz. Si mon lapsus avait un sens, il signifie que l'existence des premiers ne se pose pas plus pour moi que celle des secondes.

Pour conclure, M. Pierre-Bloch me questionne longuement sur le néo-nazisme actuel. Mon deuxième article qualifiait l'hitlérisme de *« cause indéfendable, définitivement battue »*. Les clameurs antisémites entendues autour de lui et de Mme Simone Veil pendant la récente campagne électorale pour l'Assemblée européenne l'indignent à juste titre. Le ministre de la santé n'en concluait pas moins à Radio-Monte-Carlo : *« Je ne pense pas qu'il y ait un renouveau du fascisme. »* Je ne le crois pas davantage. Si le péril revenait, M. Pierre-Bloch devrait s'habituer à me reconnaître avec ses amis parmi leurs défenseurs. Dans quelle persécution me vit-on jamais avec les persécuteurs ? Juifs ou pas, les persécutés sont nos frères à tous. Nous les assistons pareillement, comme nous vénérons les victimes de tous les barbares.

Le vrai danger

par VLADIMIR RABI (*)

NON, je ne reprocherai pas à Gilbert Comte (*le Monde* du 29 et 30 mai) la petite phrase sur *« la brute chilienne »* et *« le tortionnaire israélien »*, bien que ce rapprochement, sur un même plan et sur un pied d'égalité, soit à la fois inexact et injurieux, même si des abus ont été commis à *la fois* par la police et par l'armée d'Israël.

Il est vrai que, pour faire bonne mesure, il évoque aussi *« le fanatique iranien »* et les meurtres collectifs commis dans les « sinistres djebels de l'Algérie française ». J'admets que cette juxtaposition et cet amalgame signifient essentiellement que tout peuple, quel que soit son degré de culture et de morale, et quel que soit son régime propre, est susceptible, lorsque certaines conditions sont *réunies*, de révéler un affaissement contre lequel rien ne le prémunit, sinon la vigilance de telle ou telle rare minorité interne.

Un mauvais procès

Mais déjà l'insistance avec laquelle il s'en prend à Serge Klarsfeld est choquante. Même si je ne partage pas ses objectifs (parce que je pense que la lutte doit se mener sur un autre plan), je ne peux le blâmer pour l'intrépidité de son combat. La génération des survivants avait eu tendance, dans un but d'apaisement et de réconciliation nationale (et puis, aussi, parce qu'il est impossible à une minorité quelconque de vivre en conflit permanent et en récrimination constante au sein d'une majorité massive), de surestimer, par suite d'une complaisance certaine, la résistance du peuple français à Vichy, comme cela apparaît à divers traits de l'historiographie juive. Mais, après tout, ce n'est pas nous, mais un Henri Amouroux qui évoque récemment les « quarante millions de pétainistes » de l'année 40. Voir également les actes des colloques « Chrétiens et Eglises sous l'occupation » (Grenoble, octobre 1976, et Lyon, janvier 1978, où le problème est abordé avec un courage exemplaire).

Mais, à la seconde génération, celle des fils et des filles de déportés, toute inhibition a disparu. Ce sont eux qui demandent des comptes et réclament une justice *dont ils n'entendent* pas être frustrés. A Serge Klarsfeld, qui exprime cette préoccupation, Gilbert Comte fait un mauvais procès.

« Pas une larme en vain... »

Chacun choisit son terrain d'action et de combat. Je veux dire seulement que, pour toutes sortes de raisons (et d'abord parce que je crois qu'est vain tout combat limité à l'antisémitisme, parce que l'antisémitisme est un phénomène à la fois universel et permanent dans tout le champ biblique, avec des temps de repos et des crises cycliques, tous les vingt-cinq ans), ce terrain d'action et de combat n'est pas le mien.

J'ai assisté à un colloque à l'université de Haïfa (du 21 au 24 mai) sur le thème : Les répercussions de l'Holocauste. Pas une seule fois, au travers de la trentaine de rapports qui furent présentés, je n'ai perçu la moindre expression d'une haine quelconque ou d'une volonté de vengeance. Tout au plus ai-je noté une sourde et tenace récrimination à l'encontre de l'universalité des nations. « Pas un deuil, pas une larme en vain... », avait dit de Gaulle le 9 mai 1945. C'était il y a plus de trente ans. Jamais nous n'avons pu oublier.

Mais ce qui est intolérable c'est l'intimidation, par exemple celle qui consiste, sous une menace discrète implicite, à exiger des juifs « de ne pas compromettre les réconciliations nationale et internationale » (Fabre-Luce, *le Figaro*, 21 novembre 1978). De même, chez Gilbert Comte et cela apparaissait déjà, en sourdine, dans sa recension d'un colloque précédent, qui eut lieu à Paris, les 10, 12 mars 1979 (*le Monde*, 14 mars 1979), est insoutenable la justification de la prescriptibilité des crimes nazis par l'argumentation suivante : *« Une commémoration spéciale continue finira par les mettre* [les juifs] *à part. Comme dans un piège. L'unité du genre humain recommande d'en sortir. »* Commémoration renvoie à remémoration. Il nous est arrivé de pardonner. Jamais nous n'avons oublié.

Dépasser Auschwitz

Auschwitz pose un problème propre pour la gentilité. C'est son affaire. Il pose également un problème pour les juifs. C'est notre affaire. Nous le réglerons nous-mêmes, bien ou mal, dans l'exigence ou dans la lassitude, avec courage ou avec lâcheté. Peut-être y parviendrons-nous, et peut-être échouerons-nous. Mais, quant à présent, pour la génération des survivants comme pour celle de la seconde génération, nous le ferons sans peur et sans crainte du retour d'un antisémitisme, que nous ne craignons pas, car, depuis Auschwitz, rien de pire ne saurait nous arriver.

Le vrai danger est ailleurs. Il est d'ordre éthique, par suite du refus, au prétexte d'une solidarité inconditionnelle, de nous distancer des pires excès de la politique de l'Etat d'Israël : car l'occupation continue des territoires de Cisjordanie est un cancer qui finira par détruire les valeurs mêmes qui ont justifié notre existence depuis quatre millénaires. Il est aussi d'ordre ontologique, par suite de notre impossibilité, trente ans après la Catastrophe, d'appréhender Auschwitz théologiquement, ni même historiquement, d'assumer pleinement Auschwitz, et finalement de dépasser Auschwitz. Fut-ce une tragédie spécifique au peuple juif ? Ou bien fut-ce une tragédie universelle ? La réponse commande différentes perspectives d'avenir. Pour ma part, je pense que ce fut à la fois l'une et l'autre. Sous prétexte d'« unité du genre humain », nous ne renoncerons pas à notre mémoire.

Le choix du courage

Ce n'est pas la première fois qu'un tel avertissement nous est lancé. Déjà, il y a une dizaine d'années, un ancien ambassadeur de France, arguant d'une tradition jacobine, avait avancé la proposition suivante : « La tradition de la Révolution française n'admet pas la double allégeance » (René Massigli, *le Monde*, 27 février 1970). A quoi Raymond Gary avait répliqué vivement que chaque groupe humain, en France, avait droit de choisir, comme il l'entendait, ses multiples allégeances : « Et les périls imaginaires qu'il [Massigli] évoque relèvent d'une tentative d'intimidation, pour ne pas dire de chantage à l'antisémitisme » (*le Monde* daté 1-2 mars 1970).

Si l'on supprime l'adjectif « imaginaires », cette conclusion vaut pour Gilbert Comte. Les risques, nous les connaissons. Toute action, qu'elle soit de courage ou de lâcheté, en comporte. Et, puisqu'il y a un choix à faire, tant qu'à faire, il vaut mieux que le choix soit celui du courage.

(*) Ecrivain.

Le Monde

étranger

LA TRAGÉDIE DES RÉFUGIÉS EN THAILANDE

L'armée a mené à son terme, sans merci la première phase de l'expulsion des Cambodgiens

Une mission vietnamienne était attendue dimanche 24 juin en Indonésie, où elle devait *s'entretenir* du problème des réfugiés avec les autorités de Djakarta. La délégation se rendra ensuite à Kuala-Lumpur. Les forces de sécurité malaisiennes ont remorqué, le 22 juin, deux bateaux vietnamiens — avec neuf cents réfugiés à bord — dans les eaux internationales, au large de Kuala-Trengganu. Le même jour, l'ambassadeur de France à Kuala-Lumpur, M. Travert, a demandé au gouvernement malaisien de cesser de refouler les « réfugiés de la mer ».

Les conditions du refoulement au Cambodge de réfugiés khmers en Thaïlande — que décrit notre envoyé spécial — donnent lieu à un échange d'accusations entre Phnom-Penh et Bangkok, alors que la tension s'accroît à la frontière. Cependant, l'ambassadeur de Hanoï à Bangkok a assuré, vendredi, que son pays éviterait tout acte qui pourrait affecter les relations entre les deux pays.

A la frontière sino-vietnamienne, d'autre part, le dernier échange de prisonniers de guerre a été marqué vendredi par un incident : un prisonnier vietnamien a demandé asile en Chine. Les responsables vietnamiens ont alors retenu un prisonnier chinois. La délégation vietnamienne à la seconde phase des négociations est attendue, lundi 25 juin, à Pékin.

De notre envoyé spécial

Aranyaprathet. — Wat Kok, Nong Chan, Ban Paral, Khlong Hart, Ta Phraya. Ces noms de villages de l'Est thaïlandais établis le long de la frontière cambodgienne sont ceux d'autant de tragédies. De l'un à l'autre, sur une cinquantaine de kilomètres, les centres d'hébergement sommaires où des dizaines de milliers de Cambodgiens et de Sino-Khmers avaient cherché refuge, fuyant leur pays livré à la guerre, au chaos, aux privations et aux vengeances, sont vides, désespérément vides de toute présence humaine. A l'exception de quelques centaines, sauvés *in extremis*, tous ont été impitoyablement rejetés *manu militari* dans le cauchemar auquel ils venaient d'échapper, étonnés d'être encore vivants.

A Wat Kok, en bordure de la ville d'Aranyaprathet, deux rangées de barbelés ne protègent plus que des paillotes désertes que les pluies de la mousson achèvent de disloquer. Tout est à l'abandon. Plus de gardes armés, plus de marchands rapaces, plus un seul des quelque six mille détenus qui suppliaient l'étranger de passage, il y a quelques semaines, d'intercéder en leur faveur auprès des ambassades occidentales, des chefs d'Etat du « *monde libre* », de l'opinion internationale, qui griffonnaient sur n'importe quoi l'adresse de parents ou d'amis vivant à l'étranger. Pathétiques, *tour à tour accablés* ou rassurés par la rumeur de la ville, *par les promesses ou les* silences gênés des fonctionnaires *internationaux et des diplomates*, ils pressentaient le pire : l'indifférence, l'abandon, le rejet et les risques mortels.

Une majorité de Sino-Khmers

Du 8 au 12 juin, pendant cinq jours, de longs convois d'autocars bariolés ont conduit près de cinquante mille civils — dont une majorité de femmes et d'enfants — à plusieurs centaines de kilomètres de là, dans la province de Sisaket, à l'extrême est du pays. Là, en pleine nuit, canalisés par une haie de bambous, encadrés et poussés par des *troupes de choc* thaïlandaises, ces gens ont été *déversés* au Cambodge, au pied de la falaise du temple de Preah-Vihear, l'un des hauts lieux du bouddhisme. C'est une région de jungle parmi les plus déshéritées, les plus impraticables et les plus paludéennes de tout le pays. Hormis les soldats, il n'y a pas eu de témoins ; aussi est-il impossible de vérifier les allégations contradictoires dont fait état la presse *locale* sur des scènes tragiques qui auraient eu lieu.

L'hebdomadaire Thai Nikorn écrit : « *Beaucoup se demandent si ces réfugiés sont à l'abri du danger ou non, si on ne les a pas renvoyés chez eux pour y être tués.* » Le lieutenant de vaisseau Kamon Navirn, adjoint au secrétaire général du conseil de sécurité nationale, a déclaré : « *Nous leur avons donné trois jours de vivres. Si ensuite ils ne trouvent pas à se nourrir, c'est leur affaire (...). Au quartier général du commandement suprême on nous a affirmé que, avant l'expulsion, les Thaïlandais ont eu des contacts secrets avec M. Heng Samrin* (président du nouveau régime de Phnom-Penh).

» *Cela est bon pour les deux pays. Nous réglons le problème des réfugiés et, en même temps, nous contribuons au relèvement de la nation khmère.* »

Pour sa part, l'hebdomadaire *Prachamitr* n'hésite pas à écrire, bien qu'il ne cite aucune source : « *On sait que, quelque temps après* [leur expulsion], *ces réfugiés ont été tués par des militaires, mais on ignore à quel groupe ils appartiennent. Ce massacre doit être considéré comme l'une des plus lamentables tragédies humaines.* » C'est là une affirmation effroyable qu'il convient cependant, en l'état actuel des renseignements, d'accueillir avec la plus *grande réserve. Le haut commandement* a fait savoir jeudi que, à *sa connaissance*, les personnes refoulées étaient toujours « *saines et sauves* ».

Cette fois, pour équilibrer la balance d'une neutralité jusqu'à présent favorable aux Khmers rouges, le gouvernement de Bangkok a renvoyé les cinquante mille expulsés dans un secteur contrôlé par l'armée vietnamienne et ses alliés de Phnom-Penh. Ces deux régimes, qui gardent le silence sur toute l'affaire, avaient protesté avec véhémence depuis avril lorsque les Thaïlandais *avaient remis des fugitifs civils* aux Khmers rouges ou permis *leur passage sur leur territoire* encadrés par ces derniers. On sait *d'autre part*, que les Sino-Khmers étaient en majorité dans l'énorme groupe expulsé dernièrement. On sait aussi que les Vietnamiens ont tout fait, depuis des semaines, pour leur faire quitter le Cambodge, ce qui est de mauvais augure pour ces Chinois d'outre-mer que Pékin semble, aujourd'hui comme hier, abandonner à leur sort.

De surcroît, si ces errants tentent une nouvelle fois de gagner la *Thaïlande, ou s'ils y sont* poussés, ils se heurteront au bouclage de plus en plus hermétique de l'armée royale, placée en état d'alerte le long de la frontière, et aux « barrages dissuasifs » de son artillerie. Cette pratique meurtrière nous a été confirmée par des diplomates. Le *Bangkok Post* y a fait discrètement allusion jeudi 21 juin en écrivant que les *artilleurs thaïlandais* avaient repoussé un « *groupe d'intrus* » *dans la région de* Ban-Nong-Chan.

Des drames déchirants

Enfin, autour de ce drame du refoulement massif dont on continue à ignorer les conséquences, s'est joué celui des dizaines de personnes venues des quatre coins du monde en apprenant l'arrivée de parents cambodgiens en Thaïlande. La plupart ont été impuissants à les sauver. Un cas, entre d'autres, est exemplaire : celui d'un Néo-Zélandais d'origine khmère qui a suivi pendant des heures un convoi emportant onze membres de sa famille. Il était muni d'un document de l'ambassade de Nouvelle-Zélande à Bangkok attestant que ces personnes seraient immédiatement prises *en charge*. Une *démarche* avait été faite auprès du haut commandement, un accord verbal obtenu. De halte en halte, plaidant en pure perte avec les officiers responsables, cet homme s'est retrouvé, à 3 heures du matin, près de la frontière. Là, il a vu, impuissant et atterré, passer dans la nuit le convoi et tous les siens, sans pouvoir les retenir.

Il y a ici, dans les bureaux des *ambassades*, dans ceux du H.C.R., des parents désespérés qui ne *veulent pas croire qu'ils sont* arrivés trop tard, qui ne parviennent pas à concevoir, après quatre années de silence et d'angoisse, que l'espoir fou des dernières semaines ait pu être aussi impitoyablement balayé, sans recours et sans appel.

Des centaines de certificats d'hébergement, venus de l'étranger, s'empilent, dérisoires témoignages de solidarité, sur les bureaux des ambassades et des organisations internationales. Trop tard, tout est trop tard aujourd'hui. Hier la communauté internationale prenait tout son temps. Débordés, les Thaïlandais n'ont pas voulu attendre encore. Au nom de la sécurité *nationale*, que ces dizaines de milliers de civils étaient *censés « menacer », les militaires* ont tranché de la manière que *l'on sait*.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

● *L'aide aux réfugiés indochinois.* — L'adresse du Secours catholique-France est 106, rue du Bac, 75341 Paris, Cedex 07. Téléphone : 320-14-14. C.C.P. 5620-09 K, Paris.

EN RÉPONSE AUX ACCUSATIONS DE PHNOM-PENH

Bangkok se défend d'avoir tué trois cents civils au cours des opérations de refoulement

De notre correspondant

Bangkok. — La radio du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh a accusé, vendredi 22 juin, les militaires thaïlandais d'avoir perpétré « *des actes sauvages et inhumains* » et tué plus de trois cents civils cambodgiens au cours des opérations de refoulement massif qui ont pris place le long de la frontière commune du 8 au 12 juin. Le directeur adjoint du ministère des *affaires étrangères* de Bangkok, M. Birath, a « *démenti ces accusations qui ne reposent sur aucun fait précis* ». Le haut commandement a fait de même. « *La Thaïlande a un respect considérable pour les droits de l'homme, elle est l'un des pays qui les respecte le plus actuellement* », a ajouté M. Birath.

Selon Radio-Phnom-Penh, les soldats des troupes de choc thaïlandaises auraient fait usage de leur baïonnettes pour forcer le pitoyable flot humain — composé en majorité de Sino-Cambodgiens — à repasser la frontière. « *Des familles entières ont été tuées. Les cadavres jonchaient le sol* », a poursuivi la radio, qui affirme que plus de trois cents personnes ont péri et que deux cent dix-huit autres ont été blessées. Elle a également accusé les autorités thaïlandaises d'avoir infiltré « *des agents khmers rouges* » parmi les réfugiés. Il reste cependant difficile, dans l'état actuel des informations, de faire la part de la réalité et de celle des propagandes dans cette affaire où chacun cherche, comme toujours, à rejeter sur l'adversaire la responsabilité de la tragédie.

D'autre part, comme l'avait fait, il y a quelques jours, M. Pol Pot, son principal collaborateur, M. Ieng Sary, a fait l'éloge, vendredi, de la politique des autorités de Bangkok *en matière de* réfugiés. — R.-P. P.

LA NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE CHINOISE

La sidérurgie sera sacrifiée au bénéfice de l'agriculture et de l'énergie

De notre correspondant

Pékin. — Le président de la commission d'Etat de planification, M. Yu Qiuli, avait à peine terminé, jeudi 21 juin, son rapport devant l'Assemblée nationale que les correspondants étrangers à Pékin étaient informés des grandes lignes de son exposé. La publicité ainsi donnée à des indications considérées il y a peu de temps encore comme confidentielle témoigne d'une *volonté d'ouverture dans* la vie économique du pays.

Comme dans d'autres grands pays socialistes, les données statistiques livrées au public comportent malgré tout des lacunes. De l'ensemble des chiffres qui ont été publiés à l'issue des discours de M. Yu Qiuli et du ministre des finances, M. Zhang Jinfu, on ne saurait tirer que des impressions globales.

Le plus frappant est l'acceptation d'un ralentissement général en 1979 de la croissance économique. Cela est évident en ce qui concerne les secteurs non privilégiés de l'économie. Un taux de croissance de 8 % est ainsi prévu pour la production industrielle par rapport aux *13,5 % réalisés en 1977 et 1978*. Cela représente également une *chute de deux points par rapport* aux objectifs fixés il y a un peu plus d'un an pour le plan décennal. Mais un léger coup de frein est également donné aux secteurs prioritaires.

L'an passé, le président Hua Guofeng avait fixé, pour la période 1978-1985, un taux d'accroissement de la production agricole de 4 % à 5 %. M. Yu Qiuli parle maintenant d'un taux de 4 % qui permettrait tout juste, à partir de la très bonne récolte de 304 millions de tonnes de céréales annoncée pour 1978 — et à la condition improbable que ne survienne aucun incident climatique — d'atteindre l'objectif de *450 millions de tonnes fixé* pour 1985.

Pourquoi prévoir ce ralentissement ? L'explication officielle est que les progrès enregistrés au cours des deux dernières années correspondaient à une période de « restauration » après les « *sabotages de Lin Biao et de la bande des quatre* ». Un tel rythme ne *pouvait être tenu en période* normale. Il est exact que même une croissance de 4 % de la production agricole dépasserait sensiblement les résultats moyens obtenus depuis dix ans. Le nouvel objectif demeure donc relativement ambitieux.

En ce qui concerne la production industrielle, en revanche, un taux de 8 % (8,3 % pour l'industrie légère et 7,6 % pour l'industrie lourde) paraît modeste si on le compare aux résultats enregistrés ces dernières années : 1976 mise à part, il a généralement dépassé 9 % et *parfois* approché 15 %.

La conclusion la plus claire qu'on peut tirer de ces coups de frein est que le désir d'un développement accéléré s'est heurté à de dures réalités. De sévères mesures d'austérité ont été nécessaires, au moins dans l'immédiat. La seule exception à cet égard *concerne le volume du commerce* de détail, qui s'était accru de *8,3 % en 1978 et doit* faire un bond de 14,6 % en 1979. On *touche ici à des activités* qui affectent directement le niveau de vie des populations. La volonté d'une amélioration rapide à cet égard répond à des préoccupations politiques.

Victime des nouveaux choix

L'effort *d'austérité* se traduit de façon assez dramatique sur le plan financier. Les dépenses et les recettes de *l'Etat* devront s'équilibrer en 1979 au niveau de *112 milliards de yuans (310 milliards de francs)*, soit à peu de *chose près le chiffre de l'année* précédente. Cette stagnation *budgétaire est frappante par rapport* à l'exercice antérieur, qui avait vu les recettes augmenter de 28,2 % et les dépenses de 31,7 % par rapport à 1977. Mais le ministre des finances, M. Zhang Jinfu, a précisé que diverses mesures telles que l'augmentation de certains salaires, le relèvement des prix agricoles, des réductions d'impôts et la création de nouveaux emplois allaient se traduire pour l'Etat par un manque à gagner ou des dépenses supplémentaires de l'ordre de *16,6 milliards de yuans (46 milliards de francs)*. Si l'on comprend bien les explications du ministre des finances telles qu'elles *ont été transmises*, succinctement, par l'agence Chine nouvelle, cette somme représente à peu près le montant des économies à réaliser d'autre part, si l'on tient à ce que le budget soit équilibré.

Les nouveaux plans révisés annoncés pour 1979, confirment une *réorientation majeure* de la politique de développement telle qu'elle avait été *définie* en *février 1978* par le président Hua Guofeng à la *première session* de l'Assemblée. « *Nous devons axer le développement industriel sur la production de l'acier* », disait alors le premier ministre chinois. Il n'en est plus question aujourd'hui et priorité est désormais donnée à l'agriculture, à l'industrie légère et textile, aux productions énergétiques (charbon et pétrole), aux transports et aux matériaux de construction.

Les principes de ce « réajustement » étaient *déjà connus* (voir notamment *le Monde* du 12 mai).

Mais les proportions dans lesquelles il intervient sont révélatrices de la *rigidité relative* de l'appareil de planification chinois, à peine *plus* souple *malgré* son jeune âge que l'appareil soviétique. L'effort prioritaire consenti en faveur de l'agriculture se traduit par une augmentation de 14 % en 1979 (+ 10,7 % en 1978) des investissements de l'Etat dans ce secteur. En faveur de l'industrie légère, les mêmes investissements passent de 5,4 % à 5,8 %. La part de l'industrie lourde *tombe en revanche de 54,7 % à* 46,8 %. En Chine, comme ailleurs, *les finances publiques ont une* pesanteur qui réduit fortement l'impact réel des *nouveaux choix*.

L'industrie lourde continue à se tailler la part du lion, la réduction de près de 8 % des investissements qui lui sont consacrés présentant un changement de cap d'autant plus remarquable qu'à l'intérieur même de ce secteur les activités touchant à l'énergie (pétrole, charbon, électricité) et aux transports continuent de bénéficier d'un régime de faveur. Les sacrifices n'en seront sans *doute que plus lourds* pour la sidérurgie, qui s'était vu fixer il y a un an l'*objectif* de 60 *millions* de tonnes d'acier en 1985.

Les comptes rendus publiés jusqu'à présent sur les rapports présentés à l'Assemblée nationale sont encore trop fragmentaires pour qu'on puisse se faire une opinion précise sur la nouvelle politique économique chinoise. Trois idées semblent cependant l'avoir inspirée :

● Un souci à vrai dire ancien d'équilibrer croissances démographique et économique. On sait qu'en se proposant de réduire le *taux d'augmentation* de la population à 1 % dès 1979, le gouvernement chinois se fixe un objectif à peine crédible. Mais la priorité donnée à l'agriculture, source des produits les plus vitaux, vise à parer au plus pressé et à satisfaire les besoins les plus criants.

● Une prudence qui n'apparaissait pas l'an dernier se manifeste aujourd'hui. Elle conduit à réapprécier certaines décisions. *Les vastes projets* « modernistes » annoncés en 1978 s'estompent au *profit de programmes plus* sobres et surtout mieux équilibrés. Une place *plus réaliste est également* laissée au *facteur* temps, dont la Chine populaire a su jouer à son avantage dans ses meilleures périodes de développement.

● Tout est fait enfin pour que, fût-ce au prix d'acrobaties budgétaires, les efforts d'austérité n'affectent pas les conditions de vie des populations. Le chiffre le plus révélateur à cet égard est celui des 13 milliards de yuans (36 milliards de francs), soit plus *de 10 % du budget*, qui, selon M. Hua Guofeng, doivent être *consacrés* à l'amélioration de l'ensemble des revenus ruraux. Le paradoxe est *qu'un* tel effort représentera en moyenne, sur la base d'une population officiellement estimée à 800 millions de « paysans », un accroissement de revenu de l'ordre de 16 yuans — un peu moins de 45 F — par *tête. C'est à ce genre de calcul* qu'on peut mesurer ce que signifient en Chine les notions de développement et d'amélioration du niveau de vie.

ALAIN JACOB.

● *Une escadre de la marine de guerre soviétique*, accompagnant le porte-avions *Minsk* se trouve au nord de Bornéo, en mer de Chine, indiquait-on vendredi 22 juin à Paris, de source bien informée. Le *Minsk*, bâtiment de 40 000 tonnes est escorté d'un *croiseur lance-missiles de 10 000* tonnes, du type Kara, considéré *comme l'un des plus modernes* de cette catégorie ; de *l'Yavan-Rogov* bâtiment de débarquement de 10 000 tonnes, de deux escorteurs et d'un pétrolier de ravitaillement en mer. Ces bâtiments pourraient mouiller dans la baie de Cam-Ray, où se trouvait pendant la guerre du Vietnam, une *base navale américaine utilisée* au cours des derniers mois par des *navires de guerre soviétiques*. — (A.F.P.)

À TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LA REBELLION AFGHANE. — La Chine a pour la première fois réfuté, jeudi 21 juin, les accusations du *gouvernement* de Kaboul selon lesquelles elle *apporterait son soutien* aux rebelles afghans. M. Han Nianlong, *vice-ministre* des affaires étrangères, a élevé dans ce sens une protestation verbale auprès du chargé d'affaires de l'Afghanistan à Pékin. — *(A.F.P.)*

Argentine

● LIBERATION D'UNE DETENUE FRANÇAISE. — Le gouvernement argentin a décidé la libération anticipée d'une Française, Mme Viviane Jacob, condamnée à cinq ans de prison pour « *activités illégales* », apprend-on de source diplomatique à Buenos-Aires, le 22 juin. — *(A.F.P.)*

Chine

● RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA CHINE ET L'IRLANDE. — La Chine et l'Irlande ont décidé d'établir des relations diplomatiques et d'échanger des ambassadeurs, a annoncé samedi 23 juin l'agence *Chine nouvelle*. — *(A.P.)*

Chypre

● LES POURPARLERS INTERCOMMUNAUTAIRES, qui avaient repris le 15 juin dernier à Nicosie entre les représentants des communautés grecque et turque de Chypre (*le Monde* du 16 juin), ont été ajournés vendredi 22 juin sans qu'aucun résultat concret n'ait été annoncé. Il semble que les négociations achoppent notamment sur la question de Famagouste : les délégués chypriotes grecs demandent la restitution de l'agglomération grecque de cette ville, Varosha, ce que les négociateurs chypriotes turcs refusent. Un porte-parole de l'ONU — sous l'égide de laquelle sont organisés les pourparlers — a toutefois indiqué que cette suspension ne devait durer que « *quelques jours* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Dominique

● CRISE POLITIQUE DÉNOUÉE. — La crise politique qui secouait la Dominique depuis trois semaines a pris fin le jeudi 21 juin avec l'élection d'un nouveau président de la République, M. Jenner Armour, et *celle de* M. Olivier Seraphine élu premier ministre *intérimaire par 16 voix sur* 30 à l'Assemblée législative.

M. Olivier Seraphine, âgé de trente-trois ans, est l'ancien ministre de l'agriculture du cabinet sortant de M. Patrick John, qui a été démis de ses fonctions. Dans son discours inaugural, il s'est engagé à redresser la situation. M. John conteste sa destitution. — *(A.F.P.)*

Espagne

● ATTENTAT A SAINT-SEBASTIEN. — *Un ouvrier maçon*, âgé de trente-trois ans, a été tué à la mitraillette vendredi 22 juin à Saint-Sébastien. Cet attentat, qui n'a pas été revendiqué, porte à soixante-dix-neuf le nombre de personnes, policiers, militaires ou civils, tuées dans des attentats en Espagne depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*

Liban

● SOUTIEN A DEUX ENSEIGNANTS DETENUS. — Le SNE-Sup et la Ligue des professeurs de l'université libanaise, réunis le 20 juin, ont demandé la libération immédiate de deux enseignants de *l'université libanaise*, MM. Samir Karam, chef du département de mathématiques à la faculté de sciences, et Samir Ibrahim, professeur à la faculté de pédagogie, détenus depuis plus de deux mois par les phalangistes. Le SNE-Sup assure « *soutenir la lutte des enseignants de l'université libanaise pour l'unité et la réunification de l'université libanaise, combat qui s'inscrit dans le contexte de la lutte du peuple libanais pour la réunification du pays* ».

Inde

● DES AFFRONTEMENTS ENTRE HINDOUS ET MUSULMANS à Krishnagaz, dans le district de Nadia, au Bengale-Occidental, ont fait vingt morts au cours des derniers jours, a-t-on appris le 22 juin. Des heurts avaient entraîné la mort de sept personnes mercredi 20 juin à Aligarh, dans l'Etat de l'Uttar-Pradesh. D'autre part, certaines unités de l'armée indienne ont été mises en état d'alerte vendredi *pour prévenir*, dans le sud du pays, un mouvement de protestation des forces de sécurité interne réclamant des relèvements de salaires et une amélioration de leurs conditions de travail. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● Mme GANDHI, ANCIEN PREMIER MINISTRE, a déclaré vendredi 22 juin que les autorités de New-Delhi lui avaient refusé une demande de passeport pour se rendre en visite en France, en raison des poursuites judiciaires dont elle est l'objet. — *(A.F.P.)*

Mali

● LE PRESIDENT TRAORE RÉÉLU. — Le général Moussa Traore, président de la République du Mali, a été plébiscité par 99,89 % des électeurs lors des élections présidentielles du 19 juin, a déclaré vendredi 22 juin à Bamako le lieutenant-colonel Sekou *Ly*, secrétaire d'Etat à la présidence chargé de l'intérieur. Le scrutin législatif, qui avait lieu simultanément, a permis aux quatre-vingt-deux candidats présentés par le parti unique, l'Union démocratique du peuple malien, de recueillir 99,85 % des suffrages. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● *LE VENDA*, un minuscule territoire situé aux confins du parc national Kruger et de la Rhodésie, deviendra le 13 septembre prochain le troisième bantoustan d'Afrique du Sud à accéder à l'indépendance, en vertu de la politique d'apartheid de Pretoria, a-t-on annoncé au *Cap*. D'autre part, les bantoustans seront désormais appelés les « Etats noirs ». — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

LA GUERRE CIVILE AU NICARAGUA

Les sandinistes seraient sur la défensive dans la capitale

Selon des informations concordantes, la garde nationale a poursuivi, le vendredi 22 juin, sa violente offensive contre les secteurs tenus par les sandinistes à Managua. Les forces loyales au général Somoza utilisent tous leurs moyens, dont des avions qui bombardent à la roquette les quartiers visés. Les sandinistes auraient dû se replier de nombreux quartiers et se réfugier à l'extrême nord de la capitale.

Les insurgés utilisent un réseau de tunnels et de passages pratiqués à travers les maisons détruites par les combats. Il semble qu'ils commencent à manquer de munitions et de ravitaillement. Des dizaines de milliers de personnes sont réfugiées dans des abris provisoires de la Croix-Rouge.

Selon des réfugiés arrivés à Lima, au Pérou, vendredi soir, on déplorait plusieurs milliers de morts à Managua. «*La garde nationale*, dit l'un d'eux, *tire contre tous ceux qui se risquent à sortir. Près de chez moi, des soldats ont obligé quatre jeunes gens à se cacher la figure avant de les fusiller.*»

La haine que manifestent les partisans du général Somoza contre les sandinistes n'a pas de limites, a expliqué une réfugiée qui a raconté comment des soldats avaient tué «*toute une famille, sans oublier le chien*».

«*Il n'y a de l'électricité que dans de rares secteurs. On brûle des tas de cadavres dans les rues. Des familles entières marchent sous les balles pour tenter de trouver une sortie, mais les autorités permettent seulement aux femmes et aux enfants de quitter la ville.*»

Un autre réfugié explique qu'entre l'aéroport de Las Mercedes et sa maison, il avait vu, sous les mouches, des dizaines de cadavres baignant dans des flaques de sang. Entre les décombres et les barricades, quelques guérilleros avançaient avec précaution à la recherche de l'ennemi.

A Managua, un porte-parole de la garde nationale a affirmé vendredi que deux nouvelles tentatives d'invasion des sandinistes venant du Costa-Rica ont été repoussées. Deux colonnes de camions auraient été détruites, mais le porte-parole a admis que les sandinistes tiennent toujours quelques villages proches de la frontière. Il a déclaré d'autre part que la garde nationale avait encerclé les insurgés à Matagalpa et que la situation était stationnaire à Leon. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Les journalistes étrangers* ont abandonné l'hôtel Intercontinental, proche du quartier général du président Somoza, à la suite d'une mise en garde du Front sandiniste déclarant l'hôtel «*zone de guerre*». Les derniers membres du personnel, restés à leur poste jusqu'au bout avec beaucoup de dévouement, selon les correspondants de presse, ont eux aussi quitté l'hôtel et tentent, comme des dizaines de milliers d'autres Nicaraguayens, de sortir de la capitale ravagée par la guerre. — *(A.F.P.)*

● *Le représentant de la Grenade* à la réunion ministérielle de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) a annoncé vendredi 22 juin à Washington que son pays rompait ses relations diplomatiques avec le gouvernement du général Somoza et reconnaissait le gouvernement de reconstruction nationale de l'opposition. Après le Panama, la Grenade est le second membre de l'O.E.A. a reconnaître le gouvernement de reconstruction nationale. Le Costa-Rica, le Mexique, l'Equateur et le Panama ont déjà rompu leurs relations diplomatiques avec le gouvernement de Managua. — *(A.F.P.)*

SIX « COLLABORATEURS » DU RÉGIME SOMOZA CONDAMNÉS A MORT PAR UN TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Managua (Reuter). — Le Front sandiniste de libération nationale a annoncé vendredi 22 juin que six personnes ayant servi le régime Somoza ont été condamnées à mort par un tribunal révolutionnaire. On ignore si les sentences ont été exécutées.

Le Front indique qu'il s'agit d'un journaliste de radio favorable au gouvernement, du chef des douanes, de son fils et de deux membres de la police secrète. Deux autres personnes ont été acquittées. Le Front affirme aussi que trente-six personnes ont été tuées dans le quartier de Las Americanas de Managua au cours d'un bombardement de l'aviation gouvernementale.

DÉNONÇANT L'« ENGAGEMENT CUBAIN »

Les États-Unis n'excluent pas une intervention militaire unilatérale à Managua

De notre correspondant

Washington. — Les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'O.E.A. n'avaient toujours pas réussi, vendredi soir 22 juin, à s'entendre sur ce qu'il convient de faire pour rétablir la paix au Nicaragua. Les vingt-sept délégations sont saisies de deux projets de résolution. Celui des Etats-Unis demande la constitution d'un gouvernement provisoire de réconciliation, l'envoi d'une délégation de l'O.E.A. à Managua, l'arrêt des livraisons d'armes, un cessez-le-feu et l'établissement d'une force de « maintien de la paix ». Le second texte a été déposé par treize pays : Barbade, Bolivie, Colombie, Costa-Rica, Equateur, Grenade, Honduras, Jamaïque, Mexique, Panama, Pérou, république Dominicaine et Venezuela. Leur texte, beaucoup plus dure que celui des Etats-Unis, exige « *l'exclusion immédiate et définitive du régime Somoza* », la mise en place d'un gouvernement démocratique, le respect des droits de l'homme et des élections libres « *aussitôt que possible* ».

La différence entre les deux projets porte moins sur le sort du régime Somoza que sur le rôle de l'O.E.A. ; à la différence du projet de M. Vance, celui des treize ne prévoit pour l'organisation aucun autre rôle qu'humanitaire. Ses membres sont seulement invités à « *conduire des négociations pour faciliter la solution du problème selon les principes définis* », tout en « *respectant scrupuleusement le principe de non-interférence* ». En outre, la composition du gouvernement de transition donne lieu à une nuance importante. Pour les treize, le choix de ses membres doit « *reconnaître la contribution que les divers groupes à l'intérieur du pays ont apportée à l'effort pour remplacer le régime Somoza par un système reflétant la libre volonté du peuple* ». Pour les Etats-Unis, ce gouvernement doit « *tenir compte de tous les éléments de la société du Nicaragua* ».

« Des éléments marxistes »

Autrement dit, on ne saurait en exclure aucune force organisée, même pas le parti libéral de M. Somoza. Un officiel du département d'Etat a confirmé ce point vendredi, sans dire pour autant qu'une telle participation était nécessaire. En revanche, le même responsable a déploré que divers groupes de l'opposition modérée, notamment le parti conservateur et l'Institut du développement (qui représente une partie des milieux d'affaires) n'aient pas été inclus à titre officiel dans le gouvernement provisoire récemment constitué sous l'égide des sandinistes.

La principale résistance à laquelle se heurtent les délégués des Etats-Unis a trait au rôle de l'O.E.A. : avant même d'en venir à l'envoi d'une « force de paix », ces derniers insistent pour qu'une mission de l'organisation se rende à Managua. Or les adversaires du régime Somoza estiment qu'une telle mission, sous prétexte de « *dialogue* » avec le dictateur, ne pourrait qu'aider à renflouer ce dernier. Comme l'explique la délégation de la Jamaïque, il n'est pas question « *d'offrir un répit au régime Somoza, une chance de regrouper ses forces et de reprendre ses atrocités* ».

Quant au projet de « *force de paix* », il n'a, de l'avis général, aucune chance à l'heure actuelle de surmonter l'opposition résolue de tous ceux, conservateurs ou progressistes, qui estiment révolue l'époque de l'emploi des *Marines* dans la région. Pourtant, les déclarations des divers porte-parole américains sur ce sujet sont ambiguës. Au département d'Etat, on affirme que cette question n'est pas au premier plan des préoccupations et qu'aucun plan d'action unilatérale des Etats-Unis n'est à l'étude. Mais à la Maison Blanche, M. Powell, porte-parole du président, a refusé d'exclure la participation de forces américaines dans le cadre d'une action collective. « *C'est une question à propos de laquelle nous consultons nos amis de l'O.E.A.*, a-t-il dit. *Nous nous inspirerons dans notre action de ces consultations et des nécessités de la situation.* » Pouvait-on en conclure que Washington pourrait agir seul par exemple pour protéger les citoyens des Etats-Unis sur place ? A cette question, M. Powell a répondu en rappelant la dernière partie de sa mise au point : « *Nous nous inspirerons des exigences de la situation.* »

La raison de cette ambiguïté est l'inquiétude que continue de susciter ici ce que MM. Vance et Carter ont appelé l'« *engagement* » de Cuba dans l'affaire. Le porte-parole du département d'Etat a fourni quelques précisions à ce sujet vendredi : « *Les Cubains ont procuré des armes, des munitions et un entraînement à quelques-uns au moins des sandinistes*, a-t-il dit. *L'étendue de ce soutien est difficile à déterminer, mais il s'est accru ces derniers mois* ». Un autre responsable du même ministère a précisé que sur les trois factions qui composent le mouvement sandiniste, deux au moins ont à leur tête des éléments « *marxistes entraînés à Cuba et ayant des relations avec Cuba* ». Il y a donc « *un élément castro-communiste à la tête de ce mouvement* », a-t-il ajouté.

Le très mauvais accueil fait par l'opposition sandiniste aux propositions de M. Vance a eu un écho dans l'enceinte même de l'O.E.A. Un membre de cette opposition, le Père Miguel d'Escoto, représentant le gouvernement provisoire constitué au Costa-Rica, a été entendu par l'Organisation vendredi, grâce à l'aide de Panama qui l'avait inclus dans sa délégation. L'orateur a été très dur pour le secrétaire d'Etat, qu'il a invité à ne pas prendre les Nicaraguayens « *pour des idiots ou des retardés mentaux* ». Il a aussi accusé les Etats-Unis de vouloir « *violer les droits de son peuple, qui a presque réussi à se débarrasser du joug de Somoza* ».

Or ce point de vue est partagé par bon nombre de délégations favorables au projet andin, auquel il ne manque que cinq voix pour obtenir la majorité requise des deux tiers. Les Etats-Unis devront donc faire de nouvelles concessions s'ils veulent parvenir au cours des prochaines séances à un vote d'un texte tenant compte au moins partiellement de leur désir d'éliminer la « *menace castro-communiste* » du processus de succession de Somoza.

MICHEL TATU.

Etats-Unis

Une force d'intervention dans le tiers-monde est mise sur pied

(Suite de la première page.)

Ces forces regroupées en un « corps unilatéral » — c'est le terme choisi par Washington — comprendraient des éléments des trois armes : terre, air, mer, et seraient organisées de façon à disposer d'une autonomie totale de soixante jours.

On insiste, du côté officiel, sur le fait que le « corps unilatéral » ne gagnerait les théâtres d'opérations qu'à des fins précises et immédiates. Il n'est donc pas question pour l'instant d'envisager la création de nouvelles bases américaines à proximité des « points chauds » du globe.

En outre, ces troupes spéciales pourraient intervenir n'importe où dans le tiers-monde, ce qui exclut à la fois qu'elles soient affectées au Proche-Orient en particulier, ni qu'elles constituent, au moins en principe, un renforcement du dispositif de défense atlantique.

Il semble bien, pourtant, que ce soient avant tout les menaces qui pèsent sur l'approvisionnement des Etats-Unis en pétrole qui aient amené Washington à envisager une telle force. Les Etats-Unis dépendent pour plus de 45 % des importations pour leur approvisionnement en pétrole, et les deux tiers de ces importations proviennent du golfe Persique. Or les événements d'Iran ont privé Washington d'environ un million de barils de brut par jour — ce qui n'est pas considérable par rapport à la consommation américaine, — mais surtout d'un appui économique et diplomatique très précieux dans cette région du monde. Et cela, au moment où l'Union soviétique renforce sa présence militaire dans le Golfe, améliore ses relations avec l'Arabie Saoudite et pourrait elle-même connaître, dans un proche avenir, des difficultés d'approvisionnement.

M. Carter se devait de corriger l'impression très négative qu'ont provoquée dans l'opinion américaine et chez ses alliés les hésitations et les incertitudes de sa politique à l'égard du régime du chah. Après avoir donné le sentiment qu'elle avait considérablement sous-estimé l'importance de la vague anti-occidentale qui déferlait sur l'Iran, la Maison Blanche a probablement voulu, avec la dramatisation que comporte la création d'une force militaire d'intervention, montrer qu'elle prenait au sérieux, et peut-être demain au tragique, les menaces qui pèsent sur l'approvisionnement des Etats-Unis en pétrole.

Mais, aussi, qu'elle entend se donner les moyens de protéger les intérêts américains un peu partout dans le tiers-monde : la passivité de Washington devant l'infiltration soviétique et cubaine en Afrique, par exemple, commençait à susciter, aux Etats-Unis et dans nombre de capitales occidentales, des inquiétudes que M. Carter, à un an et demi de l'élection présidentielle, ne pouvait plus négliger. Après la signature des accords SALT 2 avec l'Union soviétique, accords dont la ratification parlementaire pose de sérieux problèmes à Washington, il juge également nécessaire *de faire preuve de détermination*.

Les événements du Nicaragua viennent, eux aussi, illustrer les dangers présentés par les hésitations politiques de Washington. De ce point de vue, la création de cette force d'intervention spéciale pourrait mettre un point final à ce que l'on a pu appeler la « *doctrine Nixon* » en matière de défense américaine. L'expérience de ces dernières années a appris aux dirigeants américains que le précédent système, fondé sur des alliances avec des régimes souvent dictatoriaux, mais considérés comme forts et susceptibles de jouer le rôle de « gendarmes » dans leur propre région du monde *avec le concours et pour le compte* de Washington, n'offrait plus de garanties suffisantes. De plus, il était en contradiction flagrante avec les intentions affichées par le président Carter en faveur des droits de l'homme.

En créant un corps militaire d'intervention, aux effectifs nombreux mais cantonnés sur le territoire américain, les Etats-Unis marqueraient leur volonté de ne plus faire dépendre la défense de leurs intérêts dans le tiers-monde d'alliés incertains, et dont les régimes nuisaient à l'image de marque de Washington.

BERNARD BRIGOULEIX.

EUROPE

Grande-Bretagne

La carrière politique de M. Thorpe semble définitivement compromise malgré son acquittement

De notre correspondant

Londres. — Après trente-deux jours d'audience et cinquante-deux heures de délibération, les jurés des assises de l'Old Bailey ont acquitté M. Jeremy Thorpe et ses trois coaccusés (nos dernières éditions du 23 juin). Tous ont été reconnus non coupables d'avoir, comme le soutenait l'accusation, « conspiré » pour assassiner Norman Scott, le mannequin qui avait affirmé avoir eu des relations sexuelles avec l'ancien chef du parti libéral.

Le parti libéral est satisfait du dénouement du procès de son ancien dirigeant. Mais M. Steel, son successeur, a indiqué, dans des déclarations qui ont fait quelques remous, que le parti ne tenait pas à réintégrer dans ses rangs M. Thorpe : « *Après une période de repos et de récupération*, a déclaré M. Steel, *il pourra trouver beaucoup de domaines où ses grands talents pourront être entièrement employés.* » La carrière de M. Thorpe, abandonné par ses électeurs du Devon, paraît définitivement compromise.

En fait, le verdict d'acquittement était à prévoir, après les déclarations du juge qui, dans son résumé adressé aux jurés avant leur délibération, avait insisté sur l'absence de preuves matérielles formelles qui auraient établi « *au-delà d'un doute raisonnable* », la culpabilité des accusés. En outre, le juge avait dénoncé avec vigueur les principaux témoins à charge. « *Parasite, hystérique, vaurien, escroc, charlatan, retardé mental* », tels sont les qualificatifs qu'il avait employés pour décrire MM. Scott, Bessell et Newton, dont les témoignages corroboraient la thèse de l'accusation, selon laquelle M. Thorpe, harcelé par Scott qui menaçait de révéler au public leur « *amitié particulière* », s'était finalement décidé à le faire assassiner, après avoir tenté en vain de le faire taire par l'intimidation et la corruption.

« Le journalisme par carnet de chèques »

Sur la question-clé, celle de savoir si les co-accusés avaient seulement voulu faire peur à Scott ou, au contraire, étaient décidé à le tuer, le jury, faute de preuves formelles, a accepté la thèse de la défense.

Le procès a mis en évidence certaines faiblesses du caractère de M. Thorpe, des erreurs de jugement graves, notamment dans le choix de ses amis, un certain sens de la dissimulation. Il faut donc s'attendre à ce qu'il reste suspect pour ses adversaires, envieux ou déconcertés par un personnage brillant mais désinvolte et arrogant. Il est certain aussi que les amis des animaux — et ils sont légion en Grande-Bretagne — ne pardonneront jamais à M. Thorpe d'avoir été indirectement la cause de la mort de Rinka, la chienne (sa photo apparaît dans plusieurs journaux) abattue par le « *tueur* », qui voulait seulement effrayer Scott.

Le procès a mis en lumière certaines mœurs journalistiques discutables, notamment la négociation de contrats d'exclusivité, portant sur des dizaines de milliers de livres, passés par diverses publications avec les témoins à charge, et assortis d'une prime supplémentaire si les accusés étaient condamnés. Apparemment gêné par cette révélation, le *Daily Telegraph*, dans un éditorial, note que son groupe de presse, respectable, n'avait signé avec Bessel qu'après sa déposition à la police et que, par conséquent, la prime promise ne pouvait en rien influencer son témoignage devant la Cour. Néanmoins, le Press Council, organisme corporatiste influent mais dépourvu de tout pouvoir légal, se propose d'engager une enquête sur le problème du « *journalisme par carnet de chèques* », et il n'est pas exclu que la loi soit modifiée pour empêcher tout contrat et le versement d'avances substantielles à des témoins appelés à comparaître à brefs délais devant un tribunal.

L'affaire Thorpe a, une fois de plus, démontré que les Britanniques, souvent tolérants et indulgents à l'égard de leurs propres défaillances ou de celles de leurs contemporains, n'en acceptent aucune de la part de leurs hommes politiques, dont ils exigent une tenue exemplaire. M. Thorpe, même officiellement innocent, risque de rejoindre dans les oubliettes politiques M. Profumo, Lord Lambton et tant d'autres, dont la carrière fut brisée par les révélations sur leurs relations avec des prostituées.

HENRI PIERRE.

Italie

M. Giulio Andreotti a présenté la démission de son gouvernement

De notre correspondant

Rome. — La crise gouvernementale a été formellement ouverte le vendredi 22 juin par une visite au Quirinal de M. Andreotti, lequel a confirmé sa démission au chef de l'Etat. Le même jour, plus de deux cent mille ouvriers de la métallurgie défilaient à Rome, illustrant le durcissement des syndicats après une longue trêve.

Ces deux événements, prévus depuis plusieurs semaines, soulignent les difficultés auxquelles se prépare l'Italie : *une impasse politique accompagnée d'une situation sociale tendue*, alors que l'assainissement financier est menacé par une hausse du *prix du pétrole* et une *reprise de l'inflation*.

Composé de démocrates-chrétiens, de sociaux-démocrates et de républicains, le gouvernement de M. Andreotti avait prêté serment le 21 mars. Dix jours plus tard, le président du conseil reprenait le chemin du Quirinal pour présenter sa démission : privé du soutien de la gauche, ce cabinet n'avait pas obtenu la confiance du Sénat. Il ne lui restait plus qu'à organiser des élections anticipées et expédier les affaires courantes.

Le chef de l'Etat, M. Pertini, va consulter toutes les formations politiques. Mais il attend pour cela que la démocratie chrétienne se décide à choisir les *présidents de ses groupes parlementaires*. Une bataille est engagée dans le premier parti italien entre les défenseurs de la « *solidarité démocratique* » et ceux qui veulent clairement rejeter les communistes dans l'opposition.

Les consultations ne devraient commencer que le mercredi 27 juin. M. Pertini ne désignerait un président du conseil que le 2 juillet, après le sommet de Tokyo et une rencontre à Moscou où le gouvernement italien doit être représenté dignement.

Il est probable que M. Andreotti sera chargé de former le nouveau cabinet. Mais il se heurtera aux *socialistes* qui ne veulent guère de lui et entendent négocier leur soutien. Si M. Andreotti échoue, le chef de l'Etat fera appel à un « laïc » ou à un autre démocrate-chrétien. Les candidats ne manquent pas. Ils veulent cependant s'assurer qu'on ne leur confiera pas un simple « cabinet balnéaire » jusqu'au prochain congrès de la démocratie chrétienne qui est prévu en automne. Tout cela va demander du temps : on ne s'attend pas à une solution avant la fin de juillet.

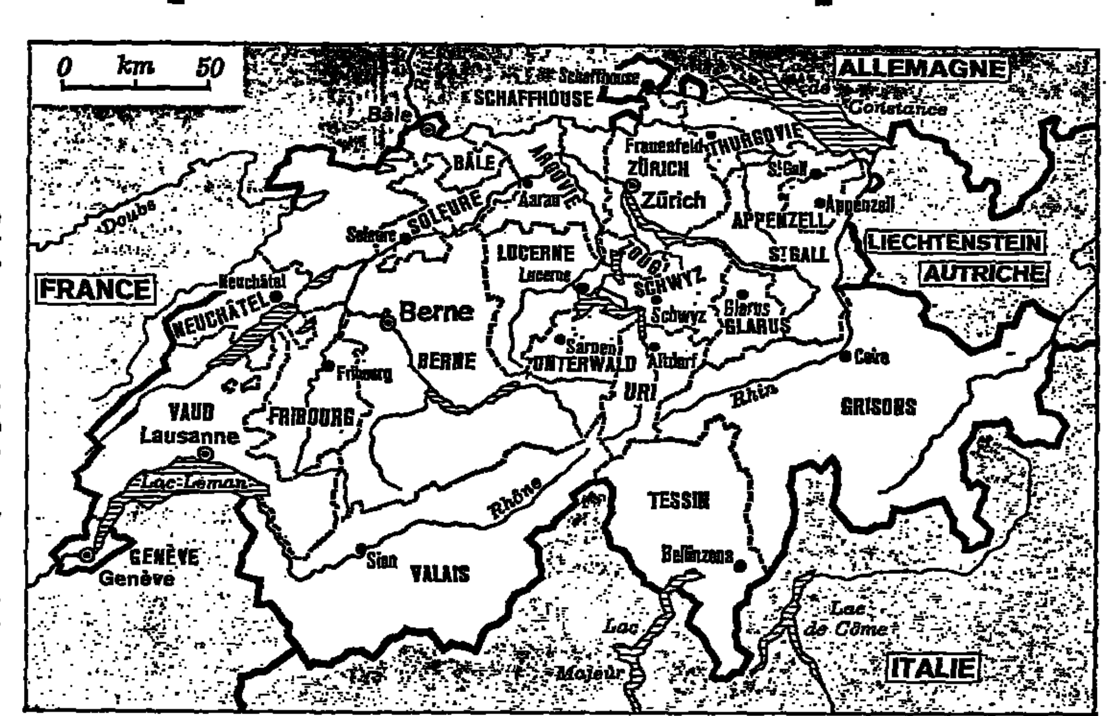
Les métallos qui défilaient à Rome vendredi se sont montrés assez durs envers le gouvernement. Mais leurs attaques les plus vives étaient dirigées contre le patronat, accusé d'avoir fait traîner le renouvellement de leur convention collective. « *Ces messieurs ont voulu attendre les élections*, a déclaré M. Lama, secrétaire général de la C.G.I.L. *Peut-être parce qu'ils s'attendaient à une revanche. Mais le mouvement syndical n'en est pas sorti battu. Vous, camarades, qui avez recueilli des centaines de millions de lires pour pouvoir vous réunir sur cette place, vous sentez-vous battus ?* »

Un « non » assourdissant lui a répondu, et les drapeaux rouges se sont agités. A la fin de son discours, M. Lama s'est effondré sur une chaise, victime d'un malaise cardiaque. Il a été conduit d'urgence à l'hôpital mais n'y est pas resté longtemps, les médecins n'ayant diagnostiqué qu'un peu de fatigue due à la chaleur.

Ce sont des incidents bien plus graves qu'ont provoqués des « autonomes » en essayant de se joindre au cortège des métallos. Plusieurs affrontements avec le service d'ordre de la manifestation ont fait, au total, une quinzaine de blessés.

ROBERT SOLÉ.

La Suisse à pas comptés



PARCE que c'est une démocratie paisible, *où ne se manifestent guère de désaccords* sur l'essentiel, on croit trop souvent à l'étranger qu'il ne s'y passe rien. Parce que c'est l'archétype du pays neutre, on s'imagine qu'elle s'est, en quelque sorte, retirée du monde, et se contente d'en observer les soubresauts, accoudée à son balcon alpin. Parce qu'elle a été préservée des grands conflits mondiaux, on oublie qu'elle dispose d'une armée moderne et que le débat sur les grandes questions militaires — à commencer par la théorie de la dissuasion — n'y est pas moins vif qu'ailleurs. Parce qu'elle offre à ses voisins et au monde le visage de la prospérité triomphante, et qu'elle en est même devenue le symbole, on la suppose miraculeusement épargnée par la crise des économies occidentales.

Décidément, l'image de la Suisse n'est pas celle d'un pays qui bouge. Au demeurant, tout n'est point faux dans les clichés qui viennent *naturellement à l'esprit lorsque l'on parle de* la Confédération. Il est exact que la Suisse est demeurée relativement extérieure à un certain nombre de grandes controverses récentes, y compris — paradoxe pour un pays installé au cœur du Vieux Continent — le débat européen.

Mais on aurait tort de confondre tranquillité et immobilisme, sérénité et sommeil. Non pas seulement parce que, depuis plusieurs années, le ciel helvétique a été traversé de quelques éclairs polémiques. En particulier à l'initiative de ceux qui ont voulu dénoncer, derrière le masque d'« une Suisse au-dessus de *tout soupçon* », *ce qu'ils jugeaient être la* réalité secrète du pays. Mais aussi, mais surtout, parce que la Suisse est un État beaucoup plus soucieux d'épouser son siècle que ne le laisse croire la persistance d'un certain folklore, de stéréotypes tenaces. Oui, la Suisse est un pays qui avance — mais avec la sagesse de ceux qui, fuyant le spectaculaire, progressent à pas comptés et se hâtent... lentement.

BERNARD BRIGOULEIX.

M. PIERRE AUBERT :

« la neutralité n'est ni la passivité ni l'abstention »

Chef de la diplomatie helvétique et représentant socialiste au Conseil fédéral depuis janvier 1978, M. Pierre Aubert cherche à insuffler un souffle nouveau à une politique étrangère traditionnellement secrète. Il a notamment été le premier ministre helvétique des affaires étrangères à se rendre successivement à Budapest, en Afrique noire et à Washington. L'année prochaine, il compte aller à Moscou.

Avec la France et ses autres voisins, la Suisse entretient des relations plus suivies. Depuis quelques années les ministres des affaires étrangères de France et de Suisse ont pris l'habitude de se rencontrer régulièrement au moins une fois par an. Une réunion entre MM. Aubert et François-Poncet est prévue en France au cours des prochains mois. « Avec la France, *dit M. Aubert,* les bonnes relations vont tellement de soi que nous nous retrouvons un peu entre cousins. » *Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Aubert nous rappelle les principaux objectifs de la politique étrangère de la Confédération.*

« Monsieur le conseiller fédéral, votre pays a longtemps été épargné par les remous qui agitent le monde. Or le chargé d'affaires de Suisse au Salvador vient de trouver la mort dans un attentat qui a profondément bouleversé l'opinion helvétique. Quels enseignements en tirez-vous pour la politique étrangère de la Suisse ?

— Le tragique attentat que vous mentionnez, et qui nous a en effet beaucoup touchés, n'est pourtant pas la première manifestation de terrorisme qui vise notre pays, qui lui a déjà payé un assez lourd tribut. Songez à l'arraisonnement d'avions de ligne en plein vol, à la séquestration de notre ambassadeur au Brésil en 1970, aux attentats de Kloten et Würenlingen, etc. L'époque où la Suisse pouvait se tenir résolument à l'écart des grands problèmes mondiaux est révolue. Qu'elle le veuille ou non, elle est impliquée dans tous les développements qui affectent la vie de notre planète, et elle ne peut plus se contenter de les observer du haut de son balcon.

— La Suisse, qui dépend beaucoup de son commerce extérieur, s'est toujours montrée très dynamique sur les marchés étrangers. En revanche, la participation politique de la Suisse est nettement plus discrète. Qu'entendez-vous faire pour rendre votre diplomatie plus active ?

— La Suisse dépend fortement, en effet, de son commerce extérieur. Il y va de sa survie même, étant donnée l'absence quasi totale de richesses naturelles dans notre pays. Si les hommes d'affaires suisses sont très actifs à travers le monde, c'est donc avant tout par nécessité. L'État ne les aide que dans une faible mesure. Cependant, notre diplomatie se doit de veiller d'abord aux intérêts du pays, parmi lesquels nous rangeons naturellement l'accès aux marchés et le maintien du principe de libre-échange. Mais il faut bien admettre que l'activité économique est de plus en plus dotée d'une dimension politique. Je veux dire que, de plus en plus, l'approvisionnement en matières premières, la réglementation des marchés, la création de sociétés, le développement, le maintien, la défense de telle ou telle branche, ont maintenant des aspects politiques.

» Notre diplomatie s'occupait jadis de manière fort classique de veiller avant tout à la sécurité, donc à l'indépendance du pays, et de défendre le principe de neutralité permanente et armée, institution reconnue du droit international. Or il est devenu de plus en plus nécessaire que cette diplomatie se mette en mouvement pour défendre nos intérêts économiques.

Un « aggiornamento »

» Nous l'avons fait d'abord dans ce qui est l'espace naturel de notre activité économique et politique, l'Europe. Nous sommes entrés au Conseil de l'Europe en 1963, nous avons réglé moins de dix ans plus tard nos relations avec le Marché commun, en négociant — et cela n'a pas été facile — la formule d'une zone de libre-échange pour les produits industriels à laquelle participent tous nos partenaires de l'A.E.L.E. Enfin, troisième volet de cette diplomatie européenne, nous avons pris dès l'origine une part active à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dont l'objet était de normaliser les relations de tous les pays de notre continent entre eux, et avec les États-Unis et le Canada.

» Mais, si l'Europe est le centre principal de nos activités, il n'est de loin pas le seul. Nous avons noué des relations avec les nouveaux États qui ont accédé à l'indépendance à la suite de la décolonisation en leur offrant notre coopération au développement à partir des années 60. Nous avons pris également langue avec le mouvement des non-alignés, aux travaux duquel nous participons en qualité d'invité. Nous suivons avec intérêt le développement de cette idée très différente de la neutralité, mais qui exprime une volonté fondamentale que nous partageons : celle de voir une société internationale démocratique où les droits fondamentaux de tous les États — grands et petits — sont respectés.

» Nous comptons à l'avenir affirmer notre présence dans tous ces secteurs : intensifier nos relations avec la Communauté, qui se resserrent d'ailleurs chaque année davantage ; multiplier les échanges avec nos partenaires du Conseil de l'Europe ; rappeler aux Super-Grands la valeur que les États neutres peuvent acquérir dans les relations internationales, et particulièrement à la C.S.C.E., où nous entendons aussi nous engager pour notre système de règlement pacifique des différends, pour les droits de l'homme, auxquels nous sommes si attachés, et pour la liberté de l'information. Avec le tiers-monde, nous continuerons à manifester notre solidarité et notre disponibilité, notamment par des contacts bilatéraux. Bref, le conseil fédéral est déterminé à poursuivre dans les années 80 l'« aggiornamento » de sa politique étrangère.

— Le département politique fédéral que vous dirigez est récemment devenu le département des affaires étrangères. Au-delà d'un simple changement d'appellation, faut-il y voir une signification politique ou la volonté d'une plus grande ouverture sur le monde ?

— Depuis plusieurs années, nous nous sommes efforcés de moderniser notre instrument de politique étrangère. Nous avons diversifié le recrutement de nos diplomates, soumis le fonctionnement de notre administration à un examen critique, agrandi certaines de nos ambassades. De même, nous nous sommes dotés de deux secrétaires d'État, chargés respectivement des affaires politiques et des affaires économiques extérieures, de manière à augmenter nos possibilités de contact à l'étranger. Nous avons profité de la « toilette » de la loi sur l'administration fédérale pour adapter le nom du département fédéral chargé des relations avec l'étranger. C'est donc bien dans l'esprit de la volonté d'ouverture manifestée par le conseil fédéral et les chambres fédérales que nous avons procédé à ces réformes de notre organisation.

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE BUHRER.

(Lire la suite page 6.)

Le fédéralisme helvétique dans l'Europe d'aujourd'hui

par DENIS DE ROUGEMONT

DEPUIS plusieurs générations, l'école offre à l'admiration des élèves, de ce côté-ci du Jura, Guillaume Tell, l'arbalétier barbu qui défie le tyran au nom des droits locaux ; mais, à l'Ouest, ces grands *commis emperruqués*, serviteurs exemplaires de celui qui aurait dit : « *L'État, c'est moi.* » Dans les conditions psychologiques ainsi créées, expliquer le fédéralisme helvétique aux admirateurs de Colbert, des jacobins et de Napoléon, est *peut-être une tâche impossible* dès le principe. Essayons cependant, pour voir.

La fédération suisse est née au treizième siècle d'un pacte (*fœdus,* d'où *fœderatio*) conclu entre « *les hommes de la vallée d'Uri, la commune de la vallée de Schwytz et la commune de ceux de la vallée inférieure d'Unterwald* ». C'étaient les trois « communes forestières » qui occupaient les approches par le nord du col du Gothard. Celui-ci, ouvert au premier tiers du siècle, traversait les deux chaînes des Alpes à leur unique *intersection*, entre les sources du Rhône et du Rhin, reliant ainsi d'un seul trait les deux moitiés du Saint Empire, la germanique et la latine.

S'unir pour rester libres

Garder libre le col pour toute l'Europe, telle est la mission initiale et fondatrice des vallées, qui reçoivent à cette fin l'« *immédiateté impériale* » : désormais, elles ne relèveront plus des seigneuries ni des puissances voisines, mais de la *seule couronne* qui symbolise la grande communauté du continent.

A cette garantie, symbolique elle aussi, il est donc nécessaire d'ajouter l'assurance très concrète d'un pacte de défense mutuelle, juré en 1291, « *statué pour l'utilité commune et devant, s'il plaît à Dieu, durer à perpétuité* ».

Autour de ce premier noyau fédératif vont s'agréger, au cours des siècles, par un réseau des plus complexes, des pactes bi ou multilatéraux, d'autres entités politiques : villes libres d'Empire, communes autonomes urbaines et rurales groupées en petites *républiques oligarchiques* ou populaires, principautés épiscopales, voire héréditaires (comme Neuchâtel), ou fédérations de vallées comme les ligues grisonnes, qui forment à elles seules un microcosme des ligues suisses.

Dans cet ensemble hétéroclite, on parle quatre langues (aujourd'hui officielles), *on pratique* deux confessions (qui s'affronteront dans plusieurs guerres civiles, jusqu'en 1848), et, avant tout, on est jaloux de préserver ses traditions particulières, ses modes de vie sociale, économique, politique, c'est-à-dire ses « libertés », contre les entreprises *impérialistes des voisins* autrichiens ou lombards, souabes ou bourguignons, plus tard français.

Ainsi, vingt-trois communautés, progressivement, s'organisent *en cantons* ou en États souverains. Elles n'éprouveront la nécessité de consolider leurs *liens séculaires* qu'en 1848, au lendemain d'une dernière guerre de religion, et devant la montée, dans toute l'Europe, du mouvement de masses visant à constituer de grandes unités nationales uniformes. Contre ce double péril, intérieur et extérieur, les cantons vont faire mieux que renouveler leur pacte général : ils se dotent en neuf mois d'une Constitution fédérale dont il importe de rappeler ici les caractéristiques mémorables.

L'article premier annonce que *« les peuples des vingt-trois cantons souverains de la Suisse forment dans leur ensemble la Confédération suisse ».*

(Lire la suite page 9.)

M. AUBERT : la neutralité n'est ni la passivité, ni l'abstention

(Suite de la page 5.)

— La neutralité, qui se veut l'un des fondements de votre politique étrangère, peut-elle encore avoir le même sens aujourd'hui qu'hier ?

— Je voudrais d'abord préciser que nous ne considérons pas la neutralité comme un but en soi, mais comme un moyen de sauvegarder notre indépendance. La neutralité nous impose des devoirs précis en cas de conflit, et un comportement en temps de paix qui ne doit laisser aucun doute quant à notre volonté de rester en dehors des conflits potentiels.

» Pour préserver le crédit de cette politique de neutralité permanente et armée, nous sommes amenés, de plus en plus, à affirmer notre position. A nos yeux, la neutralité ne saurait être synonyme de passivité ou d'abstention. Dans notre monde en pleine mutation, il est nécessaire que la Suisse se prononce sur le problème des relations économiques internationales — et je pense ici au Nord-Sud, — mais aussi sur l'évolution du droit international et sur le désarmement, par exemple.

» Il n'en reste pas moins que notre neutralité nous impose une conduite aisément prévisible. C'est donc un élément de stabilité, en particulier dans la situation de notre continent. Mais la preuve qu'il ne s'agit pas là d'un concept statique nous est offerte par la conférence sur la sécurité et la coopération. La Suisse a pu y jouer un rôle de conciliateur, y exprimer des vues modérees mais fermes et trouver quelques solutions à des questions de fond ou de procédure, avec l'aide d'autres pays ayant une philosophie analogue.

» En effet, le groupe des Etats neutres et non alignés, dans lequel la Suisse a joué un rôle non négligeable, a souvent jeté des ponts entre les tendances qui s'y affrontaient. C'est une démonstration actuelle et positive de l'utilité de l'institution de neutralité. Les deux blocs qui se partagent les allégeances de l'Europe savent qu'il existe des intermédiaires utiles, sans parti pris, et dont la qualité de neutres est décidément « au-dessus de tout soupçon », pour reprendre une formule que vos lecteurs connaissent sans doute déjà.

— Comment se présentent vos relations avec les autres pays neutres, et comment envisagez-vous la collaboration avec les non-alignés et le tiers-monde en particulier ?

— En ce qui concerne nos relations avec le tiers-monde en général, nous renforçons sans cesse notre effort de coopération au développement. Le Parlement a récemment voté trois importants crédits de coopération technique et d'aide financière qui devront permettre d'augmenter le montant de notre aide publique, afin de combler un certain retard que nous avons encore dans ce domaine par rapport à la moyenne des pays industrialisés occidentaux. Nous disposons, depuis quelques années, d'une loi sur la coopération au développement qui nous fait obligation d'accorder d'abord notre aide aux pays les plus pauvres, afin de les mettre en mesure de s'aider eux-mêmes.

» Sur le plan politique, j'ai déjà fait allusion aux rapports que nous entretenons avec le mouvement des non-alignés. Nous suivons leurs délibérations avec intérêt, et nous constatons parfois que nos positions peuvent converger, par exemple dans le domaine de la non-prolifération des armes nucléaires. Cependant, il est bien évident que l'on ne saurait confondre la doctrine, très flexible et sujette à controverses, du non-alignement avec l'institution de la neutralité permanente et armée consacrée par le droit international. Il ne peut donc pas être question d'une collaboration proprement dite entre ce groupe d'Etats et la Suisse.

» Il en va différemment dans le contexte européen, dans la mesure où la coopération que nous avons engagée avec les autres Etats neutres dans le domaine de l'intégration économique, au sein de l'A.E.L.E. par exemple, a trouvé son prolongement sur le plan politique dans le contexte de la C.S.C.E. Sur le plan bilatéral, nous avons aussi tendance à coordonner certaines activités de notre défense nationale.

« Rien de ce qui touche la C.E.E. ne peut nous laisser indifférents »

— Au lendemain de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct, comment voyez-vous la place de la Suisse dans l'Europe de demain ?

— A l'instar des autres pays neutres d'Europe, la Suisse estime qu'une adhésion à la Communauté européenne n'est pas compatible avec sa neutralité, étant données les finalités politiques du traité de Rome, qui sont restées inchangées. Dans le cas de la Suisse, le caractère supranational de la Communauté serait en outre en contradiction avec bien des aspects de notre fédéralisme, qui réserve d'importantes compétences aux vingt-trois cantons qui forment la Confédération. A vue humaine, la question d'une adhésion de la Suisse à la C.E.E. ne se pose donc pas. Cela dit, un regard sur la carte de l'Europe suffit pour montrer que nous nous *trouvons géographiquement au* cœur même de la Communauté, entourés que nous sommes par les trois grands membres continentaux de celle-ci. De surcroît, nos relations économiques avec elle sont intenses (47 % des exportations, 68 % des importations). Nous avons — de nouveau *comme les autres pays neutres — conclu, en 1972,* un accord de libre-échange avec la C.E.E. Cet accord s'est révélé très satisfaisant, puisque, depuis lors, près de quatre-vingts accords particuliers sont venus s'y greffer. A tout cela s'ajoutent les innombrables relations que nous avons avec nos pays voisins sur les plans culturel et humain. Rien de ce qui touche la C.E.E. ne peut nous laisser indifférents.

» Permettez-moi d'ajouter que notre vocation européenne signifie également le renforcement de nos relations bilatérales directes avec nos voisins et nos autres partenaires. A cet égard, la coopération entre la Suisse et la France prend une valeur exemplaire. Les échanges de vues annuels, qui vont se dérouler prochainement et pour la quatrième fois consécutive au niveau des ministres des affaires étrangères, témoignent de l'importance et de l'heureux développement des rapports traditionnellement amicaux unissant nos deux pays.

» Pour notre part, nous éprouvons en Suisse une vive et profonde admiration pour la remarquable transformation de la société française et pour les réalisations accomplies durant les vingt dernières années notamment. Nous nous réjouissons particulièrement des occasions où nous pouvons collaborer avec la diplomatie française.

— La Suisse s'est jusqu'à présent volontairement tenue à l'écart de l'ONU. Or le gouvernement et le Parlement helvétiques sont désormais acquis au principe de l'adhésion. Quel est donc l'intérêt de la Suisse de franchir enfin ce pas, et quels obstacles restent encore à surmonter ?

— Si le Conseil fédéral et le Parlement jugent maintenant souhaitable l'adhésion de la Suisse à l'ONU, c'est d'abord parce qu'il est difficile de mener une politique active, même pour un Etat neutre, en dehors de l'organisation universelle. C'est aussi pour manifester de manière concrète notre esprit de solidarité internationale, dès lors que — nous en sommes convaincus — l'appartenance à l'ONU n'est pas incompatible avec la neutralité.

» Il y a également, je l'avoue, la crainte où nous sommes de nous retrouver de plus en plus isolés, par exemple dans le domaine de l'élaboration du droit international, du droit commercial international, du dialogue Nord-Sud, etc. Certes, la Suisse est parvenue jusqu'à présent à faire entendre sa voix et même à exercer certaines responsabilités dans des conférences dépendant directement de l'ONU, mais c'est une solution précaire. La politique du strapontin n'est que marginalement préférable à celle de la « chaise vide » ; et ce n'est pas une politique durable.

» Il va sans dire qu'en adhérant à l'Organisation, nous n'entendons pas renoncer à notre statut ou à notre politique de neutralité, mais nous estimons que l'ONU est un instrument indispensable dans la recherche de solutions pacifiques et qu'à ce titre il est important qu'un pays comme la Suisse y participe.

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE BUHRER.

Le temps des interrogations

par JEAN-CLAUDE BUHRER

« *Je m'effraie à la pensée de devoir vivre, dans vingt ans, dans une Suisse qui ressemble à celle-ci.* » Cette réflexion, exprimée il y a une dizaine d'années par Peter Bichsel, l'un des écrivains alémaniques les plus lucides, traduit le dilemme de l'intellectuel dans une société marquée au sceau du conformisme (1). La Suisse serait-elle donc vouée sans appel à l'immobilisme ?

Pays feutré, expert dans l'art du compromis, la Confédération ne laisse guère de place à l'innovation spectaculaire, encore moins à l'originalité. Point de politique-spectacle : le jeu se déroule en demi teintes sur un fond de grisaille. Pas de discours tonitruant au Parlement, où chacun semble se faire un point d'honneur de lire sagement son texte et où la moindre incartade tourne au scandale. Il est vrai que ni le trilinguisme ni la traduction, même simultanée, n'encouragent les effet oratoires.

Pragmatique par excellence, le système helvétique rechigne aux débats d'idées et, plus encore, aux affrontements doctrinaux. En même temps, il sait faire preuve d'une remarquable faculté d'adaptation et de récupération. Ainsi, pas plus que l'entrée des socialistes au gouvernement en 1960 n'avait substantiellement infléchi la politique du Conseil fédéral l'octroi du droit de vote aux femmes en 1971 n'a modifié l'orientation du corps électoral.

Sa stabilité, la Confédération la doit à la fois à la permanence de ses institutions et à un consensus social plus large qu'ailleurs. Ce n'est que maintenant que l'on a entrepris une révision complète de la Constitution fédérale de 1874. Mais les fortes résistances que ce projet suscite dans les milieux conservateurs indiquent déjà les limites de cette tentative de remise à jour. Garants de la continuité, les radicaux participent sans discontinuer au pouvoir fédéral depuis 1848. Depuis une vingtaine d'années que les socialistes sont associés aux responsabilités gouvernementales, la proportionnelle s'applique en quelque sorte à la formation du Conseil fédéral. C'est ce que les Suisses appellent la « *formule magique* », les sept sièges de l'exécutif revenant à deux radicaux, deux socialistes, deux démocrates-chrétiens et un démocrate du centre. A eux seuls, les quatre partis de la coalition totalisent plus des quatre cinquièmes des sièges du Parlement.

Gouvernant au coup par coup, le Conseil fédéral n'a pas de véritable programme de législature. Un document fixant pour la première fois les grandes lignes d'une politique commune avait certes été publié en 1971, mais l'expérience n'a pas été renouvelée. En vertu de ce pragmatisme, ce sont plutôt des gestionnaires que des politiques qui sont élus au collège gouvernemental. D'ailleurs, pour accéder au Conseil fédéral, il faut aussi l'assentiment des autres formations, et il arrive parfois qu'un outsider soit préféré au candidat officiel d'un parti.

Généralement reconfirmés dans leurs fonctions tous les quatre ans, les membres du gouvernement sont pratiquement inamovibles jusqu'à leur retrait volontaire. De temps en temps, un parti réclame le départ d'un conseiller fédéral dont la politique a été rejetée par le corps électoral. Mais ces velléités de contestation sont de courte durée. Au demeurant, en Suisse, le gouvernement peut fort bien être désavoué par le peuple ou le Parlement sur un thème précis sans que cela entraîne de crise gouvernementale, comme dans d'autres régimes parlementaires.

Depuis la dernière guerre, la « paix du travail » a permis d'éviter des conflits sociaux majeurs, tandis que le corps électoral se caractérisait par une singulière stabilité. D'un scrutin à l'autre, les transferts de voix sont minimes. Le système proportionnel ne facilite pas les raz de marée. Même la flambée des mouvements xénophobes, qui avaient obtenu onze sièges en 1971 au Conseil national, aura été aussi brusque que passagère.

Par un curieux paradoxe, cette institution typiquement helvétique qu'est la démocratie semi-directe se révèle, à l'usage, plutôt un frein qu'un stimulant au progrès. Ainsi, en vertu du droit d'initiative, cent mille citoyens peuvent demander l'organisation d'un vote sur une proposition *de modification constitutionnelle*. Cependant, au cours des trente dernières années, une seule et unique initiative a trouvé grâce aux yeux du peuple et des cantons.

Le droit de référendum tend, lui aussi, à jouer un rôle de soupape de sûreté. Selon cette procédure, il suffit de réunir cinquante mille signatures pour obtenir l'organisation d'un référendum sur une loi adoptée par le Parlement. Mais dans la pratique, le référendum fait souvent le jeu des partisans du *statu quo*, les électeurs se montrant encore moins enclins au changement que leurs gouvernants.

Ainsi voit-on, l'espace d'une journée électorale, des oppositions disparates constituer un éphémère « *front du refus* » pour faire capoter une loi. Le référendum est alors réduit à une sorte d'exutoire commode, une occasion pour la population d'exprimer sa grogne. Certes, le gouvernement ne pourra pas totalement ignorer l'avertissement, mais généralement, les choses ne tarderont pas à rentrer dans l'ordre.

La croissance de l'abstentionnisme

S'il est vrai que la démocratie semi-directe permet de lancer certaines idées nouvelles, son maniement délicat semble profiter davantage aux milieux conservateurs. En 1976, par exemple, les électeurs avaient rejeté nettement aussi bien l'introduction de la semaine de quarante heures que la participation des travailleurs à la gestion des entreprises. Or, des études ont révélé que l'on se rendait plus volontiers aux urnes dans les milieux aisés que dans les couches populaires.

Les proportions inquiétantes prises par l'abstentionisme expriment sans doute, à leur manière, la défiance d'une partie de la population envers le système. La participation aux scrutins fédéraux est souvent inférieure à 40 %. Lors de certaines consultations communales, elle peut tomber à 20 %, voire à 15 %. Ce désintérêt manifeste ne laisse pas d'inquiéter les autorités. Il traduit non seulement une lassitude du corps électoral, mais aussi une perplexité croissante devant la complexité des problèmes. Aussi commence-t-on à s'interroger sur les lacunes de ce qu'un journaliste a défini comme une « démocratie en panne » (2).

Longtemps assoupie dans la tiédeur de sa bonne conscience, la Suisse ne peut plus esquiver certaines remises en question. Déjà, le cinéma suisse avait braqué ses projecteurs sur le malaise helvétique. Le livre de Jean Ziegler (3) a joué ensuite en un certain sens un rôle de détonateur. L'œil suisse s'est fait un peu plus critique à l'égard des réalités. Divers scandales ont subitement éclaté, venant éclabousser tour à tour le monde politique, celui de la finance et jusqu'à l'armée.

Dans le sillage de l'affaire de la filiale du Crédit suisse de Chiasso, des voix s'élèvent pour demander que cesse la confusion entre pouvoir économique et pouvoir politique. Le secret bancaire est ouvertement contesté, et les socialistes réclament un contrôle accru des activités des banques. Les écologistes revendiquent hautement le droit à un environnement moins contraignant, et les adversaires du nucléaire luttent pied à pied contre les promoteurs de centrales.

Après trente ans de tergiversations, un début de solution a été apporté au problème de la minorité francophone du canton de Berne, avec la création du nouveau canton du Jura. Certains dossiers plus anciens ont été rouverts. Aujourd'hui, la Suisse échappe de moins en moins aux problèmes de son époque. Des valeurs jugées jusqu'ici immuables sont timidement dépoussiérées. Après des années sans histoire, le temps des interrogations a peut-être commencé.

(1) P. Bichsel : *la Suisse du Suisse*, l'Age d'homme, Lausanne, 1970.
(2) L. Rebeaud : *la Suisse, une démocratie en panne*, l'Age d'homme, Lausanne, 1978.
(3) J. Ziegler : *Une Suisse au-dessus de tout soupçon*, le Seuil, Paris, 1976.

BÂLE, CARREFOUR EUROPÉEN

Bâle, jouit d'une situation géographique et politique particulière en Europe. Cette ville est en effet implantée sur le Rhin, à l'endroit précis où son cours s'oriente résolument vers le Nord ; elle marque aussi le point de rencontre de trois pays européens, la France, l'Allemagne et la Suisse. A ce titre, elle est non seulement *la porte d'entrée de la Suisse*, mais également un lieu de rencontre idéal des hommes et des idées : un carrefour européen.

Les grands axes de communications européens, notamment routiers et ferroviaires, qui passent par Bâle où à sa proximité immédiate, confirment la situation avantageuse de cette ville.

— Il s'agit d'une part de la principale liaison nord-sud, qui, partant de la Grande-Bretagne longe le Rhin jusqu'à Bâle, traverse le Jura et les Alpes pour aboutir en Lombardie, avec des ramifications vers le sud et le sud-est de l'Europe.
— Il s'agit d'autre part de la liaison ouest-est, qui relie le Bassin parisien à l'Autriche et à l'Europe orientale.

En d'autres termes, les axes de communications importants entre les régions les plus peuplées de notre continent (le Bassin parisien, le nord-ouest de l'Europe, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Ruhr, le nord-est de la France, d'une part et l'Italie du Nord d'autre part) traversent la plaine du Rhin supérieur, limitée au sud par Bâle. Cette réalité a sans nul doute été prise en considération par M. Giscard d'Estaing, président de la République française, lorsqu'il s'est prononcé en faveur de Strasbourg comme future capitale de l'Europe, lors de sa récente visite en Alsace.

De plus, l'agglomération bâloise a depuis longtemps dépassé les frontières nationales, comme en témoignent les deux exemples suivants : tout d'abord l'aéroport de *Bâle-Mulhouse*, situé sur territoire français et exploité conjointement par la France et la Suisse — auquel le récent prolongement de la piste *principale a conféré un statut intercontinental*, et ensuite le fait qu'environ 8.400 Français et 5.500 Allemands passent journellement la frontière pour *travailler à Bâle. La ville est devenue une place de travail de première importance* sur le plan international grâce à son industrie chimique, ses grandes *maisons de commerces et de transport, ses banques, ses compagnies d'assurances* et autres entreprises de services. Siège de la Banque des règlements internationaux, Bâle occupe en outre une importante position dans le domaine monétaire, non seulement sur le plan européen, mais à l'échelle mondiale.

Compte tenu de tous les facteurs précités, il est évident que Bâle dispose des conditions idéales pour le développement des foires et des congrès au service *du grand marché européen, comme aussi de l'économie mondiale; de la* recherche et de la culture. Devenue ville de foire en 1471 déjà, Bâle occupe depuis la fondation de la Foire Suisse d'Échantillons en 1916, une position centrale dans le domaine des foires et salons en Suisse dont le rayonnement international a été mis en évidence après la Deuxième Guerre mondiale. Aujourd'hui, ce sont quelque 20 foires et expositions s'adressant au grand public et aux spécialistes, qui ont lieu chaque année dans la cité des bords du Rhin. Les foires spécialisées bâloises sont avant tout consacrées à des thèmes complexes, comme par exemple la technique nucléaire — utilisation pacifique de l'atome — (Nuclex), l'électronique et l'électrotechnique (Ineltec), la protection de l'environnement (Pro Aqua - Pro Vita), la plus ancienne foire au monde en ce domaine. Ces foires spécialisées « sur mesure » sont, dans la majorité des cas, plus qu'une simple présentation d'articles, en raison des symposiums et des congrès qui les complètent. Bâle bénéficie encore d'une renommée internationale en matière de congrès, puisque ce ne sont pas moins de 10 à 15 congrès qui y sont organisés chaque année et pour lesquels elle dispose déjà d'une infrastructure considérable dans le cadre de la Foire Suisse d'Échantillons. Il s'agit d'un ensemble de quatre salles réparties sur deux étages, d'une capacité de 600 places chacune, et d'une salle plénière de 1.200 places, qui forment un tout harmonieux disposant d'une entrée commune. Ces salles, entièrement climatisées, sont desservies par des escaliers roulants et trois paires d'ascenseurs. Toutes les salles de congrès ont une acoustique remarquable et sont équipées pour l'utilisation d'appareils audio-visuels. Cet ensemble de salles de congrès est complété par plusieurs petites salles de conférences et deux salles de fêtes, dont l'une est en voie de réfection. Sa réouverture est prévue pour le printemps 1980. Elle pourra accueillir des banquets de 1.000 personnes ou être utilisée comme salle de réunions plénières pour 1.500 personnes. Enfin, les congressistes peuvent trouver à proximité immédiate des salles de congrès, dans l'enceinte de la Foire, une série de quelque 100 bureaux entièrement meublés, pouvant servir, soit de locaux de discussion, soit de services de secrétariat. En plus des facilités qui viennent d'être mentionnées, la ville de *Bâle disposera dans un proche avenir de conditions optimales pour l'accueil de* congrès très spécialisés — avec ou sans exposition —, lorsque le centre de congrès avec hôtel, un projet de la Foire Suisse d'Échantillons, sera réalisé. Le centre projeté, sera relié de façon organique avec les installations existantes de la Foire. L'un des avantages déterminant du Centre de congrès et de foires bâlois tient à sa situation toute proche du centre de la ville. Cela permet aux participants *des manifestations qui se déroulent à Bâle*, après un travail très intense, de trouver à proximité un centre d'achats, des musées célèbres, la *possibilité de faire une promenade dans la vieille ville ou d'assister à une manifestation culturelle*. Même en tant que carrefour européen, Bâle a su conserver *des dimensions à la mesure de l'homme*.

Si l'on ajoute encore à cela que Bâle dispose d'une ancienne université, de *musées renommés, d'une vie musicale et artistique très animée*, il est évident que cette cité rhénane offre des conditions quasi idéales pour remplir sa *fonction de carrefour européen*.

F. Walthard,
directeur général de la Foire Suisse d'Échantillons



LES FOIRES DE BÂLE OUVRENT DES MARCHÉS

La Société "Foire Suisse d'Echantillons" de Bâle offre à une clientèle internationale d'exposants et de visiteurs pendant les prochains 12 mois un éventail d'au moins 16 foires et expositions différentes.

Chacune de ces manifestations est conçue pour répondre à des besoins bien spécifiques d'un domaine de marché déterminé, chacune d'elles étant une «foire sur mesure».

La situation de Bâle au point *d'intersection de trois pays* et au centre du grand marché européen *contribue à assurer aux foires de* Bâle un rayonnement international.

Programme des foires de Bâle

Natura 79
28 août–2 septembre 1979
Congrès international avec *Exposition des thérapeutiques* naturelles, pratiques et appliquées

Ineltec
9–13 octobre 1979
Salon international de l'électronique industrielle et de l'industrie électrotechnique

Foire commerciale d'automne de Bâle
27 octobre–11 novembre 1979
Foire régionale de vente au détail dans le cadre de la Foire *d'automne de Bâle*

Snow
27 octobre–11 novembre 1979
Salon du sport, de l'hiver et de la détente

Igeho
21–27 novembre 1979
Salon international de la restauration collective, de l'hôtellerie et de la restauration

Meubles
29 novembre–3 décembre 1979
Foire suisse du meuble

Powtech
4–7 mars 1980
Exposition internationale sur la technologie de la poudre et des *solides en masse*

IFM
3–12 mars 1980
Foire internationale de la manutention

KAM
13–23 mars 1980
Foire suisse d'art et d'antiquités

Foire Suisse d'Echantillons
19–28 avril 1980
Foire nationale de printemps

Foire Européenne de l'Horlogerie et de la Bijouterie
19–28 avril 1980

Diecasting
19–22 mai 1980
Exposition internationale de moulage sous pression

WIRE
20–24 mai 1980
Exposition internationale du fil métallique

Interdex
3–6 juin 1980
Salon international de l'implantation *industrielle*

Reprographie 80
3–6 juin 1980
Exposition

Art 11'80
11–16 juin 1980
Salon international d'Art, consacré *à l'art du XXe siècle*



Si vous vous intéressez à l'une *ou à plusieurs de nos manifestations*, demandez de plus amples *renseignements à la Foire Suisse* d'Echantillons. Case postale, CH-4021 Bâle/Suisse

Des zones d'ombre dans une économie en bonne santé

L'ÉCONOMIE suisse apparaît comme un miraculé au sein d'un Occident en crise, comme le modèle à imiter. L'inflation reste quasiment inexistante : après le choc de l'enchérissement pétrolier, la hausse des prix a atteint, fin mai, le rythme de 2,8 % l'an. Le chômage déclaré touche douze mille personnes, soit 0,4 % de la population active. La balance des paiements courants dégage l'excédent énorme de 8,2 milliards de francs suisses (1). Les grèves sont pratiquement inexistantes. La monnaie helvétique est la plus forte du monde. Pourtant, vu de plus près, ce tableau recèle des zones d'ombres et aucun pays ne pourrait en tirer une *recette.*

La Suisse a abordé la grande crise des années 70 avec une situation extrêmement solide. La sous-évaluation de sa monnaie liée au système des changes fixes donnait aux entreprises des avantages considérables à l'exportation. La maîtrise de nombreux marchés et une accumulation incomparable de réserves ont permis aux firmes exportatrices de résister, d'une manière surprenante, aux troubles monétaires. Des réévaluations massives ne sont pas parvenues réellement à casser le flot des ventes suisses, en dépit d'un environnement international de récession.

Si les entreprises suisses ont, dans une large mesure, pu vivre sur leurs réserves, elles ont également pu entreprendre leur restructuration sans heurts sociaux. En période de surexpansion, la Suisse a importé massi*vement* de la *main-d'œuvre* étrangère, avant tout italienne. Le ralentissement économique a renversé le flux humain : plus de trois cent mille étrangers ont regagné leur pays.

Grâce au départ des étrangers

En 1975, le P.N.B. helvétique a régressé de 7 %, ce qui a littéralement tué l'inflation qui avait, malgré tout, atteint la pointe de 12 % à la fin de 1973, *au moment* de la *première crise* pétrolière. Depuis quatre ans, la hausse des prix en Suisse a oscillé entre 0,8 % et 2 %. La croissance économique, en revanche, est restée modeste, inférieure à celle de la quasi-totalité des pays de l'O.C.D.E. La faiblesse de la demande intérieure, due au départ des étrangers — salariés et consommateurs, — a ralenti les importations. Les excédents extérieurs se sont gonflés. Tout était en place pour susciter une folle ascension du franc suisse.

Autrefois sous-évaluée, la monnaie helvétique est devenue surévaluée. De 4,3 francs pour un dollar sous le système des changes fixes, le cours a atteint 1,45 franc en septembre 1978. L'arsenal des mesures prises par les autorités pour *« la sauvegarde de la monnaie »*, fondé sur sur les entraves administratives aux mouvements de capitaux, n'est pas parvenu à enrayer l'ascension du franc. Il aura fallu attendre le 1er octobre 1978 pour que la Banque nationale se décide à intervenir massivement par l'achat de devises pour casser la réévaluation. Un mois plus tard, le gouvernement américain décidait, à son tour, de soutenir *le dollar en collaboration* avec les banques centrales de la République fédérale, du Japon et de la Suisse. Depuis cette date, le niveau du franc suisse s'est nettement infléchi.

Les dernières péripéties monétaires ont fait apparaître une Suisse beaucoup plus sensible que par le passé aux fluctuations monétaires. Les réserves des entreprises, largement entamées, n'ont pas permis de consentir de nouveaux sacrifices sur les prix à l'exportation.

Très orthodoxes, les autorités ont renoué rapidement avec leur politique de restrictions monétaires, en revendant les devises massivement acquises précédemment. L'objectif prioritaire est à *nouveau la lutte préventive con*tre l'inflation par le contrôle de la masse monétaire. Cependant, la Confédération a mené, pendant toute la période de difficultés économiques, une politique budgétaire peu active. Le Parlement, dans sa majorité, n'est pas acquis à l'idée de faire jouer au budget un rôle conjoncturel. De plus, le peuple suisse doit, de par la Constitution, se prononcer sur toute majoration fiscale. Par deux fois, le corps électoral a refusé l'introduction de la T.V.A. qui aurait accru les rentrées fiscales de l'Etat central. Ainsi la part des dépenses publiques dans le P.N.B., après une progression rapide dans les années d'inflation, a régressé — selon les calculs de l'O.C.D.E. — de 28,2 à 27 % entre 1976 et 1978.

Dans ce contexte de rigueur, les augmentations réelles de salaires ont été soit inexistantes, soit extrêmement limitées. Les travailleurs suisses, parmi les mieux payés d'Europe, ont accepté cette austérité. Les syndicats, dominés par la puissante Union syndicale suisse de tendance social-démocrate, ont préféré la sécurité de l'emploi de la main-d'œuvre nationale à la revendication salariale qui aurait pu alourdir les coûts des entreprises exportatrices.

L'austérité de la Suisse riche peut paraître paradoxale. L'O.C.D.E. reproche, d'ailleurs, vivement à la Confédération une trop grande sagesse économique, génératrice des énormes excédents commerciaux qui entraînent des déficits dans d'autres pays.

L'industrie des machines — pilier central de l'économie suisse, — qui occupe 46 % de la main-d'œuvre industrielle, maintient un niveau technologique qui *lui* permet de rester *largement* compétitive.

De son côté, l'industrie chimique fortement concentrée, dominée par les trois groupes multinationaux bâlois, a dû céder un peu de terrain. Elle résout une partie des problèmes liés au niveau du franc suisse par certains transferts de production à l'étranger. Cependant, la branche reste fondamentalement saine et les grands de la chimie helvétique n'ont pas diminué leurs efforts de recherche et *continuent* largement à *autofi*nancer leurs activités.

La contrainte d'une monnaie forte

L'industrie horlogère suisse a dû, elle, faire face à une reconversion fondamentale, nettement plus sévère en proportion que celle de la sidérurgie française, par exemple. En 1970, l'horlogerie occupait quatre-vingt-dix mille personnes ; elle n'en compte plus guère que cinquante *mille actuellement. L'apparition* de la montre électronique et le niveau du franc suisse sont responsables de cette régression qui, d'ailleurs, se poursuit. Une partie de la fabrication de masse se fait désormais dans les pays d'Extrême-Orient.

Enfin, le textile suisse connaît évidemment les mêmes difficultés que dans *tous* les pays d'Europe ; mais, aiguillonnée par le handicap monétaire, la branche a entrepris une restructuration avant d'autres pays. Le secteur a perdu près d'un tiers de sa main-d'œuvre en introduisant une automatisation très poussée. Mais la concurrence des nouveaux industriels asiatiques est imbattable pour certains produits de masse, et la Suisse ne peut pas songer, pour parer aux conséquences sociales de cette nouvelle redistribution du travail, à chercher refuge dans le protectionnisme, *toute* tournée qu'elle est vers les débouchés extérieurs.

La Suisse est devenue un pays cher pour le visiteur étranger, en raison même de l'évolution de la vie. Toutefois, le secteur du tourisme parvient, en gros, à maintenir ses positions en raison de ses atouts naturels et grâce à la clientèle des pays à monnaie *forte,* allemande et japonaise. Les autres secteurs de service, en revanche, sont en croissance. Il en *découle* une *indication* de ce *que pourrait être la Suisse de* demain, orientée avant tout vers les activités tertiaires. A cet égard, une seule constatation éloquente : le secteur bancaire a créé autant de postes de travail que l'horlogerie en a perdu.

L'avenir immédiat de l'économie suisse tient, avant tout, au comportement de sa monnaie. Une nouvelle réévaluation face au dollar ou surtout face au deutschemark risquerait de grossir rapidement le chômage et de mettre en difficulté le consensus social helvétique. C'est la raison pour laquelle la Suisse reste très attentive à la coopération monétaire qui se développe au sein du S.M.E. Sans établir un rapprochement formel avec le système, la Confédération déve*loppe, par l'intermédiaire de* la Banque nationale, une concertation avec les banques centrales européennes, en premier lieu, bien sûr, avec la Bundesbank.

ALBERT TILLE.
journaliste économique à la Radio suisse romande.

(1) 1 franc suisse = 2,56 francs.

Le fédéralisme helvétique dans l'Europe d'aujourd'hui

(Suite de la page 5.)

L'article 2 définit : *Assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger, maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, protéger la liberté et les droits des confédérés, accroître leur prospérité commune.* » L'article 3 précise que « *les cantons sont souverains, en tant que leur souveraineté n'est pas limitée par la Constitution fédérale* », et qu'ils exercent « *tous les droits qui ne sont pas délégués au pouvoir fédéral* ».

Moyennant quoi l'article 5 — que j'ai nommé celui de la quadrature du cercle — déclare que « *la Confédération garantit aux cantons leur territoire, leur souveraineté dans les limites définies par l'article 3, leurs Constitutions, la liberté et les droits du peuple, les droits constitutionnels des citoyens, ainsi que les droits que le peuple a conférés aux autorités.* » Quant aux limites posées à la souveraineté des cantons, elles sont définies par l'article 8 : « *La Confédération a seule le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix, ainsi que de faire avec des Etats étrangers des alliances et des traités, notamment de douanes et de commerce.* »

L'autorité suprême de la Confédération sera exercée par l'Assemblée fédérale, qui se composera de deux chambres : le Conseil national, formé des députés du peuple suisse, et le Conseil des Etats (correspondant au Sénat américain), formé de deux députés par canton.

L'autorité exécutive est exercée par un conseil fédéral composé de sept membres, élus par l'Assemblée, et qui dirigent chacun un département fédéral (ou ministère). Ces ministres ne représentent pas les cantons et ne sont pas renversés par les chambres. *Si tel projet de loi* qu'ils présentent n'est pas accepté, ils le retirent sans se retirer eux-mêmes.

Les droits d'initiative et de référendum, tant en matière constitutionnelle que législative, sont exercés par le peuple dès qu'un nombre suffisant de citoyens en font la demande.

La préoccupation déterminante de cette Constitution est de toute évidence la sauvegarde des autonomies cantonales, fût-ce au prix de la délégation à un pouvoir fédéral de ceux des attributs de la souveraineté qu'aucun canton ne saurait prétendre exercer seul : la défense, les relations avec les grands Etats voisins, et la politique économique générale. Situation en tous points comparable à celle de l'Europe du XXe siècle, qui appelle impérieusement le même type de solutions.

L'union pour la diversité

Ce qu'il importe de souligner, c'est que la fédération n'a pas pour but la création d'une puissance collective, mais au contraire, la garantie des libertés particulières, qui autrement resteraient sans défense, et que nul n'aurait charge d'assurer.

Sans l'union fédérale, qui procure les moyens de défendre le tout, nulle partie n'eût été en mesure d'assurer son indépendance. Les cantons alémaniques eussent été revendiqués par le *Deutschtum*, le Tessin par l'*Italianita*. Quant à la Romandie, *elle eût subi le sort* de Genève — l'annexion pure et simple, assaisonnée de *préfets et* de la lecture exclusive mais obligatoire du *Moniteur*.

On a trop dit que l'union fédérale est une union *dans* la diversité comme s'il s'agissait là d'une prouesse paradoxale ou d'un compromis empirique. L'union *fédérale*, à vrai dire, ne se fait pas en dépit de la diversité, mais *pour la maintenir et perpétuer*, parce qu'en elle seule résident la *santé* et la vitalité de l'ensemble.

On voit ici la double erreur tragique des jacobins de gauche et de droite, qui s'imaginent, comme MM. Marchais et Debré, que le *fédéralisme* interne conduirait au séparatisme, tandis que la fédération européenne conduirait au contraire à la fusion de toutes les diversités dans « un magma informe », comme certains le ressassent.

Il n'y a en vérité aucune raison pour qu'une Europe fédérale fasse aux Etats-nations ce que ceux-ci ont fait à leurs provinces, mais on ne voit que trop bien ce qui incite les jacobins de tous pays à craindre que les nations étatisées de l'Europe actuelle ne soient traitées comme le furent les « nations » primitives de la France, de la Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, de l'Espagne — ces trois prototypes de l'Etat national.

Les pratiques fédérales ou fédératives ont dominé dans les deux tiers de l'Europe au temps du Saint Empire romain germanique, du Xe au XVIIe siècle. Aujourd'hui, les nations les plus modernes de tous les continents se réclament du modèle fédéraliste : Canada, U.S.A., Mexique, Brésil, Nigéria, Inde, U.R.S.S., R.F.A. En Europe même, l'évolution vers la formule des régions fédérées vient de marquer des progrès spectaculaires, avec la récente Constitution espagnole et le projet de Constitution belge.

Mais, dira-t-on, toutes les fédérations existantes ne se voient-elles pas contraintes, sous la pression des faits, à renforcer les mesures de centralisation ? La Suisse même peut-elle échapper à ce processus ? C'est oublier que le principe de *répartition* des pouvoirs, dans une fédération digne du nom, *consiste* à situer les décisions au niveau *communautaire le mieux accordé* aux dimensions de la tâche *considérée, et toujours en partant* des plus petites unités : communes, ateliers, *coopératives*.

C'est ce que le diplomate américain *D. Moynihan formulait* naguère à propos des U.S.A., mais qu'il est facile de transposer en termes européens : « *Ne confiez jamais à une plus grande unité ce qui peut être fait par une plus petite. Ce que la famille peut faire, la municipalité ne doit pas le faire. Ce que la municipalité peut faire, les Etats ne doivent pas le faire. Et ce que les Etats peuvent faire, le gouvernement fédéral ne doit pas le faire.* »

Il est normal qu'à mesure qu'augmentent les dimensions des *tâches* — transports, énergie, emploi, inflation, défense — le *niveau de la décision s'élève* jusqu'à devenir continental (pour *les objets cités ci-dessus*) *ou* mondial (s'il s'agit des océans et des forêts de la planète, c'est-à-dire de l'air respirable par l'espèce humaine). Pas question de centralisation dans tout cela, mais d'adaptation rationnelle des dimensions d'une tâche à celles de la communauté la mieux équipée pour la mener à bien.

Tel étant le fédéralisme, selon la pratique six fois séculaire des Suisses, quelles sont ses chances dans le monde de demain ? La réponse me paraît implicite dans la citation de D. Moynihan. Les dimensions de nos problèmes devenant de plus en plus continentales, voire mondiales, il apparaît que la formule fédérale qui a fait la Suisse ne peut plus se limiter aux frontières de ce pays.

Transposant la thèse de Trotski sur le communisme, reconnaissons que « *le fédéralisme n'est plus possible dans un seul pays* ». Ou bien la formule suisse va s'étendre à l'Europe, ou bien la Suisse va se voir réduite au statut d'un Etat-nation *en réduction*, avec ses problèmes insolubles à cette échelle.

Un dernier mot. De grandes disputes se sont élevées en France sur le dilemme « fédération ou confédération ». La distinction entre ces termes, inexistante dans l'expérience historique de la Suisse, ne correspond qu'à des définitions académiques et, par nature, conventionnelles. En revanche, lorsqu'on l'invoque avec passion, comme on l'a fait tout au long de la campagne pour l'élection de l'Assemblée des Neuf, elle devient très révélatrice du taux de sincérité des partisans de l'union.

Ceux qui préconisent la confédération optent pour la formule méfiante, égoïste, et qui prévoit l'échec à terme, de la simple liaison : je ne m'engage à rien au-delà de ce qui me convient, tant pis pour l'autre. Et ceux qui préconisent la fédération optent pour la formule créatrice et confiante du mariage : nous nous engageons réciproquement « *pour le meilleur et pour le pire (...) jusqu'à ce que la mort nous sépare* », donc sans limitation d'intérêt ni de temps. Enfin quelque chose de grand, et qui serait *en même temps* raisonnable !

Fédéral ou confédéral, le modèle suisse figure dans l'Europe d'aujourd'hui à la fois le dernier témoin de l'antique unité de nos peuples et le présage d'un renouveau possible.

DENIS DE ROUGEMONT.

Une armée de citoyens-soldats

Depuis l'époque napoléonienne, la Suisse n'a pour ainsi dire jamais souffert de la guerre sur son territoire. Une fois réglés quelques différends internes, au milieu du XIXe siècle, provoqués par des querelles confessionnelles et des rivalités cantonales, elle a pu vivre constamment libre et en paix. Les faits et circonstances qui lui permirent d'échapper, par deux fois au cours de ce siècle, aux conflits qui ravagèrent l'Europe, ont fait l'objet de nombreuses analyses. Si dans une telle situation la volonté populaire et les préparatifs militaires jouèrent un rôle très important, on ne saurait y voir l'unique raison pour laquelle la Confédération helvétique est restée épargnée. Sa position géographique et la nature même de son territoire, comme sa politique de neutralité, y contribuèrent aussi de façon essentielle.

LE système militaire suisse puise sa *force dans son* originalité. Conçu pour la *stricte* défense du sol national, il s'appuie, depuis la création de l'armée *fédérale*, en *1848*, sur une solide tradition et sur certaines *constantes*. *C'est d'abord* le système de milice, c'est-à-dire une armée de citoyens-soldats, astreints à des obligations militaires *depuis l'âge de vingt ans* jusqu'à cinquante ans, et qui, durant cette tranche de leur vie, accomplissent par périodes un minimum d'un an de service. Pour leur part, les cadres, la plupart *miliciens eux aussi*, fournissent un effort supplémentaire et bénévole, proportionné aux responsabilités et aux obligations de leur grade. Grâce à ce système, on peut dire de l'armée suisse qu'elle est fondamentalement populaire. De cette façon, elle garantit une certaine forme de dissuasion.

Autre originalité : l'image du « pékin », qui conserve à son domicile son équipement, son arme individuelle et des munitions de guerre. Elle montre jusqu'où on peut aller, par respect de la tradition, dans la préparation d'une mobilisation rapide. Grâce à un réseau décentralisé d'arsenaux et de dépôts, il est possible de mobiliser plus d'un demi-million d'hommes, encadrés et disposant de tout leur armement, en un peu plus de vingt-quatre heures.

A Berne, à l'état-major général, organisme chargé des plans d'opérations, on estime que les données de la défense *helvétique* n'ont pas fondamentalement changé au cours de ces *quarante* dernières années. Bien que le pays soit neutre, on y sait pertinemment que la menace potentielle se situe à l'Est. *Le* fait que l'on soit géographiquement placé au milieu du dispositif de l'OTAN ne fait que rendre plus nécessaire *la défense* du « Plateau », seul axe de pénétration d'Est en Ouest. *L'occupation* du massif alpin vise, pour sa part, à maintenir, en cas de repli, une position centrale — le « réduit » — et à tenir les passages menant vers le Sud.

L'articulation des forces se dessine tout naturellement. Trois corps d'armée, dits « de campagne », occupent le Plateau, entre la région de Zurich et le Léman, et un corps alpin tient la quasi-totalité du massif montagneux, allant des Grisons au Bas-Valais. Au total, il s'agit de douze divisions dont trois sont mécanisées. Ce dispositif est complété par douze brigades-frontières assurant la couverture avancée, plus un certain nombre de brigades de forteresse et de réduits, liées pour la plupart à des installations fixes et à des ouvrages fortifiés.

Quant à la *force aérienne*, elle se compose de trois régiments et d'une escadre permanente. La D.C.A. lourde lui est subordonnée.

Une politique de compromis

Voulant respecter le vieil adage qui veut qu'on montre sa force pour ne pas avoir besoin de s'en servir, les responsables sont fréquemment hantés par le désir de faire de l'instrument dont ils ont la responsabilité un outil dont ils n'auraient à faire usage qu'en toute dernière extrémité. Certains vont même jusqu'à dire que, si elle devait repousser un envahisseur, cette armée aurait failli à sa tâche première. Raisonnement séduisant sans doute, mais contestable, notamment du fait que, en raisonnant de la sorte, on enferme les conceptions de la défense dans des schémas rigides et rigoureusement classiques. On ne concevrait guère, en effet, qu'une partie *importante du territoire* puisse être cédée *a priori* pour y mener *ensuite* une résistance sous forme de guérilla *généralisée*.

Jusqu'ici, la résistance parlementaire à des demandes de *crédits* jugées excessives ne se *manifestait que dans* les rangs de la gauche. Elle vient tout récemment de mordre sur le centre. A la Chambre haute du Conseil des Etats, un crédit pour l'acquisition d'obusiers blindés américains a été momentanément *refusé, les informations données* par le chef du département militaire n'ayant pas *convaincu* les députés. Cette attitude *critique* est *un phénomène nouveau de* la part d'un Conseil traditionnellement acquis à la défense nationale.

Doit-on en conclure que *la* volonté du pouvoir est en train de faiblir ? Dans un pays « *où chaque enfant naît soldat* », il est une vieille coutume qui veut que chaque citoyen se sente plus ou moins concerné personnellement par la défense nationale. *D'où la large part réservée dans* les discussions à tout ce qui touche à l'armée. Par ailleurs, certains milieux influents se recrutent essentiellement dans le cercle des officiers de milice et agissent sur l'opinion pour qu'on maintienne une armée forte. Ils entretiennent avec les gens proches du pouvoir et des dirigeants de l'économie des relations propres à les maintenir en éveil.

La politique de défense de la Suisse est donc une politique de compromis, de petits pas, dont se satisfont finalement la majorité des citoyens. Elle permet à un petit pays de conserver une armée que bien des observateurs étrangers lui envient.

PIERRE HENCHOZ,
colonel d'aviation,
et ancien attaché militaire de Suisse à Paris,
chroniqueur militaire.

LE TOURISME :

Beaucoup plus qu'une industrie

BIEN plus que sévère, il était d'abord et surtout injuste, ce personnage du *Troisième Homme* incarné par Orson Welles, qui ne condescendait à reconnaître à la Suisse — et sur quel ton chargé de mépris — que l'invention d'« *une pendule qui fait coucou* »... Injuste, parce que les Suisses, avec cet air de ne pas en avoir l'air, nous montrent tous les jours que, en matière de tourisme (pour ne parler que de ce domaine), ils savent avoir « des idées », et, ce qui est peut-être beaucoup plus important encore, un solide bon sens étayé par une volonté affirmée de préférer le naturel.

« *Le fin du fin, de nos jours, c'est d'être dans le vent. Mais pense-t-on qu'« être dans le vent » c'est plier sous lui, se soumettre à une mode ?* », pouvait-on lire dans un récent communiqué de l'Office national suisse du tourisme. Celui-ci poursuivait : « *Se laisser aller, se laisser emporter, c'est accepter la facilité, qui est peut-être, après tout, une loi de la nature. Pourquoi, cependant, ne choisirions-nous pas de faire face au vent, de se tenir debout contre lui, de marcher contre lui ? Ce serait affermir son caractère, fortifier son corps. Pour le touriste en puissance que nous sommes tous, ce serait, par exemple, tenter de se retrouver seul pour un temps dans la nature, loin des grands courants qui rassemblent en un point des masses de gens. Alors, désintoxiqués, nous pourrions reprendre, plus sûrs de soi, le cours de la vie sociale et professionnelle avec un sentiment de moindre dépendance à l'égard d'autrui.* »

La voilà bien, la sagesse à la mode helvétique, qui, une fois dressé l'inventaire de ses richesses et de ses ressources, a opté tout naturellement pour une simplicité de bon aloi — et de bonne opportunité à l'heure de l'écologie, — pour un tourisme sain, « collant » de près à la nature.

Pourtant, malgré cette bonne volonté évidente et bien assise sur des richesses naturelles et des équipements parfaitement au point, les résultats du deuxième semestre de l'an passé et du premier trimestre de 1979 sont loin d'être satisfaisants. Suffisamment peu, en tout cas, pour inquiéter les experts, qui ne dissimulaient pas, début avril, leurs soucis.

Outre un hiver trop doux et, donc, peu généreux en bonne neige fraîche, l'horizon monétaire, c'est indéniable, a pesé lourd dans la balance. Et si 1977 avait été une véritable année record, avec 68,9 millions de nuitées (hôtellerie et para-hôtellerie confondues), 1978 n'en a compté « que » 68,1 millions (1). Les 70 millions que les responsables du tourisme suisse escomptaient ne sont donc pas atteints.

La raison principale de cette régression, les hommes du tourisme suisse la voient « *dans les interminables discours autodestructeurs, qui se sont répandus dans ces cercles toujours plus larges et qui ont lourdement contribué à freiner notre tourisme* ».

Mais il en faudrait plus, beaucoup plus, pour décourager vraiment ces champions du marketing pince-sans-rire, tout en finesse, qui, depuis maintenant vingt ans, font toujours montre d'une grande clairvoyance dans le choix des thèmes de campagnes annuelles.

Cela avait commencé avec « *Courez l'Europe, détendez-vous en Suisse* ». Pour se poursuivre avec un « *Retour à la nature, sérénité, détente* », puis « *Prenez votre temps, à l'heure suisse* », « *La Suisse; pour les jeunes de sept à soixante-dix ans* » et le remarquable « *La Suisse : le plus beau pays du monde... après le vôtre* », petite phrase qu'illustrait un globe terrestre d'où pointaient un Cervin voisinant avec la statue de la Liberté et une Jungfrau côte à côte avec la tour Eiffel. « *La Suisse, à votre porte, à votre portée* », incitait aussi les Suisses eux-mêmes à passer leurs vacances... en Suisse, en voulant les convaincre un peu plus « *que c'est dans leur propre pays que l'on peut mieux se remettre des fatigues d'un voyage à l'étranger* », comme le disait — sans rire — M. Werner Kämpfen, ci-devant directeur de l'O.N.S.T., avant de céder son fauteuil à M. Walter Leu.

A présent, il va falloir convaincre non plus les Suisses mais les étrangers que la Suisse est, au bout du compte, moins chère qu'on veut bien le dire. Il est vrai que cet été plusieurs dizaines d'hôtels proposeront des forfaits à moins de 100 de nos francs par jour et par personne, comprenant la chambre et le petit-déjeuner, taxes et service inclus, plus l'usage gratuit pendant tout le séjour des transports en commun locaux, l'entrée libre dans de nombreux musées, l'accès à prix réduits à différents théâtres et cabarets, etc. De même, les touristes pourront devenir locataires d'un appartement (pour deux ou trois personnes) en milieu rural — comme à Payerne, par exemple, ou dans les alentours — dont le prix se situera entre 280 et 600 francs français par semaine.

La Suisse campagnarde, c'est-à-dire l'« *un des coins où l'on reprend possession de soi* », en partageant son temps entre lacs, forêts, piscines, plages, petits bourgs (dont l'horloge pourrait sembler s'être arrêtée voici plus d'un siècle, si, justement, elle n'était pas suisse), et où il fait bon vivre, sans hâte.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Soit une régression de — 2,7 % pour l'hôtellerie et un mieux de 0,8 % pour la para-hôtellerie).

LA LITTÉRATURE SUISSE :

Le lieu de l'identité perdue

L'OPPOSITION entre littératures nationales et littérature universelle n'est pas pertinente : on sait que toute grande littérature a toujours pris racine dans une culture, une nation, voire une région déterminée, mais que toute grande littérature a toujours transcendé les conditions de sa naissance.

La création littéraire ou artistique est certes une réalité d'ordre esthétique ; mais, de par l'universalité qui lui est consubstantielle, elle comporte une dimension éthique : en effet, l'œuvre d'art nous permet de croire à la réciprocité des consciences ; elle nous démontre que ce qui unit les hommes est plus important que ce qui les divise.

Certes, tel artiste, ou tel écrivain, peut apparemment prétendre le contraire, s'employer à montrer la « séparation des races » et l'échec du langage, s'acharner à prouver que l'infinie diversité des visages recouvre une infinie étrangeté des âmes. Certes, un écrivain peut même se proclamer nationaliste, particulariste, régionaliste, voire égotiste. Il n'en reste pas moins que, s'il est grand, son œuvre militera contre ses théories. Songeons à Dostoïevski, qui croyait faire des *Possédés* un plaidoyer slavophile. Et, contrairement à ce que professsent les nationalismes et les particularismes, ce n'est pas dans les généralités, la surface ou l'abstraction que les êtres parviennent à se rencontrer par la médiation de l'art. C'est au plus profond d'eux-mêmes, au plus concret de leur existence. Le plus général est aussi le plus individuel, car la littérature, comme les autres arts, est toujours la reconnaissance d'une idée par un corps :

Toute grande littérature est donc universelle par définition. Mais il y a la petite littérature. C'est celle qui nous livre des âmes sans visage ou des visages sans âme. Cette littérature incomplète, inférieure, elle existe, bien sûr, partout ; elle guette tout écrivain chez qui la volonté de prouver, de militer, de plaire ou de théoriser se substitue au simple et mystérieux pouvoir de « mise en mots » du monde. Cependant, la grande littérature existe également partout : toutes les régions de la terre ont pu donner à l'humanité des écrivains véritables et des œuvres de portée universelle. Pourtant, on sait bien que certaines périodes et certaines régions ont été ou sont encore plus propices que d'autres à la floraison d'œuvres de grande envergure.

Qu'en est-il à cet égard de la Suisse contemporaine ? La grande littérature, avons-nous dit, est transcendance du concret, dépassement de l'identité individuelle et nationale. Le problème, en Suisse, est que ce concret, cette identité, ne sont pas clairement définis. Qu'est-ce que la Suisse ? Le pays de la liberté et de la démcoratie ? Cette abstraction d'hier a fait place aujourd'hui à une autre abstraction : l'hydre bancaire et multinationale, qui évidemment ne définit pas davantage une identité, même négative. On sait assez, d'autre part, que la Confédération parle plusieurs langues et participe de plusieurs cultures. Ajoutons à cela que l'étranger le mieux intentionné assimile la Suisse au franc suisse plus qu'à Jean-Jacques Rousseau ou au fédéralisme.

Un Suisse cesse d'être suisse au moment d'être grand. Tout cela ne fait pas une identité. Le plus souvent, se conformant à la définition matérialiste que l'on donne de lui, le Suisse renonce aisément à se situer dans le règne de l'esprit. Mais l'écrivain suisse ? Il vit, lui, de culture, il participe de l'esprit. L'identité qu'il doit tenter de transcender vers l'universel, comment la définira-t-il ? Parce qu'il ne le sait guère, sa création risque d'être affectée des défauts que nous disions plus haut : l'âme sera présente, mais sans visage — c'est-à-dire que l'écrivain ou l'artiste suisse se réfugiera dans l'abstraction, l'allégorie, le nulle-part. Il se révélera incapable d'ancrer son œuvre dans une réalité concrète, ou même refusera délibérément toute racine.

Même s'il ne choisit pas l'exil, il sera « *en étrange pays dans son pays lui-même* ». Ou alors il se décidera pour l'engagement politique, espérant y trouver une définition et une garantie d'universalisme. Ou encore, trop soucieux de lutter contre l'abstraction, contre l'âme sans visage, il tombera dans le défaut contraire : puisque la Suisse est mal définie, il se rabattra sur la région, le canton. Mais alors, il ne nous peindra qu'un visage sans âme. Car, s'il est vrai que l'écrivain d'une région peut atteindre à l'universel, il est tout aussi vrai que choisir une région pour gagner une identité qu'elle ne confère plus par naissance et par nature, c'est succomber au régionalisme.

Donc, on le voit, pour la littérature suisse, le chemin de l'universel est semé d'embûches. Si elle ne veut se réfugier ni dans l'exil, ni dans la politique, ni dans l'abstraction, ni dans le régionalisme, que lui reste-t-il ? Il lui reste à se prendre pour ce qu'elle est : le lieu du doute, de l'identité multiple et perdue, la grève où viennent aborder, sinon mourir, plusieurs cultures européennes. Terre de confusion et de dépossession ? Peut-être. Mais peut-être aussi de synthèse et de conscience. Quel que soit le nombre des hommes éminents qu'elle a donnés au monde, la Suisse de l'esprit n'existe guère. *Mais sa richesse réside justement* dans sa tragédie, dans sa difficulté de se penser comme une entité. Nier cette tragédie, ou la contourner, c'est se condamner à proclamer des valeurs qui ne sont plus, ou qui ne sont pas transmissibles. Mais assumer cette tragédie et la dire, c'est contribuer, même très modestement, à la littérature universelle, car c'est tenter de transformer une angoisse du vide en un cri vers l'esprit.

ÉTIENNE BARILIER.
Ecrivain.

AFRIQUE

ı visite de M. François-Poncet à Alger

de la première page.)

s'estimait en droit d'espé- la « *diplomatie des Ja-* épondant à la « *politique* · » allaient l'une et l'autre ·lace à une concertation e. Le président Boume- était-il pas lui-même avait envoyé le 14 no- ·, alors que son avion de Moscou vers Alger, un message chaleureux au chef de l'Etat français ? Rappelant le « *dialogue rétabli* » quelques mois plus tôt au début de l'été par l'intermédiaire de M. Bouteflika qui avait été alors reçu à l'Elysée, il redisait « *son entière disponibilité à assainir davantage et sur des bases durables les rapports algéro-français en même temps qu'à élargir et consolider les liens de coopération* ».

De nouvelles difficultés

'est-elle pas venue de . suite concrète à la exprimée en février M. Giscard d'Estaing ? avait préconisé, dans en télévisé, la mise en un « *cadre juridique aux réalités* » qui se ait aux accords d'Evian endus caducs par l'exode asi-totalité de la com- française d'Algérie. Un s tard un communiqué l'Orsay révélait que des négociation avaient été 'Algérie pour « *assurer, spect scrupuleux de la té de chaque partie, la e des personnes et des la base de l'égalité et espect de la dignité et curité des ressortissants ue partie sur le terri- ...tional de l'autre Etat et de favoriser la progression onieuse des échanges sur la de la non-discrimination et l'intérêt mutuel des deux* ».

.elques semaines plus tard, le ·il, le gouvernement algérien it savoir qu'il était prêt à iner « *de façon positive et le* » les relations avec .

dossier est resté en l'état is lors. Le fait qu'il soit ert à l'occasion d'une visite M. François-Poncet est de augure. Contrairement à son écesseur, M. Louis de Gui- ud, qui avait fait l'objet de attaques, le nouveau chef diplomatie française dis- parmi les dirigeants algé- d'un certain capital de athie. On le dit ouvert au e arabe, bien disposé en- l'Algérie et soucieux de dia- . Sa tâche cependant ne as facile. Bien que les res- bles algériens n'aient pas gé ces derniers temps leurs : pour ne pas risquer de omettre une visite en la- ils ont placé quelques es- les divergences entre les pays se sont de nouveau tuées. Si, officiellement, les guïtés de la position fran- concernant le Sahara occi- l constituent toujours le ier point de friction, les nsables algériens sont dé- ıls au moins autant préoc- s par la politique mise en e en France concernant les illeurs étrangers.

visite de M. Stoléru en oc- . les contacts qui ont eu récemment dans le ca- le la préparation du voyage . François-Poncet, n'ont pas is de dissiper les appréhen- suscitées par le projet de iscuté à Paris. La presse nne s'est abstenue jusqu'à rniers jours de commen- violents mais elle a fait nt écho aux protesta- les nombreuses organisa- qui s'opposent en France et. Quatre cent cinquante ravailleurs algériens en France ; plusieurs di- de milliers d'entre eux y · famille et leurs enfants. d nombre de ces derniers se prévaloir de la natio- ançaise et sont parfois couples « mixtes ». C'est omplexité d'un problème · la colonisation et qui ie radicalement la situa- Algériens nés dans d'an- partements français de es résidents portugais, ougoslaves ou même ma- et tunisiens.

ıt au mot les déclarations imprudentes faites ces dernières années par les dirigeants algériens à propos d'une « *politique de réinsertion* » dont tout le monde sait ici qu'elle est presque inexistante, le gouvernement français entend obtenir l'accord d'Alger sur le départ, chaque année, d'un certain contingent de travailleurs. Le chiffre de cent mille avancé par M. Stoléru a été de façon plus réaliste ramené à trente mille ou trente-cinq mille. Paris se déclare prêt à dispenser à ces travailleurs une formation professionnelle leur permettant de s'insérer dans la réalisation des plans de développement algérien. Ces belles intentions paraissent tardives ici où l'on émet à juste titre des réserves sur la qualité d'une « *formation-alibi* » qui serait dispensée au moindre coût en quelques semaines. Une formule choc résume sur ce point la pensée des Algériens : « *Oui à la formation-réinsertion, non à la formation-déportation.* »

On refuse donc à Alger de mettre le doigt dans l'engrenage des propositions françaises. Il n'est pas question, dit-on, de « globaliser » le problème, de donner un accord sur un quota, si faible soit-il. Alger entend respecter le libre arbitre des individus et érige en postulat le principe du retour volontaire.

Pour le reste, les responsables algériens s'en tiennent à la convention sur la main-d'œuvre de 1968, qui prévoyait le renouvellement automatique en 1978 des cartes de séjour de dix ans. Aux termes de cet accord, une commission mixte devait se réunir chaque année pour faire le point. Cette disposition n'est plus appliquée depuis 1973, date à laquelle M. Boumediène avait décidé l'arrêt de l'émigration. Alger réclame la réactivation de cet organisme.

Les responsables français affirment quant à eux que l'accord de 1968 est caduc. Ils en veulent pour preuve l'échange de lettres intervenu à la fin de 1978 entre MM. Stoléru et Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris, pour proroger d'une année seulement les cartes des résidents. Les Algériens contestent cette interprétation.

La route d'un éventuel accord est donc jalonnée d'obstacles. Les événements des dernières semaines ont eu ceci de positif qu'ils ont clarifié les positions et dissipé certaines équivoques.

La crise saharienne

La bonne volonté de Paris est-elle réelle ? On se pose d'autant plus la question ici que, dans l'affaire saharienne, les déclarations apaisantes faites par M. Giscard d'Estaing n'ont pas eu les retombées espérées. Alger souhaitait que Paris fasse pression sur Rabat et Nouakchott pour accélérer la « *dynamique de paix* » créée en juillet 1978 par la décision du Polisario de cesser le feu sur le front mauritanien. Il n'en a rien été. Le roi Hassan II — observent les Algériens — fait preuve de la même intransigeante détermination, et les militaires au pouvoir à Nouakchott continuent de parler de paix sans rien faire de concret pour la réaliser. De là à accuser Paris de jouer « double jeu » il n'y a qu'un pas que les Sahraouis, officiellement, et certains Algériens, en privé, n'hésitent plus à franchir.

M. François-Poncet aura du mal à convaincre ses interlocuteurs de la « neutralité » française. Le maintien d'une « couverture » aérienne de la Mauritanie par les Jaguar basés à Dakar, la poursuite des livraisons d'armes au royaume chérifien, constituent autant de points sur lesquels Paris n'entend pas revenir. Pour les Algériens, il est difficile de l'admettre.

Emigration, Sahara occidental, ce sont là les deux pièces maîtresses d'un contentieux bilatéral qui en compte de nombreuses autres. Moins spectaculaires, elles sont source, de part et d'autre, d'irritation. Ainsi en est-il des mesures restrictives prises par les Algériens concernant les propriétés et les capitaux français. Les « pieds-noirs » encore établis en Algérie ne peuvent ni vendre leurs biens ni transférer d'argent en France et sont contraints de rester sur place, à un âge souvent avancé, pour conserver le précaire usufruit de leur appartement ou de leur fonds de commerce. Les capitaux ou les bénéfices de particuliers et de sociétés françaises représentant des sommes non négligeables sont « gelés » depuis 1963, et leurs « loyers », sous une forme ou sous une autre, bénéficient en fait à l'Etat algérien depuis des années. Un contentieux plus récent est né d'une série de nationalisations d'entreprises françaises effectuées au début de 1978 par le ministère de l'hydraulique. Aucune procédure d'indemnisation n'a été entamée.

Du côté algérien, le litige le plus important sur le plan financier concerne les allocations familiales versées aux enfants vivant en Algérie des travailleurs émigrés en France. Alger demande une augmentation substantielle et rétroactive des prestations versées, revendication légitime et conforme aux accords passés, mais qui se heurte à l'opposition de la Rue de Rivoli.

Deux domaines échappent aux controverses. Celui de la coopération culturelle, scientifique et technique, très peu affectée par les péripéties politiques, et celui des relations économiques. Concernant ce dernier point, deux facteurs ont modifié les données d'un problème qui se posait de façon aiguë en 1975. Le volume des achats par la France de gaz et de condensat est appelé à croître, ce qui réduira le déficit enregistré par l'Algérie dans ses échanges avec Paris. Ceux-ci, d'autre part, sont caractérisés par une importante diminution. Par rapport à 1977, les exportations françaises ont chuté, en 1978, de 21 %, passant de 8,8 à 6,9 milliards de francs. Les importations sont tombées dans le même temps de 17,34 %, soit 3,7 milliards de francs au lieu de 4,9. L'Allemagne fédérale est ainsi devenue, d'une très courte tête, le deuxième partenaire commercial de l'Algérie derrière les Etats-Unis et devant la France. Les contrats envisagés pour la construction de quelque cinquante mille logements en trois ans permettraient de redresser assez largement cette situation.

La visite du ministre français peut constituer l'amorce d'un rapprochement sincèrement souhaité à Alger. Il paraît exclu cependant que se ranime dans l'immédiat les espoirs jadis fondés sur une France jalouse de son indépendance à l'égard des blocs et décidée à jouer la carte du tiers-monde dans le cadre d'échanges équitables. Nombreux sont ceux, ici, qui continuent à penser que la route du « trilogue » entre Européens, Africains et Arabes, dont M. Giscard d'Estaing s'est fait récemment le champion, passe par une entente franco-algérienne retrouvée et développée et non pas par la voie contestable de l'interventionnisme militaire et du soutien à des « régimes fantoches » comme celui de M. Bokassa.

DANIEL JUNQUA.

PROCHE-ORIENT

Syrie

Le ministre de l'intérieur impute aux Frères musulmans le massacre de trente-deux élèves officiers, le 16 juin à Alep

Trente-deux élèves officiers de l'artillerie syrienne ont été tués et cinquante-quatre autres ont été blessés, le samedi 16 juin, à Alep, dans le nord de la Syrie, au cours d'un « *massacre* » perpétré par les Frères musulmans, a annoncé, vendredi 22 juin, le ministère syrien de l'intérieur.

Le général Adnan Dabbagh confirmant des rumeurs persistantes (*le Monde* du 21 juin) a accusé l'organisation intégriste « *d'agir pour le compte des Etats-Unis et du sionisme* ». La Syrie est consciente que, « *en adoptant une position nationaliste opposée à la liquidation de la cause palestinienne et au traité* (israélo-égyptien) *capitulationniste, les Etats-Unis, le sionisme et leurs agents feront tout leur possible pour l'affaiblir*, affirme le communiqué du ministère. *Ils cherchent des agents dans la région et ont trouvé les Frères musulmans qu'ils ont déjà utilisés. (...) Ce groupe, dénoncé par les masses en Syrie et dans d'autres pays arabes il y a un quart de siècle, s'est transformé, après avoir servi de mercenaire à la Grande-Bretagne, en agent des Etats-Unis.* »

Selon le ministre, les Frères musulmans se sont livrés « *à une série d'assassinats à Alep, Homs et Damas, de même que dans d'autres villes syriennes, parmi leurs victimes figurent des innocents. Le dernier crime commis par ce groupe est celui qui a eu lieu à l'école d'artillerie d'Alep où ses agents ont réussi à acheter un membre des forces armées syriennes, le capitaine Ibrahim Youssef, du village de Tadef dans le gouvernorat d'Alep.* »

Les attentats visent les Alaouites

Le groupe a utilisé la présence de cet officier pour faire rentrer dans l'école, dans la nuit du samedi 16 juin, « *un certain nombre de criminels* ». Le capitaine Youssef, de garde ce soir-là, a alors convoqué les cadets pour une réunion urgente dans le club de l'école et, lorsqu'ils ont tous été rassemblés, « *il a ordonné aux criminels d'ouvrir le feu à la mitraillette et de lancer des grenades sur les cadets désarmés. En quelques minutes, trente-deux sont morts et cinquante-quatre ont été blessés* », conclut le communiqué.

De source bien informée, on indique à Damas que onze personnes auraient participé au massacre et que le capitaine Youssef n'a pas encore été arrêté.

A Beyrouth, on affirme de source bien informée que trois militaires syriens des services de renseignements ont été tués dans la ville de Hama (nord de la Syrie) au début de juin.

D'autre part, un groupe armé de mitraillettes a attaqué un poste de police à Alep en mars, et au moins huit membres des forces armées, de la police ou des services de renseignements ont été tués dans d'autres incidents de ce genre.

Il semble que la plupart des victimes appartenaient à la communauté alaouite, une secte musulmane minoritaire dont fait partie le chef de l'Etat, le général Hafez El Assad. La secte alaouite représente moins de 15 % des 7,6 millions de syriens. Cependant, ses représentants détiennent la plupart des postes importants dans le gouvernement, le parti gouvernemental Baas et dans les forces armées depuis l'arrivée au pouvoir du général Assad, il y a huit ans. — (*Reuter.*)

Un mouvement né en Égypte où il poursuit son agitation

Le Caire. — L'association des Frères musulmans, accusée par le gouvernement syrien d'être à l'origine du massacre d'Alep, n'a plus, à l'échelle arabe, le caractère unitaire et organisé qu'elle revêtit sans doute un moment, avant la révolution égyptienne de 1952.

Cette organisation politico-religieuse, sinon toujours clandestine, du moins agissant de préférence avec des méthodes secrètes, parfois comparées *mutatis mutandis*, à celles de certaines loges franc-maçonnes, a été fondée en avril 1929 à Ismaïlia, haut-lieu de la mainmise franco-britannique sur l'Egypte, par un jeune instituteur ultra-nationaliste et passionnément musulman, Hassan El Banna.

Sous l'autorité de ce dernier, proclamé en 1940 *morched* (guide) de la confrérie, le premier mouvement intégriste islamique de l'époque moderne connut dans la vallée du Nil un rapide succès, recensant bientôt un demi-million d'affiliés cotisants. Il essaima dans les pays arabes environnants, toujours sous couvert de la lutte contre l'occupant non musulman et en faveur de la restauration de l'Islam dans sa splendeur, sa force et sa pureté initiales.

En 1948, alors que la création d'un Etat juif en Palestine donnait aux Frères musulmans un nouveau thème de ralliement extrêmement mobilisateur, la police secrète égyptienne liquida Hassan El Banna. Le coup d'Etat militaire de 1952 qui renversa le roi Farouk se fit avec la participation de certains « officiers libres » liés ou affiliés à l'association des Frères musulmans. Le futur président Sadate, alors jeune officier nationaliste, ne fut pas membre de la confrérie, mais il fut un moment en contact avec ses chefs. Quant à Nasser, il s'opposa à ces derniers dès leur refus d'appuyer la réforme agraire de septembre 1952. L'association fut dissoute en janvier 1954. Une lutte sans merci se déroula alors entre le premier raïs et les intégristes, qui furent jetés dans des culs de basse fosse pour des années ou exécutés. Les Frères musulmans y perdirent leurs meilleurs cadres (ce qui explique la pauvreté intellectuelle du courant intégriste actuel en Egypte), notamment le célèbre théoricien Sayed Kotb, pendu en 1966.

De notre correspondant

Au début de cette décennie, le nouveau raïs, à la fois dans le but d'adoucir le régime légué par Nasser et, en accord avec le colonel Kadhafi, pour contrecarrer les « *progrès* », d'ailleurs surestimés, de l'idéologie marxiste dans la jeunesse, décida de lever l'interdit sur les activités islamiques politico-religieuses, mais sans reconnaissance officielle d'aucun parti ou mouvement à base confessionnelle. Les survivants de l'hécatombe nassérienne ne se le firent pas dire deux fois et commencèrent aussitôt à travailler les universités égyptiennes, où ils supplantèrent sans trop de mal les nassériens et les marxistes, et à tisser de nouveaux liens avec les intégristes de l'extérieur, notamment en Arabie Saoudite.

Le précédent d'Héliopolis

Cependant, le second raïs se rendit bientôt compte que trop d'aspects modernes ou occidentalisés de son régime heurtaient les Frères musulmans et que leur soutien était plus que sujet à caution. Il constata également qu'aucune personnalité intégriste n'avait assez d'autorité pour canaliser, au sein d'une organisation unique, plus facilement contrôlable, le courant religieux. Celui-ci s'émietta en une foule de groupuscules ayant tous pour programme l'application à la lettre de la loi coranique, mais divergeant sur les méthodes, les uns étant prêts à participer au gouvernement, les autres ne voulant entendre parler que de clandestinité et de violence. En 1974, des événements proches semble-t-il de ceux d'Alep, conduisirent à la mort de plusieurs personnes — intégristes ou cadets — après l'attaque du Génie militaire d'Héliopolis. En 1977, le groupe *takfir Oua Hegra* enleva et assassina un cheikh modéré, ancien ministre de M. Sadate.

Néanmoins, pour que ce dernier rompe définitivement avec les divers héritiers des Frères musulmans, il faudra attendre leur condamnation sans rémission, leur appel à la guerre sainte contre la paix avec ceux qu'ils se refusent, dans leurs discours ou leurs publications, à appeler autrement que les « *juifs* », les « *ennemis sionnistes* ». Depuis l'automne 1978 jusqu'à ces dernières semaines, les « *fondamentalistes* », selon le nom qu'ils se donnent parfois, ont entretenu un climat de guerre de religion larvée en Haute-Egypte, afin de mettre en difficulté le régime en l'obligeant à prendre des mesures contre « *de bons musulmans, qui ne demandent que le respect de la parole divine et le départ des athées du gouvernement* ». Les incidents répétés, suscités cette année par des centaines d'étudiants intégristes dans les universités de Minieh et d'Assiout (manifestations en faveur de la ségrégation sexuelle, vexations à l'égard des chrétiens, etc.), et la tension confessionnelle grave provoquée dans certains villages où vivent ensemble coptes et musulmans, par des « *démarcheurs* » fondamentalistes disposant de fonds importants et parfois d'armes, ont conduit le président Sadate à se rendre en personne à Assiout en avril, et à prendre le taureau par les cornes.

Les consignes très strictes de fermeté données aux autorités locales paraissent avoir porté leurs fruits. Toutefois, le régime reste très vigilant à l'égard d'une force en laquelle il voit, surtout depuis la révolution islamique d'Iran, son principal ennemi potentiel intérieur.

Les confidences des responsables et la rumeur publique attribuent la forte capacité financière des organisations intégristes en Egypte à l'aide reçue, tant du régime libyen, que d'associations religieuses saoudiennes, et de certains émigrés égyptiens dans le monde arabe. Selon des sources officieuses, l'existence de rapports entre des mollahs iraniens et des cheikhs intégristes égyptiens aurait été établie, et une collaboration existerait de longue date entre ces derniers et les extrémistes religieux de plusieurs Etats arabes, dont la Jordanie et la Syrie. Le régime baasiste de Damas avait été récemment copieusement insulté par la principale revue fondamentaliste du Caire, *Al-Daoua*.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Israël et la paix.* — A la suite du communiqué publié par les neuf pays de la C.E.E. le 18 juin et affirmant qu'Israël fait obstacle, par sa politique d'implantations, à « *la recherche de la paix* » (*le Monde* du 20 juin), l'Alliance France-Israël (1) exprime « *sa surprise de voir invoquer la loi internationale pour justifier l'interdiction à des juifs d'user du droit que le mandat de la Société des nations avait entériné de façon solennelle* » et « *réaffirme son opposition à des thèses qui proclament la nécessité d'un apartheid au Proche-Orient prenant la forme d'une ségrégation géographique séparant l'ethnie juive des communautés islamo-chrétiennes* ».

(1) 35, rue de la Lune, Paris.

LA CRISE OUGANDAISE

·en président Lule a quitté le pays

· (*Reuter*). — L'ancien ougandais, M. Yousuf parti en Grande-Bretagne annoncé, vendredi nouveau chef de l'Etat, Binaisa, dans une de presse.

·sseur *Lule a choisi r en Grande-Bretagne avant de devenir pré- 3 avril* », a-t-il ajouté. *dra à Kampala lors- ura trouvé un logement pour lui et pour sa aura une voiture avec et la retraite d'un an- ident.* »

vendredi, M. Lule vivait alais présidentiel d'En- a quitté dans la mati- scorte armée. *idence officielle du pré- la République doit être ar le président. Il est le voir un homme de e dormir dans le même Lule* », a déclaré le nou- ident commentant sur laisant l'éviction de son ur.

Interrogé sur un éventuel retour de l'ancien président Obote, en exil depuis huit ans en Tanzanie, M. Binaisa a dit : « *Ce qui a été décidé pour M. Lule s'applique ipso facto pour M. Obote. S'il revient en tant que simple citoyen, il sera certainement le bienvenu car il est né dans ce pays.* » Jeudi soir, le Front de libération nationale de l'Ouganda (F.L.N.O.) avait déclaré n'avoir « *aucune intention de faire revenir M. Obote comme président, vice-président ou ministre dans le gouvernement provisoire* » (nos dernières éditions du 23 juin).

Selon les milieux proches du gouvernement, les manifestations de jeudi, qui ont fait plusieurs morts parmi les partisans de M. Lule, étaient dues à « *deux mille jeunes voyous amenés par camions à Kampala pour le compte d'éléments destructeurs* ».

D'autre part, M. Binaisa a confirmé que des élections seront organisées dans deux ans en Ouganda.

DIPLOMATIE

L'Institut suédois sur la recherche de la paix dénonce l'« optimisme professionnel des négociateurs des accords SALT »

Stockholm (A.F.P.). — Les dépenses militaires dans le monde atteignent 1 million de dollars par minute, et le commerce des armes « échappe virtuellement à tout contrôle », selon les principales conclusions du rapport annuel 1979 du SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute) publié jeudi 21 juin dans la capitale suédoise.

Dans leur rapport les experts de l'Institut s'inquiètent, d'autre part, de la course aux armements que se livrent les Etats-Unis et l'Union soviétique. Ils stigmatisent notamment l'« optimisme professionnel des négociateurs SALT ». Selon l'analyse du SIPRI, l'accord SALT 2 signé à Vienne « n'affectera guère les augmentations prévues de l'arsenal américain » et « permettra sans doute une croissance considérable de celui de l'U.R.S.S. ».

Le SIPRI s'est également penché sur les dangers de la militarisation croissante de l'espace et des océans, ainsi que sur les risques que comporte la prolifération nucléaire. Notant qu'en 1978, « aucun accord de désarmement n'a été conclu », le rapport estime cependant que l'Assemblée générale spéciale de l'ONU (qui s'est tenue du 23 mai au 1er juillet 1978), malgré « l'absence de progrès dans la solution des problèmes essentiels », n'a pas été une « entreprise inutile ».

L'OTAN et le pacte de Varsovie viennent en tête en ce qui concerne les dépenses militaires — 70 % des dépenses mondiales — mais l'évolution, au cours du dernier quart de siècle, fait ressortir une « croissance rapide » des budgets militaires du tiers-monde. La part de ces derniers pays — Chine exceptée — est passée, selon le SIPRI, de 3 % à 14 % entre 1955 et 1978.

Les spécialistes de l'Institut de Stockholm ont, par ailleurs, constaté que le Proche-Orient, jadis réputé pour son effort militaire excessif, a enregistré depuis 1976 une baisse de ces dépenses, évaluée à 20 % par an en termes constants.

Le commerce des armements représente, selon le SIPRI, quelque 20 milliards de dollars par an, dont près des trois quarts sont déboursés par le tiers-monde. Les principaux fournisseurs ont été, en 1978, les Etats-Unis (47 % du marché mondial), l'U.R.S.S. (27 %), la France (11 %), l'Italie et le Royaume-Uni (4 %), la R.F.A. (2 %) et la Chine (1 %).

Enfin, le SIPRI souligne que quarante-huit nouveaux essais nucléaires ont été effectués l'an dernier, et que la possibilité de négocier une interdiction « complète et durable » de ces essais « apparaît comme minime ». Par ailleurs, sur 155 satellites mis sur orbite en 1978, 43 seulement n'étaient pas à vocation militaire.

Le Monde

politique

QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE...

Vers des « garanties minimales » pour les travailleurs à temps partiel

Vendredi 22 juin, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants sont notamment abordés :

● LE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL. — Répondant à une question de M. Lucien RICHARD (R.P.R., Loire-Atlantique) sur le travail à temps partiel, M. STOLERU, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, reconnaît que le travail à temps partiel ne représentent en France que 5,7 % de l'emploi salarié contre 9,3 % dans l'ensemble de la Communauté européenne. Il indique : « *Pour trente et un millions de personnes d'âge actif, il y a en France neuf millions de personnes qui ne demandent pas pour l'instant à travailler, un million de personnes qui ne parviennent pas à trouver du travail et vingt et un million qui travaillent.* » Précisant que la majorité des travailleurs à temps partiel sont des femmes (82 % en 1978) âgées de plus de quarante ans (69 %) et qui travaillent dans le secteur tertiaire, il ajoute que le gouvernement examinera à ce sujet au mois de juillet, les propositions du rapport de M. Lucas, inspecteur général des affaires sociales. Celles-ci, précise-t-il, consistent à envisager des « *garanties minimales* » pour consolider la pratique actuelle : « *La fixation de l'horaire dans un contrat écrit ; le respect de cet horaire, sauf à modifier le contrat ; l'aménagement d'un accès ou d'un retour au plein temps, dès que l'organisation de l'entreprise le permet. Dans le second temps, on pourrait assouplir les seuils qui entraînent des obligations sociales et fiscales.*

Indiquant que la demande potentielle est considérable, « *même si elle n'est exprimée que par 10 % des inscrits à l'ANPE* », M. RICHARD déclare : « *25 % des hommes à la recherche d'un emploi et 50 % des femmes accepteraient d'être embauchés à temps partiel. Mieux, un million de femmes réputées inactives seraient intéressées par un tel emploi* ».

● LES LIGNES ELECTRIQUES A TRES HAUTE TENSION. — En réponse à une question de M. Alain RICHARD (P.S., Val-d'Oise) sur le projet d'installation d'une ligne à très haute tension dans le Vexin, qui traverserait un site classé, M. GIRAUD, ministre de l'industrie, rappelle le principe de l'alimentation en énergie électrique de la région parisienne : « *Une couronne puissante constituée par des lignes à 400 kilovolts entoure la capitale à une distance variant entre 15 et 80 kilomètres. Sur cette couronne sont situés six postes de transformation où aboutissent les lignes à 400 kilovolts — ou les centrales — qui apportent de l'énergie électrique depuis l'extérieur. De la couronne partent vers l'intérieur les lignes à 200 kilovolts qui alimentent toute la région. Les centrales thermiques situées à proximité immédiate de la capitale ne peuvent plus se développer et il serait sans doute souhaitable, pour réduire la pollution atmosphérique, d'en réduire progressivement la production. Or,* ajoute-t-il, *la consommation des quatre départements du cœur de la région Ile-de-France est passée entre 1971 et 1977, de 14 à 19 milliards de kilowatts-heure et continue à croître à un rythme soutenu. Il convient donc de renforcer le réseau.* »

En ce qui concerne la ligne devant traverser le Vexin, il assure qu'« *une étude très minutieuse a été faite pour rechercher le tracé le moins dommageable* ».

A propos des troubles éventuels de santé, M. Giraud indique que les experts du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé « *ont conclu à l'innocuité des champs électriques engendrés par les lignes à 225 et 400 kilovolts* ». Il ajoute : « *Des recherches continuent pour examiner l'action des champs électriques beaucoup plus importants, afin de mettre en évidence s'il existe un seuil au-delà duquel ces champs pourraient avoir des effets physiologiques détectables. C'est dans ce cadre qu'E.D.F. a confié à un professeur de l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort — qui est un des experts de l'O.M.S. — un contrat de recherche, dont les conclusions ne sont pas encore connues* ».

● *La chasse baleinière.*

Interrogé par M. MESMIN (U.D.F., Paris) sur la position du gouvernement sur les propositions des Etats-Unis et des Seychelles visant, d'une part un moratoire de dix ans sur toute chasse baleinière commerciale, d'autre part un moratoire de trois ans sur la chasse aux cachalots et la création d'un sanctuaire baleinier dans l'océan Indien, M. BERNARD - REYMOND, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, déclare : « *La France a constamment adopté une attitude très favorable à la protection des grands cétacés. En 1972, elle a voté un moratoire de dix ans, proposé dans le cadre de la conférence de l'O.N.U. à Stockholm, pour toutes ces espèces de baleines.* » Il ajoute : « *La France apportera son appui, dans le respect des droits des Etats riverains, à la proposition des Etats-Unis et à celle des Seychelles.* »

L. Z.

...ET AU SÉNAT

Les importations de textiles

M. André GIRAUD, ministre de l'industrie, répondant vendredi 22 juin à M. Maurice SCHUMANN, sénateur R.P.R. du Nord, qui l'interrogeait sur les raisons du déficit croissant du commerce extérieur de nos industries textiles a notamment déclaré : « *S'agissant des pays tiers, par rapport à la C.E.E., on relève une augmentation inquiétante de 25 % en volume des importations, ce qui laisserait supposer une perte de compétitivité de nos entreprises. Mais il est impossible d'aller contre le cours des choses, qui veut que le tiers-monde soit porté à se spécialiser dans les industries de faible plus-value, tandis que les pays industrialisés sont appelés à faire effort dans les secteurs de pointe. A vouloir freiner drastiquement les importations de textile en provenance du tiers-monde, nous serions les premiers perdants en raison des excédents commerciaux que nous avons avec eux.* »

M. SCHUMANN a fait observer : « *Au cours des quatre premiers mois de l'année, les importations ont augmenté de 25 % et même davantage par rapport à 1978... Bientôt, nos exportations seront inférieures de moitié à nos importations !* »

Le Sénat a ensuite adopté en seconde lecture, sans le modifier, le projet sur la vaccination antivariolique, qui prend ainsi force de loi. De même a été voté sans modification le projet assouplissant les procédures de la Caisse nationale des marchés en faveur des créances des P.M.E. Les sénateurs ont enfin adopté la proposition de loi votée par l'Assemblée nationale, rattachant à la dénomination côtes du Rhône les vins du Ventoux et du Tricastin.

Il y a vingt-cinq ans, Mendès Fra[nce]

par THIERRY GOUDERT (*)

Le 18 juin 1954, l'Assemblée nationale accordait l'investiture à Pierre Mendès France, qui présentait son gouvernement le 24. Un quart de siècle après, son gouvernement apparaît à tous, dans cette IVe République tant décriée, comme l'un des temps forts de l'histoire républicaine de la France. Pourquoi ? Qu'a-t-il apporté de nouveau et qu'a-t-il laissé ? En fait, les leçons qu'il inspire ne valent pas pour une période éphémère : elles soulignent les vices fondamentaux d'un régime, mais elles révèlent aussi une certaine conception de la démocratie — microcosme de la IVe par la diversité et l'importance des problèmes à résoudre, ce ministère de sept mois et dix-sept jours va se distinguer essentiellement par un style de gouvernement neuf et le contenu d'une politique.

Un style

Des rapports gouvernement-partis jusqu'au... célèbre verre de lait, tout rompt avec les usages du régime.

Parmi le personnel de la IVe, Mendès France est encore, en 1954, un « homme nouveau », bien que député depuis 1932 : il n'est pas de ceux qui participent à toutes les combinaisons gouvernementales. Depuis qu'il a quitté, avec éclat, le gouvernement de Gaulle, en 1945, ses activités internationales (F.M.I., BRI, etc.) le tiennent éloigné du Parlement une partie de l'année. Mais les rares discours de cet homme qui, bien que radical depuis 1926, semble échapper au jeu partisan, forcent l'intérêt par la rigueur de la pensée qu'ils expriment et la continuité de leurs thèmes (guerre d'Indochine, finances publiques...).

Sitôt désigné, un nouvel art de gouverner, déjà esquissé lors de la tentative malheureuse de 1953, transparaît dans son action à trois niveaux :

● Dans ses rapports avec l'Assemblée et les partis. Pour lui, l'Assemblée est avant tout constituée de députés, et non de groupes parlementaires. Ses discours s'adressent souvent à la conscience de chacun d'eux et, quand il consulte des parlementaires, c'est toujours à titre personnel, jamais comme mandataire d'un groupe. Pierre Mendès France fait reposer sa majorité sur un lien individuel et individualisé l'attachant à chacun de ses membres, non sur un compromis entre partis. Le contrat ainsi passé est concrétisé devant l'Assemblée par un programme à échéances fixes (en juin et en décembre 1954), suivi d'un vote ; il peut être remis en cause à tout moment, si l'une des parties ne remplit pas ses obligations ;

● Mais aussi dans la conception du gouvernement, conception d'ailleurs fidèle à l'esprit originel des institutions. Le président du conseil, seul investi, est en effet le véritable chef du gouvernement. Le gouvernement doit donc constituer une équipe solidaire, fonctionnelle, excluant les traditionnels postes honorifiques (vice-présidences, ministères d'Etat...), et non une juxtaposition de leaders de groupes parlementaires porte-parole de leurs fomations. Bien plus, les ministres seront généralement les avocats auprès de leurs partis. Le gouvernement, l'un des plus jeunes et des plus compacts de la IVe République, est ainsi composé de collaborateurs du président du conseil auxquels celui-ci sait déléguer ses responsabilités et dont il n'hésite pas à se séparer, leur mission accomplie ;

● Enfin, par ses allocutions hebdomadaires à la radio, Pierre Mendès France a instauré en France des rapports singuliers entre le chef du gouvernement et l'opinion publique.

L'originalité du style n'est donc pas de pure forme, elle traduit résolument une certaine conception de la République.

Une politique

Mais l'expérience Mendès France tranche aussi par le contenu de sa politique. L'immobilisme des gouvernements précédents n'est plus de mise. Rarement l'action d'un président du conseil aura été aussi dense dans le cadre d'un régime réputé paralysé. La technique de Mendès France consiste à régler les questions les unes après les autres, selon leur degré d'urgence. Aussi résoudra-t-il d'abord de vieux problèmes qui grèvent la vie politique depuis des années :

— son premier succès consiste à obtenir, à l'issue du délai d'un mois qu'il s'était fixé, la paix en Indochine à des conditions que l'ensemble du monde politique se devra
de reconnaître honorabl[e]
à la situation ;
— puis, avec le « co[up de]
thage », il met en œuvre
interne en Tunisie, pro[mise en]
1950 par R. Schuman, pré[lude]
d'une décolonisation
réussie ;
— enfin, Pierre Men[dès France]
fera se prononcer l'Asse[mblée sur la]
CED, ce que d'autres [gouverne-]
ments, partisans du proj[et, n'avaient]
osé faire, craignant d'[être renver-]
sés ; puis, après le rej[et, il diri-]
gera toutes ses forces [pour faire]
adopter une solution d[e rechange]
raisonnable à ses yeux [(accords de]
Londres et de Paris).
Mais le gouverneme[nt Mendès]
France se situe aussi [dans une]
période charnière où l'a[ffaire algé-]
rienne prend le relais d[e la guerre]
d'Indochine. Face aux [événements]
du 1er novembre, sa [politique]
consistera à rétablir la [paix en]
Algérie, en même temp[s qu'à pré-]
parer des réformes visan[t à donner]
des droits nouveaux au[x]
musulmans. Toutefois, l'[...]
cette politique libérale [...]
à sa chute.

La résistan[ce]

Cette politique, ce st[yle profondé-]
ment neufs troublent pr[ofondément]
le jeu politique de la IV[e...]
dès lors des phénomène[s...]
Si le gouvernement Men[dès France]
connaît une grande pop[ularité au-]
près de l'opinion publiqu[e (comme]
l'attestent les sondages) [et à l'étran-]
ger, notamment dans les [pays anglo-]
saxons, si, dans les pr[...]
ques (S.F.I.O., radicaux, [...]
même en partie M.R.P [...]
militants lui sont favor[ables...]
contre, les dirigeants part[...]
le « syndicat » des anc[iens prési-]
dents du Conseil et des a[nciens mi-]
nistres nourrissent une s[...]
tilité à l'endroit de cet h[omme]
qui trouble leur jeu trad[itionnel.]
Tous essaient d'influe[ncer l'atti-]
tude de leur parti vers l'[...]
jusqu'au sein de la S.F.I.[O.,...]
apparemment le plus fidè[le...]
Mollet parvient en novem[bre à lui faire]
refuser la participation.
Une des caractéristiqu[es de ce]
gouvernement restera au[...]
nalité de ses soutiens. Lo[rs de son in-]
vestiture, il réunit à la fo[is...]
tiel des républicains soci[a-]
listes) et les communiste[s (contre]
son gré) ainsi que les soci[alistes, la]
plupart des radicaux et u[ne partie]
des modérés ; fait cocas[se, il]
est investi par la même [majorité]
qui avait, par le passé, ac[cordé ses]
suffrages à A. Pinay et [...]
Partant de là, cette [majorité]
« en saut de mouton » se [modifie]
au gré des débats : il se [forme une]
majorité par problème. To[ut le]
parti communiste excepté, [...]
sera à l'opposition lors de[s accords]
de Londres, les modificat[ions d'atti-]
tudes ne s'opèrent pas a[u niveau du]
jeu politique, mais au c[œur]
de chaque groupe parlem[entaire.]
Le gouvernement Mend[ès France,]
conçu en réaction contre [le régime]
des partis, en a-t-il fina[lement été]
victime ? Sûrement pas, ca[r l'absence]
des partis véritablement
capables de le soutenir,
bien plus préjudiciable,
plus qu'à cette période
les partis se montrent au[...]
écartelés entre diverses
et/ou diverses personnal[ités...]
S.F.I.O. : pro et anticé[distes ;]
M.R.P. : Bidault et R. [...]
chez les radicaux : R. [...]
P.M.F. ; à l'U.D.S.R. : [...]
F. Mitterrand. La discipli[ne...]
a du mal à jouer, mêm[e dans un]
parti aussi organisé que [...]
En revanche, la IVe ap[paraît]
comme le régime des [...]
groupes de pressions...
La chute de P. Mendès [France est]
avant tout due à la frust[ration d'in-]
térêts divers, les deux plu[s...]
étant, tout au long du ré[gime,...]
des partisans d'une Eur[ope supra-]
nationale et ceux de l[a présence]
française outre-mer, san[s compter]
les bouilleurs de cru, [...]
viers, les proportionnalist[es...]
Les défenseurs de ces [intérêts, se]
retrouvant pratiquement [dans toutes]
les formations politiques [(sauf le]
P.C.), c'est leur action co[njuguée qui]
aura raison de l'expérien[ce Mendès]
France. L'amorce de me[sures libé-]
rales en Algérie, après [le rejet de]
la CED, leur fournit un [...]
prétexte, alors même que [le gouver-]
nement ne peut plus [...]
l'Assemblée et a réglé m[aintes af-]
faires embarrassantes. L'[...]
R. Mayer est, à cet égard [...]
membre influent du parti r[adical,]
surtout européen ardent e[t député de]
Constantine, il couvre de [son auto-]
rité l'assaut contre le gou[vernement.]
Ainsi, les efforts de P. Men[dès France]
pour restaurer la Républic[que de l'in-]
térieur (contrairement à c[e qu'aura]
fait par de Gaulle en 1958) [trouvent-]
ils leur terme le 5 fé[vrier 1955,]
alors que tout restait enc[ore à faire]
en Algérie et sur le plan é[conomique.]
Curieux gouvernement [né un]
18 juin, jour de résur[rection de]
l'espoir en la France, tom[bé au lendemain]
d'un 6 février, première [étape de]
l'agonie d'une République

(*) Etudiant à l'Institut d'études politiques de Paris. Auteur du « Gouvernement Mendès France et les partis politiques ».

Le contentieux électoral du scrutin du 10 juin

Le P.S. et les interventions de l'Elysée

M. Pierre Bérégovoy, secrétaire national chargé des relations extérieures, avait fait état, jeudi 21 juin, de démarches effectuées le 11 juin par un représentant de l'Elysée et par un représentant du préfet de Paris auprès de la commission départementale de recensement des votes de la capitale, afin que celle-ci prenne en compte les professions de foi de Mme Veil (*le Monde* du 22 juin). M. Bérégovoy avait invoqué, à l'appui de ses déclarations, le procès-verbal, établi par cette commission.

Dans la colonne « *réclamations* » de ce procès-verbal signé lundi 11 juin à 22 heures par M. Gondre, président de la commission départementale, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, figure l'annotation suivante :

« *Le mandataire de la liste U.F.E., M. Bernard Plasait, a demandé téléphoniquement, à 11 h. 55, un comptage des circulaires de sa liste (professions de foi) utilisées comme bulletins de vote et figurant parmi les bulletins nuls. Cette demande a été réitérée verbalement dans le courant de l'après-midi. La commission locale de recensement considère que cette recherche statistique n'entre pas dans la mission qui lui est impartie.* »

De son côté, M. Louis Moulinet, conseiller de Paris, mandataire de la liste socialiste, fait état, dans une déclaration, publiée samedi par *le Matin*, d'une intervention sur place de M. Fougier, préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris, puis d'un appel téléphonique, un peu avant 11 heures. « *Il s'agissait de l'Elysée* », assure M. Moulinet. « *Le président* [de la commission] *ne nous a pas dit quel était le personnage de l'Elysée qui avait appelé, mais son attention avait été attirée sur l'importance de la demande formulée par le mandataire de la liste de Mme Veil.* »

Mis en cause par M. Moulinet, M. Guy Fougier nous a précisé samedi matin qu'il s'est entretenu trois fois avec M. Gondre de questions matérielles tenant à l'organisation du travail de la commission, celle-ci siégeant dans les locaux de la préfecture.

Enfin, M. Gondre a rendu publique, le même jour, la déclaration suivante : « *Le président de la commission de recensement des votes du département de Paris indique qu'il n'a reçu le 11 juin 1979, dans le courant de la matinée, qu'une seule communication téléphonique émanant de la liste U.F.E. et dont l'objet, ainsi qu'il est mentionné au procès-verbal de la commission, était le comptage des professions de foi de cette liste utilisées comme bulletins de vote.* »

Le parti communiste a annoncé, vendredi 22 juin, qu'il va déposer devant le Conseil d'Etat un recours contre les décisions de la commission nationale de recensement chargée de proclamer les résultats de l'élection européenne.

CORRESPONDANCES

« Une injustice »

Mme Anne-François d'Harcourt, maire de Grosbois-en-Montagne (Côte-d'Or), nous écrit :

Si l'on donne un parlementaire de plus à la liste conduite par Mme Veil, il s'agit à mes yeux d'une injustice. Dans ma petite commune j'ai annulé, conformément à la loi, des bulletins « Europe-Ecologie » qui reproduisaient sur la profession de foi également la liste nominative des candidats. Si l'on avait compté ces bulletins n'auraient-ils pas dépassé la barre fatidique des 5 % avec les conséquences que cela eût comporté ?

« Le sentiment égalitaire »

M. Lucien Tarpent, professeur honoraire à Alençon (Orne), indique notamment :

J'ai participé, au soir du 10 juin, au dépouillement des votes, dans un bureau d'Alençon (école de Montsort). Nous nous sommes trouvés confrontés au problème évoqué. En plein accord avec le président du bureau de vote — qui se trouvait être un conseiller municipal communiste — nous avons admis la validité du vote exprimé à l'aide de la profession de foi de Mme Veil. Ce point de vue n'ayant pas été admis ailleurs il faut évidemment trouver une solution qui satisfasse le sentiment égalitaire des Français.

« Après les votes d'outre-mer les votes outremer ! »

M. Michel Cégretin, professeur agrégé de l'université de Lyon « témoigne que le dimanche 10 juin, au bureau de vote de la place de Sathonay, à Lyon-1er, la liste Veil proposait, sur la table traditionnelle, deux piles aux électeurs : celle des bulletins de vote blancs selon la loi, et celle des circulaires bleues avec discours idéologique et portrait. *Il ajoute :* « Après les votes d'outre-mer, les votes outremer ! (...) Le général de Gaulle monopolisait la télévision mais respectait les voix. Son successeur laisse Marchais occuper la lucarne, mais joue au bonneteau avec les voix de 1979 comme avec celles de 1978.

« A qui se fier désormais ? »

M. Etienne Huchet, maire de Montret (Saône-et-Loire) souligne :

Les instructions préfectorales furent précises mais partiellement inédites : outre les cas classiques de classement « blancs et nuls », il fallait ajouter les bulletins manuscrits, panachés et tout bulletin non conforme à ceux des liasses officielles ! Là-dessus nous parvinrent neuf liasses légales pour neuf listes, contre onze à inscrire sur le procès-verbal. (...) Si le vote fut bien calme, hormis les réclamations persistantes sur la difficulté évidente d'insérer un bulletin de format 21 cm × 29,7 cm dans une enveloppe petit format destinée à accueillir des bulletins faisant ordinairement 7 cm × 9 cm... le dépouillement amena à décompter 1 vote blanc et 15 votes nuls, dont 3 enveloppes vides, 1 vote contradictoire (2 bulletins différents dans la même enveloppe), 2 bulletins rayés et... 8 professions de foi, harmonieusement réparties (Veil, 2 ; Marchais, 2 ; Malaud, 2 ; Mitterrand, 1, et Fernex, 1). Fort des instructions de l'administration supérieure, chaque scrutateur visa, après moi, sans aucune contestation, ces professions de foi comme « votes nuls ». J'apprends aujourd'hui que, avec mes trente-six mille collègues, c'est à tort que j'ai exclu ces huit votes. Les questions surgissent : à qui se fier désormais ? Quelles instructions ou quels usages, jurisprudentiels ou non, prévalent ? (...) »

« On me dit que j'ai voté pour Veil ! »

M. Jean-François Bargues (Paris) raconte comment il avait décidé de voter nul en utilisant comme bulletin de vote, par dérision, la profession de foi, illustrée, de Mme Veil.

« Combien de fois nous fut-il répété qu'en rayant un seul nom notre vote serait nul. C'était ma décision (...). Et là [*au bureau de vote*] je trouvai mieux (...). A portée de ma main, vrai clin d'œil du destin, un sourire tentateur annulait tout problème (...). Ce geste déplacé m'apparut bien meilleur car il mine l'énergumène d'un doute insupportable par l'erreur qu'il mime. Maintenant on me dit que j'ai voté pour Veil ! Mais la question se pose : ai-je bien voté pour elle ? »

Les animateurs d'Europe-Écologie s'interrogent sur la création d'un parti

Les animateurs et les militants d'Europe-Ecologie sont réunis, pendant le week-end des 23 et 24 juin, à Chilleurs-aux-Bois (Loiret), pour faire le bilan de l'élection européenne et examiner les perspectives qu'elle a ouvertes à l'écologie politique. Certains responsables de la campagne, comme Mme Solange Fernex, qui conduisait la liste Europe-Ecologie, et M. Jean-Pierre Mortreux, qui figurait au cinquième rang, envisagent favorablement la création d'une structure permanente — fédération ou parti — qui consacrerait la présence des écologistes sur le terrain politique.

Les militants de S.O.S.-Environnement, notamment M. Jean-Claude Delarue, dixième candidat de la liste Europe-Ecologie, sont hostiles à la création d'un parti, qu'il soit purement écologiste, comme le souhaitent les autres responsables de la liste, ou qu'il s'inspire du parti radical italien pour réunir les nouveaux mouvements sociaux et les mouvements politiques minoritaires au sein de la gauche, comme le souhaite M. Brice Lalonde, animateur des Amis de la terre. « *Il n'y a rien de moins urgent à faire que de créer un parti politique écologique* », écrit M. Delarue dans le bimensuel *Ecologie*, qui publie également un article de M. Thierry Jeantet, membre du secrétariat national du M.R.G., appelant les partisans d'une « *gauche conviviale* » à se regrouper (1).

La perspective de l'élection présidentielle de 1981 domine ces débats, qui intéressent également le P.S.U., différentes personnalités pouvant apparaître comme capables de troubler le jeu des grands partis. Un parti écologique ne pourrait se constituer que dans l'intention de présenter un candidat et d'organiser, pendant deux ans, une activité préparant cette échéance. Les adversaires de cette orientation estiment qu'elle dévoierait de leur sens la participation des écologistes aux élections, qui vise à créer un rapport de forces favorable pour faire évoluer l'attitude des pouvoirs publics et des partis, et à soutenir ainsi l'action des associations « sur le terrain ».

Le Mouvement écologique, dont les militants se réunissent aussi ce week-end, et qui n'avaient pas soutenu Europe-Ecologie, estime, pour sa part, que les animateurs de cette liste se sont conduits de façon politicienne et n'ont pas servi l'écologie politique. Les responsables du Mouvement écologique évoquent également l'exemple du parti radical italien pour plaider en faveur d'un mouvement capable de proposer un « choix de société ».

P. J.

(1) Les thèses de M. Jeantet sont exposées dans un ouvrage collectif, rédigé également par MM. Michel Porta et Jean-René Siegfried, intitulé *la Révolution conviviale*, qui vient de paraître aux éditions Entente.

Le Monde

société

UNE « TABLE RONDE » A PARIS

Le procès du haschisch

Deux pas en avant, un pas en arrière. Il en est de la recherche comme — parfois — des révolutions. Le Comité national d'information sur la drogue (1) présidé par M. Joseph Jacob a organisé vendredi 22 juin une « table ronde » sur « les problèmes des utilisateurs de drogue ». Le docteur Léon Hovnanian, maire de Saint-Gratien (Val-d'Oise), M. Gabriel Nahas, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et professeur à l'université de Columbia, et Mlle Sixtine de Barbuat, du centre DIDRO, ont introduit les débats par trois exposés convergents. Pour ce qui concerne l'épidémiologie, la pharmacologie, les causes de la toxicomanie et sa prévention par l'information, les orateurs ont affirmé qu'il n'y avait pas lieu de distinguer entre les consommateurs de haschisch et les utilisateurs des drogues dites dures. Pour M. Hovnanian « *le haschisch n'est pas moins dangereux que le tabac ou l'alcool* ». Mlle de Barbuat estime de son côté que « *la discrimination entre drogues douces et drogues dures est un leurre* ».

M. Nahas a, une nouvelle fois, exposé ses travaux scientifiques, d'après lesquels : « *La fumée de marijuana serait plus cancérigène que le tabac.* » Selon lui, le tétra-hydro-cannabinol (THC), l'un des cannabinoïdes contenus dans le chanvre indien, provoquerait des avortements chez la souris et les cellules cérébrales seraient particulièrement vulnérables aux effets inhibiteurs du THC ; les poumons, les glandes sexuelles et le cerveau seraient dangereusement menacés.

Les participants — une centaine environ — ont pour la plupart contesté cette approche de la toxicomanie, et notamment la valeur scientifique des travaux de M. Nahas. M. Claude-Gérard Marcus, député de Paris (R.P.R.), a rappelé que les milieux politiques étaient persuadés, depuis la loi sur la drogue de 1970, qu'il fallait établir une différence entre le haschisch et les autres drogues. « *Cette « table ronde » doit donc, s'il en allait autrement, aboutir à une modification de la loi* », a conclu le député. Les organisateurs de la réunion ont critiqué le rapport de Mme Monique Pelletier, qui préconisait de ne plus poursuivre les simples utilisateurs de haschisch (*le Monde* du 27 mai 1978). M. Hovnanian s'inquiète de « *l'effondrement des valeurs morales et spirituelles traditionnelles* ». « *La simple mise en garde des utilisateurs de haschisch conseillée par la circulaire du garde des sceaux du 17 mai 1978 met en réalité tout le réseau des utilisateurs à l'abri de la justice* », a dit le maire de Saint-Gratien. Pour MM. Hovnanian et Nahas, fumer du haschisch est une « faute ».

Être « crédible »

Le docteur Francis Curtet, psychiatre, a rappelé de son côté que l'amalgame entre drogues douces et drogues dures était dénué de fondement. « *Il n'y a que 2 ou 3 % de fumeurs de haschisch qui deviennent des héroïnomanes ; 30 à 40 % des intoxiqués aux drogues dures n'ont pas été auparavant des fumeurs de cannabis*, a fait remarquer le psychiatre. *Comment voulez-vous être crédibles auprès des jeunes quand vous leurs dites qu'il s'agit des mêmes produits ?* » Si le haschisch n'est pas inoffensif — tous les participants l'ont reconnu, — les recherches ont abouti au cours de ces dernières années à des certitudes : il ne contient pas d'alcaloïdes, il n'entraîne pas de dépendance.

D'autres travaux ont démontré que le chanvre indien n'incite pas davantage que l'alcool ou le tabac à utiliser par la suite des drogues dures. Pas davantage que les médicaments à propos desquels le docteur Stanislas Tomkiewicz rappelle : « *Les générations de l'après-guerre ne supportent plus l'angoisse et font consommer à leurs nourrissons des neuroleptiques légers, ce qui les prépare à la toxicomanie.* »

Cette croisade contre le cannabis considéré comme le fléau de l'Occident ne fait-elle pas qu'accroître le désarroi, en alarmant l'opinion publique ? Les participants d'un récent congrès à Milan n'ont-ils pas proposé de dépénaliser toutes les drogues ? C'était aussi une façon de ne pas faire la différence entre un produit nocif mais non mortel et l'héroïne qui a tué cent deux fois en France, en 1978.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) 22, avenue Danièle-Casanova, 95210 Saint-Gratien.

RELIGION

Mgr Hume nouveau président de l'« Europe violette »

Le cardinal George Basil Hume, archevêque de Westminster et primat d'Angleterre et du Pays de Galles, a été élu, le 21 juin, président du conseil des conférences épiscopales d'Europe, en remplacement de Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, dont le mandat était arrivé à son terme (« le Monde » du 23 juin).

Un moine œcuménique

Grand, mince, sportif, avant son ascension au siège primatial de Westminster, ce moine bénédictin était presque plus connu dans les milieux anglicans que catholiques. Il a présidé, pendant quatre ans, la *commission œcuménique* bénédictine et, ancien membre du conseil des Eglises de *Rydale*, dans le Yorkshire, il avait créé un centre orthodoxe au collège *d'Ampleforth* — communauté de cent trente moines dont il fut *l'abbé pendant douze ans* — pour les élèves russes, grecs et yougoslaves de cette prestigieuse école catholique privée.

Cet érudit, homme simple et *de grande* spiritualité, est un ami personnel du Dr Donald *Coggan, qui l'avait invité à titre* privé à son intronisation comme archevêque de *Cantorbéry ; le* premier geste de Mgr Hume, le soir de son installation à Londres a été de chanter vêpres, en *latin*, à l'abbaye (anglicane) de Westminster.

Si sa nomination de cardinal en 1977 avait été bien accueillie par une minorité de catholiques *influents et par ses amis angli*cans, *dont* certains font partie de l' « establishment », d'autres voix s'étaient élevées, demandant pourquoi un homme ayant *peu d'expérience* pastorale et qui appartenait à l'élite sociale, *avait été placé à la tête d'une* église composée essentiellement de travailleurs dont beaucoup d'origine irlandaise.

Rapidement, cependant, le cardinal Hume, par sa simplicité, a gagné l'affection de la majorité des dix millions de catholiques *anglais, sans parler* des autres chrétiens et du public en général. *On apprit à le connaître* à l'étranger, et son nom fut prononcé comme *papabile* lors des deux conclaves.

« Nous avons des prêtres mariés ! »

Il a pris position, à plusieurs *reprises, contre le racisme* et la violation des droits de l'homme. Dans le domaine de la morale sexuelle, il définissait ainsi sa propre attitude : « *Compréhension et tendresse infinies dans les cas concrets.* » A *la tête du* diocèse de Westminster, il a renouvelé les méthodes de *gouvernement* en déléguant ses pouvoir car, fidèle à la tradition bénédictine, il est acquis à la collégialité.

Cette tradition monastique, enfin, *l'a amené à distinguer* nettement entre la vocation religieuse et celle du prêtre séculier. Pour lui, le célibat obligatoire n'appartient qu'à la première. Sur l'ordination *d'hommes mariés, il a déclaré :* « *Je suis persuadé que certains prêtres seraient plus efficaces comme célibataires, d'autres comme hommes mariés.* » S'il juge l'Eglise en Angleterre insuffisamment mûre pour accepter *un clergé marié*, il a répondu, en privé, à un ami prêtre, réduit *à l'état laïc et marié, qui* lui demandait s'il était en faveur de prêtres mariés : « *Mais, nous en avons déjà ! Vous-même par exemple...* »

ALAIN WOODROW.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Aucune peine de prison ferme n'a été requise contre les inculpés présents de l'« opération Babel »

Présents ou absents, les prévenus impliqués dans l'affaire de fraude fiscale de l'« Opération Babel » savent, depuis vendredi 22 juin, les intentions du ministère public. *Contre les « grands fuyards »*, MM. Samuel Sczyjewicz, dit Flatto-Sharon, Tibor Hajdu, Jacques Engelhard et Jean Métayer, conseiller financier de la Société auxiliaire hypothécaire (S.A.H.), « *le maximum de la peine* » : cinq ans de prison et 30 000 francs d'amende (c'était le tarif à *l'époque des faits*). *De ce côté-là*, pas de surprise.

Pas de surprise non plus avec la réquisition de relaxe en faveur de Mᵉ Emile-François Lebreton, notaire, contre lequel l'administration avait annoncé, la veille, qu'elle renonçait à toute demande.

Pour les autres, demi-surprise. D'abord parce que M. Jean-Pierre Guyot, substitut du procureur de la République, au terme d'un exposé de quatre heures, n'a formulé des demandes de condamnations précises que contre cinq personnes, s'en rapportant *pour le reste de la troupe « à l'entière appréciation du tribunal »*, ensuite parce que ces cinq demandes accorderaient à tous, si elles étaient suivies, le bénéfice du sursis et dispense de l'amende : quatre ans de prison avec sursis contre M. André *Bouxom*, vice-président-directeur général de la S.A.H. et Jean Rebotier, P.-D.G. du groupe SESI, devenu en dernier lieu Lefort-Expansion ; trois ans contre M. Jean-Claude Jacquesson, prédécesseur jusqu'en 1972 par l'intermédiaire de sa propre société de gestion *de M. Rebotier ; dix-huit mois* contre Mᵉ Pierre Lerouley, le notaire chez lequel furent passés pratiquement tous les actes reprochés ; treize mois enfin contre M. André Michelet, président-directeur général de la S.A.H.

Du côté de la défense, on s'attendait à pire, du moins pour quelques-uns. Certes, dans les cinq prévenus qu'il a nommés, M. Guyot retrouvait bien les représentants de ce qu'il appelait dans son réquisitoire écrit « *une organisation de fraude tripode* » : la société du groupe Flatto avec MM. Rebotier et Jacquesson, le notaire en la personne de Mᵉ Lerouley et l'organisme prêteur avec MM. Bouxom et Michelet. Mais, dans la mesure où tout son raisonnement se fondait sur l'existence d'une fraude qui aurait rendue impossible l'absence d'une seule des trois composantes et sur la connaissance égale qu'ils en auraient tous eu, on n'a pas eu d'explication sur la différence opérée, au bout du chemin, dans les sanctions demandées.

Sans doute le substitut avait-il accordé à M. André Michelet le bénéfice de n'avoir pas poursuivi un but de lucre occulte et exprimé, à ce propos une profonde conviction alors qu'il retenait à charge contre M. Bouxom, mais sans pouvoir en dire davantage, « *habilité, intelligence et souplesse* ». De la même façon le but de lucre n'a pas été davantage démontré *contre MM. Jacquesson et Rebotier*. Quant à Mᵉ Lerouley, on ne pouvait sur ce chapitre rien établir d'autre qu'une progression certaine du chiffre d'affaires de son étude : le total des actes qu'il passa pour le compte des sociétés du groupe Flatto représente plus de 300 millions de francs.

Organisation de fraude donc. Mais comment ? Sur ce chapitre, M. Guyot a reconnu qu'il ne savait pas « *qui en avait eu l'idée* ». Mais, a-t-il dit, il suffit de constater que tous s'y sont *finalement retrouvés* et l'ont accepté.

Il ne manqua pas de faire sien un argument majeur des avocats de l'administration fiscale, développé par Mᵉ Sialelli. Le système mis en place, a exposé l'avocat, ne pouvait se fonder que sur une volonté de ne pas payer l'impôt, car autrement il aurait conduit à la ruine. Pourquoi ? Parce que l'on achète initialement 1 000 quelque chose que l'on revend aussitôt 2 000 ; il y a dégagement immédiat d'une plus-value de 1 000. Sur cette plus-value un bon contribuable paie 20 % de T.V.A. soit 200. Il ne restera donc plus que 800 sur lesquels sera dû, un peu plus tard, l'impôt sur les sociétés (50 %), soit 400. Au total, 600 pour le fisc. Or l'organisme qui va avancer les fonds pour les opérations immobilières *projetées*, même en prêtant sur le prix de revente, c'est-à-dire 2 000, *ne peut le faire* en raison de l'encadrement du crédit qu'à *80 %. On reçoit donc 1 600.* Comme avec ces 1 600 il faut acquitter le prix d'achat (1 000), que reste-t-il ? : 600. Autrement dit, ce qui est dû à l'impôt absorbe la totalité de l'argent et il est clair qu'il ne reste plus rien pour que l'opération puisse être tenue pour réalisable.

De ces deux journées, où la parole fut à ceux qui se plaignaient ou accusaient, on retiendra un passage très important du réquisitoire de M. Guyot. Il n'y était plus question des hommes en cause. On parlait cette fois de la Société auxiliaire hypothécaire, *devenue point de mire*. Déjà, une autre partie civile, *constituée par une association* de défense des promoteurs et propriétaires avait *porté ses foudres* contre elle, l'accusant d'avoir su trop bien récupérer et *racheter* depuis sa déconfiture pas mal de ses biens. *M. Guyot s'est attaché*, lui, à un point particulier. La S.A.H., *chaque fois* qu'elle prêtait, le faisait en s'assurant d'une créance hypothécaire de premier rang, ou d'une subrogation dans les droits du vendeur. Du coup, aujourd'hui encore, quand il s'est agi de liquider le passif, elle a réussi à avoir priorité sur le fisc.

« *Je reconnais*, a dit le représentant du ministère public, *que c'était effectivement génial. C'est cela qui a fourni à la fraude sa redoutable et incomparable efficacité. C'est un rempart inexpugnable qui se dresse encore aujourd'hui. On ne récupérera jamais l'argent volé tant que le fisc ne contestera pas cette créance hypothécaire de la S.A.H. (...). Peut-être a-t-il besoin pour le faire que le tribunal, par le jugement qu'il rendra, rejoigne cette analyse de l'organisation de fraude qui est la mienne. Mais saura-t-on aller aussi loin ?* »

C'était une invite à rouvrir la brèche, à peine encore colmatée, par laquelle fut plus qu'ébranlée La Paternelle S.A. dont la S.A.H. était la filiale à 100 % et à qui l'affaire a déjà coûté 200 millions.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les nationalistes corses devant la Cour de sûreté de l'État

L'engrenage de l'amitié

Que font-ils donc devant la Cour de sûreté de l'Etat ? Prenez M. Joseph Galetti, n'a-t-il pas dit : « *Je n'ai jamais appartenu au Front de libération nationale de la Corse, je suis plutôt un modéré* » ? *N'est-il pas*, cet homme de trente-quatre ans, pondéré, paisible agriculteur, ancien président des Jeunes Agriculteurs de la Haute-Corse ?

Et M. Jules Filippi ? A trente-sept ans, il n'a certes rien d'un extrémiste. Il exerce la profession d'agent de maîtrise dans un dépôt pétrolier. C'est un élu de Lucciana, en Haute-Corse, depuis quinze ans, un élu côté majorité, versant U.D.F.

S. M. Galetti et lui sont là — accusés comparaissant libres devant la Cour de sûreté de l'Etat, — ils le doivent, finalement, à *ce qu'ils* appellent l'amitié et la solidarité.

A l'origine, c'est M. Jules Giamarchi, trente-huit ans, infirmier, membre du F.L.N.C., qui est venu trouver M. Filippi. Ce n'est pas un *inconnu*, mais son cousin germain. Il lui demande de mettre à sa disposition une cache. Il a, dit-il, un colis « *encombrant* » à dissimuler. M. Filippi accepte car il n'est pas un homme à se mettre martel en tête : on lui demande un service, il le rend.

Toutefois, ne disposant d'aucune cache, il se retourne vers M. Galetti, un ami. L'affaire est aussitôt entendue. Elle ne prête pas à discussion. Les deux hommes habitent à quelques kilomètres l'un de l'autre. Jules est le parrain de la fille de Joseph. Ils n'ont rien à se refuser.

C'est ainsi que M. Galetti recevra, *en 1977 ou en 1978* (la date est incertaine) un coup de téléphone anonyme lui demandant de se rendre en voiture à tel endroit, à telle heure, d'ouvrir son coffre et de s'éloigner un moment. Bien sûr, tout cela flaire la clandestinité, mais il a donné sa parole. M. Galetti achemine ainsi chez lui trois paquets et les camoufle. « *J'ai réalisé, au poids et à la forme, qu'il s'agissait d'armes* », dit-il.

« *Et cela ne vous a rien fait ?* interroge le président.

— *Vous savez*, rétorque M. Galetti, *nous avons une certaine familiarité avec les armes en Corse.* »

Entreposés dans un grenier à céréales, reposent donc des pistolets mitrailleurs, un fusil et des cartouches, un véritable « *arsenal* » selon l'accusation. Cela dure plusieurs mois. Mais, en juin 1978, alors que la police procède à un « coup de filet » anti-F.L.N.C., M. Galetti estime que c'en est assez et que ces armes deviennent compromettantes. Il les prend, les remet dans sa voiture et se rend à la police. Il passera un *mois* en prison. Une erreur ?

Vendredi 22 juin, M. Galetti a expliqué devant la Cour de sûreté de l'Etat qu'il avait agi par « *amitié* » dans cette affaire. M. Filippi a *préféré* parler de « *solidarité fraternelle* ».

M. Giamarchi, accusé d'atteinte à l'intégrité du territoire national, d'association de *malfaiteurs*, d'attentat et de recel d'armes et d'explosifs, a conclu, lui : « *Cet engrenage de la solidarité et de l'amitié, je crois qu'on peut appeler cela la conscience nationale* ».

LAURENT GREILSAMER.

Mise en liberté de manifestants du 23 mars et du 1er mai.

M. Alain Vernier, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a signé, vendredi 22 juin, *une ordonnance* de mise en liberté concernant M. Alain Mahé, *dix-neuf ans*, vacataire à la ville de Paris, inculpé le 3 mai de violences à agent et port d'arme après la manifestation du 1er mai, *laissé en liberté et qui* avait été incarcéré sur décision de la *chambre d'accusation* le 16 mai après appel du parquet (*le Monde* du 18 mai).

Alain Mahé est accusé d'avoir lancé des bouteilles sur les forces de l'ordre, ce qu'il a toujours nié, et d'avoir été trouvé en possession d'un foulard auquel était fixé un anneau en métal. Il avait alors soutenu qu'un anneau avait été attaché à son foulard par un homme en civil alors qu'il était déjà arrêté. Ce fait a d'ailleurs été confirmé par deux journalistes témoins de la scène. Le parquet n'a pas fait appel de cette ordonnance de mise en liberté.

D'autre part, M. Laurent Poey, vingt-quatre ans, surveillant d'externat, qui avait été condamné à *douze mois* de prison dont dix avec sursis après les incidents du 23 mars par la cour d'appel de Paris (*le Monde* du 3-4 juin), a été remis en liberté vendredi 22 juin en application de la législation sur la libération conditionnelle.

● « *Radio capital* » *condamnés.* — La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a *condamné* vendredi 22 juin, MM. Olivier Thieffin et Thierry Vignault, tous âgés de vingt ans, à 2 000 F d'amende chacun ainsi qu'à 1 F de dommages intérêts à la société Télédiffusion de France pour avoir diffusé, depuis un appartement du treizième arrondissement, à Paris, un programme composé de musique, d'anonces et de conseils aux automobilites (*le Monde* daté 10-11 juin). Cette station était baptisée « *Radio-capitale* ».

Faits et jugements

L'affaire Laredo : deux inspecteurs des impôts condamnés.

MM. Jean-Dominique Paoli et Charles Colombani, inspecteurs des impôts, ont été condamnés chacun à trois ans d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis et 30 000 F d'amende, le 22 juin par la onzième chambre correctionnelle de Paris, le premier pour trafic d'influence, le second pour corruption passive de fonctionnaire. De son côté, M. Elie Laredo, en fuite, a été condamné par défaut, à quatre ans d'emprisonnement et 80 000 F d'amende, pour trafic d'influence et corruption active de fonctionnaire.

De décembre 1971 à mars 1978, M. Laredo aurait déposé sur un compte bancaire de Genève pour 24 millions de francs de billets français. Ces fonds seraient provenus de détournements effectués au préjudice de la société Betex, dont il était le gérant, grâce à MM. Paoli et Colombani, qui lui permirent, selon le tribunal, de frauder le fisc.

● *Les parents de Laurent Noël*, quinze ans, mort le 12 juin à l'hôpital de Nancy à la suite d'une administration massive d'un gaz anesthésiant, le protoxyde d'azote, utilisé par erreur à la place d'oxygène, ont porté plainte, le 21 juin, auprès du procureur de la République à Epinal. Les parents avaient été avertis de l'accident par un médecin du service de réanimation, le docteur Lambert.

La victime avait été opérée dans des conditions, semble-t-il, satisfaisantes d'une malformation thoracique, dans le service du professeur Borelly. C'est le chirurgien qui, au terme de cette opération, avait demandt qu'on lui donne de l'oxygène. Une inversion des pastilles de couleur identifiant, sur l'appareil d'anesthésie, les différentes arrivées d'air pourrait être à l'origine de cet accident.

Condamnation du P.-D. G. de la Société hôtelière de restauration.

La sixième chambre correctionnelle du tribunal de Marseille a condamné, vendredi 22 juin, M. Michel Gillès, P.-D.G. de la Société hôtelière de restauration, dont le siège est à Marseille et qui assure une partie de la restauration sur les lignes de la S.N.C.F., à un mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende pour détention de denrées corrompues et impropres à la consommation (*le Monde* du 8 mai). C'est à la suite de la plainte d'un passager, au mois de mars, que les inspecteurs du service de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité de Lyon découvraient dans un wagon des sandwiches dont la date limite de consommation avait été modifiée.

Une perquisition au siège de la société hôtelière de restauration permettait d'y découvrir des conserves impropres à la consommation et de la marchandise périmée. Le tribunal a toutefois relaxé les quatre inculpés (le P.-D.G. et trois de ses adjoints) du délit de tromperie sur la marchandise, mais les trois adjoints, MM. Hubert Draeschitz, Lionel Petit et Bernard Picot, ont été condamnés à 1 000 francs d'amende chacun pour détention de denrées corrompues. L'Union fédérale de la consommation, partie civile, a obtenu 20 000 francs de dommages et intérêts. — (*Corresp.*)

● *M. François Brigneau*, éditorialiste de l'hebdomadaire *Minute*, a été condamné vendredi 22 juin par la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris, à 3 000 F d'amende et 2 000 francs de dommages et intérêts envers la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), pour « *diffamations et provocation à la haine ou la violence envers un groupe de personne à raison de son appartenance à une race ou à une religion* » (*le Monde* daté 3-4 juin). La condamnation vise des propos antisémites tenus par M. Brigneau et rapportés par MM. André Harris et Alain de Sédouy dans leur livre, *Qui n'est pas de droite ?*

POLICE

LE BUREAU DE LA FÉDÉRATION AUTONOME

Au terme du congrès de Rennes (*le Monde* du 23 juin), le bureau de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.) est ainsi composé :

Secrétaire général : *M. Henry Buch (police en tenue, province)* ;

Secrétaires généraux adjoints : *MM. Bernard Deleplace (Paris) et Roger Cousin (C.R.S.)* ;

Secrétaire administratif : *M. Jean-Pierre Grené (officiers et commandants)* ;

Secrétaire administratif adjoint : *M. Marcel Litaize (C.R.S.)* ;

Responsable du journal syndical : *M. Gabriel Crêtet (Paris)* ;

Responsable adjoint : *M. Claude Montmorency (Paris)* ;

Secrétaire trésorier : *M. Robert Tiozzo (C.R.S.)* ;

Trésorier adjoint : *M. Michel Lefèvre (province)* ;

Secrétaire aux questions sociales : *M. Daniel Redon (province)* ;

Secrétaires fédéraux : *MM. Albert Mazeau (retraités province), Emile Portzer (retraités Paris), René Destrait et Robert Jagaille (personnel administratif) et Joël Boudaillez (officiers et commandants).*

MÉDECINE

La réforme des études médicales devant le Sénat

Après son adoption par l'Assemblée nationale, le projet de réforme des études médicales doit être examiné par le Sénat le lundi 25 juin. Il ne devrait pas être modifié dans ses grands traits. Le renforcement de la sélection, la répartition autoritaire du nombre respectif de généralistes et de spécialistes, l'accès unique aux spécialités par la création d'un internat seul qualifiant, et l'institution d'un résidanat de deux ans pour les futurs généralistes ne seront pas, semble-t-il, remis en cause.

Les parlementaires ont modifié pourtant, sur la proposition du professeur Joseph Comiti, député des Bouches-du-Rhône (R.P.R.), sur deux points le texte qui leur était proposé. Un premier amendement a réintroduit le principe d'une présélection au concours de l'internat, qui s'effectuerait durant les quatre années du deuxième cycle — une mesure à laquelle Mme Simone Veil avait renoncé devant les protestations de la plupart des étudiants et de quelques doyens.

En effet, le risque existe de voir les études du deuxième cycle souffrir d'un bachotage permanent; de plus, cette présélection oblige les facultés de médecine à classer les étudiants, alors que leur démarche pédagogique est en contradiction avec toute idée de concours. Enfin, ceux qui choisiraient la voie des spécialités apparaîtraient nécessairement, par ce classement obligatoire, comme les meilleurs et les mieux classés.

La deuxième modification proposée par les députés obligerait les futurs généralistes à effectuer leur résidanat dans les seuls services disposant d'internes. Or, la grande idée du résidanat est de confier, durant deux ans, des responsabilités réelles au futur généraliste placé en première ligne, tout comme cela existe déjà pour certains, dans le cadre de l'internat des régions sanitaires : dans des services où se côtoieraient internes et résidents, les seconds risqueraient fort de devenir des « super-externes » dépossédés de toute initiative.

Comme en témoignent les extraits de lettres qu'on lira ci-dessous, le débat sur ces différents points reste d'actualité.

NICOLAS BEAU.

Le psychiatrie banalisée

(...) Nous passions un internat psychiatrique spécifique qui, aujourd'hui, disparaît pour se fondre dans le moule commun, comme si la pratique de la cardiologie, de l'anatomie pathologique et de la psychiatrie pouvait se concevoir au travers des mêmes critères de recrutement.

Il nous semble extrêmement préjudiciable aux soins des patients qui ont affaire à la psychiatrie de secteur soit dans les dispensaires, soit dans les services hospitaliers, que les internes qui s'occuperont d'eux n'aient pas été sélectionnés sur des critières où la spécificité psychiatères où la spécialité psychiatemps que cesse la mauvaise et désuète querelle qui s'articule sur l'opinion selon laquelle les psychiatres sont avant tout médecins. Nous le savons mieux que personne pour avoir dû justifier de nos connaissances médicales avant de passer le concours psychiatrique et pour pratiquer la médecine comme les autres dans l'exercice de notre spécialité.

Dr MICHAEL GUYADER,
président du Comité des internes et anciens internes en psychiatrie de la région parisienne et de l'Ile-de-France.

Revaloriser les actes

(...) Les spécialités deviennent, conformément au projet, un domaine réservé aux seuls internes, donc à une caste, à une « élite ». C'est grave. Mais ce qui l'est plus encore, c'est que, seuls, les étudiants ayant eu un excellent « profil de carrière » (les meilleures notes) auront droit de se présenter à l'internat. Ce pré-concours permanent va transformer les études médicales en un bachotage perpétuel, favoriser les sciences exactes ou fondamentales au détriment de l'enseignement clinique, difficilement quantifiable.

Selon le projet, les recalés au pré-concours ou au concours deviendront, plus de force que de gré, des généralistes. Au lieu de revaloriser cette fonction, on la dévalorise en la transformant en rebut pour les non-reçus, faisant de ceux-ci des sous-médecins rappelant les officiers de santé d'antan. La création d'un internat au rabais pour les carabins évincés, le « résidanat », ne constitue qu'une maigre consolation pour ceux-ci... Cette ségrégation par l'internat ne fera que renforcer la dichotomie actuelle entre médecins des villes et des campagnes et médecins hospitaliers et spécialistes.

(...) Si le gouvernement veut VRAIMENT revaloriser le généraliste, c'est d'abord par la revalorisation de ses actes qu'il faut commencer. Et, pour cela, rétablir la parité de la valeur de son travail avec celui du spécialiste (comme au Québec). Il y aurait alors sûrement moins de candidats pour des spécialités devenues moins rémunératrices...

Dr MICHEL CALONI,
attaché des hôpitaux (Créteil).

Deux mois d'attente

Y a-t-il trop de médecins en France ? On peut se poser la question, et je ne donnerai que trois exemples.

— Essayez de demander un rendez-vous chez un ophtalmo à Grenoble... (moyenne : deux mois).

— La médecine scolaire et préscolaire est-elle suffisante ? Un enseignant de cours préparatoire — six à sept ans, année par excellence de l'apprentissage de la lecture — sait-il, au 1er octobre, combien de ses élèves sont mal-voyants ? mal-entendants ?

— La densité médicale est-elle suffisante en Haute-Loire, en Lozère, dans la Meuse ?

Affecter les places à l'issue du concours de première année de l'obligation d'exercer un certain nombre d'années dans tel ou tel département rendrait la réforme plus crédible.

M. LEJEUNE,
(Isère).

Non à la présélection

Je suis un des doyens hostiles à la présélection. Si j'ai adopté cette attitude, appuyé à l'unanimité du conseil de gestion de ma faculté, ce n'est pas par crainte d'assumer une responsabilité, mais parce que cette mesure me paraissait juridiquement contestable et pédagogiquement néfaste. Il n'en demeure pas moins que le problème de la dualité actuelle entre le curriculum des facultés de médecine et les conférences privées est réel. Cette dualité s'explique en partie par le fait que le programme actuel de l'internat dont chacun reconnaît l'obsolescence a été établi indépendamment des programmes d'enseignement des facultés de médecine.

Il me semble qu'une des tâches prioritaires des décrets d'application de la réforme sera de veiller attentivement à ce que les objectifs et les modalités du nouveau concours d'internat soient harmonisés dans chaque région avec les objectifs pédagogiques des facultés correspondantes [...].

Pr JEAN-LOUIS PORTOS,
doyen de la faculté de médecine de Créteil.

Les étudiants ont la mémoire courte

Si mes camarades étudiants, aujourd'hui, critiquent cette réforme, c'est qu'ils ont la mémoire courte et qu'ils font preuve de mauvaise foi !

Durant nos études, on a trop souvent déploré que notre enseignement trop théorique, trop « hospitalier », nous éloignait de la pratique quotidienne du généraliste. On a trop souvent critiqué le désordre de la septième année, celle du stage interné où les étudiants sont laissés à eux-mêmes pour valider leur stage (...)

ÉDUCATION

A Reims

UN MILLIER D'ENSEIGNANTS MANIFESTENT CONTRE LA RÉVOCATION D'UNE SOUS-DIRECTRICE DE COLLÈGE

Un millier d'enseignants ont défilé vendredi 22 juin devant le rectorat de Reims pour protester contre la procédure de révocation engagée par le recteur de l'académie contre une sous-directrice de collège. Le mot d'ordre de grève d'une journée, lancé par la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a été suivi par 35 % des enseignants du département.

Le recteur reproche à Mme Monique Lamblin (1) de ne pas avoir « *assuré l'accueil et la sécurité* » le 35 mai dernier, lors d'une grève observée par les enseignants du collège Prieur-de-la-Marne, pour protester contre le refus par l'administration de créer dans une classe de quatrième un enseignement optionnel de latin.

M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, avait confirmé, mercredi 20 juin, devant les députés qu'une procédure de révocation était engagée contre la sous-directrice en déclarant : « *S'il n'est pas question d'entraver l'exercice du droit de grève inscrit dans la Constitution (...), certaines fonctions, certaines tâches de direction comportent des charges et des responsabilités particulières en toutes circonstances. Même en cas de grève, la fonction d'accueil du service public doit être normalement assurée, ne serait-ce que pour des motifs de sécurité.* » « *C'est pourquoi*, avait ajouté M. Pelletier, *le recteur de l'académie de Reims a estimé que le comportement de Mme Lamblin, qui s'était absentée sans autorisation le jour de la grève, n'était pas compatible avec les responsabilités qu'impliquent ses fonctions.* »

Engagée par le recteur, la procédure de révocation a reçu un avis favorable de la commission consultative spéciale. Mme Lamblin se verra donc retirer son emploi et retrouvera un poste de professeur d'enseignement général de collège à la prochaine rentrée.

(1) Mme Lamblin est l'épouse du maire communiste de Reims.

Tandis que des enseignants font la grève administrative

Mme Saunier-Seïté accélère les consultations sur la modification des carrières universitaires

Les consultations sur les carrières universitaires continuent à un rythme accéléré au ministère des universités. Après avoir reçu les présidents d'universités, les présidents de sections du Comité consultatif des universités (C.C.U.) et les maîtres-assistants en droit le 21 juin, le S.N.E.-Sup. le 22, Mme Alice Saunier-Seïté réunit ce 23 juin les recteurs d'académie.

Le projet de décret préparé par le ministre des universités réorganisant les carrières universitaires et supprimant les listes d'aptitude aux fonctions de maître-assistant et de maître de conférences (*le Monde* du 26 mai) figure à l'ordre du jour de toutes ces réunions.

Il semble que la réforme proposée par le ministre n'a pas suscité un grand enthousiasme de la part des universitaires consultés. La disparition des listes d'aptitude est particulièrement critiquée. Au cours de la réunion des présidents de sections du C.C.U. Mme Saunier-Seïté a accepté une autre proposition : l'application d'un système de *numerus clausus* sur les listes d'aptitude. Un décret de 1972 publié par le ministre de l'éducation de l'époque, M. Joseph Fontanet, permet au ministre de fixer nationalement chaque année le nombre d'inscrits sur les listes d'aptitude. Ce texte qui avait entraîné un mouvement de protestation des enseignants n'avait *jamais* été appliqué.

Pour le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) « *le ministre demande aux universitaires de choisir entre Charybde et Scylla* ». Le SGEN n'accepte pas ce qu'il considère comme deux variantes d'une même volonté : « *Sous prétexte de contrôle accru de la qualité des enseignants, liquider les non-titulaires et mettre en place à tous les niveaux un barrage idéologico-politique.* » Ce syndicat constate aussi avec « *intérêt* » qu'un milieu « *aussi peu progressiste* » que celui des dirigeants du comité consultatif a rejeté à la majorité les deux projets lors de la réunion du 21 juin.

Pendant qu'ont lieu ces réunions, le mouvement de grève administrative de certains enseignants pour obtenir le renouvellement des arrêtés de nomination des assistants non titulaires continue. Plus d'une trentaine d'universités sont touchées par des actions allant du report des examens (Lille-1) à la rétention des notes et même au refus de présider des jurys de baccalauréat (Caen). Au SNE-Sup, qui lui demandait la garantie d'emploi et l'intégration des non-titulaires, le ministre n'a pas donné de réponse positive.

Une nouvelle fois le ministre s'en est remis aux décisions des recteurs. Le seul point sur lequel le SNE-Sup a reçu une réponse affirmative concerne le maintien du service normal des assistants. Pour M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du SNE-Sup, « *on peut espérer qu'il n'y aura pas, l'année prochaine, d'alourdissement des services de ces enseignants.* »

SERGE BOLLOCH.

LE BACCALAURÉAT DANS LA RÉGION PARISIENNE

L'épreuve d'histoire comportait un sujet « en marge du programme »

estime l'Association des professeurs

Les services des examens de la région parisienne « *en introduisant avant l'épreuve écrite d'histoire au baccalauréat un nouveau sujet — « L'Organisation des Nations unies » — ont proposé un thème intraitable et déséquilibré, la répartition des sujets, deux sur trois portant sur la seconde guerre mondiale* », souligne l'Association régionale de Paris des professeurs d'histoire et de géographie, dans un communiqué qu'elle vient de publier (nos dernières éditions du 23 juin).

Les enseignants des académies de Paris, Créteil et Versailles s'étonnent de ce sujet à la fois « *trop étroit et en marge du programme* ». La création de l'ONU a eu lieu en 1945, dernière année inscrite au programme des classes de terminales. Or explique un professeur : « *Chacun sait qu'on a rarement le temps de finir le programme. C'est vraiment du vice de choisir comme question de cours la dernière page, voire le dernier paragraphe des manuels.* »

Des enseignants qui ont déjà reçu des copies à corriger constatent que la question de cours traitée habituellement par la moitié des candidats n'a été choisie, cette année, que par 5 à 6 % des élèves, ce qui signifie que 40 à 45 % des candidats ont été obligés de choisir les deux autres sujets, toujours plus difficiles (commentaire de texte et sujet de synthèse). Déroutés, les élèves qui ont quand même choisi le premier sujet se sont souvent fourvoyés en traitant la Société des nations (S.D.N.) ou... les Etats-Unis.

Déjà, l'année dernière, les sujets de mathématiques du bac C dans les académies de la région parisienne, trop difficiles, avaient déclenché de nombreuses protestations et entraîné une modification du barème de correction (*le Monde* du 7 juin 1978). Cette année, ce sont tous les candidats qui sont concernés par les sujets d'histoire. « *Avec de tels comportements*, déclare M. Jean Bouvier, président de l'Association des professeurs d'histoire, *on ruine aux yeux de l'opinion l'enseignement de cette discipline et sa présence à l'écrit du baccalauréat.* »

● *Le baccalauréat à Bordeaux.* — Dans l'académie de Bordeaux, une erreur de foliotage des cinq pages des sujets d'histoire et de géographie pouvait laisser penser aux candidats que le sujet d'histoire était teinté de géographie et inversement. Le rectorat a envoyé une note aux correcteurs pour qu'ils tiennent compte des confusions possibles.

● *Plus d'une centaine d'enseignants de Seine-et-Marne* ont manifesté vendredi 22 juin devant l'inspection académique de Melun, pour demander la levée des sanctions prises contre des instituteurs qui avaient refusé l'inspection (*le Monde* du 22 juin). L'inspecteur d'académie a déclaré à une délégation du SGEN-C.F.D.T. et de l'Ecole émancipée que les sanctions prises ne seraient pas annulées.

A Paris

DES PROFESSEURS ET DES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PROTESTENT CONTRE L'ARRÊT DU RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS

« *La volonté de diminuer la formation générale des jeunes est, en définitive, la raison fondamentale de l'arrêt du recrutement des enseignants dans les lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.)* », a déclaré, vendredi 22 juin, M. Gérard Montant, secrétaire général du Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (SNETP-C.G.T.), au cours d'un rassemblement national organisé place d'Italie à Paris.

Des délégations d'enseignants du technique venues de toute la France, auxquelles s'étaient joints des lycéens à l'appel de la coordination permanente des L.E.P., ont ensuite manifesté pour dénoncer « *les nouveaux coups de la politique gouvernementale contre la formation de la jeunesse et le licenciement des titulaires* ».

Le cortège, regroupant un millier de manifestants, s'est dispersé, sans incident, sur l'esplanade des Invalides

DÉFENSE

Les ventes de blindés à la Belgique

(Suite de la première page.)

Le débat est ouvert depuis plus de deux ans. La Belgique doit acheter d'urgence mille cent quatre-vingt-neuf véhicules blindés de combat d'infanterie (V.B.C.I.) pour remplacer son parc plus que vétuste. Les V.B.C.I. actuels sont des M 75 américains fabriqués en 1952 et dont la production de pièces de rechange a été arrêtée en 1975. L'armée belge possède aussi des chars AMX 13 français utilisés depuis 1962. Il s'agit d'un marché de 30 milliards de francs belges (environ 3 600 000 000 de francs français), et des offres ont été faites dès 1976 par plusieurs pays.

Clôturées le 15 mars 1979, ces offres ont été prolongées jusqu'au 15 juin. A cette date, un nouveau sursis de quelques semaines a été indispensable pour donner le temps aux querelles de s'apaiser. Cependant, le ministre de la défense nationale, M. Paul Van den Boeynants, s'est déclaré favorable aux A.I.F.V. et M 113 A 1 chenillés américains plutôt qu'au Piranha suisse à six et huit roues, à l'AMX 10 chenillé et au VAB à six roues français. Le TPZ allemand à six roues est entré, de son côté, avec retard dans la compétition. Un projet belge, le Cobra, présenté par les Ateliers de constructions électriques de Charleroi, n'a aucune chance non plus parce qu'il n'existe qu'à l'état de projet. Mais on lui prédit un brillant avenir et on espère le vendre d'ici quelques années dans les pays arabes.

Un matériel moins cher

Si les véhicules américains semblent l'avoir emporté, c'est essentiellement parce que les compensations offertes par les Etats-Unis sont supérieures et que le matériel est moins cher. Il a notamment bénéficié de la chute du dollar. On dit aussi que les Etats-Unis auraient imposé l'achat de blindés américains en échange de l'escale d'Atlanta accordée à la compagnie aérienne Sabena. Les Américains viennent d'autre part d'acheter la mitrailleuse belge FN-MAG pour équiper certains de leurs blindés. Comme à l'époque de l'achat des avions de combat, où le F-16 fut préféré au Mirage français, la méfiance se manifeste, et les adversaires du ministre de la défense n'hésitent pas à lui reprocher ses relations avec certains milieux d'affaires.

C'est ainsi que récemment l'hebdomadaire flamand *Knack* affirmait qu'il existe des relations entre le cabinet de la défense nationale et la firme Asco. Il s'agit d'une société belge qui bénéficierait le plus de la commande américaine. M. Paul Vanden Boeynants a répondu en admettant qu'un membre civil de son cabinet « *chasse une fois par an en compagnie de l'administrateur délégué de cette firme depuis une dizaine d'années* ». Le ministre ajoute : « *Si j'avais des intérêts communs avec cette compagnie, j'agirais d'une manière plus subtile.* » De toute manière, la Belgique semble être l'un des pays les plus protégés du monde contre les « pots-de-vin » : chaque achat est étudié et approuvé par d'innombrables commissions et sous-commissions parlementaires.

Il reste que la décision est difficile à prendre et qu'elle a des conséquences sur la coexistence des Flamands et des Wallons. Pour une région, les compensations économiques américaines sont favorables ; pour l'autre, ce sont les françaises. Il faut donc chaque fois un dosage délicat et la valeur du blindé finit par être un détail. Cependant beaucoup d'experts affirment que le M 113 américain est complètement démodé et qu'il en traîne des centaines sur les quais des ports américains, destinés notamment à l'Iran du chah et qui n'ont plus de destinataire depuis l'avènement de l'ayatollah Khomeiny. « *Alors*, disent-ils, *n'est-ce pas de la folie d'en entamer la fabrication en Belgique ?* »

Quant à ceux qui restent neutres, ils regrettent que l'Europe ne soit pas parvenue à fabriquer un véhicule commun alors que la coopération a déjà fait ses preuves en matière aéronautique. Un journal bruxellois se demande même si, après le char Leopard 2, l'Allemagne fédérale, la France et la Grande-Bretagne réussiront pour les années 90 à présenter un blindé européen, comme elles en discutent l'opportunité actuellement (*le Monde* du 1er février).

PIERRE DE VOS.

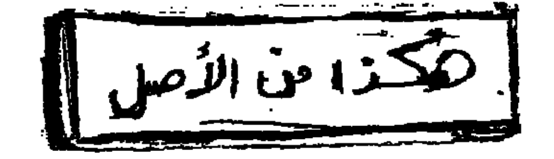
[Il est difficile d'accuser, comme on tente de le faire aujourd'hui en France, la Belgique d'attitude systématiquement anti-européenne dans ses achats d'armes, lorsqu'on sait que ce pays est l'un des Etats européens qui a acquis le plus de matériels militaires de conception française, en particulier, et tout récemment encore, des avions-école Alpha-Jet, des missiles antichars Milan, et qu'il participe, avec la France et les Pays-Bas à la construction de chasseurs de mines modernes.

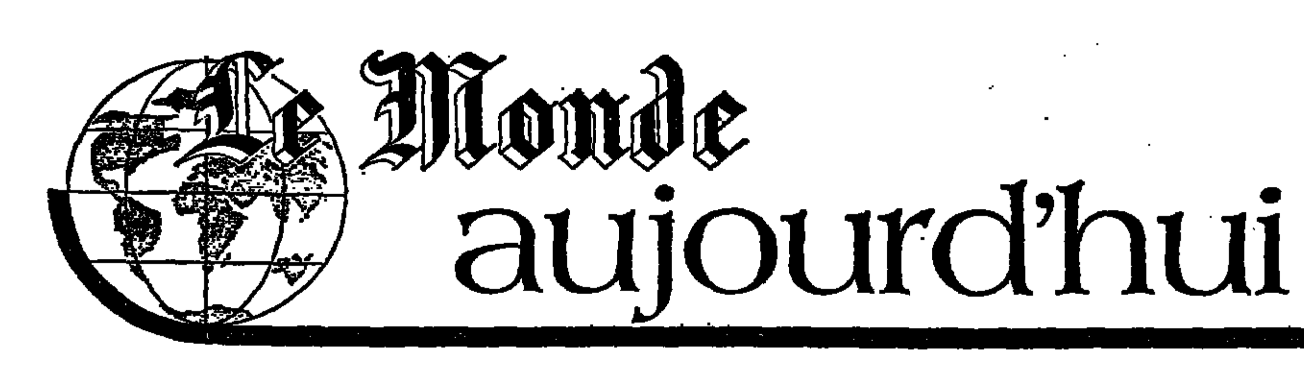
Il est d'autant plus délicat pour les Français d'adresser aux Belges de telles critiques lorsqu'on sait, par exemple, que la France, à la recherche d'un système aérien de reconnaissance tactique du champ de bataille, récuse, pour l'instant, un matériel belge — le missile Epervier — pour mieux s'intéresser à des matériels nord-américains. Il demeure que les industriels français concernés par l'affaire des blindés belges ne considèrent pas encore le contrat comme définitivement perdu et qu'ils continuent de faire des offres à leurs interlocuteurs de Bruxelles. — J. I.]

LES PAYS-BAS ACHÈTENT UN CHAR ALLEMAND

Le ministre néerlandais de la défense, M. Ullem Scholten, a signé vendredi 22 juin à La Haye un contrat pour la livraison de 445 chars Léopard-2 avec la société ouest-allemande Krauss Maffei. Ces chars remplaceront, d'ici à 1986, les Centurion britanniques et les AMX-13 français de l'armée de terre néerlandaise. Les livraisons commenceront à partir de 1982. — *(A.F.P.)*

● *Un appelé du contingent,* M. Frédéric Benezit est décédé jeudi 21 juin à l'hôpital de Strasbourg, où il avait été admis après avoir été victime d'un malaise au cours d'une marche d'entraînement, selon l'état-major des forces françaises en Allemagne. Le soldat, originaire de Paris, incorporé au 32e régiment du génie de Kehl, a vraisemblablement succombé à un accident cardiaque. L'autopsie a conclu à une mort naturelle. — *(A.F.P.)*





SOUVENIRS

Les hommes de la Bible

« MONSIEUR DARCISSAC, permettez qu'un de vos anciens élèves vous embrasse après trente-cinq ans. Je suis Serge Sobelman et vous étiez mon professeur en quatrième et en troisième. » Un homme à la quarantaine bien entamée enlace de toutes ses forces un vieillard de quatre-vingt-un ans un peu chancelant sur sa canne, mais d'esprit aussi vif que quand il dirigeait pendant la guerre l'école du Chambon-sur-Lignon.

« Julius, êtes-vous Julius, mon cher Julius, le petit garçon que j'aimais tant ? Non ? Il n'est pas là, alors... Je ne sais même pas s'il est sorti vivant de la guerre. » Visiblement désolée, une dame âgée s'éloigne d'un éditeur américain qui était simplement ici « pour voir ». Sans doute ressemble-t-il à ce que Julius aurait pu devenir.

Des dialogues étonnants se déroulent ce matin, dimanche 17 juin, sur la petite place, en face du temple protestant. Plus de trois cents personnes se sont réunies. Une plaque commémorative sera dévoilée. *« Honneur à la communauté protestante de cette terre cévenole*, y lit-on, *et à tous ceux, entraînés par son exemple, croyants de toutes confessions et non-croyants, qui, pendant la guerre 1940-1945, faisant bloc contre les crimes nazis, ont, au péril de leur vie, sous l'occupation, caché, protégé, sauvé par milliers tous les persécutés. »* Le texte est signé : *« Les réfugiés juifs au Chambon-sur-Lignon et dans les communes avoisinantes. »*

Ils sont là, aujourd'hui, tous, ou presque tous — sauvés et sauveteurs — dont la plaque tente de pérenniser le souvenir.

Ici, on est dur au froid

Ici on est dur au froid, dur au travail, dur à la douleur, dur à la peur. Mais on n'en parle jamais. Le silence est d'or en cette région de la France, haut lieu depuis des siècles du protestantisme et de la résistance pacifique aux autorités officielles. La guerre aussitôt finie, tout ce que d'autres, ailleurs, auraient proclamé bien fort a été aussitôt recouvert d'un épais mutisme. L'Histoire — avec un grand H — n'a guère, jusqu'à ce jour, mentionné Le Chambon-sur-Lignon à propos de la dernière guerre. Ici, il y avait un maquis fort actif, mais pas de batailles rangées comme dans le Vercors, pas d'incendie sauvage comme à Oradour-sur-Glane. Pas — non plus — de massacres inutiles de soldats allemands au repos.

C'est d'une autre sorte de faits d'armes qu'il importe de rendre compte maintenant, ont pensé tous les « sauvés ». Il leur a fallu la durée de toute une génération pour parvenir à bien assimiler ce qui s'était passé ici. *« Ce n'est que quand ma mère est morte*, explique le docteur Oscar Rosowsky (ex-grand spécialiste des faux papiers de la région, et aujourd'hui médecin à L'Haÿ-les-Roses), *que j'ai vraiment réalisé ceci : ce que je considérais comme une affaire en quelque sorte privée n'en était pas une, mais avait des dimensions plus larges. Il ne suffisait plus de manifester sa reconnaissance aux paysans par quelques visites ou des mots d'amitié. Il fallait faire plus, sinon tout serait bientôt perdu pour nos enfants et pour les chroniqueurs. C'est pourquoi s'est imposé à moi le besoin de cette commémoration officielle, qui ne sera, je l'espère, qu'un début. »*

Par le plus grand des hasards, en même temps qu'Oscar Rosowsky rassemblait les anciens réfugiés et commençait à recueillir les premiers fonds pour l'inauguration de la plaque, un philosophe américain, Philip Hallie, passionné par un court article où était cité le nom du Chambon-sur-Lignon, décidait de venir passer quelques mois en France pour interroger les survivants. Son livre, dont le titre anglais est *Lest Innocent Blood be Shed (Afin que ne coule pas le sang innocent)*, paraîtra bientôt aux éditions Stock.

Peut-être fera-t-il comprendre à chacun le rôle particulier joué par Le Chambon, cet abri privilégié pour tous les déshérités où s'est tout de suite organisée une résistance sourde à l'occupant. Ici et dans les communes avoisinantes, trois mille habitants refusent, dès 1940, de se plier aux volontés du vainqueur. Ils risquent leur vie et le savent bien.

A la tête du mouvement, les pasteurs Trocmé et Theis, l'instituteur Darcissac et Magda Trocmé, la femme du pasteur, tous alors dans la force de l'âge. Le pasteur Trocmé est mort au moment même où l'Etat d'Israël lui attribuait la médaille des Justes. Dès le début de la guerre, Trocmé et Theis — qui viennent de fonder ce qui deviendra le Collège cévenol — adhèrent pleinement à la doctrine de la non-violence et prêchent en privé et en chaire, à leurs paroissiens, la tolérance et le respect des réfugiés sans foyer. Ce n'est pas difficile. Les Cévenols trouvent naturel d'ouvrir grand leurs portes aux victimes de la guerre : d'abord des Espagnols fuyant la dictature de Franco ; des Lorrains au début des hostilités, enfin des juifs à partir de 41-42. Chez les descendants des Camisards traqués, de ceux qui avaient fui dans le « désert » le racisme n'existe pas. Les darbystes (une des nombreuses sectes protestantes de la région) seraient, eux, plutôt flattés, d'après le témoignage de Philip Hallie, dans son livre, d'accueillir des juifs sous leur toit : ils prennent la Bible à la lettre et les considèrent donc comme le peuple du Seigneur.

Un écrivain obscur

Le ménage Héritier a ainsi hébergé le jeune Oscar Rosowski qui cherchait désespérément à se cacher ainsi que sa mère, alors que son père, après avoir fui les pays Baltes, puis Berlin en 1933, venait d'être arrêté à Nice. *« Il a dit qu'il était étudiant et qu'il avait besoin d'une pièce pour travailler*, racontent simplement les Héritier. *Nous n'avions pas besoin d'en savoir plus, et on ne lui a jamais rien demandé. »* Mme Rososwki, sa mère, elle, joue la vieille fille et trouve à se loger un peu plus loin. Elle reçoit souvent la visite d'un beau jeune homme, son fils. C'est la seule chose qui fasse un peu jaser les rares paysans qui ont remarqué les allées et venues d'Oscar.

Quant à Joseph Atlas, aujourd'hui ingénieur chimiste international, c'est un peu par miracle qu'il a été avec sa mère et son frère jumeau *« arraché au camp de Gurs »* où toute sa famille était internée et mourait de faim, en attendant la déportation. Cette année-là, il n'avait pas encore quatorze ans ! Artisan de ce sauvetage : le pasteur Trocmé, qui, avec les Quakers (une secte protestante surtout implantée en Amérique), a mis au point une organisation matérielle permettant l'hébergement et l'entretien de quelques victimes tirées *in extremis* des camps. *« Sur le moment je n'ai rien compris de ce qui m'arrivait*, se souvient Joseph Atlas. *Dès ma sortie de Gurs, on m'a mis dans une maison d'enfants. Nous étions dix, bientôt vingt, trente, quarante. Toutes les maisons d'enfants du Chambon, renommée comme station climatique et possédant donc de bonnes possibilités d'accueil, se sont rapidement remplies et les fermes avoisinantes de même. Quant à moi, j'ai gardé mon vrai nom pour toute la durée de la guerre. Il n'était pas typiquement juif. »*

Il en a été de même pour Serge Sobelman, l'ancien élève de Roger Darcissac, qui brandit fièrement un très vieux livre de psaumes : le sien pendant la durée de son séjour au Chambon. Il montre la page de garde : « Serge Sobelman », ce patronyme, hautement compromettant pourtant, est inscrit en toutes lettres. Darcissac, lui, relevait tous ces noms sur les registres de l'école et quand l'administration centrale lui demandait de signaler ses élèves juifs, se bornait à écrire tout simplement de sa belle écriture ronde : *Néant*. La seule réponse est toujours le silence.

Au total, combien de vies humaines épargnées dans les presbytères, homes d'enfants, fermes ou maisons abandonnées ou grâce aux filières conduisant en Suisse ? Difficile à dire, car personne n'a tenu de statistiques. Deux mille cinq cents d'après Philip Hallie, qui reprend les chiffres de Magda Trocmé, cinq mille pour d'autres. Peut-être même plus, si l'on ajoute aux réfugiés chambonnais ceux des collines ardéchoises toutes proches où les paysans protestants — et particulièrement les membres de l'Armée du salut — agissaient selon les mêmes principes que ceux du plateau, en ignorant totalement ce qui se faisait à 20 kilomètres de chez eux.

Au Chambon même, on ne savait pas plus ce que griffonnait, dans une vieille maison du pays, un écrivain obscur venu ici soigner ses poumons malades : Albert Camus, rédigeant le premier jet de *la Peste*.

EVELINE LAURENT.

ANGOISSES

Le « bac »

A 6 heures, les trois réveils ont sonné. Le chien a aboyé. Les voisins ont grogné. « As-tu bien pensé à ta convocation » ? *Nanou, silencieuse, met ses cheveux dans sa figure.* « Mais bois donc ce jus d'orange ! » *Nanou se lève, agacée.* « Et le bus, tu es bien sûre au moins du numéro » ? *Alors, là, Nanou, carrément fâchée, quitte la pièce... Le troisième bac de la famille sera, on l'a compris, difficile.*

Nanou prend sa sacoche, sa boucle d'oreille, ses gitanes filtre, son stylo préféré et un ticket de métro. « Bon, j'y vais. » *Elle n'embrasse pas sa mère, le chien a droit à plus d'égards ; elle pose ensuite l'animal dans les bras maternels.*

De Vincennes au lycée Bergson, il y a le 26, qui traverse Belleville sous le soleil ; elle a déjà pris le bus la veille, histoire « de repérer le bahut ». *histoire de faire un tour, puisqu'on lui avait dit :* « Surtout, la veille de l'examen, ne travaille pas. » *Alors, elle n'avait pas fait grand-chose, simplement écouté* « Le monde est stone » *de Fabienne Thibault et revu aussi le sujet dont on avait parlé. Le bruit avait couru que les candidats seraient interrogés sur :* « Le langage est-il un instrument de la raison », *ou l'inverse :* « La raison... ». *De toute manière, face aux dix* « copines » *du même lycée, la cause est entendue :* « Elle en a rien à faire » : *pourtant l'ultime croissant devant le centre d'examen passe mal.*

Alors Nanou allume une cigarette, s'en va traînante vers le lycée, cerné des voitures paternelles et de parents étalant leur attendrissement. Les familles sont là, immuables. Elle pense à Fabienne Thibault : « Ne plus penser à rien... S'allonger sur l'asphalte. » *Et l'avenir ?*

NICOLAS BEAU.

MOTS

Le verbe et l'écrit

SI les paroles ne s'envolent plus aussi aisément que le dit le proverbe, les attraper au vol est désormais un jeu d'enfant. Paroles en l'air, sautillantes, volatiles, ou paroles d'évangile émanant de bouches d'or, elles se laissent traîtreusement encager — sur bande magnétique — pour revenir à l'occasion en boomerang à la tête du locuteur — Watergate.

Une fois gravées, ces paroles-là sont plus révélatrices que n'importe quel écrit. Gare aux bégaiements, aux lapsus, aux redites, aux erreurs, aux couacs et aux fausses notes. Hommes politiques ou non, même si vous avez la mémoire courte, vos pérorai sons ne tomberont pas forcément dans l'oubli. La bande magnétique qui vous surprend en flagrante parole ne vous accorde pas le droit de repentir, et elle fait foi de votre bonne ou mauvaise foi.

Dans une démarche inverse, les écrits tentent par tous les moyens de s'effacer. La gomme n'était pas suffisante pour suppléer la rature trop parlante. Tous les usagers de la machine à écrire connaissent ce produit sous forme liquide ou solide qui fait disparaître prestement la lettre, le mot, la phrase. Un coup de pinceau et la faute est oubliée. Sous la forme bande de papier, c'est encore plus étonnant. La bande magique intercalée entre le carbone et la feuille, on retape l'erreur, dans une sorte d'intervention homéopathique : le mal se guérit par le mal. Le papier-remède perdant de sa substance sur les contours de la faute, celle-ci est abolie. Ainsi met-on de l'ordre dans ses écrits, dans ses pensées.

Mais le plus fort c'est cette feuille adhésive que propose une grande marque d'articles de bureau : vous pouvez dessiner dessus, écrire, tout ça en couleurs. Ensuite vous passez la main, à sec, et tout s'efface. La page redevient nue, blanche, vierge. Le néant. L'ordre. Ladite firme offre d'ailleurs ses produits avec une invite ainsi libellée : « Pour une société d'ordre. » Foin de la fièvre inventive et brouillonne des heures crépusculaires, qui dit au lendemain nos plongées au plus près du rêve. Un simple geste et il n'y paraîtra plus.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

FAITS DIVERS

Tueries familiales

LA montée de la violence. L'expression évoque le banditisme, les hold-up, la Mafia. Pour alimenter les fantasmes des bonnes gens et troubler leur sommeil, les truands ne manquent pas, inquiétants, silhouettes suspectes, trognes louches, dégaines menaçantes. Tristes banlieues nocturnes, où l'on hésite à regarder par la fenêtre...

Mais il est une autre forme de violence, à la fois plus proche et plus dramatique. Plus dramatique parce que plus proche. La chronique des faits divers, à cet égard, est très troublante. Point de gangsters expérimentés dans ces affaires qui, jour après jour, s'égrènent sur les téléscripteurs. Des gens simples. Des meurtriers.

Prenons quelques journées dans cette saga des tueries familiales, et feuilletons ce curieux nécrologe.

Le 12 juin, à Tarbes, un homme de trente et un ans, représentant de commerce, débarque dans un bar, où sa femme est en train de consommer. Il tire dans le tas. Cinq consommateurs sont blessés. La femme est indemne. Ils étaient en instance de divorce. Le tireur est écroué.

Le même jour, à Vedène (Vaucluse), un carreleur de quarante ans tue, avec un fusil de chasse, sa fille Sandrine, âgée de sept ans. Il retourne, comme on dit, l'arme contre lui, et se blesse grièvement. Sa femme l'avait quitté il y a deux ans, et ce brave homme, qui avait construit de ses mains la petite maison où a eu lieu le drame, n'a pas pu supporter plus longtemps la séparation. Il a tenté de mettre le feu à sa maison. Mais, même cette ultime protestation contre le destin est restée sans effet : la maison n'a pas brûlé.

Autres causes, mêmes effets. Toujours le 12 juin, mais à Nice, cette fois, un chômeur de quarante-quatre ans se donne la mort après avoir blessé, à coups de fusil de chasse, deux bambins qui passaient par là. C'est son ancienne compagne qu'il visait. Elle a été gravement blessée.

Même jour, à Marly-la-Ville (Val-d'Oise), un père âgé de dix-huit ans, excédé par les cris de son bébé de cinq mois, le tue à coups de poing. La mère, âgée de dix-sept ans, était dans la cuisine.

« Je ne sais pas ce qui m'est arrivé »

Le 13 juin, à Alès, c'est un garçon de vingt-trois ans, en congé de maladie, qui tue son père d'un coup de fusil de chasse, avant de blesser sa femme, âgée de dix-huit ans. *« Je ne sais pas ce qui m'est arrivé »*, dit-il aux policiers. A Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), une étudiante de vingt-six ans poignarde sa grand-mère, âgée de quatre-vingt ans, impotente, dit-elle, et « tyrannique ». Elle lui reprochait, semble-t-il, d'avoir été à l'origine de la mort de sa mère. Comment ? Pourquoi ? Nul ne le sait.

Le lendemain, à Hyères (Var), Albert Millet, déjà condamné à mort pour assassinat en 1956, libéré en 1973, tue sa femme... et son chien. Sa femme, dit-il, voulait le quitter. A l'autre bout de la France, à Dunkerque, un électricien de trente-neuf ans tue son ancienne amie, « qu'il tentait en vain de reconquérir », dit la dépêche d'agence. Quelques heures plus tard, il se suicide. Le même jour, dans l'Indre-et-Loire, un jeune couple (lui, a trente-deux ans, elle, vingt-huit) est arrêté. Ils martyrisaient leurs enfants, âgés de sept et dix ans : coups de martinet, immersion dans la baignoire, brûlures... Le mari a expliqué que sa femme « voulait se faire obéir et s'énervait facilement ».

Ce même jeudi 14 juin, à Antony (Hauts-de-Seine), une fille de treize ans et demi, lasse des disputes et réprimandes, tue son père pendant sa sieste. Six ans plus tôt, sa mère s'était suicidée.

Passons au 18 juin. A Valenciennes, on s'interroge sur une étrange découverte : on a trouvé en forêt une Renault 5 calcinée. A bord, deux cadavres. Un jeune couple. Le mari, pense-t-on, a tué sa femme, puis s'est donné la mort en mettant le feu à l'automobile. Dans la nuit, à Thiers (Puy-de-Dôme), tragique méprise de l' « autodéfense ». Un père, qui faisait une ronde dans un restaurant, tue son fils, le prenant pour un cambrioleur. C'est, en huit mois, la quatrième fois qu'on signale un drame de cette nature en France.

Le 19 juin à Paris, tragédie classique. Un mari, chaudronnier, accompagné d'un ami, surprend sa femme dans le lit de son amant, lui-même époux d'une concierge. Quelqu'un tire. La femme est tuée. Qui est le meurtrier ? Les témoignages sont contradictoires. L'enquête permettra d'y voir plus clair. Le même jour à Toulon, une femme de vingt-trois ans tue l'enfant qu'elle vient de mettre au monde. Dans le salon de coiffure où elle travaillait personne n'avait remarqué qu'elle était enceinte.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 29.)

Entretien avec Raymond Vande Wiele

LA naissance, en juillet 1978 et en janvier 1979, en Angleterre des deux premiers « bébés-éprouvette », c'est-à-dire des deux premiers enfants conçus par fertilisation « in vitro » (1), a frappé les imaginations. Cette grande réussite médicale du gynécologue anglais Steptoe et du biologiste Edwards pose de façon exemplaire les problèmes de l'expérimentation sur la vie humaine. Les questions morales qu'elle soulève sont même en avance sur les possibilités techniques, et les réponses qu'on peut y apporter dépendent en retour, et jusqu'à un certain point, des progrès scientifiques dans ce domaine.

Le professeur Raymond Vande Wiele est le chef du département de gynécologie et d'obstétrique de l'université Columbia à New-York. Outre ce grand service hospitalier, il dirige un institut de recherche sur les problèmes de reproduction, que financent la Fondation Ford et l'Institut national de la santé américain, ce qui lui donne le double statut de médecin et de scientifique. Ses responsabilités, ses travaux et sa personnalité en font un des plus éminents spécialistes au monde dans ce domaine.

« Le but de la médecine n'est pas de rendre les gens heureux »

Raymond Vande Wiele a été impliqué dans un curieux procès directement en rapport avec la question de la fertilisation *in vitro*. En 1973, un médecin, assistant dans son service, tenta une expérimentation de ce type sur un couple. Considérant que les connaissances scientifiques et médicales étaient largement insuffisantes à cette époque, le professeur Vande Wiele retira l'éprouvette contenant le produit supposé de la fécondation et la plaça dans un congélateur. Le couple en cause lui intenta un procès devant les tribunaux de New-York, la femme se plaignant d'avoir été frustrée de sa maternité, et de ressentir depuis lors de terribles souffrances morales. La procédure commença en 1975, le procès lui-même dura cinq semaines au cours de l'été 1978. Le professeur Vande Wiele fut condamné. Partant de ces circonstances pour le moins ambiguës, nous avons demandé à ce témoin privilégié de nous éclairer sur les principes éthiques et scientifiques en jeu dans cette affaire, et sur la médecine telle qu'on la pratique en 1979 en Amérique.

« Curieux procès que celui dont vous avez été l'objet : vous l'avez perdu. Nul pourtant ne peut vous tenir grief d'avoir agi ainsi. « Activité » ultra-hasardeuse », tel est l'argument que les tribunaux américains ne cessent de développer à l'encontre du monde scientifique. En 1979, selon quels critères peut-on décider si une expérimentation est fondamentalement morale ?

— Le jugement dont j'ai été l'objet a évité les questions de fond. Il a consisté à dire que la malade avait souffert et que sa souffrance était due à mon geste. Quant au principe même de l'expérimentation — cette « fertilisation *in vitro* » devait-elle se faire ou non ?, — il n'en a même pas été question. C'est pourquoi je pense que nous avons eu raison de ne pas faire appel. On ne pouvait pas dire que, en tant que chef de service, je n'avais pas le droit de contrôler mon service et on ne pouvait guère avancer qu'il n'était pas de mon devoir d'exiger qu'une expérience, comme le veut la réglementation, soit préalablement soumise à une commission chargée du contrôle.

» Ce procès a eu un grave défaut, en ce sens que le juge n'a pas eu le courage de trancher sur le plan des principes. Par exemple, quand un médecin fait un geste pour protéger une malade contre elle-même, peut-il être légalement responsable de la dépression qui s'ensuit ? Ce n'est pas au médecin, en 1979, de décider si une expérimentation est morale ou non ; c'est une décision à prendre par un groupe de gens indépendants de l'expérimentation. Il s'agit d'un problème qu'on ne peut pas résoudre dans un tribunal parce que celui-ci n'en a pas la compétence.

» Ne parlons pas de Nuremberg et des expériences en Allemagne : ce n'est pas au médecin de décider tout seul de la moralité d'une expérience qu'il va entreprendre. Ensuite, et c'est la raison pour laquelle j'ai retiré cette éprouvette, un chef de service a le devoir, et il doit aussi avoir le pouvoir, d'être certain que la médecine qu'on pratique dans son service est vraiment la médecine la plus avancée. Enfin, on peut être favorable au principe d'une expérimentation, mais considérer qu'il est trop tôt pour la réaliser ; qu'à un moment donné — et c'était le cas en 1973 — on n'en sait pas assez pour passer à l'action.

Propos recueillis par MARINA MOLLOF.

(Lire la suite page 30.)

(1) La *fertilisation « in vitro »* a été pratiquée dans le but de permettre à une femme ayant une anomalie des trompes, mais ovulant normalement, d'avoir un enfant. L'œuf présumé mûr et prélevé au niveau de l'ovaire est mis en présence de spermatozoïdes dans une éprouvette « en verre » (« in vitro »), à fin de fécondation ; après quelques divisions cellulaires initiales prouvant la fertilisation, on réimplante le produit embryonnaire dans l'utérus maternel préparé par des hormones.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

DIE WELT

Comment redorer son blason

M. Hans Hermann Weyer, citoyen de Munich, a trouvé une activité lucrative, si l'on en croit le journal ouest-allemand *Die Welt am Sonntag*. Il s'est en effet specialisé dans la mise en relations, aux fins de mariage ou d'adoption, de gens titrés mais sans fortune, et de gens fortunés mais sans titre. Le journal *Die Welt am Sonntag* écrit :

En vingt-deux ans, Weyer a vendu titres consulaires et titres honorifiques de vingt-quatre pays à des bourgeois bien nantis avides de prestige en Allemagne fédérale et à l'étranger. Certaines de ces tractations, en particulier la dissimulation d'impôts pour un montant de 2,18 millions de deutschemarks, ont déclenché une enquête du parquet munichois. (...)

Le 11 avril 1979, Weyer a fêté son plus grand succès en qualité de négociateur d'adoptions, dans la salle des chevaliers du château d'Au, dans le Holledau bavarois. C'est là que Rolf Quost, 22 ans, héritier millionnaire hambourgeois et propriétaire de plusieurs discothèques, a remis à sa mère adoptive, la princesse Elisabeth von Sayn Wittgenstein, cinquante et un ans, la somme convenue de 300 000 deutschemarks. Comme d'habitude, Weyer en a encaissé la moitié.»

Il est vrai que M. Weyer ne s'est pas oublié dans cette distribution : il se fait lui-même appeler, en toute simplicité, le «*beau consul*».

BREMER NACHRICHTEN

Les grands de ce monde

Le président ouest-allemand de l'Association européenne des gens de grande taille a décidé d'intenter aux autorités un procès sans précédent pour obtenir la compensation fiscale des dépenses supplémentaires qu'impose aux grands leur morphologie. Le quotidien *Bremer Nachrichten* rapporte les doléances des membres de l'association :

«Un habitant de Francfort mesurant 2,10 m. doit investir 15 000 marks dans son appartement pour faire construire des portes plus hautes, des lits plus longs et des baignoires plus vastes que la normale. Une adolescente de douze ans qui mesure 1,86 m. et chausse du 49 a dû consacrer 700 marks à l'achat d'une paire de chaussures. Quand on vit «sur un grand pied», on est contraint de s'habiller sur mesure. Les boutiques «pour deux-mètres» offrent même des cravates super-longues, introuvables en confection courante. Mais les trop grands paient cher le plaisir d'acheter du prêt-à-porter. (...) L'Association allemande des personnes de grande taille n'est pas qu'un organe de revendication. Mille personnes y ont rencontré leur partenaire au cours de ses vingt-cinq années d'existence. Plus de six mille «grandes perches» se sont organisées dans le monde au sein de telles associations. Le plus grand homme d'Allemagne participera à leur prochaine rencontre internationale. Il s'appelle Klein (petit) et mesure 2,24 mètres.»

EL PAIS

Téléphone sans fil

Téléphoner chez soi en arpentant les couloirs de l'appartement, en prenant son bain, en se réfugiant dans la chambre à coucher ou même en franchissant le seuil de son immeuble, bref, téléphoner «à l'abri des indiscrétions de la famille», sera bientôt un luxe offert par la Telefonica (compagnie espagnole des téléphones), écrit en substance le quotidien madrilène indépendant *El Pais*.

«*La Telefonica*, précise le journal, *va en effet construire plusieurs centaines de combinés sans fil, reliés par la seule voie des ondes à un émetteur-récepteur installé à domicile, qui permettront aux abonnés de converser en se déplaçant jusqu'à plusieurs centaines de mètres de leur demeure.*»

Officiellement, note *El Pais*, deux exemplaires de cet appareil, «de construction entièrement nationale», sont utilisés aujourd'hui : l'un par la Telefonica, l'autre par le roi Juan Carlos en personne. «*La vérité*, commente le quotidien, *est que nous avons déjà vu des téléphones similaires de fabrication non espagnole dans quelques foyers, mais leur circulation est illégale.*»

DER TAGESSPIEGEL

Un personnel (administratif) très stylé

Le gouvernement du Bade-Wurtemberg va adresser prochainement aux fonctionnaires du Land une brochure de recommandations concernant les rapports de l'administration avec le public, dont le quotidien *Der Tagesspiegel* doute qu'elle soit bien reçue par les intéressés.

«*A la lecture de certaines recommandations, on peut se demander si le gouvernement du Land prend bien au sérieux les fonctionnaires*, note le journal. *Le parfait fonctionnaire doit «répondre au bonjour des citoyens», «ne jamais refuser une main tendue» (...) On envisage même d'éliminer lors des entretiens importants tous les facteurs perturbateurs tels que l'«air vicié» ou l'«éblouissement du visiteur par un éclairage trop direct». En règle générale, le bon fonctionnaire ne doit pas rester assis derrière son bureau, ce qui est considéré comme une attitude trop autoritaire, mais le comportement à adopter n'est pas stipulé. En cas de conflit, la brochure recommande de rester impassible : Inspirez à fond, expirez calmement ! Ménagez des pauses en parlant. Gardez vos distances.» (...)*

La nécessité de cette brochure, dont le coût s'élève à 68 000 marks, n'a pas paru évidente au président du syndicat des fonctionnaires du Land : «*Tout homme raisonnable découvre au plus tard à l'école maternelle ce que l'on veut enseigner ici à grand renfort de détails*», a-t-il dit.

Lettre de Kolymbari

Rose-Marie



CHAQUE matin, Kolymbari, modeste bourgade côtière de Crète, avec son allée de *tamaris* et ses *balcons branlants*, voit débarquer toute une jeunesse en blouse bleu roi. Les pères orthodoxes y tiennent en effet un *important collège*, flanqué d'une école de poterie.

Çà et là, dans cette armée studieuse, des yeux clairs, des cheveux blonds. Si les Crétois de l'est, bruns et courts, sont sans doute les enfants de Minos et de Pasiphaé, ceux de l'ouest en revanche prétendent descendre des Doriens, peuple plus ou moins nordique. Trois mille ans de mélange n'ont pu effacer totalement la différence.

Comme ils ont l'air sage, ces élèves ! Ne vous y fiez pas. L'un d'eux a effeuillé son manuel de géographie le long de la route de corniche, de la première à la dernière page, avec un soin qui dénote un sens certain de l'holocauste. Revanche après une mauvaise note ?

DEUX autres bastions de l'Eglise s'élèvent à proximité : l'«académie» orthodoxe, centre de rencontres flambant neuf, où l'on vient même d'Afrique et d'Amérique ; et un vieux couvent baigné de l'odeur du chèvrefeuille, qui abrite huit moines — effectif respectable en une île où d'autres monastères n'en comptent plus qu'un ou deux. L'on y subit avec bonne humeur les intrusions du siècle : ainsi, alors que les chants de la liturgie de saint Jean Chrysostome s'élèvent dans l'air du soir, *deux hommes-grenouilles en combinaison noire* s'abreuvent à la fontaine : ce sont des jeunes gens du voisinage, retour de la pêche aux poulpes, avec leurs tridents.

Bref, Kolymbari sous la bannière dela religion, malgré un début de dissidence : la succursale voyante, *et un peu provocante*, ouverte par le parti socialiste au cœur de cette localité paisible.

MAIS voici le carrefour de la grand-route Des poids lourds, une activité fébrile, un hôtel *baptisé Rose-Marie*. C'est un autre monde qui surgit. La carrière de l'hôtelier illustre de manière abrupte les transformations survenues dans l'île fabuleuse. Après trente ans à garder les moutons et les chèvres, l'intéressé a fait construire un établissement de tourisme, qu'il exploite avec sa femme et sa fille. Le nom de l'hôtel est un calembour sur son propre patronyme, Rozmaris. Et *si* les chambres ont une hauteur de plafond de 4 mètres, c'est sans doute à cause de toutes ces années passées par le maître de l'ouvrage dans une cabane de la garrigue.

Cet homme arrivé n'a pas renié pour autant les vertus du travail manuel. Le samedi soir, à 8 heures, on le voit encore la bêche à la main, aménageant les abords de *l'hôtel. Il n'a pas davantage rompu* ses attaches avec la Crète traditionnelle : il participe à un groupe de danse *folklorique : il rappelle volontiers sa parenté* avec un évêque du cru, qui exerça son ministère en Egypte, terre alors accueillante aux Grecs ; la salle à manger est *décorée d'images naïves, dont l'une représente* le dernier empereur de Byzance gisant devant sa capitale, et laisse entendre qu'il renaîtra un *jour comme le Phénix*.

Mais le vrai sujet de fierté de Kosta Rozmaris se trouve ailleurs. Pendant la guerre, âgé de dix-huit ans, il recueillit un évadé anglais et le cacha plusieurs semaines dans sa hutte, en attendant un caïque qui permit à celui-ci de gagner la Turquie à la faveur de la nuit.

Depuis lors, Kosta l'intrépide a fait sa paix avec l'envahisseur de l'époque. Il est allé à Cologne, a acheté une voiture allemande. Parallèlement, ses sentiments envers les Britanniques ont tiédi, malgré la petite réception officielle que ceux-ci ont donnée en son honneur. Il les soupçonne en effet, à tort ou à raison, d'avoir poussé à la guerre civile, après la libération.

LE *monument aux morts du village*, lui, ignore ces distinctions entre toutes ces luttes, balkaniques, mondiales ou intestines., La stèle débute en 1913 et s'achève en 1948.

Ici, d'ailleurs, les conflits n'ont pas produit que de mauvais effets. En 1942, installant une batterie au *bout de la presqu'île aride où* le berger Rozmaris faisait paître ses troupeaux, la Kriegsmarine a mis au jour les restes d'un temple.

Alors, tenté par ces récits, je m'aventure moi aussi dans cette péninsule sans ombre. Un vieil homme m'avertit que le sentier est «*nix gut*». Et, de fait, il n'y a bientôt plus que du ciel, de la mer et du caillou, tandis que résonne la chaleur de cet été crétois qui commence deux mois avant le nôtre.

Je ne verrai jamais les ruines d'Artémis.

NICOLAS SAUDRAY.

SUÈDE

Une société sans excès

EST-CE le silence de la sérénité ou le voile de l'énigme ? Un ciel d'embruns traversé d'une belle et soudaine lumière préserve Stockholm du bruit et du désordre. Avec le mois de mai, on attend les quelques jours du printemps vif et fou. Quelques moments pris au froid et à la rigueur de la forêt. Ce sera une visite impromptue. La belle saison a ses caprices. On en parle. On s'y prépare.

Dans le pays des nuits brèves, la vie se prend dans le rythme austere de la stricte nécessité. Point d'extravagance. Gestes précis, mesurés. Les corps traversent la ville sans fantaisie. Ils se croisent sans se regarder. Si le regard ne se pose point sur un visage, comment s'opère alors la séduction amoureuse en Suède ? Cette indifférence choque ; cette avarice, disons retenue, perturbe. La Suède est-elle en train d'aplanir les différences à force de tout vouloir résoudre, de ne rien laisser dans l'ombre ou le doute, à force d'assurer à ses citoyens la sécurité et la quiétude ? (sécurité pratique, celle de la vie quotidienne, ce qui procure une disponibilité plus grande pour affronter les problèmes métaphysiques !).

On dirait que l'Etat s'est donné pour tâche de faire le bonheur d'un peuple orphelin et que ce dernier se plie avec complicité au devoir de bonheur. Ainsi, la regle est : point d'excés. Ni grandes fortunes (1), ni vitesse sur les routes, ni alcoolisme. L'alcool est vendu dans des magasins spécialisés appelés «le système» à des prix très élevés. Il faut faire la queue et parfois justifier de son identité. Une certaine gène est ainsi créée. On peut aussi refuser de vous en vendre. C'est pourquoi tout autour du «système» rôdent quelques individus, marginaux clochards ou exclus, indésirables à l'intérieur du magasin. Ils attendent que quelqu'un qui «présente bien» veuille bien leur acheter une bouteille ou deux. L'interdit a été intériorisé par le citoyen. L'esprit civique est inébranlable. Pas besoin de surveiller et de punir. L'Etat, tout en ayant un comportement paternaliste, traite le citoyen en adulte.

Pudeur et rigorisme moral

Les premières impressions sont parfois les plus fortes et aussi les plus justes. Ainsi, j'ai eu l'impression que la société suédoise — du moins celle des villes — est en train de devenir une société uniforme et asexuée. J'ai vu peu de couples dans la rue ou dans le métro. Les gens se déplacent seuls. Les jeunes sont en groupe, soit de garçons, soit de filles. Rarement mêlés. La galanterie ne se pratique plus. Elle fait vieux jeu.

La femme a réussi une grande conquête : non seulement elle a les mêmes droits que l'homme du point de vue des lois, mais elle a réussi à changer la mentalité et le comportement de celui-ci. La femme est libre. Mais elle semble recluse dans cette liberté, dans sa différence propre, laquelle a tendance à s'effacer. On pourrait dire qu'il existe une grande pudeur chez les Suédois. Ils ne manifestent pas en public leurs sentiments. Cela reste secret. Une forme de timidité ou de rigorisme moral.

Mona Martensson, une sociologue qui a vécu en France et au Maroc, qui jouit donc d'un double regard, me dit : «*Certes, en tant que femme, la Suédoise se sent ici en toute sécurité. L'égalité de l'homme et de la femme a eu pour effet positif d'exercer réellement la liberté. Il faut dire qu'ici le rapport amoureux a pour base souvent la camaraderie. Je suis triste de voir les hommes et les femmes cultiver des rapports neutres. L'égalité n'est pas l'identité et le semblable. Les hommes comme les femmes cachent leur corps dans des habits trop larges. On ne fait pas attention à son propre corps.*» Le résultat : une indifférence qui se généralise. L'homme a peur, en exprimant une intention de séduction, d'avoir l'air de traiter la femme en objet sexuel. Alors souvent le regard est retenu ou détourné.

Les immigrés : une intégration équilibrée

Caractéristique d'une démocratie réelle, profondément ancrée dans l'esprit des Scandinaves, le civisme est aussi le respect de l'autre, l'étranger venu travailler dans le pays ; 5 % environ de la population de la Suède est composée de travailleurs immigrés venus en majorité de la Finlande, de Turquie, d'Asie et d'Afrique. Une responsable des services sociaux d'Upsala me dit : «*En Suède, les étrangers et les Suédois ont les mêmes droits et aussi les mêmes devoirs.*» Depuis le 1er juillet 1973, une loi donne aux immigrés salariés la possibilité d'apprendre le suédois pendant les heures de travail sans perte de salaire ; ils jouissent depuis peu du droit de vote aux élections municipales.

La Suède allait sur place recruter la main-d'œuvre étrangère et appliquait scrupuleusement les lois d'accueil et d'installation. J'ai visité une des trois banlieues de Stockholm où vivent environ vingt mille immigrés (Turcs, Arabes, Africains, Grecs, etc.). Tensta est à vingt minutes de métro du centre. Une petite ville moderne semée de petits ensembles d'habitations avec espaces verts et rues piétonnes. Des enfants blonds, d'autres bruns ou noirs jouent ensemble autour d'une fontaine : je suis entré dans la bibliothèque de Tensta. Une affiche écrite en suédois et en arabe invite la population à «venir passer une heure avec les enfants arabes en écoutant les contes et chants de leurs pays». A côté des rayons de livres français, turc, arabe, suédois, etc., des salles de jeu et de lecture aménagées spécialement pour les enfants. «*Nous faisons un peu moins de cent mille prêts par an. La bibliothèque est fréquentée aussi bien par les Suédois que par les étrangers. Quant aux gosses, ils viennent tout seuls. Ils sont libres*», me dit une jeune bibliothécaire.

Il me semble que la Suède a tôt réglé le problème crucial de l'immigration : réussir une intégration équilibrée, c'est-à-dire qui respecte la culture et les mœurs d'origine. Et le racisme ? Apparemment, aucun signe, aucune manifestation de xénophobie ou de rejet. Cependant, avec l'aggravation de la crise économique, on commence à parler des étrangers. De toute façon, l'immigration est arrêtée. Des plaisanteries de langage. On parle parfois de «*svartskalle*» (tête noire) pour désigner l'étranger. Le métro qui va vers Tensta et les autres banlieues est surnommé «l'Orient-Express» ! De temps en temps, des heurts entre jeunes Suédois et jeunes Turcs se produisent le soir à la sortie d'un bal. Une assistante sociale me dit : «*En Suède, il vaut mieux être noir que nord-africain. On a appris aux enfants de ne pas être méchant avec les Noirs. En outre, dans les années 50, nombre de Suédois ont adopté des enfants africains...*»

L'humanisme suédois est ainsi : basé sur une idée forte et inébranlable de la démocratie. En même temps, cet excès de confort et de sécurité installe la petite mort dans le quotidien, l'ennui.

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Le système fiscal suédois est particulièrement sévère. Les hauts salaires sont fortement imposés. A titre d'exemple, un professeur d'université peut payer jusqu'à 60 % d'impôt de son salaire.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Le tarif du président

LE président Macias Nguema a été régulièrement élu à la présidence de la République de Guinée équatoriale le 6 octobre 1968. Dès 1969, son pouvoir personnel s'est affirmé, en particulier par la suppression physique de ses adversaires politiques. Simultanément, l'économie prospère laissée par les Espagnols périclitait. Aussi le pouvoir en place à Malabo (ex-Santa Isabel) a-t-il rapidement dû avoir recours à des expédients, notamment en convertissant des séquestres d'étrangers en monnaie bien sonnante (de préférence des dollars). Le procédé allait s'appliquer tant aux vivants qu'aux morts.

En 1970, pour faire pression sur l'homme d'affaires allemand Pleuger, qu'il accusa de lui avoir livré des marchandises de second choix en échange de cacao de Fernando-Poo (que Pleuger estima de qualité insuffisante), Macias Nguema fit arrêter Mme Pleuger, à Santa-Isabel. Elle ne fut relâchée qu'après versement d'une rançon de 4 millions de pesetas (57 600 dollars), traduite en fait sous forme de douze voitures Mercedes.

En 1976, un avion soviétique TU-154 assurant la liaison Luanda-Moscou via Malabo s'est écrasé sur le flanc méridional de la grande caldera de San-Carlos (Fernando-Poo). Les onze membres de l'équipage périrent dans l'accident. Avant d'autoriser une expédition soviétique à accéder aux corps et à l'épave, et de faire disparaître les traces de cette dernière, une rançon de 5 millions de pesetas (75 000 dollars) fut exigée, en compensation des «dégâts causés à la montagne».

Le printemps 1974 a fourni trois occasions de rançonnement : en avril, un hélicoptère franco-camerounais (ELF-EREPCA), effectuant des recherches pétrolières dans les eaux territoriales camerounaises, se vit contraint, en raison d'un orage, à effectuer un atterrisage forcé sur Fernando-Poo. L'appareil et les cinq occupants furent retenus jusqu'à versement d'une *rançon* de 1 *million* 750 000 bikuele (*nouvelle monnaie* de Guinée équatoriale, au pair avec la *peseta, mais non convertible*), soit 25 000 *dollars : en mai 1978 a été* relâché un professeur de l'assistance technique espagnole, après quarante et *un jours d'emprisonnement* pour avoir hébergé une journaliste danoise accusée d'espionnage. Guarri doit sa libération au versement par le gouvernement espagnol d'une rançon de 3 millions de *pesetas* (40 000 dollars).

Enfin, en juin 1978, sept des huit derniers *missionnaires* Fils du Cœur Immaculé de Marie (clarétien), tous âgés de plus de soixante ans et vivant dans le pays depuis plus de trente ans, ont été arrêtés, accusés de collaboration avec l'impérialisme. Ils furent expulsés après que le gouvernement espagnol eut versé une rançon de 4 millions de pesetas (60 000 dollars). Le dernier clarétien à rester en Guinée équatoriale, le Père Leandro Fuentes (âgé de quatre-vingt-cinq ans, il avait célébré le premier mariage de Macias Nguema), est retenu à Mongomo, fief du président, près de la frontière du Woleu Ntem (Gabon).

A chiffrer les préférences du régime Macias Nguema, on découvre les prix *per capita* suivants : une Allemande 57 600 dollars, un laïc espagnol 40 000 dollars, un vieux prêtre espagnol 8 750 dollars, un cadavre soviétique 6 800 dollars, un Français 5 000 dollars.

MAX LINIGER-GOUMAZ.

RADIO-TÉLÉVISION

BORIS VIAN VINGT ANS APRÈS

Les amis veillent

FAIRE une « semaine Vian », c'est une bonne idée. Certes, les meilleurs de ses lecteurs, et les plus droits — c'est le cas de Michel Fauré — craignent que, dans la « *pléthore des montages* », dans « *les émissions qui lui sont sans cesse consacrées* », dans les hommages très fréquents qu'on lui rend, il n'entre une large part *de « caprices de mode », de « raisons financières »,* d' « *appétits publicitaires et commerciaux* ». Mais comment Vian échapperait-il à ces maladies, à ces récupérations énormes dont il a décrit, pour sa part, lucidement les symptômes et les processus ? *D'ailleurs*, à son propos, la générosité se manifeste mieux qu'en d'autres cas similaires. Michel Fauré le dit aussi : Vian est rarement la victime d'une exploitation pure et simple. Les amis veillent. Imités par les copains.

Ils seront là, ces vigiles, témoins directs d'*une* vie, interrogés de nouveau afin que la légende, qui ne saurait manquer de pousser et de s'inventer des variantes, ne se nourrisse pas, dès le départ, de faits déjà entièrement légendaires. Bien entendu, les contemporains se trouvent, vingt ans après la disparition de Boris, en *juin 1959, dans la situation* des reconstructeurs du passé, c'est-à-dire d'un présent ancien, qui fut lui-même, dans l'immédiat, assez construit. Mais ils sont, malgré tout, on en conviendra, irremplaçables.

La difficulté commence avec la chronologie, ou la vérification du détail. Ainsi, tout récemment, « sur les ondes », dans une émission au demeurant fort sympathique, Boris Vian était-il décrit *comme spectateur d'Armstrong*, à Nice, le 26 février 1948, mais spectateur déçu, qui avait « *échangé dans la salle, avec André Hodeir, des regards consternés* ». Illusion d'un observateur peu attentif sans doute, parce que Boris aima beaucoup ce concert justement, et parce *que Hodeil, l'infortuné, se trouvait* alors retenu à Paris et privé de la moindre possibilité de consternation esthétique.

Nous avons appris aussi, et toujours par l'antenne, que Boris, l'année suivante, fréquenta assidûment, quotidiennement, Charlie Parker lors de la venue de celui-ci dans la capitale. Comme l'oiseau ne resta qu'un peu plus de quarante-huit heures à Paris, en décomptant le temps de trajet d'arrivée et celui du départ pour l'aérodrome, la quotidienneté a bien de la peine à s'établir. Mais on ne prête qu'aux riches, et, de la même façon que pour Parker à Paris, la présence complice d'Hodeir à Nice semble aller de soi. *La vérité c'est* que Vian estimait au plus haut point Parker musicien, ainsi qu'Hodeir musicien et analyste. Avec Hodeir il ne « fit » pas le Festival de Nice, mais bel et bien la revue « Jazz Hot » de l'après-guerre, celle aussi de Frank Ténot, qu'*il* appelait affectueusement « Tricky Brown » et dont il appréciait l'humour dans les chroniques du *Raisin moisi*.

On parlera de jazz, d'abord, dans cette semaine vianienne, car Boris, « trompinettiste » et « revue-de-pressiste », a lié son nom à celui du jazz dans la grande presse comme dans la petite, très ésotérique. Nous ne doutons pas que, d'emblée, les *invités ne contribuent à détruire* quelques mythes, en bonne voie de constitution. Un autre Etiemble, dans l'avenir, trouvera là arguments pour brocarder la dinguerie fabulatrice de quelques centaines de thésards. Ainsi, *sait-on vraiment que Boris Vian* dormait peu, travaillait dix-huit heures par jour, croyait au savoir, attendait beaucoup plus des équipes techniques que des pelotons politiques, voire ne méprisait pas l'acharnement de l'érudit, la quête du mandarin, du bénédictin.

Le jazz sera moins présent dans les émissions consacrées au « théâtre », puis aux « petits spectacles », sans en être, vraisemblablement, totalement exclu : Vian, constamment, le portait à son bord. Une *preuve ? Dans son* plus beau roman, *l'Ecume des jours* — que certains anglo-saxons traduisent par *Mood Indigo* — on sait que l'héroïne, c'est Chloé, réincarnation incertaine de celle du récit pastoral grec, mais, assurément, Chloé des bons Niels Moret et Gus Kahn, qui ont sous-titré leur œuvrette : *Song of the Swamp* — le chant du marais. Ellington, en 1940, après Tatum, et d'autres, en a donné une version qui hantait *la mémoire de* Boris. Et Chloé, chez Vian comme par hasard, meurt le corps envahi par le nénuphar, plante aquatique, lis des étangs, des marais.

(Dessin de CHENEZ.)

Sens et non-sens

Boris joue, obstinément, des superpositions et des imbrications *de sens*. Il *joue de* la polysémie. Il joue avec les mots dans *l'Ecume* — comme dans *les Bâtisseurs d'empire*, qui paraissait, aux yeux de Queneau, réaliser « la fête du langage ». Il en joue dans ses pièces, et dans ses sketches, jusqu'à en brouiller le sens. On a comparé, non sans motifs, Que*neau et Vian, Vian et* Beckett, et ses premiers romans à ceux, tout à fait « loufs », de Roger Salardenne. Sens et non-sens mêlés : du grand art.

On parlera de « la zizique » et du « rock and roll », et des quelque cinq cents chansons qu'il a écrites pour Magali Noël, pour Salvador et pour d'autres, et pour lui-même. Il sera question, en passant, des chansons de Paul Brafford, qui devrait bien réen*gistrer ces temps-ci*, pour faire plaisir à tout le monde. Nous en viendrons, enfin, aux trois opéras accomplis en collaboration avec Georges Delerue ou Darius Milhaud. Que de choses !

Un mot, simplement, sur le rock and roll. Qu'en pensait Vian ? Il suffit de le relire : « *Le blues érotique noir, souvent très amusant, sain et gaillard, a été déformé et exploité par de petits groupements blancs de mauvais musiciens — style Bill Haley — pour aboutir à une sorte de chant tribal ridicule à l'usage d'un public idiot.* » Vian espérait rehausser le genre par *le burlesque. Il a réussi.* Mais le succès, dans l'audience, fut très décevant. Comme celui des autres chansons. Les amateurs ont en vain cherché, pendant des années, le fameux (maintenant) « 25 centimètres » qui contenait *la Java des bombes, Bourrée de complexes* et le *Cinématographe.*

On traitera de ce cinématographe, dans la semaine, mais la dominance restera musicale, largement. Il faut féliciter, pour l'initiative qu'il a prise en ce domaine, Guy Erismann, lequel a confié à Dominique Rabourdin *et Noël Simsolo la réalisation* de huit émissions et d'une « table ronde » où l'on retrouvera, aux côtés de Christian Bourgois, Noël Arnaud — le Grand Arnaud, — l'ami fidèle et l'historien ultra-compétent, celui qui a le mieux écrit sur Boris, avec Jean Clouzet, Michel Rybalka, Michel *Fauré, Jacques Bens. On y* écoutera aussi, notamment, Michel Legrand et Eve Griliquez, qui a tant fait, depuis dix ans, en France et à l'étranger, pour les spectacles vianiens.

Dominique Rabourdin nous *promet des révélations (nous al*lons ainsi percer le mystère de Fredo Minablo) et des documents nouveaux (« avec la voix de Boris, et celle de quelques-uns de ceux qui ont travaillé ou vécu avec lui : Jacques Canetti, par exemple, ou Jean Domarchi, ou Maurice Cullaz, ou Frédéric *Rossif, jadis engagé par Vian* comme videur, au Tabou »).

Ne seront abordés que quelques aspects de l'œuvre géante d'un homme qui pratiqua, avec un talent aussi exceptionnel que multiforme, le cumul des rôles et *des fonctions. Directeur artisti*que de maisons de disques, critique, ingénieur, bricoleur, peintre, musicien et chanteur, traducteur, poète : Vian fut tout cela, dans une *disp[...]n d'esprit qui l'ap*parente à un Vinci, au Vinci mathématicien, physicien, cosmologue, géologue, biologiste, architecte, ingénieur lui aussi, avec ses projets sérieux et fous de machines volantes de para*chutes, de chars d'assaut*, de ponts amovibles et de navires sous-marins.

Comparaison d'hagiographe ? Non, réflexion qui n'est pas infondée. Certains, nous le pré*voyons*, vont exprimer leur grande lassitude : Boris Vian, Vian Boris, lui encore. Oui. Ça ne peut que déboucher sur pas mal de très bonnes choses. Il faut être Renaud Matignon pour oser écrire : « *Laissez dormir Vian dans sa tombe.* » Comment ? Alors que tant de médias par les mêmes trucs monotones s'emploient à crétiniser les hommes, ou plutôt les « gens », que la sottise et la violence rôdent, que tant de minables, ivres du plus mince pouvoir, font les importants et se regardent marcher, *il faudrait oublier Vian ? Cette* consigne n'apparaît pas de circonstance, Vian, c'est l'intelligence au moins, telle que nous nous la représentons, et c'est, à coup sûr, l'absence de méchanceté — même quand il asticote l'adversaire. Michel Rybalka le remarquait en conclusion d'un colloque de Cerisy : « *J'ai été frappé, dans la décade Vian, de la gentillesse des participants.* » C'était, reprise par eux, celle de Vian lui-même. Et l'image de cet homme ne serait plus de saison ? Laissez-nous rire. La formule *convient* d'ailleurs doublement. C'est ce que nous allons faire, à l'écoute de France-Culture. Pas plus tard que lundi prochain.

LUCIEN MALSON.

★ « Du jazz à l'Opéra ». France-Culture, lundi 25 juin, 17 h. 30 : le jazz. Mardi 26, 11 h. : le théâtre, et, à 17 h. 30 : les petits spectacles. Mercredi 27, à 11 h. : la zizique ; à 17 h.30 : le rock and roll ; à 20 h. : la « *table ronde* ». *Jeudi, à 11 h. : Sal*vador ; à 17 h. 30 : l'Opéra. Vendredi 29, à 11 h. : le cinéma.

M. Gabriel de Broglie, nouveau président de l'INA

Priorité à la gestion

EN quittant la présidence de l'Institut national de l'audiovisuel, M. Pierre Emmanuel laissait une sorte de testament, sous la forme d'un article publié dans *le Monde* daté 8-9 avril 1979 : « l'INA, le mal-aimé ». Pour l'essentiel, M. Pierre Emmanuel reprochait *au gouvernement d'avoir considéré* la recherche comme « adventice » *par* rapport aux deux « éléments lourds » de l'Institut : les archives et la formation professionnelle. Il ajoutait qu'il avait tenté, à l'inverse, de « *privilégier* » la recherche « *pour en infuser l'esprit à l'ensemble des* services *de l'Institut* ».

M. Gabriel de Broglie, qui lui succède, fait sienne sinon la criti*que formulée contre les autorités de* tutelle, du moins la définition du rôle assigné à l'INA. « *Les différentes missions me paraissent solidaires*, dit-il, *l'axe sur lequel doit être fondée l'existence et, à l'avenir, le développement de l'Institut est celui qui va de la conservation à la création télévisée.* »

Dans l'immédiat, cependant, la priorité est donnée à l'assainisse*ment de la gestion. Une équipe* « solide » va être mise en place afin d'assurer une meilleure connaissance des coûts, souvent sous-estimés, selon M. de Broglie, faute d'une information suffisante, dans les *opérations de diffusion culturelle, de* formation professionnelle, de pro*duction.* Cette « *rigueur* » que veut apporter le nouveau président de l'INA afin de « *ne pas se laisser perpétuer des habitudes mauvaises* » ne conduira pas, affirme-t-il, à une « *amputation d'objectifs* ».

Faut-il s'attendre à des licencie*ments ? « Je ne suis pas venu*, dit-il, *avec un plan de restructuration. Je ne souhaite pas que s'établisse un parallèle entre la S.F.P. et l'INA. A la fois le diagnostic et le traitement sont différents. Mon impression est qu'il est possible de rétablir l'équilibre en faisant appel au concours de tous sans compression de personnels.* »

Le deuxième problème qui se pose à l'Institut est celui de ses relations avec les chaînes. *M. de Bro*glie ne voit pas la nécessité de remettre en cause la procédure actuelle de financement qui fait transiter par les sociétés de programmes une contribution forfaitaire, au lieu que soit versée directement à *l'INA* une part du produit de la redevance. Pour M. Pierre Emmanuel, *cet « artifice » créait « une* équivoque pernicieuse ». M. de Broglie objecte que Télédiffusion de France, financé de la même façon, ne s'en est jamais plaint.

Rétablir un climat de confiance

Avec les chaînes, le nouveau président de l'INA va s'efforcer de rétablir « un climat de confiance », en organisant notamment, deux fois *par an, des réunions de « concertation* ».

Pour les archives, il demande que l'on examine sereinement chacun des reproches adressés par les utilisateurs (retards, mauvais état des copies, etc.) et surtout que « *le système audio-visuel français finance la conservation de ses archives* », *qu' commencent à se dégrader*, *par* manque de moyens.

Pour la formation professionnelle, il affirme que les chaînes ont rempli leur volume de commandes garanti et qu'il convient, pour répondre à leur demande, de « diversifier les stages ».

Reste la recherche. Les sociétés *de programme considèrent volon*tiers que la création relève d'abord d'elles-mêmes et que les productions de l'INA n'ont guère de raison d'être. En outre, elles admettent difficilement d'être contraintes de les programmer (1).

« *Il faut*, répond M. de Broglie, *que l'INA conserve sa spécificité, qui est de faire des émissions de création et de recherche. Les chaînes, qui ont la préoccupation d'une programmation quotidienne, ne sont pas organisées pour mettre au point des prototypes.* » Quant à la programmation sur les chaînes, elle doit être précédée, selon *M.* de Broglie, d'une concertation, établie *bien en amont, sur le type de* production que souhaitent celles-ci. Le principe de cette concertation est inscrit depuis 1978 dans les cahiers des charges. S'il souhaite « *rétablir le rythme de la production télévisée* » (tout en restant vague sur *les délais*), *le nouveau président de* l'INA estime, en revanche, que pour *le moment*, « *les perspectives de production cinématographique doivent être mises en veilleuse* ».

Le gouvernement avait envisagé de nommer à la présidence de l'INA un « créateur », auquel on aurait adjoint un « administrateur », comme l'étaient respectivement MM. Pierre Emmanuel et Michel Roux, directeur *général. Un « administrateur »* a finalement été choisi en la personne de M. de Broglie. Celui-ci ne cache pas qu'il prendra pour directeur général un autre gestionnaire. Ce n'est pas tout à fait ce que l'on espérait.

Admettons que le redressement de l'Institut soit un préalable nécessaire. Qu'en fera-t-on ensuite ? M. Pierre Emmanuel soulignait que, *pour faire de l'INA « le creuset de l'invention en matière audio-visuelle »*, il fallait qu'une telle mission fût « *voulue et définie explicitement par le gouvernement, à charge pour lui de donner à l'Institut les moyens de la remplir* ». Cette exigence demeure.

T. F.

(1) TF 1 et Antenne 2 sont tenues chacune de diffuser chaque année au moins douze heures d'émissions originales produites par et à l'initiative de l'INA, et de lui commander sur leurs crédits encore douze heures. Pour FR 3, la durée est de deux fois six heures.

« Les grandes villes du monde »

Cinquante-cinq minutes pour convaincre

APRES avoir descendu « Les grands fleuves », FR 3 a visité « Les grandes villes du monde » ; treize cités, treize émissions.

La première, Berlin, n'est peut-être pas la plus fascinante, mais *à coup sûr* la plus *tourmentée*, unique par son insularité. Tant d'atouts ne s'exploitent pas sans risques. Henri de Turenne et Jacques Dupont en ont tiré le meilleur parti avec une sobriété et une rigueur dont chaque prise de vue, chaque document, chaque interview sont empreints.

De la bourgade marchande du treizième siècle au « Gross Berlin », la ville se développe sous *l'impulsion des Hohen*zollern, de Frédéric-Guillaume et de Bismarck. Mais il eût sans doute mieux valu privilégier la période charnière, celle qui a largement contribué à donner à cette demi-ville son statut si particulier : *Berlin-la-Rouge*, au lendemain de la première guerre mondiale, à Berlin-la-Brune, à l'aube de la seconde.

Les réalisateurs ne se sont pas laissé enfermer *dans l'héritage* historique, si lourd soit-il (le blocus, le pont aérien, la construction du mur, sont très bien illustrés), car Berlin, c'est aujourd'hui une mosaïque de lacs, de villages, de forêts, qui *cachent difficilement* le mal de vivre, la contestation, parfois même le terrorisme.

Filmer Paris après Berlin, c'était s'exposer à un double handicap : la cité allemande possède une personnalité que la Ville (dite) Lumière n'a pas, et cette dernière, mieux connue de nous, ne captive pas avec la même intensité.

Même sérieux *dans l'évocation* historique vue à travers les grandes *révoltes*, les guerres et les métamorphoses de l'urbanisme, mais le portrait que Jacques Laurent et Jacques Dupont nous donnent de la capitale moderne n'échappe pas à certains clichés : sur fond de commentaire emphatique, Paris-l'Amour et Paris-la-Mode, s'ils comblent le vacancier, laissent ici un goût d'inachevé, entre l'esquisse et la caricature, alors *que le vrai visage* est à peine ébauché, à travers les outrances architecturales et la condition des immigrés.

Valses de Strauss *et salons de thé*

Vienne : ses valses de Strauss, ses blancs lipizzans, ses salons de thé et ses petits chanteurs.

Passé *cette* introduction en forme de dépliant touristique, la caméra d'Helmut Andics et Kurt Jonek, selon le schéma habituel, explore les siècles *s'attachant à des périodes décisives* pour la capitale autrichienne, mais *souvent oubliées* : qui se souvient d'Eugène de Savoie, qui fit du pays une grande puissance militaire ? De l'effondrement de l'empire austro-hongrois, en 1918, *réduisant l'Autriche* à un Etat de 7 millions d'âmes, après en avoir compté 50 millions ? Du partage de la ville entre les quatre puissances alliées à la fin de la seconde guerre mondiale, *tout comme* à Berlin ?

Après un récit historique sans failles, la vision qui nous est donnée de la Vienne contemporaine manque étonnamment de vie pour une métropole qui se veut à l'échelle humaine. Quel*ques témoignages* auraient sans doute suffi à donner à cette partie le relief qui lui manque.

Les trois émissions, programmées en juillet, seront suivies à partir du *mois d'octobre* d'une dizaine d'autres, consacrées à Budapest, Montréal, Léningrad, Varsovie, Mexico, Lisbonne, Londres, Madrid et San-Francisco.

Cette série, programmée à une heure, hélas, dissuasive, est d'une *qualité variable*. Son *but* est de « mettre en évidence l'originalité profonde des plus grandes et prestigieuses métropoles du monde ». Si la réussite est inégale, il faut en chercher les raisons, non seulement dans *le talent des différents* réalisateurs, mais aussi dans l'intérêt propre à chacune de ces cités ; et si, finalement, cinquante-cinq minutes, c'est beaucoup pour Paris (mais cette émission se justifie-t-elle en France, sous *cette forme* du moins ?), c'est parfait pour Vienne, et dérisoire pour Berlin.

Y. C.

★ Dimanche 1er juillet et suivants, FR 3, 22 h. 30.

« Le jeune homme vert », d'après Michel Déon

La vie de château

IL y a quelque temps encore, chaque fois qu'on voyait s'étaler, se multiplier en interminables feuilletons les grandes familles, les grosses fortunes, les vieilles gentilhommières, *les Boussardel, les Gens de Mogador* et ceux de Jean d'Ormesson, on soupirait, on s'indignait, on ironisait, *on* se demandait où, quand et comment on apercevrait enfin au coin de la vitre le reflet du monde *où nous vivons. Pas le beau* monde, pas l'ancien monde, le monde actuel, le monde de M. Tout-le-monde. En jeans et en short satiné. Un monde où on ne monte pas à cheval, où on court à pied.

Et *puis, à force de louer* des trains par compartiments entiers pour y entasser bagages et domesticité, et se rendre chaque année dans sa vaste propriété picarde ou provençale ou normande, à force de goûter sous les ombrages, de lutiner des servantes en tablier amidonné et de galoper à travers prés, on a fini par jeter l'éponge. Pourquoi se montrer plus royaliste que le roi ? *Que voulez-vous*, les Français adorent la vie de château, ils n'aiment que ça, c'est leur droit. Les Anglais ne détestent pas non plus d'ailleurs. Ils se sont même fait une spécialité mondialement appréciée des Forsythe et autres *Upstairs Downstairs*, tirés de romans d'époque où valsent robes à tournure et pantalons à pieds.

Seulement voilà. Ils ne tournent pas que cela ils sont éclectiques dans leurs choix et passent sans difficulté de l'album de photos doré sur tranche au journal quotidien noirci d'encre. *Semaine après semaine*, ils voient arriver avec délectation les habitués du *petit* bar de *Coronation Street*, la série de loin la plus populaire dans tous les sens du terme.

Les Américains, les Scandinaves et les Allemands s'accrochent au présent, eux aussi, plutôt qu'au passé. Quant au *fameux néo-réalisme italien*, grâce aux chaînes privées, il a pu enfin passer du grand au petit écran.

Bon fils et beau gosse

Sur ce terrain, l'hexagone, lui, reste farouchement protectionniste et refoule avec dégoût et fermeté tout ce qui peut lui rappeler, de près ou de loin, la grisaille et la médiocrité de sa condition. Arraché aux pages *d'un livre de Michel Déon*, le jeune homme vert trouvera à Grangeville une double famille d'adoption. Enfant abandonné aux marches non pas de l'église mais du château, *il sera élevé* par les gardiens et protégé par les châtelains. Ces derniers ne s'entendent pas. Madame râle et monsieur cavale. Au volant de sa Bugatti — *c'est l'entre*-deux-guerres, — il découvre les charmes du Midi dans les grands yeux bruns d'une belle Tropézienne. A « la Sauveté » — c'est le nom de la propriété — les enfants grandissent. Bon élève, bon *fils et beau gosse, Jean, le petit* bâtard, ramasse tous les lauriers et gagne tous les cœurs. En particulier celui de mademoiselle Antoinette, charmante amie pleine d'amoureuse prévenance pour *le jeune bachelier au soir de* ses épreuves.

D'où sort-il, qui est-il ? La question le taraude. M. l'abbé doit bien le savoir. Il se tait cependant. La vérité n'éclatera qu'à la fin du sixième épisode, gros pétard lâché au soir du 14 juillet. En attendant, dirigé par Roger Pigaut, Jean découvre l'aventure avec un aventurier, la passion avec Chantal *de Malemor dans une adora*ble mansarde à Montmartre, 1938, les accords de Munich, Cannes, et enfin la caserne d'Yssingeaux. La guerre le guette. A quoi riment les aventures du jeune homme vert ? Elles éclairent, *pour reprendre* les termes claironnants du bulletin de presse, les grands phénomènes de mutation qui ont remis en question le sort de tous les hommes sai*sis par l'Histoire... Et allez donc*, c'est pas ton père !

CLAUDE SARRAUTE.

★ *Vendredi 29 et samedi 30*, A 2, 20 h. 35.

RADIO-TELEVISION

LES PROGRAMMES DE L'ÉTÉ

AVENTURE SUR TF 1

Les programmes d'été de TF 1 (de huit semaines seulement cette année par souci d'adaptation aux « habitudes actuelles de déplacements et de vacances des Français ») s'étaleront du 9 juillet au 2 septembre.

Ils ont été élaborés en fonction des exigences de trois catégories de spectateurs particulièrement attentifs à cette époque de l'année : ceux qui partent en vacances, ceux qui ne peuvent partir ou qui sont déjà revenus, et les jeunes. La grille des programmes a donc été à la fois simplifiée pour une plus grande souplesse d'utilisation, renouvelée au profit de l'aventure et de l'évasion et, avant 10 heures, entièrement consacrée aux jeunes.

Quelques modifications sont apportées aux programmes quotidiens, du lundi au vendredi, avec, en particulier, à 18 heures, « Evadez-vous avec TF 1 », à 18 h. 55, un nouveau feuilleton « Anne jour après jour », et à 19 h. 10, « Jeune pratique ». Le principe des rendez-vous hebdomadaires est conservé, mais leur contenu prend une coloration estivale :

« Cycle Fernandel » le lundi ; « Soirées d'ailleurs » pour découvrir les télévisions étrangères le mardi ; « l'histoire en jugement » le mercredi ou le procès fictif de six personnalités historiques du siècle ; « Miss », série policière avec Danielle Darrieux le jeudi ; les grandes heures de « Au théâtre ce soir » le vendredi ; variétés, ainsi que « Chapeau melon et bottes de cuir » le samedi ; « le Magazine de l'aventure », du jazz et une fresque historique : « la Chute des aigles », le dimanche.

Les grands rendez-vous sportifs de l'été seront retransmis : le Tour de France cycliste, quatre grands prix de formule 1 en sport automobile, plusieurs rencontres d'athlétisme, la Coupe Davis et le tournoi de Wimbledon en tennis.

SPORTS SUR ANTENNE 2

Pour la première fois depuis sa création, Antenne 2 ne fermera pas son antenne durant les après-midi d'été : du 1er juillet au 9 septembre, la deuxième chaîne va proposer un programme continu de midi jusqu'à la fin de la soirée. Priorité sera donnée aux sports, avec, en particulier, tout au long du Tour de France, des comptes rendus quotidiens, de 12 h. à 12 h. 30 et à 18 h. 35. De plus, tous les deux jours, les étapes de la course cycliste seront commentées en direct entre 16 h. 15 et 18 h. Diverses retransmissions sont prévues pour le tennis, les tournois de Wimbledon, et, le 23 juillet, le match des quatre grands à Fréjus ; pour le rugby, les « matches-tests » de Nouvelle-Zélande, mais également pour l'athlétisme et l'équitation (une grande soirée sera consacrée aux courses le 8 juillet). Les après-midi des 7 et 14 juillet seront presque exclusivement sportifs.

Pour les autres après-midi, les émissions diffusées seront sensiblement les mêmes qu'à l'ordinaire : « Aujourd'hui madame », à 14 h., « Récré A 2 », à 18 h., « les Chiffres et les Lettres », à 18 h. 55. Guy Lux annonce une nouvelle formule de son émission « Trois caméras », à 19 h. 45. D'autre part, chaque jeudi, à 16 h., il sera question d'une ville ou d'un pays au cours d'un magazine intitulé « C'est nous » : des invités évoqueront, entre autres, la Grèce, le Maroc, l'Italie, l'U.R.S.S...

En ce qui concerne les soirées, Antenne 2 fixera des rendez-vous hebdomadaires comme « Si nous n'allions pas au cinéma », où carte libre sera donnée à des personnalités susceptibles de concevoir une heure de divertissement (le lundi, avec, pour commencer, Jean-François Kahn, Jean-Louis Barrault...) ; le mardi est toujours réservé aux « Dossiers de l'écran » ; le mercredi, « Les Césars du cinéma », suivis de « Salle des fêtes » (à partir du 22 août sera proposée une série de huit émissions sur l'Iran, « Sept jours en Perse ».

Les jeudis seront réservés à des shows de chanteurs ou au « Grand Echiquier », ou à des dramatiques étrangères, ou à des retransmissions lyriques ; le vendredi, l'habituel « Apostrophes » sera précédé d'une série et suivi par le ciné-club, consacré, en juillet, aux films de femmes et, en août, au « Cinéma des grands ».

Diverses dramatiques seront proposées chaque samedi. Enfin, pour le dimanche soir, Antenne 2 prévoit la reprise de « Jeux sans frontières » (20 h. 30, à partir du 29 juillet), ainsi que des rediffusions de grands feuilletons (« Les two sherifs » et « Splendeurs et misères des courtisanes »).

Chaque soir, des poèmes sur le thème de l'été et du soleil seront diffusés à des heures variables (durant une à deux minutes).

FESTIVALS SUR FR3

De son côté, FR 3 a fixé ses programmes d'été qui dureront du 9 juillet au 3 septembre. Comme chaque année, les tribunes libres sont supprimées et l'antenne ouvre à 19 h. 10 seulement (sauf du 9 au 13 juillet, à 18 h. 55). A 19 h. 40, le magazine régional sera remplacé par des émissions pour la jeunesse.

La chaîne des régions fera une large place aux divers festivals en leur réservant une émission hebdomadaire, à 21 h. 30 le samedi soir. « Les jeux de 20 heures » sont interrompus et remplacés par une série « Les chevaliers du ciel » déjà diffusée en 1967.

Comme d'ordinaire, FR 3 proposera un film chaque soir les quatre premiers jours de la semaine ; le vendredi, le magazine de Jean-Marie Cavada sera suivi d'un feuilleton « Jack », d'après Alphonse Daudet ; le samedi soir, fiction ou théâtre à 20 h. 30 ; le dimanche enfin, le début des émissions est retardé à 20 heures : le jazz de Jean-Christophe Averty est suivi par « L'heure du documentaire » (réservée à des émissions de l'INA) et, à 21 h. 50, par la coutumière soirée du cinéma.

Les films de la semaine

● UN HOMME QUI ME PLAIT, de Claude Lelouch. — Dimanche 24 juin, TF 1, 20 h. 35.

Annie Girardot et Jean-Paul Belmondo filent le parfait amour dans une Amérique de rêve, en voulant oublier qu'ils sont, tous deux, mariés à un autre homme et une autre femme. Romance lelouchienne aux belles images très magazine, psychologie néo-bourgeoise, émotion sentimentale savamment fabriquée. Autant que la caméra pour la virtuosité les acteurs ont de quoi plaire.

● L'IMPASSE TRAGIQUE, d'Henry Hathaway. — Dimanche 24 juin, FR 3, 22 h. 40.

Exercice de « film noir » qui n'a pas le style d'un Huston, d'un Hawks, ou même d'un Delmer Daves. Pas plus que Mark Stevens, en détective privé, n'a la présence de Bogart. Mais le suspense policier tient suffisamment en haleine, et Clifton Webb apporte une note insolite.

● LEGUIGNON GUERISSEUR, de Maurice Labro. — Lundi 25 juin, A 2, 15 h.

Leguignon, le « lampiste », était le héros d'une émission radiophonique de R. Pick et Pierre Ferrari, très prisée au début des années 50. Cette comédie de confection, typique de ce qu'était encore le « cinéma du samedi soir », brode sur ses aventures. Avec l'excellent Yves Deniaud.

● UN CERTAIN MONSIEUR JO, de René Jolivet (1957). — Lundi 25 juin, TF 1, 16 h. 15.

Conventions et mise en scène passe-partout du cinéma policier français des années 50. Michel Simon, truand au grand cœur, et une petite fille. Mais c'est en tournant ce film que l'acteur tomba gravement malade à cause d'une teinture pour la barbe.

● L'HOMME PRESSÉ, d'Edouard Molinaro. — Lundi 25 juin, FR 3, 20 h. 35.

Un roman de Paul Morand sur un homme pressé de vivre jusqu'à la névrose de la lutte contre le temps, remis au goût (fort mauvais dans certaine scène qui se passe à Orly) des années 70. Le personnage a été retaillé aux mesures (au mythe) d'Alain Delon, dont les activités sont multiples. Nulle angoisse là-dedans. C'est une comédie qui fonce à *toute allure, sur les routes de* la distraction.

● LE FAISEUR DE PLUIE, de Joseph Anthony. — Lundi 25 juin, TF 1, 20 h. 35.

Une pièce à succès de Broadway, portée à l'écran, sans la moindre invention cinématographique, par le metteur en scène de théâtre qui l'avait montée. Un village du Texas au début du siècle. Un fond de superstition, de charlatanisme et d'étude de mœurs sans grande portée. Heureusement, il y a Katharine Hepburn. Sensationnelle !

● CARTHAGE EN FLAMMES, de Carmine Gallone. — Mardi 26 juin, FR 3, 20 h. 30.

Un romancier populaire italien, Emilio Salgari, a inspiré ce mélodrame à l'antique où un jeu d'amour et de haine s'engage pendant les derniers jours de Carthage assiégée par les Romains. Le temple de Moloch, un combat naval et la dévastation de la ville comptent parmi les scènes à grand spectacle dirigées par le vétéran Carmine Gallone, qui avait fait beaucoup mieux, à l'époque fasciste, avec *Scipion l'Africain*.

● ENFANTS DE SALAUDS, d'André de Toth. — Mercredi 27 juin, FR 3, 20 h. 30.

Dans la postérité des *Douze Salopards*, de Robert Aldrich, un film américain montrant que des criminels endurcis sont d'excellents mercenaires pour la guerre. Moins une contestation des « corps d'élite » qu'une mode qui tournait alors en dérision par la violence et l'absurdité les films « héroïques » qui avaient suivi la seconde guerre mondiale. Il n'y a effectivement, ici, que des salauds, ce qui n'a empêché André de Toth de sacrifier, dans l'action, aux lois ordinaires du genre.

● A L'ITALIENNE, de Nanni Loy. — Jeudi 28 juin, FR 3, 20 h. 30.

Rien que des vedettes : Walter Chiari, Lea Massari, Nino Manfredi, Anna Magnani, Alberto Sordi, Virna Lisi, Catherine Spaak, Sylva Koscina, etc., pour une comédie italienne à sketches passée presque inaperçue à Paris, en 1967. L'un des scénaristes était Ettore Scola, les images étaient dues à Ennio Guarnieri, le grand chef opérateur de Bolognini. Malgré cela, une œuvre médiocre, abominablement doublée en français.

● LA PRISONNIÈRE DU DÉSERT, de John Ford. — Jeudi 28 juin, A 2, 20 h. 35.

C'est avec cet admirable western qu'il faut, évidemment, passer la soirée. La chronique *épique* d'un *personnage* désespéré, haineux à l'égard des Indiens, recherchant pendant cinq ans sa nièce enlevée par les Comanches, est autant un hommage à John Ford qu'à John Wayne, celui-ci dans un de ses plus beaux rôles. L'épopée, dans le Texas des années 1870, a trois dimensions : historique, sociologique et psychologique. Le racisme et la haine cèdent finalement devant la tendresse humaine. Filmant l'espace — et les personnages — plus que le temps, Ford a donné à *la Prisonnière du désert* un style fluide et lent qui, à l'époque, déconcerta tout le monde.

● LE BOURREAU, de Luis Berlanga. — Vendredi 29 juin, A 2, 22 h. 55.

Comme Bardem, Berlanga (ils étaient les seuls à donner une qualité artistique au cinéma espagnol dans les festivals) eut ses heures de gloire un peu abusive. Réalisateur de comédies satiriques *(Bienvenue monsieur Marshall ; Calabuig ; Placido)*, Berlanga a pourtant fait un réel coup d'éclat avec ce *Bourreau* qui, par le biais d'une drôlerie féroce, parlait contre la peine de mort et le supplice du garrot. Mais la noirceur réelle du film, son parti pris foncièrement pessimiste sur l'homme soumis à la société, viennent moins d'une mise en scène souvent molle que de l'apport de l'écrivain Rafael Azcona, qui avait travaillé avec Marco Ferreri (tournant alors en Espagne) pour *El Cochecito* et devait rester le scénariste attitré de celui-ci. Il est assez étonnant, à relire les critiques du temps, de constater que personne ou presque ne s'intéressa au comédien italien tenant le rôle principal : un certain Nino Manfredi !

● TROIS HEURES DIX POUR YUMA, de Delmer Daves. — Dimanche 1er juillet, TF 1, 17 h. 40.

Un excellent western, dramatique et psychologique (considéré comme le meilleur de Delmer Daves), dont le thème rappelle un peu celui du célèbre *Train sifflera trois fois*, de Fred Zinnemann. Glenn Ford (le bandit) et Van Heflin (le fermier) sont d'autant plus étonnants qu'ils n'incarnent pas des personnages prestigieux.

● L'HOMME ORCHESTRE, de Serge Korber. — Dimanche 1er juillet, TF 1, 20 h. 35.

Tentative intéressante — en 1970 — pour donner à Louis de Funès un rôle plus fouillé que d'habitude, et à l'intérieur d'une comédie quelque peu musicale avec des numéros bien réglés. L'ambition de Korber, qui, s'il avait du style, manquait de rythme, ne fut pas récompensée. Le récital de Funès (encombré ici de deux bébés qu'il faut dissimuler pour éviter un scandale) est pourtant étourdissant.

● MARC DIXON DÉTECTIVE, d'Otto Preminger. — Dimanche 1er juillet, FR 3, 22 h. 30.

Le couple de *Laura*, Gene Tierney et Dana Andrews, reconstitué pour un autre film noir à implications psychanalytiques. La rigueur et la vigueur de la mise en scène, la froide brutalité de certaines situations et la complexité des sentiments amoureux donnent à cette œuvre peu connue une beauté rare. Et Gene Tierney y est « célébré » par Preminger comme dans *Laura* et dans *le Mystérieux Docteur Korvo*, qui est, aussi, à redécouvrir.



Gene Tierney et Dana Andrews dans « Marc Dixon détective ».

● L'AGE INGRAT, de Gilles Grangier. — Lundi 2 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Jean Gabin (en Normand têtu) et Fernandel (en Marseillais fier de sa ville), producteurs associés pour la circonstance, jouent les pères qui retrouvent leur « âge ingrat » pour se fâcher comme des gamins. Cette comédie familiale avec amoureux transis (Marie Dubois et Franck Fernandel) se contente de faire la part belle à ses deux vedettes. A part Gabin et Fernandel, tout est gnan-gnan.

● LE SECRET DU RAPPORT QUILLER, de Michael Anderson. — Lundi 2 juillet, TF 1, 20 h. 35.

Avant *la Lettre du Kremlin*, de John Huston, une impitoyable et terrifiante démythification de l'espionnage international. Il est vrai que le producteur fit appel à Harold Pinter pour écrire le scénario, inspiré d'un roman d'Adam Hall. La touche de Pinter donne son climat de trouble et d'écœurement à un film correctement réalisé, mais sans plus.

Petites ondes - Grandes ondes

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 5 h., Bon pied bon œil, de M. Touret ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, La chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Faugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Quand un vicomte, de L. Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, *Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le* livre des contes, de F. Périer ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.-M. Damian ; 17 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed Back, de B. Lenoir ; 22 h., Radio-télévision belge ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

FRANCE - MUSIQUE FRANCE - CULTURE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1, informations toutes les heures. — 8 h. 45, A vos souhaits, de S. Collaro ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Qu'est-ce qui vous fait rire ?, de R. Willar ; 17 h., Coca-cola music story, de P. Lescure ; 17 h. 30, Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco 1 000 ; 20 h. 30, Chlorophylle, de F. Diwo ; 22 h. 5, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 22 h. 45, C. Morin ; 0 h., Longue distance, de G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; 8 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, avec M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro ; 13 h. 30, Disques d'or, d'E. Pagès (et à 14 h. 30) ; 14 h., Menie Grégoire (et à 15 h.) ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 17 h. 55, A la télé ce soir ; 18 h., Journal de J. Chapuis ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas (à 22 h., R.T.L. Digest) ; 0 h., Station de nuit.

Radioscopie

FRANCE INTER, 17 h. : Jacques Chancel reçoit le lauréat du livre Inter (lundi), Victor Lanoux (mardi), le docteur Jean-Pierre Escande (mercredi), Robert Vergnaud (jeudi), Henri Amouroux (vendredi).

Tribunes et débats

R.T.L., 13 h. : André Giraud (le 23).

EUROPE 1, 19 h. : Lionel Jospin (le 24).

Écouter-voir

● CHORUS : PRETENDERS. — Dimanche 24, A 2, 12 heures.

D'un côté comme de l'autre de la scène, le rock a longtemps souffert de l'absence des femmes, lesquelles semblent faire ces derniers temps une entrée en force très remarquée. En s'imposant comme la figure centrale des Pretenders, le nouveau groupe dont on parle beaucoup en ce moment, Chrissie Hynde, chanteuse et guitariste, en est un exemple. Jolie, proposant un jeu de scène séduisant, Chrissie Hynde possède surtout une voix chaude et pleine de caractère.

Les pretenders ont enregistré un 45 tours, remarquablement produit par Nick Lowe, qui donne le ton d'un rock très pop dans l'esprit avec deux compositions, dont une reprise des Kinks, traitées sur le modèle des chansons du milieu des années 60. Le son des mélodies acidulées, qui rappelle un peu celui de Phil Spector, la couleur de l'instrumentation et, bien sûr, l'utilisation d'une voix féminine, imposent la comparaison avec Blondie. Toutefois, on peut penser que la personnalité des Pretenders, ajoutée à la présence de Chris Thomas, producteur de Paul McCartney, pour la réalisation de leur album, sauront faire la différence.

● HISTOIRE : BOLIVAR ET LE CONGRÈS DE PANAMA. — Dimanche 24, A 2, 21 h. 30.

L'histoire commence en réalité dans un studio de télévision où Bruno Martial, réalisateur (nouvelle forme du narrateur), essaye de persuader son producteur (et ami) de l'intérêt de faire un film sur Simon Bolivar plutôt qu'un western-spaghetti à la brésilienne. Pour le convaincre, il sort des documents, des textes, des lettres écrites par Bolivar, et l'on se retrouve cent cinquante-cinq ans en arrière. Passé-présent, fiction-documents réels, ce film tout en jeux et contre-jeux subtils n'est pas qu'un portrait psychologique de Bolivar, il est aussi, et de manière astucieuse, une réflexion personnelle engagée sur un problème pressenti par le Libérateur : le pouvoir absolu des gouvernants, la violence des dictatures militaires qui ont éclaté après les guerres d'indépendance.

● LA LEÇON DE MUSIQUE : VINKO GLOBOKAR. — Dimanche 24, TF 1, 22 h. 10.

Compositeur, interprète, improvisateur au sein du New Phonic Art, responsable du département de recherches instrumentales et vocales à l'IRCAM, Vinko Globokar est un musicien complet, et il y aurait beaucoup à apprendre de sa leçon de musique si l'émission qui lui est consacrée se souciait d'être fidèle au thème de la série ; malheureusement, le sous-titre : « Regards sur un compositeur-interprète actuel » justifie la superficialité désolante de cette réalisation où rien n'est jamais dit simplement parce qu'on a peur d'être ennuyeux en étant seulement clair et précis. Il y a loin pourtant de cette succession de clins d'œil très parisiens à la véritable personnalité de Vinko Globokar telle qu'on peut la découvrir dans ses œuvres ou lorsqu'il s'exprime sur sa musique, toujours soucieux de dire ce qu'il a à dire, sans artifice de langue et sans obscurité. Même si Mildred Clary, auteur de l'émission, et Nat Lilenstein, qui l'a réalisée, n'ont pas été sensibles à cet aspect essentiel de sa démarche, on saura du moins que l'instrument de Vinko Globokar est le trombone et qu'il en joue bien.

● HISTOIRE : PIERRE MENDES FRANCE. — Du lundi 25 au mardi 3, Europe 1, 14 heures.

Président du conseil pendant moins de huit mois, Pierre Mendès France a pourtant, plus qu'aucun autre, de Gaulle excepté, marqué l'histoire de la quatrième République et, plus généralement, de la France de l'après-guerre. Devenu pour beaucoup un symbole du courage politique et de la rigueur économique face à la démagogie et au renoncement, il est aujourd'hui reconnu par tous les partis, de droite comme de gauche (sauf, il est vrai, par le P.C.), comme une grande figure de la démocratie — même si, au temps de sa vie publique, la droite ne lui ménageait pas ses coups et la gauche ses chausse-trapes.

Philippe Alfonsi présente, en sept émissions, « Sept jours pour entrer dans l'histoire », de l'élection de P.M.F. comme maire de Louviers, en 1935, au succès du Front républicain, en 1956, qui amènera au pouvoir... Guy Mollet.

● OPÉRA : LE CHEVAL DE BRONZE. — Jeudi 28, France-Musique, 20 h.

Esprit Auber (1782-1871) avait de la facilité et on lui a reproché d'avoir trop écrit. Comme il répugnait à parler de son travail et qu'il maniait aussi aisément l'ironie et le paradoxe, on en a conclu qu'il n'aimait pas la musique, qu'il préférait la compagnie de ses élégantes admiratrices à celle de ses confrères, et qu'il accordait à ses chevaux plus d'attention qu'à ses contemporains...

Si on ne lui avait pas fait l'hommage d'une rue, puis d'une station du R.E.R., les Parisiens, qui l'ont tant fêté, auraient oublié son nom. Les théâtres allemands ont maintenu Fra Diavolo *(1830) à leur répertoire, et Jean-Pierre Marty, après avoir ressuscité à juste titre sa* Manon Lescaut, *il y a quatre ans, a inscrit* le Cheval de bronze *en clôture de la saison lyrique de Radio-France.*

Sans connaître la partition, on peut prévoir qu'elle est plaisante, séduisante, sans arrière-pensée, et qu'elle possède ce charme éphémère et sans cesse renouvelé des occupations inutiles. Il y aurait certainement des opéras plus importants à redécouvrir, mais il faut quelquefois s'offrir le luxe d'un détour.

● PORTRAIT : ARIANE MNOUCHKINE. — Vendredi 29, A 2, 16 heures.

Ariane Mnouchkine possède des qualités essentielles : le talent et l'acharnement. Sans oublier une sincérité qui explique son pouvoir de persuasion. Il en faut pour « construire » et maintenir une troupe nombreuse, devenue une sorte de phare, à l'étranger comme en France. Le Théâtre du Soleil est presque une légende depuis son premier triomphe : la Cuisine, *de Wesker jusqu'à son* Mephisto, *aujourd'hui à la Cartoucherie.*

Ariane Mnouchkine a su sauvegarder le délicat équilibre de l'indépendance à l'égard des pouvoirs publics — d'ailleurs sa subvention est faible, comparée à celle du centre dramatique le moins subventionné — parce qu'elle a su ne pas décevoir les milliers de spectateurs qui lui font confiance, sans pour autant céder à la complaisance. On peut même dire qu'elle leur demande beaucoup, ne serait-ce que d'aller jusque dans le bois de Vincennes, de rester debout, ou de s'asseoir par terre, ou sur des bancs. Mais on y va parce que ça vaut vraiment la peine.

FORUM DU DEVELOPPEMENT • ZYCIE WARSZAWY • EL MOUDJAHID • Magyar Nemzet • EL PAIS • JORNAL DO BRASIL • Frankfurter Rundschau • LA STAMPA • ПОЛИТИКА • Die Presse • EXCELSIOR • INDIAN EXPRESS • Le Monde • DAWN • le soleil • 朝日新聞



« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, *proclamons solennellement* notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international *fondé sur l'équité*, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment *de leur système économique* et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, *permettra* d'éliminer le fossé croissant *entre les pays développés* et les pays en voie de développement... »

(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)

Supplément mondial pour un nouvel ordre économique international

LE SYSTEME DES NATIONS-UNIES : AIEA • BIRD • BNUSC • CMA • CNUCED • FAO • FIDA • FISE • FMI • GATT • HCR • IMCO • OACI • OIT • OMH • OMPI • OMS • ONUDI • PAM • PNUD • PNUE • UIT • UNESCO • UNITAR • UNRWA • UNU • UPU*

UN DEVOIR PRESSANT DE SOLIDARITÉ

SEIZE grands journaux des deux hémisphères ont décidé *de publier à partir du mois de juin 1979*, sur quatre, six ou huit pages, suivant leur format, un supplément commun trimestriel qu'ils réaliseront en coopération avec *les organisations internationales appartenant au système* de l'ONU. Ce supplément portera sur les divers problèmes relatifs au développement et à l'instauration d'un nouvel ordre économique et social *dont l'urgence a été proclamée* par la sixième Assemblée spéciale des Nations unies, dans la déclaration qu'elle a adoptée par voix de consensus le 1er mai 1974 et qui a été confirmée l'année suivante par la septième Assemblée spéciale...

Une telle *entreprise — qui s'élargira bientôt à vingt* journaux — apparaîtra à beaucoup surprenante et extrêmement osée. Surprenante parce qu'elle associe des organismes *dont les uns sont généralement des entreprises* de presse privées de caractère national avec des préoccupations commerciales ou idéologiques, tandis que les autres *apparaissent* comme de vastes administrations publiques dont les missions internationales et les tendances plus ou moins bureaucratiques suscitent ici et là pas mal *d'incompréhensions et de réserves*. Osée, *enfin*, parce que les conceptions des journaux du Nord, du Sud et de l'Est sont souvent radicalement opposées sur la définition d'un *nouvel ordre économique et plus encore sur* la mission de l'information. Cette opposition est particulièrement vive entre les tenants du libéralisme économique et ceux d'un socialisme planificateur.

Pourtant, l'idée d'un supplément économique et social réalisé en commun par plusieurs grands journaux du monde entier et les institutions de l'ONU, a été généralement *bien accueillie par les intéressés. Elle leur est apparue* à la mesure des temps nouveaux, répondant aux défis gigantesques qui nous sont proposés.

Personne ne peut plus ignorer en *effet* la gravité de *la situation économique et sociale que connaît aujourd'hui* le monde ; le fossé qui sépare les pays industrialisés et la plupart des pays du tiers-monde, de plus en plus peuplés, *continue de s'élargir ; les pays industrialisés eux-mêmes* sont aux prises avec des difficultés — prix de l'énergie, inflation, chômage — qu'ils ne parviennent pas à *surmonter*.

Rares encore sont pourtant ceux qui comprennent l'impérieuse nécessité d'un effort systématique et généreux de coopération économique et sociale, entre toutes les nations. *Partager plus équitablement les pouvoirs de décision ne* redonnait-il pas à chacune une chance d'améliorer durablement sa situation ? C'est précisément pour entraîner les opinions publiques dans cette voie que ce supplément a été fondé.

Cette décision a été définitivement ratifiée le 3 avril dernier à Genève, au cours d'une réunion commune des directeurs de journaux et de ceux des organisations internationales, rassemblés autour de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies.

A cette occasion, l'absence de *journaux américains et anglais* a été unanimement regrettée. En *effet*, le Washington Post et le Christian Science Monitor, le Wall Street Journal et le New York Times se sont successivement récusés, en invoquant leur souci de garder le contrôle exclusif *de tout ce qui paraît dans leurs colonnes* et leur crainte qu'une coopération trop étroite avec les institutions internationales puisse porter atteinte à leur liberté d'expression. Pour des raisons similaires, le Dagens Nyheter de Stockholm a finalement décidé de s'abstenir.

Le Times de Londres et le Guardian, qui, depuis plusieurs mois déjà, publiaient des pages *mensuelles sur le* tiers-monde, ont estimé par trop aléatoire et difficile le dialogue auquel leurs confrères de tous les continents souhaitaient qu'ils prissent part. Tout en reconnaissant l'intérêt de cette entreprise à laquelle plusieurs ont souhaité bonne chance, ils n'ont pas accepté d'en prendre les risques, pour le moment du moins.

Il est vrai qu'un tel dialogue sera malaisé, d'autant qu'il ne craindra pas d'aborder les problèmes économiques et sociaux les plus délicats et les plus controversés. Pour *rendre fructueux un tel échange de vues*, il faudra du temps, de la patience, et de multiples efforts de conciliation... Les membres du comité éditorial, qui est composé *de représentants des journaux participants et d'une délé*gation des offices d'information des agences de l'ONU, en sont parfaitement conscients. Même si ce dialogue ne *doit occuper qu'un tiers de ce supplément* trimestriel, dont les autres tiers sont alloués, l'un aux organisations internationales pour y développer leurs vues et y exposer leurs *activités, l'autre à chaque journal pour* y traiter comme il l'entend le thème unique choisi pour chaque numéro.

Ce comité éditorial, qui se réunira tous les trois mois à Paris, et dont les travaux sont animés par un coordon*nateur du projet* (1), *s'est fixé pour première tâche* d'établir en son sein un climat de tolérance et de compréhension mutuelle qui constitue la condition *première de l'ouverture et du succès d'un tel dialogue...* Cette tâche devrait lui être facilitée par le fait que ses membres partagent tous plus ou moins la *conviction que seul un nouvel ordre économique et social*, fondé sur l'esprit d'équité et le respect des droits de *l'homme, est susceptible d'assurer enfin le plein dévelop*pement des pays du tiers-monde et de sauvegarder la paix mondiale de plus en plus *menacée* par toutes sortes *d'injustices, de rivalités et de violences. C'est cette* conviction que *ce premier supplément* commun a cherché à exprimer, en dépit de la coloration nettement idéologique ou nationale que tout naturellement chaque journal n'a pu s'empêcher de donner à sa contribution.

Un tel dialogue entre les journaux des pays de l'Est, de l'Ouest et du Sud et les *organisations internationales n'atteindra évidemment son but que si les lecteurs* s'y intéressent et encouragent leurs journaux à le poursuivre. En clair, cela veut dire qu'il faut tourner le dos au *manichéisme ambiant, refuser les stéréotypes, les schémas* faciles de la division des blocs. Au prix de ce dépouillement, des forces vives apparaîtront qui pousseront à la *cohésion du monde*.

JEAN SCHWOEBEL.

(1) Jean Schwœbel, ancien rédacteur diplomatique au *Monde*.

Le nouvel ordre économique international cinq ans plus tard

CINQ ans ont passé depuis que l'Assemblée générale des Nations unies a demandé l'instauration d'un « nouvel ordre économique international ». Où en est-on aujourd'hui ? Pour reprendre *ce mot redouté des planistes*, qu'en est-il de la « mise en œuvre » ?

Les réponses sont troublantes. L'économie mondiale a changé immensément depuis 1974, mais elle n'est ni plus efficace ni plus équitable. Ce que le secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim, disait en 1975 est malheureusement encore vrai. *« Le système international de relations économiques et commerciales qui a été mis au point, il y a trente ans, est aujourd'hui manifestement inadéquat pour les besoins de la communauté mondiale dans son ensemble. Jadis, la critique dirigée contre cet ordre était qu'il fonctionnait bien pour les riches et contre les pauvres. A l'heure actuelle, on ne peut même pas dire qu'il fonctionne bien pour les riches. »*

Il est difficile de ne pas en voir les preuves. Au cours des cinq dernières années, la consternation bruyante des *pays riches affrontant une inflation à deux* chiffres, un chômage croissant et la stagnation économique s'est ajoutée aux *nombreuses plaintes qui s'élèvent* toujours des pays en développement. S'il est un aspect de l'économie internatio*nale sur lequel on s'accorde volontiers* aujourd'hui, c'est bien le fait qu'à peu près tout le monde est gravement touché.

B.-P. MENON.

(Lire la suite page 26.)

« Il faut qu'un large public comprenne »

« L'un des grands défis de notre temps est le problème des relations entre les pays industrialisés du Nord et les pays en développement du Sud. Nous partageons tous une profonde préoccupation devant les conflits politiques graves et souvent violents qui déchirent de nombreuses régions du monde, mais je suis convaincu qu'il ne peut y avoir de paix durable que si celle-ci repose sur le fondement de la justice et de l'équité économiques.

» Tous les pays développés ou en développement ont un intérêt vital à résoudre les problèmes économiques obsédants qui nous ont divisés dans le passé et qui pèsent si lourdement sur nous aujourd'hui. A cette fin, l'Organisation des Nations unies a réclamé l'instauration d'un nouvel ordre économique international qui se concrétiserait, entre autres choses, par une réorganisation des structures et des institutions économiques internationales en vue de promouvoir le progrès économique et social des pays en développement dans le cadre d'une économie mondiale en expansion.

» L'insuffisance de la croissance, le chômage, l'inflation et la récession créent dans les pays industrialisés un malaise économique qui a une incidence négative incontestable sur les perspectives économiques des pays en développement et qui comporte le risque d'un protectionnisme croissant ainsi que d'un ralentissement des échanges mondiaux et d'une détérioration accrue des termes de l'échange. Il est évident que les nations industrialisées ne sont pas à même d'atteindre leurs objectifs économiques par des mesures d'ajustement dont la portée serait limitée à leurs seules économies. Il est nécessaire de créer de nouvelles sources de croissance au sein de l'économie mondiale en suscitant et en encourageant dans les pays en développement la demande de produits d'exportation en provenance des pays industrialisés, demande qui est virtuellement très importante et qui est restée jusqu'ici en grande partie inexploitée.

» Il faudra aussi que toutes les nations conjuguent leurs efforts pour assurer une production vivrière mondiale suffisante ainsi que l'approvisionnement en énergie et autres apports essentiels au développement à des conditions qui ne portent pas atteinte au potentiel de croissance des pays en développement. Tout compte fait, le succès du dialogue Nord-Sud et l'instauration d'un nouvel ordre économique international réclamée par l'Organisation des Nations unies ne sont pas moins indispensables aux pays développés qu'ils ne le sont aux pays en développement.

» Si l'on veut que ces importantes entreprises soient couronnées de succès, il est indispensable qu'un large public prenne conscience des questions en jeu. C'est pourquoi je rends hommage à tous ceux qui ont pris part au lancement de ce supplément, qui, j'en suis certain, aidera à faire mieux comprendre les objectifs vitaux du nouvel ordre économique international. »

(Message de M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU.)

EL MOUDJAHID *(Alger)*

Quelques vérités

« ... Nul n'a jamais pensé (...) que le monde des nantis allait, comme par miracle, en l'espace de quelques semaines, renoncer à des décennies, voire des siècles de privilèges... » Le représentant algérien à la session extraordinaire de l'Assemblée *générale* de l'ONU sur les matières premières faisait ainsi remarquer, le 2 mai 1974, combien toute la problématique *politique* du nouvel ordre économique international restait encore dominée par la volonté *de certains* milieux du monde industrialisé — principalement en Occident — de bloquer un *dialogue, pourtant simple dans ses principes*, en lui opposant un engrenage complexe de mystifications, de confusions et de manœuvres savamment entretenues.

Depuis la tenue de la session extra*ordinaire de l'ONU en 1974*, la nature des manipulations reste trop souvent la même, dans le fond et dans ses objectifs, *même* si quelques retouches de forme y ont été apportées. Si, en effet, des analyses faisant une apologie *ouverte des* actuelles relations économiques internationales ne sont pratiquement plus de mise *aujourd'hui*, d'autres *procédés de* diversion, plus souples, font désormais le style des tenants d'un ordre anachro*nique dans cette* bataille de nouvel ordre économique international, dont on s'entête à dissimuler le caractère *essentiel pour l'évolution* de l'humanité tout entière.

Ce que refusent d'admettre certains nostalgiques, *c'est l'analyse théorique* et pratique du nouvel ordre *économique* international exprimé en termes d'exigence historique, de révision profonde et prioritaire des rapports économiques entre *Etats et non plus en termes d'« assistance »* ou d'« aide » plus ou moins généreuse. Ce qu'ils refusent particulièrement, *c'est l'idée de base que la lutte de* libération des peuples autrefois politiquement opprimés se situe désormais dans la sphère économique.

Car cela sous-entend, pour les pays en voie de développement, la compréhension des rouages de *base* des mécanismes d'exploitation qui entravent leur développement, la récupération et leur *souveraineté sur les richesses* naturelles nationales, et, partant, une position sans équivoque qui exprime leurs aspirations légitimes de voir rénover ces mécanismes.

Pour nous, il est clair aujourd'hui que l'abondance des spéculations, fausses *théories* et des embûches *sous laquelle* quelques-uns veulent enterrer le dialogue international sur le nouvel ordre écono*mique ne vise qu'à* dissimuler la cause effective de ce sous-développement qui dure et aussi des troubles croissants de la situation économique mondiale. Examinons brièvement ici quelques-unes de ces *prétendues théories*, à la *lumière* des expériences les plus récentes.

A tout seigneur tout honneur : c'est par la primordiale question des matières *premières que nous* commencerons. Sur ce plan, il apparaît que l'objectif des semeurs de confusion est de tout faire pour voiler cette vérité essentielle que le contrôle de leurs ressources par les *Etats producteurs des matières premières* est une clé du passage au nouvel ordre économique international, à l'indépendance *économique et au développement*.

A la session de la CNUCED de Nairobi par exemple, les représentants des pays en voie de développement et les observateurs sont restés abasourdis devant l'argument que certains experts de l'Occi*dent ont donné en réponse à leur juste* revendication de contrôler et de commercialiser, selon les critères les plus favorables, les *ressources* naturelles de leurs pays. Pour ces « spécialistes », en effet, les pays en voie de développement n'auraient pas le droit d'exercer le pouvoir de décision dans le commerce des matières *premières parce* que la hausse des prix pourrait être néfaste pour d'autres pays du tiers-monde dans *la mesure* où ceux-ci ne pourraient supporter cette augmentation des coûts. Comme si l'on ignorait que les acheteurs de *matières* premières sont, pour une proportion considérable, les pays industrialisés et *non pas les pays du tiers-monde !* C'est un subterfuge grossier pour prétendre que les pays du tiers-monde doivent se *contenter* de la nature actuelle des transactions commerciales et qu'il est « dans leur intérêt » *qu'elles ne se modifient pas*.

Le temps évolue cependant et la vérité ne fait qu'y gagner. Aujourd'hui, plus *aucun Etat d'Afrique, d'Amérique latine* ou d'Asie n'ignore que le monde industrialisé capitaliste a acquis une grande *partie de son potentiel de développement* par l'exploitation séculaire des ressources et des populations des colonies.

MOHAMED BENCHICOU.

(Lire la suite page 25.)

LES INÉGALITÉS ENTRE LES PAYS

	DÉMOGRAPHIE				ÉCONOMIE								CULTURE		SANTÉ	
	Superficie (milliers de km²)	Population (millions) 1976	Taux de natalité (0/00 hbts) 1975	Population en l'an 2000 (millions)	P.N.B. global (millions de dollars) 1976	P.N.B. par habitant (dollars) 1976	Croissance annuelle du P.N.B. (%) 1970-76	Solde commercial (millions de dollars) 1976	Endettement (millions de dollars) 1976	Chômage (en milliers) 1977	Aide publique au développement (millions de dollars) 1976	Dépenses d'armement (millions de dollars) 1975	Taux d'analphabétisme — 15 ans et plus — (%)	Taux de scolarisation (3e cycle) 20-24 ans (%) 1975	Espérance de vie (années) 1975	Mortalité infantile de 0 à 1 an (0/00) 1975
PAYS EN DÉVELOPPEMENT (à faible revenu)		Total 1 408,1 % 34,92		Total 2 453,34 % 39,59	Total 2 582 300 % 3,76	Moyenne 190,87			Total 50 303			Total 13 581 % 4,63				Moyenne 115,73
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4. BANGLADESH	144	76,6	46	153,3	70 000	90	— 0,8	- 350	1 943			60	78,4/E	2,12/E	38	
5. ETHIOPIE	1 222	28,7	49	55,3	29 800	100	0,2	- 75	431			81	94,0/E	0,29/C	38	
6. MALI	1 240	5,8	50	11,6	6 000	100	0,5	- 53	376	0,48/C		9/C	97,5/E	0,59	38	120
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10. RUANDA	26	4,2	51	9	5 100	120	1,2	- 22	35			8/C	83,6/E	0,30	41	133
11. BIRMANIE	677	30,8	34	55,1	38 100	120	0,9	- 12/B	321	296,8		117	40,3/E	2,10/C	50	56
12. BURUNDI	28	3,8	48	7,8	4 700	120	— 0,4	- 3	24			8/C	86,1/E	0,31	39	138
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
16. INDE	3 288	620,4	36	1 036,7	878 500	140	0,5	- 91	12 392	10 512,7		2792	66,6/E	6,63	50	122
17. NIGER	1 267	4,7	52	9,7	7 000	150	— 2,4	- 7/B	112	0,30		5/C	98,6/E	0,13	39	162
18. MOZAMBIQUE	783	9,5	43	18,1	13 800	150	— 4,3	- 215/B		2,15/C			88,6/E	0,35/E	44	93
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
22. TANZANIE	945	15,1	47	33,7	27 700	180	1,7	- 111	914			49	71,9/E	0,23	45	190
23. SIERRA-LEONE	72	3,1	45	6,6	5 800	190	— 0,8	- 44	159	15,99		4/C	93,3/E	0,63	44	
24. SRI-LANKA	66	13,8	27	20,1	25 900	190	1,2	- 21	682	572,6		21	22,4/E	1,17/E	68	45
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
28. HAITI	28	5,1	45	9,9	10 200	220	2,1	- 42/B	92			10	76,7/E	0,46/E	50	150
29. EMPIRE CENTRAFRICAIN	623	1,8	43	3,8	4 300	240	— 0,9		79	0,42/B		7/C	92,6/E	0,35	41	200
30. KENYA	583	13,8	50	33,6	34 600	250	0,9	- 285	688			47	80,5/E	0,79/E	50	51
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
34. YEMEN (Rép. démocr.)	333	1,7	49	3,4	4 700	270	— 6,6	- 125/B	226			37/C	72,9/D	0,67/C	45	40
35. SOUDAN	2 506	15,9	49	32,2	43 900	270	2,3	- 426	1 268	6,45		123	85,3/E	1,35	49	122
36. EGYPTE	1 001	38,1	35	61,9	106 800	280	3,1	-2 286	5 043	233,4 /B		5 367	56,5/A	13,5	52	101
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
40. ANGOLA	1 247	5,5	47	11,9	18 200	310	— 0,6	602/C					97 /E	0,57/E	39	24
41. GHANA	239	10	49	21,2	38 600	370	— 0,7	- 61/B	594	31,9		68	69,8/E	1,2	45	63
42. THAILANDE	514	43	34	76,1	163 000	380	4,2	- 592	822	142,2 /A		425	21,4/E	3,51	58	27
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PAYS PÉTROLIERS À CAPITAL EXCÉDENTAIRE		Total 12,57 % 0,31		Total 28,76 % 0,46	Total 861 800 % 1,25	Moyenne 5 983,68					Total 4 563	Total 7 149 % 2,44				
1. OMAN	212	0,79		1,6	20 900	2 620	9,0					730				
2. BAHREIN	0,6	0,25		0,5	12 200	3 810	43,6	- 318				14	59,8/E	3,43	45	
3. ARABIE SAOUDITE ◆	2 149	7,2	48	15,6	408 600	4 420	9,5	24 360			2 407,1	4 377	97,5/E			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
7. EMIRATS ARABES UNIS ◆	83	0,56		1,63	100 500	14 480	0,1				1 060,2	72/C				
PAYS À ÉCONOMIE PLANIFIÉE		Total 1 336,2 % 33,13		Total 1 749,7 % 28,23	Total 13614800 % 19,83	Moyenne 1 082,32 (— Chine) 2 528,79					Total 2 856	Total 83 937 % 28,97				
1. VIETNAM ●	333	47,6	41	79,4	77 500	160									45	
2. CHINE (Rép. pop.)	9 597	895,3	26	1 190	3 070 100	370	4,3					32 300			62	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6. CUBA ●	115	9,5	21	12,7	79 700	840	— 0,5	- 203/B				320	22,1/E	11,6	70	
7. ROUMANIE ●	238	21,4	19	25,7	299 600	1 400	10,1	- 1/B			261	1 029	11,4/E	9,17	69	35
8. HONGRIE ●	93	10,6	16,7	11,3	248 300	2 340	2,6	-1 085/B				649	2,0/E	11,67	70	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
12. TCHECOSLOVAQUIE ●	128	14,9	18,7	17,2	565 400	3 790	2,5	- 671			1 064	2 271	5,0/E	12,17	70	
13. ALLEMAGNE (Rép. démocr.) ●	108	16,8	13,3	16,7	758 200	4 520	3,8	-1 835			105	2 821		29,67	73	

Le tableau ci-dessus présente une série de statistiques qui manifestent, dans les domaines les plus divers — celui de l'économie bien entendu mais aussi ceux de la démographie, de l'instruction et de la santé, — la disparité considérable de situation entre les divers pays qui constituent la communauté mondiale. Entre ceux notamment qui appartiennent au groupe des pays développés et ceux qui sont les plus nombreux, les pays en voie de développement.

Seuls les pays ayant une population supérieure à un million d'habitants figurent dans ce tableau, qui présente dès lors une liste de cent trente pays, fort proche de celle des pays membres de l'O.N.U., dont le nombre s'élève actuellement à cent cinquante et un. Il n'est fait exception à cette règle que pour le Luxembourg et la Mongolie d'une part, pour Bahrein, Oman, Qatar et les Emirats arabes unis d'autre part, qui complètent la liste des « pays pétroliers à capital excédentaire », c'est-à-dire des pays qui tirent du pétrole des revenus considérables pour une population le plus souvent minime (à l'exception relative de celle de l'Arabie saoudite).

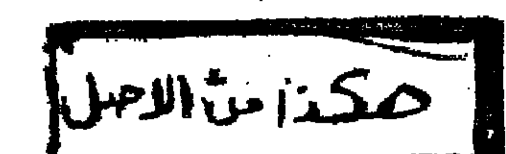
Les cent trente pays retenus ont été répartis, en effet, en quatre groupes selon le classement opéré par la Banque mondiale dans son dernier rapport annuel (1978). Cette institution, qui fait partie du système de l'ONU, distingue les pays industrialisés, les pays à économie planifiée, les pays en voie de développement et les pays pétroliers à capital excédentaire. Certaines modifications ont cependant été apportées à ce classement. C'est ainsi, par exemple, que l'Espagne, le Portugal, la Grèce et la Turquie, dont le P.N.B. (produit national brut) est relativement peu élevé, ont été rattachés au groupe des pays industrialisés. Pour la raison qu'à plus ou moins brève échéance ces pays sont appelés à faire partie de la Communauté économique européenne.

Dans chaque groupe, les pays qui le composent sont énumérés dans l'ordre croissant de leur P.N.B. par habitant en 1976, selon les chiffres publiés en 1978 par l'Atlas de la banque mondiale et calculés en dollars par ladite banque.

Bien entendu tous les chiffres publiés dans ce tableau — ceux qui se rapportent à chacun des pays cités de même que les totaux ou moyennes qui ont pu être établis pour chacun des groupes et qu'il est ainsi possible de comparer — sont loin d'être tous parfaitement « fiables » et doivent être interprétés avec une extrême prudence. Il est bien connu qu'un grand nombre de pays manquent des moyens et des experts pour établir et vérifier des statistiques avec la certitude souhaitable. Beaucoup de chiffres avancés ne représentent d'autre part que des moyennes qui, le plus souvent, ne tiennent nul compte des réalités sociales et notamment des inégalités entre les citoyens d'un même pays et entre les pays d'un même groupe.

De plus en plus, aujourd'hui, on attache de l'importance d'une part aux problèmes de la répartition des biens et des services, d'autre part, à celui de la qualité physique de la vie. Or à ce double égard les statistiques traditionnelles sont muettes ou très insuffisantes, même si on ne cesse de les améliorer.

Pourtant si incomplètes et dangereuses à manier qu'elles soient, ces statistiques conservent une valeur indicative et comparative peu discutable. Elles font ressortir de façon irréfutable et spectaculaire la situation d'inégalité profondément choquante qui existe dans le monde, sur tous les plans, à l'avantage des pays industrialisés et au détriment des pays en voie de développement. Le fait que quelques pays en développement, peu nombreux en vérité, voient leur économie « décoller » ou tirent de leurs ressources pétrolières une énorme capacité d'investir ne modifie pas sensiblement la physionomie de ce tableau.



هكذا من الأصل

DE L'OUEST, DE L'EST ET DU SUD

	DÉMOGRAPHIE				ÉCONOMIE								CULTURE		SANTÉ	
	Superficie (milliers de km2)	Population (millions) 1976	Taux de natalité (0/00 hbts) 1975	Population en l'an 2000 (millions)	P.N.B. global (millions de dollars) 1976	P.N.B. par habitant (dollars) 1976	Croissance annuelle du P.N.B. (%) 1970-76	Solde commercial (millions de dollars) 1976	Endettement (millions de dollars) 1976	Chômage (milliers) 1977	Aide publique au développement (millions de dollars) 1976	Dépenses d'armement (millions de dollars) 1975	Taux d'analphabétisme 15 ans et plus (%)	Taux de scolarisation (3e cycle) 20-24 ans (%) 1975	Espérance de vie (années) 1975	Mortalité infantile de 0 à 1 an (0/00) 1975
PAYS EN DÉVELOPPEMENT (à revenu moyen)		Total (85 pays) 1 967,7 — % 48,85	-	Total (85 pays) 3 490,34 — % 56,33	Total (85 pays) 8 668 700 — % 12,62	Moyenne (85 pays) 456,69			Total (80 pays) 138 837			Total (85 pays) 34 421 — % 11,74				Moyenne (73 pays) 101,72
46. LIBERIA	111	1,6	50	3,5	6 600	410	0,6	77	[illegible]	[illegible]		4/C	91,1/E	1,64	44	159
47. PHILIPPINES	300	43,8	36	83,4	309 000	420	3,9	— 1 507	[illegible]	[illegible]		390	12,4/E	20,00	58	72
48. ZAMBIE	753	4,8	51	10,4	23 000	450	0,7	— 127/B	[illegible]	[illegible]		96/C	52,7/E	1,93	45	
49. BOLIVIE	1 099	4,9	44	9,3	29 700	510	3,4	— 97/B	1 000	63,4 /A		52	37,3/A	10,13/E	47	
50. PAPOUASIE NOUV. GUINEE	462	2,8	41	5		520	1,5	143	289			207	67,9/E	0,51/E	48	
51. MAROC	447	17,3	48	36,2	89 000	520	3,3	— 1 356	2 131	22,4		26/C	78,6/E	3,18	53	117
52. EL SALVADOR	21	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	550	2,1	16	[illegible]	[illegible]		19/C	37,9/E	2,30/E	58	58
53. CONGO	342	1,4	45	2,5	7 300	530	2,6	[illegible]	405	[illegible]		143	84,4/E	2,79	44	200
54. RHODESIE	391	6,2	47	14	38 600	530	1,5		[illegible]			46	60,6/E	0,21/E	52	
55. COTE-D'IVOIRE	323	6,7	45	13,9	45 600	650	1,9	324	1 183			173	95,0/E	1,74	44	
56. JORDANIE	98		47		18 200	650	3,8	578/B	447			109	67,6/E	2,21/E	53	22
57. COLOMBIE	1 139	23,8	33	42,5	157 400	650	3,3	— 30/B	2 449	262,4		25	19,2/D	8,01	61	56
58. PARAGUAY	407	2,7	39	5,3	17 900	650	5,8	— 41	[illegible]	[illegible]		26/C	19,9/E	4,67/C	62	64
59. GUATEMALA	109	6,2	43	12,7	43 900	700	5,0	— 40	212	[illegible]		87	53,9/D	4,22	53	75
60. EQUATEUR ◆	284	6,9	45	14,6	51 000	700	4,8	134	689			730	25,8/C	7,65/E	60	78
61. REPUBLIQUE DE COREE	99	34,7	24	50,8	252 800	700	8,7	— 1 058	6 690	511		22/C	12,4/E	8,02/E	61	38
62. NICARAGUA	130	2,3	46	5,2	18 000	770	2,5	10	642	45,9 /C		71	42,5/E	8,50/C	53	46
63. REPUBLIQUE DOMINICAINE	49	5,2	38	9,3	38 200	790	5,7	— 48	528			51	32,8/E	9,39/C	58	43
64. TUNISIE	164	5,8	34	9,6	45 800	800	6,9	— 740	[illegible]	[illegible]		323	62,0/E	2,88/E	54	[illegible]
65. MALAISIE	330	12	31	20,2	105 600	830	4,7	[illegible]	[illegible]	[illegible]		714	47,2/E	1,99/E	59	35
66. SYRIE	185	7,4	46	16,5	63 200	830	2,2	— 921	968	[illegible]		419	60,0/E	11,62	54	22
67. PEROU	1 285	15,5	36,4	29,5	134 500	840	2,7	— 1687/B	3 379	298,2		259	27,5/E	10,79/E	56	65
68. ALGERIE ◆	2 382	15,7	48	36	167 000	1 010	3,8	— 251/A	5 853		53,6	182/C	73,6/E	3,04/E	53	36
69. CHILI	757	10,2	23	15	108 700	1 050	— 2,3	387	3 527	409,6 /A		916	11,9/E	16,54	63	79
70. TAIWAN (Rép. de Chine)	36	16	23	25		1 050	5,5		[illegible]			581	18,0/C		71	[illegible]
71. MEXIQUE	1 973	59,2	34,6	132,3	654 600	1 060	[illegible]	[illegible]	[illegible]			140	25,8/E	9,85	63	[illegible]
72. LIBAN	10	2,8	40	4,9	N.D.	1 070		— 727/D	40			8/C	31,8/E	22,80/E	63	
73. COSTA-RICA	51	2	29	3,4	22 700	1 130	3,0	— 201/B	534	32,8		18/C	11,6/D	17,13	68	38
74. JAMAIQUE	11	2,1	30	2,9	23 900	1 150	— 0,5	— 308/B	855	220,2		2/C	18,1/E	6,97/C	70	20
75. PANAMA	76	1,7	28,8	2,8	20 100	1 170	1,3	— 611	1 091	44,8		1 474	21,7/E	6,59/E	67	36
76. BRESIL	8 512	109,2	38	212,5	[illegible]	1 300	7,4	[illegible]	[illegible]	[illegible]		105/C	33,8/E	9,79/C	61	[illegible]
77. URUGUAY	178	2,8	20	3,4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	6,1/E	[illegible]	70	48
78. IRAK ◆	435	11	48	24,3	159 600	1 390	7,1	[illegible]	391	[illegible]	[illegible]	[illegible]	75,8/E	8,98	52	104
79. ARGENTINE	2 767	25,4	21	32,8	407 300	1 580	1,8	883/A	4 255	125,4		1 861	7,4/E	28,10	68	59
80. YOUGOSLAVIE	256	21,4	17,7	25,6	376 700	1 750	5,8	— 7 489	2 488	700,4		7 289	16,5/E	20,00	68	41
81. IRAN ◆	1 648	32,7	45	65,4	691 700	2 060	8,2	9 737/B	4 271		572,5	4/C	63,1/E	4,95/A	51	120
82. TRINITE-TOBAGO	5	[illegible]	23	[illegible]	24 000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	7,8/E	3,36/C	70	[illegible]
83. HONGKONG	1	4,4	18	6,3	99 300	2 230	5,2	[illegible]	[illegible]	[illegible]		544	22,7/E	10,43	70	15
84. VENEZUELA ◆	912	12,7	37	25,7	313 400	2 540	3,1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	288	23,5/E	18,96	65	[illegible]
85. SINGAPOUR	1	2,3	18	3,1	58 700	2 590	6,8	— 2 485	687	36,9			31,1/E	9,23	70	14
PAYS INDUSTRIALISÉS		Total 776,75 — % 19,26		Total 927,06 — % 14,96	Total 45499100 — % 66,28	Moyenne 5 716					Total 13 648,9	Total 166 653 — % 56,85				Moyenne 16
1. TURQUIE (*)	781	40,1	34	69,4	412 700	1 010	4,7	3 659		142,7		2 113	39,7/B	6,59/C	57	
2. AFRIQUE DU SUD	1 221	25,5	42	47,8	336 800	1 290	1,4	— 3 042/B		28,5		1 179	43,0/E	4,90/D	52	
3. PORTUGAL (*)	92	9,4	17	11,5	161 000	1 460	2,8	[illegible]		[illegible]		[illegible]	29,0/E	11,85	68	38
4. GRECE (*)	132	9,1	15,4	10,4	236 000	2 570	4,1	[illegible]		[illegible]		1 360	15,6/E	15,53	72	[illegible]
5. IRLANDE (*)	70	3,1	21,4	4	62 900	2 620	1,6	[illegible]		110		147	2,0/C	15,52	72	18
6. ISRAEL	21	3,5	26,1	5,6	993 000	2 810	3,3	6 828		47,4		3 576	16 /C	23,53/C	71	22
7. ESPAGNE (*)	505	35,6	18	43,4	1 071 600	2 920	4,2	4 761		539,6		1 472	9,8/E	20,77	72	12
8. ITALIE (**)	301	55,8	13,2	61	1 806 500	3 220	2	— 6 459		1 545	226	4 744	6,1/E	25,48	72	21
9. ROYAUME-UNI (**)	244	56	11,8	56,2	2 335 500	[illegible]	1,7	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	2,0/C	[illegible]	72	16
10. NOUVELLE-ZELANDE (**)	269	3,1	17	3,8	131 000	4 200	1,2	[illegible]		[illegible]	53,2	216	1,0/C	27,29	72	16
11. JAPON (**)	372	111,5	15,4	128,9	5 739 000	[illegible]	3,0	2 426		[illegible]	[illegible]	[illegible]	1,0/C	24,69	73	10
12. AUTRICHE (**)	84	7,5	11,3	7,6	422 400	5 620	3,8	3 016		51,2	39	379	1,0	19,70	71	21
13. FINLANDE (**)	337	4,7	13,9	5,1	278 300	5 890	3,4	— 1 051		137	50,7	379	0	18,62	70	10
14. LUXEMBOURG (*)	2,58	0,35	11,2	0,36	235 000	6 570		— 270		0,82		22		2,00	73	
15. PAYS-BAS (**)	41	13,7	12,5	15,3	[illegible]	8 650	2,4	— 593		204,5	719	2 851	1,0	25,93	74	11
16. FRANCE (**)	547	52,7	14	57,1	3 559 400	6 730	[illegible]	[illegible]		[illegible]	2 145,5	13 034	1,0/C	24,29	73	14
17. AUSTRALIE (**)	7 687	13,6	16,1	17	973 100	6 990	1,9	1 784		[illegible]	[illegible]	[illegible]	0	23,80	72	17
18. BELGIQUE (**)	31	9,8	12,4	10,8	689 100	7 020	3,2	— 2 251		307,6	340	1 854	1,0	22,01	73	15
19. ALLEMAGNE (R.F.) (**)	249	61,8	9,5	57,1	4 618 100	7 510	2	14 250		1 030	1 384	15 198	1,0	20,15	71	20
20. DANEMARK (**)	43	5,1	12,2	5,3	390 000	7 690	1,5	— 3 306		164	214,4	914	1,0/C	29,69	74	10
21. NORVEGE (**)	324	4	12,5	4,8	[illegible]	7 800	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	1,0	22,15	75	11
22. ETATS-UNIS (**)	9 363	213,5	15,3	260,4	[illegible]	7 890	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	90 948	[illegible]	57,68	72	16
23. CANADA (**)	9 976	22,7	15,5	29	182 500	7 930	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	2,0/C	38,99	72	15
24. SUEDE (**)	450	8,2	11,6	8,5	742 200	9 030	2,1	— 894		75	607,6	2 286	1,0/C	27,98	73	8
25. SUISSE	41	6,4	11,5	6,4	581 300	9 160	0,5	71			112,3	1 084	1,0	13,82	72	11
(monde)		Populat. mondiale 4 031,7		Populat. mondiale 6 196	Total (130 pays) 68644400							Total (130 pays) 293 160				

LEGENDES

◆ : pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole).

● : pays membres du CAEM (COMECOM) : Conseil pour l'assistance économique mutuelle (regroupement économique des pays d'Europe de l'Est et du Vietnam).

* : pays membres de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique).

** : pays membres de l'O.C.D.E. et du CAD (Comité d'aide au développement).

/O : année 1977.
/A : année 1976.
/B : année 1975.
/C : année 1974.
/D : année 1973.
/E : années antérieures à 1973.
N.D. : non déterminé.

— Superficie : World Bank Atlas (1978) dont les chiffres sont tirés de l'Annuaire démographique de l'ONU, 1975.

— Population : World Bank Atlas (1977). Les chiffres en « maigre » sont de l'année 1975 et proviennent du rapport provisoire de la Division de la population de l'ONU, rapport selon lequel la population globale du monde s'est élevée en 1975 à 4 031 711 000 humains. Dans cette colonne, les pourcentages *par groupes de pays* sont calculés sur ce dernier chiffre.

— Taux de natalité : World Bank Report *(1978). Les chiffres en « maigre »* sont de l'année 1977 et sont tirés du bulletin mensuel statistique de l'ONU de février 1979.

— Population en l'an 2000 : rapport provisoire (25-1-1979) de la Division de la population de l'ONU, département des *affaires économiques et sociales* internationales. Ce rapport évalue à 6 195 889 000 humains la population totale du globe en l'an 2000. On trouvera en tête de la colonne de chaque groupe de pays le total *de la population de ce groupe* et le pourcentage de ce total par rapport à la population totale du globe.

— P.N.B. global : World Bank Atlas (1978).

— P.N.B. par habitant : World Bank Atlas (1978). Pour les pays industrialisés, l'Organisation de coopération et de développement économiques a publié des chiffres plus récents (1977-1978) et sensiblement plus élevés dont nous n'avons pas tenu compte pour permettre que les comparaisons particulièrement indicatrices à faire entre les différents groupes de pays puissent l'être sur la même base.

— Croissance annuelle du P.N.B. : *World Bank Atlas (1978).*

— Solde commercial : Annuaire statistique *des Nations unies (1977).*

— Endettement : World Bank report (1978). En 1977, cet endettement s'est *élevé* à 244 milliards de dollars (source : *F.A.O.-O.C.D.E.*) Il atteint aujourd'hui près de 300 milliards.

— *Chômage : annuaire des statistiques* du travail (B.I.T.). La plupart de ces chiffres se sont sensiblement accrus et donc aggravés depuis lors. Peu d'entre eux, comme celui des Etats-Unis, sont moindres.

— Aide publique au développement : Examen 1977. Coopération pour le développement *(O.C.D.E.). Les chiffres en « maigre »*, relatifs aux pays socialistes notamment, sont tirés de l'annuaire statistique de l'O.N.U. 1977.

— Dépenses d'armement : SIPRI Yearbook (annuaire du Stockholm International Peace Research Institute 1977). Le total des dépenses d'armement pour l'ensemble des pays du globe est évalué aujourd'hui à près de 450 milliards de dollars.

— Taux d'analphabétisme et taux de *scolarisation : annuaire statistique de* l'Unesco (1977).

— Espérance de vie et mortalité infantile : chiffres calculés par la division de la population des Nations unies et publiés par le World *Bank Report (1978).*

Frankfurter Rundschau (*Francfort*)

Un défi à relever

LES résultats que nous obtiendrons en mai prochain à Manille lors de la cinquième session de la CNUCED seront déterminants en ce qui concerne la coopération Nord-Sud. Nos partenaires des pays du tiers-monde ont défini, lors de la conférence préliminaire d'Arusha, leurs grandes orientations. En deux mots, ils veulent répartir différemment entre le Nord et le Sud les richesses mondiales, assurer l'égalité des chances et réduire leurs handicaps, obtenir une plus grande équité et diminuer leur dépendance.

C'est là un véritable défi qu'il nous faut relever, à une époque où Nord et Sud sont déjà liés si étroitement, sur les plans politique et économique, que nous ne pouvons plus préserver à long terme notre bien-être si la situation économique des pays en développement ne s'améliore pas sensiblement. Cette interdépendance — n'oublions pas que près d'un cinquième des échanges extérieurs de la République fédérale d'Allemagne s'effectuent avec les pays en développement, que plus d'un million d'emplois en dépendent et que plus de 30 % des investissements privés allemands à l'étranger sont réalisés dans les pays du tiers-monde, — exige que nous tenions compte encore davantage, dans nos intentions et dans nos actions en matière de développement, de l'imbrication Nord-Sud et des intérêts de tous, par conséquent de nos intérêts propres.

Beaucoup de progrès ont déjà été réalisés, et il n'y a aucune raison de minimiser les résultats obtenus ces dernières années. Un certain nombre de pays en développement sont sur le point de devenir des nations industrielles. En Afrique du Nord, au Proche-Orient et en Asie orientale, le revenu par habitant s'accroît, depuis quatre ans, de 5 % par an, et la production industrielle de 12 %. De 1960 à 1970, les exportations des pays en développement ont augmenté de 6 % par an ; dans ces exportations, la part des produits manufacturés s'est même accrue de 12 % par an.

Pour trouver les capitaux nécessaires à leur développement, de nombreux pays font appel aux marchés financiers internationaux. Les négociations de Genève sur les produits de base ont débouché sur un accord et montré que, dans notre monde constitué de nations interdépendantes, les intérêts des uns ne peuvent être préservés que dans la mesure où ils sont compatibles avec ceux des autres. Cela signifie concrètement que, grâce au Fonds commun, les pays producteurs de certaines matières premières pourront compter sur des recettes d'exportation plus stables et que les pays importateurs supporteront des fluctuations moins fortes du prix des produits de base dont ils ont besoin.

Cependant, il reste beaucoup, beaucoup à faire et les tâches qui nous attendent dans les prochaines années seront, non pas plus faciles, mais plus difficiles que celles que nous avons déjà accomplies. Malgré les efforts considérables des pays en développement, qui financent déjà eux-mêmes leur développement à 80-85 %, et malgré notre aide, qui est encore loin d'atteindre le taux de 0,7 % fixé — avec notre accord, — par les Nations unies, la pauvreté absolue sera irrévocablement, à la fin de ce siècle, le lot de six cent millions d'hommes. Voilà l'affreuse réalité. Quelles conséquences pouvons-nous en tirer pour notre politique de développement ?

Certes, nous devons améliorer l'efficacité de notre aide publique au développement. Mais nous ne savons que trop, instruits par notre propre histoire sociale, que la croissance économique ne va pas toujours de pair avec le progrès social, et qu'inversement le progrès social est impensable sans la croissance économique. Les événements du mois dernier en Iran ont brutalement montré combien nous pouvons facilement nous tromper en croyant que l'essor économique d'un pays mène immanquablement à l'équilibre social. En conséquence, ne devons-nous pas prêter une attention encore plus grande que par le passé aux aspects sociaux du développement lorsque nous débattons et décidons de projets de développement ? Là où règnent des structures archaïques, la corruption, l'exploitation et la méconnaissance des problèmes sociaux, de tels projets ont un impact révolutionnaire. Notre politique de développement doit se comprendre comme une action visant à encourager les forces qui, dans le tiers-monde, soutiennent la lutte contre la misère et la peur et assument les profonds changements qui en sont le préalable indispensable.

Nous ne pouvons attendre du contribuable allemand qu'il soit disposé à soutenir notre politique de développement que s'il sait que nous ne lui demandons pas d'argent pour enrichir les riches du tiers-monde. Il doit pouvoir en trouver la preuve à tout moment dans la pratique de notre coopération en faveur du développement.

RAINER OFFERGELD,
ministre fédéral
de la coopération économique.

LA STAMPA (*Turin*)

L'aide au tiers-monde : l'Italie veut combler son retard

L'O.C.D.E. reproche à l'Italie d'être parmi les derniers de la classe pour l'aide au tiers-monde : celle-ci représente à peine 0,1 % du produit national brut, alors que le pourcentage est de 0,7 % pour la Suède, la Hollande et la Norvège. Si nous nous sommes ainsi fait tirer l'oreille, ces remontrances auront au moins servi à accélérer la procédure parlementaire d'approbation de la nouvelle loi qui réglementera la coopération entre notre pays et les nations en voie de développement. Les mesures prévues devraient rendre, enfin, plus concrète et plus constructive notre politique étrangère envers le tiers-monde qui a plutôt consisté jusqu'ici à fuir nos responsabilités au point de les déléguer presque entièrement à l'industrie privée.

Une telle absence est d'autant plus grave qu'un bon quart de nos importations provient de ces nations nouvelles, qu'environ 40 % des investissements italiens y ont été effectués, sans aucune coordination, et que notre déficit commercial avec elles augmente au rythme de près de 90 % par an. On a donc procédé à une révision attentive des modalités de notre aide pour mettre fin à son caractère fragmentaire et épisodique tout en la dégageant des contrôles rigides, afin de donner aux initiatives de l'Etat et du secteur privé une impulsion constructive instaurant une collaboration à égalité pour le court et le moyen terme.

Une nouvelle loi, comportant quarante-sept articles, stipule ainsi (art. 2) que l'activité de coopération englobe l'élaboration et l'exécution de projets de développement, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de l'industrie, des infrastructures, des services sanitaires, sociaux et culturels, du tourisme et de la recherche scientifique et technologique, la promotion et l'octroi de crédits, la participation, même financière, à l'activité des organismes et des fonds communautaires et internationaux de coopération avec les pays en voie de développement, l'assistance aux populations victimes de catastrophes et l'intensification des échanges culturels, en particulier entre les jeunes.

Le titre III, entièrement consacré au personnel civil qui prête son concours volontaire, est l'un des plus novateurs de la loi. Sont considérées comme volontaires les personnes majeures présentant les connaissances techniques et les qualifications nécessaires qui s'engagent, par contrat, à travailler dans les pays en voie de développement pour une durée d'au moins deux ans, en vue de la réalisation de programmes de coopération.

Leur traitement est « adapté aux conditions d'existence dans le pays d'accueil, compte tenu de l'esprit et des finalités de l'action volontaire ». Ce type de personnel a droit au maintien de son emploi en Italie et à une indemnité de réinsertion. Pendant son séjour dans le pays tiers, il ne peut, en aucun cas, être employé à des opérations de police ou de caractère militaire. En cas de départ en service volontaire, le service militaire obligatoire peut être remis à une date ultérieure et, par la suite, à la fin de la période de deux ans, il est possible d'en obtenir la dispense définitive.

Enfin, dernier aspect à prendre en considération — mais ce n'est pas là le moins important — vient la partie du texte consacrée aux ouvertures de crédit. Pour la mise en œuvre de la loi, une dépense de 300 milliards de lires est autorisée pour la période quinquennale 1979-1983. Le comité interministériel pour la politique économique (CIPES) sera appelé à gérer ces fonds. D'autre part, un département (doté de son propre comité directeur) pour l'exécution des tâches établies par la loi est créé. En définitive, avec cette loi, l'Italie entend combler le retard qu'elle a pris par rapport à l'Occident dans la course à l'aide au tiers-monde.

EMILIO PUCCI.

EXCELSIOR (*Mexico*)

EL PERIODICO DE LA VIDA NACIONAL

Il faut dresser l'inventaire des ressources naturelles du monde

LE monde doit faire face à la nécessité de créer un nouvel ordre économique ou se précipiter vers sa perte. Les systèmes sociaux en vigueur et les méthodes utilisées par l'humanité pour régir la coexistence paraissent inefficaces, car l'inégalité dans la distribution des richesses ne cesse de s'accentuer. Le système socialiste a signifié, pour une partie des nations, une ouverture ou une libération par rapport à la société utilitariste et capitaliste ; mais il ne paraît pas non plus une solution idéale pour les peuples individualistes. Dans les régions où il est appliqué, des tendances à l'inégalité persistent.

Toutes les nations, surtout les plus puissantes, sont rigoureusement guidées par leur propre intérêt ; elles agissent sans se soucier de la véritable situation de dépendance où elles se trouvent car, dans le monde actuel, nous dépendons tous les uns des autres. Les systèmes projetés pour vivre dans un monde isolé et privilégié aboutissent à des utopies sociologiques aussi insoutenables que la Rhodésie et l'Afrique du Sud.

Le sort a voulu que le Mexique soit situé dans l'axe direct de deux mondes, de deux Amériques, au cœur de la zone de conflit. Nous naissons avec un problème racial. Nous vivons dans un monde où s'opposent des systèmes économiques différents et nous aspirons à une justice distributive qui s'éloigne de jour en jour. Voisins du pays techniquement le plus avancé du monde, un abîme d'impréparation nous maintient sous certains aspects à l'écart de la science contemporaine et malgré les très grandes richesses de notre sous-sol, dont les gisements métallifères ont été décimés par l'ambition des Espagnols, notre terre s'appauvrit en raison de la sécheresse, du vent des hauts plateaux et de la précarité de nos possessions.

Nos richesses pétrolières récemment découvertes ont perturbé de manière compréhensible notre économie ; non seulement elles ne résolvent pas instantanément les conflits de notre vie collective fondée sur la misère de la majorité et sur l'opulence parasitaire de la minorité, mais encore elles mettent plus en relief l'insuffisance bien connue de notre appareil de production et de notre réseau de transports.

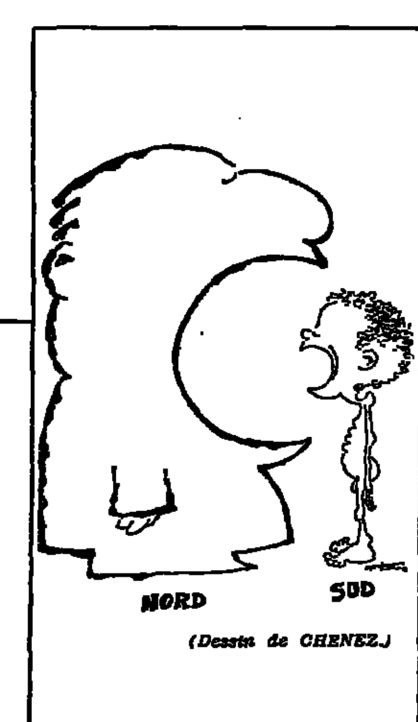
Par un étrange paradoxe, qui n'est pas propre au milieu mexicain, mais qui est commun à de nombreux autres pays placés dans une situation analogue, notre richesse nous appauvrit collectivement. Il y a quelque chose dans l'ordre économique du monde qui entrave le développement des pays déshérités. L'âpre lutte que mènent les empires pour soumettre par les armes les nations moins fortes n'a pas fondamentalement changé, bien que le système se soit adouci et atténué tout en étant plus insidieux et dangereux, comme les radiations de l'uranium.

Avec son autorité morale, le Mexique élève la voix dans les instances internationales pour réclamer un nouvel ordre économique. Il faut que les grandes puissances amènent les couleurs toujours triomphantes de la piraterie.

Les grandes puissances qui emploient tous les moyens pour appauvrir ceux qui sont déjà pauvres n'agissent même pas dans leur propre intérêt. Elles contaminent le monde avec leur injustice et, quand elles le rendront tout à fait inhabitable, elles seront les premières à en mourir.

Aussi, les grandes puissances tout autant que les nations déshéritées ont-elles intérêt à voir changer l'ordre économique qui règne encore de nos jours, héritier des empires coloniaux, descendant des lois de la jungle et de la caverne. Il faut absolument dresser un grand inventaire des ressources naturelles, pays par pays, et déclarer qu'elles constituent le patrimoine de l'humanité.

Il faut mettre fin aux intrigues politiques tramées pour maintenir les dictateurs au pouvoir et exploiter les peuples. Il faut éliminer des relations commerciales l'utilitarisme aveugle, fraterniser avec le monde des déshérités et renverser les barrières qui séparent races et croyances. Il ne faut pas dilapider, en les commercialisant pour des bénéfices immédiats, les biens dont les autres nations sont totalement dépourvues. Il faut que tous les pays s'unissent pour administrer le monde en s'appuyant sur le critère de la survie : tel devrait être l'ordre économique nouveau. Si les nations puissantes ne l'entendent pas ainsi, elles iront directement au suicide.



(Dessin de CHENEZ.)

Magyar Nemzet (*Budapest*)

La troisième partie prenante du dialogue Nord-Sud : les pays socialistes européens

BIEN que soulignant avec insistance l'importance que revêt le nouvel ordre économique international, d'une part pour l'économie nationale des pays en développement, d'autre part pour l'approche des problèmes économiques mondiaux toujours plus complexes, nous ne considérons pas les documents qui en énoncent les principes et qui font date dans l'histoire de l'économie comme une bible, ou comme constituant un ensemble achevé et complet.

Une des raisons pour lesquelles ils demandent à être complétés tient au fait que les exigences qui y sont énoncées procèdent de pures prises de position politiques, morales, juridiques et humanitaires, et non de processus économiques concrets. Cela est compréhensible, voire inévitable, leurs postulats ne dérivant pas de la conjoncture économique mais de considérations politiques, morales et humanitaires se traduisant par la revendication d'un changement de la situation économique existante. En outre, les pays en développement ont une position plus forte sur le plan politique, moral et humanitaire qu'économique. Et c'est à partir de cette position qu'ils ont engagé le combat. Mais les processus économiques concrets découlent des conditions économiques plutôt que de postulats politiques, moraux et humanitaires. Aussi il ne suffit pas d'énoncer des postulats. Il faut aussi élaborer une stratégie économique qui favorise, dans certaines limites, d'ailleurs connues, la transformation des conditions économiques et, partant, des processus eux-mêmes.

Il conviendra aussi de compléter la notion de nouvel ordre économique mondial, de façon qu'il prenne en considération tous les éléments du système de relations économiques mondiales. A cet égard, le peu d'intérêt témoigné pour les relations économiques Est-Ouest constitue une lacune. Il semble que les auteurs du document, s'en tenant à une vision partielle des choses, n'aient pas vu que le nouveau système économique mondial ne découle pas simplement du conflit entre les intérêts économiques du tiers-monde et les entreprises économiques du monde capitaliste, mais qu'il existe une troisième partie prenante dans l'économie mondiale : les pays socialistes européens membres du Conseil d'assistance économique mutuel (CAEM), également appelé COMECON. Les échanges Est-Ouest ne représentent que 6 % du commerce mondial, mais leur poids et leur impact sont incomparablement plus grands, car ces rapports déterminent fondamentalement le contexte politique et militaire dans lequel s'inscrit l'économie mondiale. De ce contexte dépendent, dans une large mesure, les possibilités de croissance des pays en développement et leur commerce extérieur. En période de tension politique et militaire, la course aux armements s'accélère, et le développement économique se ralentit ; les termes de l'échange se resserrent. Lorsque les relations Est-Ouest sont mutuellement avantageuses, les deux parties connaissent un développement plus rapide, les marchés s'élargissent, et les ressources accrues sont dégagées pour intensifier le développement du tiers-monde. Il serait inconcevable et contraire à la conjoncture politique et économique que le nouvel ordre économique mondial ne fasse pas leur place aux problèmes et aux possibilités des relations Est-Ouest, et à la coopération entre les pays socialistes et le monde en développement.

Les pays socialistes européens du CAEM visent, au moyen d'actions dérivant de leur système social et politique, et compte tenu des aspirations et des intérêts du monde en développement, à nouer des rapports de stratégie économique pouvant être considérés comme partie intégrante et de leur développement et de leur croissance. Dans économique pouvant être considérés comme partie intégrante de leur développement et de leur croissance. Dans la conjoncture mondiale actuelle, les pays socialistes ont un intérêt économique puissant, direct à favoriser l'essor des relations avec le tiers-monde. Au cours des dernières années, la part des pays en développement dans le commerce extérieur des pays socialistes a grandi, et cette tendance ira en s'accentuant. Il est donc souhaitable et nécessaire d'harmoniser les plans et concepts des politiques économiques, d'élargir la sphère des relations, par exemple, à la coopération pour la formation de main-d'œuvre, et de transformer certains rapports en relations multilatérales, bien que cette dernière forme de coopération ne soit encore que partiellement exploitée par les pays membres du CAEM pour leurs échanges commerciaux mutuels.

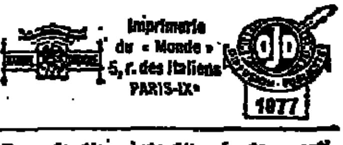
Il faut aussi souligner que les économies socialistes ont été planifiées d'emblée. Leurs responsables ont acquis, de ce fait, une grande expérience des méthodes permettant de développer l'économie nationale sur la base d'hypothèses de croissance à long terme et de conceptions prenant aussi en compte les lois spécifiques qui régissent les processus économiques. Ces concepts peuvent contribuer à une redistribution des pouvoirs et des intérêts du public, des groupes et des individus.

Du fait des relations spéciales qu'ils entretiennent, les pays socialistes sont toujours disposés à partager leur expérience avec les pays en développement.

Enfin, les systèmes hérités de l'économie mondiale et des rapports économiques internationaux ne peuvent, sous leur forme actuelle, résoudre les problèmes complexes qui se poseront pendant les décennies de la fin du siècle. Dans ces conditions, un concept nouveau s'impose pour l'ère nouvelle qui s'ouvre à l'éconmie mondiale. Les pays en développement ont eu le mérite de prendre conscience de la situation et d'avoir jeté les bases d'un système économique international qui est, à notre avis, apte, ou plus apte, à assurer une répartition équitable de l'activité économique mondiale et de ses fruits. A l'avenir, nous devons nous efforcer d'élaborer des stratégies économiques qui tendent à tenir compte de tous les postulats dans le cadre d'une conception fondée sur les faits économiques. Les aspirations concrètes sur le plan des politiques, de la sécurité et de l'économie, et les orientations réelles de ces grands systèmes doivent se rapprocher. En percevant et en satisfaisant ces aspirations, l'humanité sera mieux à même d'affronter les problèmes complexes des prochaines décennies dans des conditions de sécurité accrues.

JOSEF BOGNAAR,
membre de l'Académie de science de Hongrie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



le soleil (*Dakar*)

Inventer un monde neuf

L'IDEE d'un nouvel ordre économique marque le pas. Les incompréhensions persistent. Elles rendent difficile un dialogue qui s'impose impérieusement et violent même la logique.

Pourtant, des pas importants pourraient être franchis par les pays industrialisés. L'annulation des dettes du tiers-monde, par exemple, ou bien un impôt sur les budgets de la défense, comme l'a proposé le président Senghor, pour financer des projets de développement vitaux... Au mieux cependant, de telles mesures ne feront qu'améliorer l'état des relations internationales sans le changer *radicalement*.

Bien qu'on ait assimilé le groupe des non-alignés à un syndicat, le tiers-monde propose, lui, au lieu d'une confrontation, de jeter un regard nouveau sur le monde.

Le nouvel ordre sera global ou ne sera pas. Même si le facteur économique est important, il est *nécessaire* de compter avec les autres exigences, qu'elles soient techniques, politiques ou culturelles. La crise des idéologies le montre comme, du reste, le regain du racisme, les engouements *culturels, de l'Iran des ayatollahs* à l'Amérique des sectes.

Le nouvel ordre doit d'abord être culturel. Le champ culturel devant dépasser le *cercle étroit des connaissances et* des comportements pour embrasser le terrain des idéologies. La prépondérance doit être donnée à la culture, qui est le socle à partir duquel le modèle économique se construit. D'autre part, *l'Occident* des droits de l'homme et du capital doit intégrer, *dans ces représentations* idéologiques, ce droit fondamental (reconnu par les Nations unies) qu'est le droit au développement. Avant d'être projeté à l'échelle des nations, l'acceptation de ce droit passe par une démarche *individuelle* qui précipite la mort des égoïsmes conservateurs en faisant avancer l'idée du partage.

Aussi bien, le nouvel ordre ne peut s'instaurer sans cette nécessité de notre temps : le *dialogue* des cultures. Pour *sauver toutes les Venises des eaux, il faut* que les différences soient reconnues et acceptées. L'homme du tiers-monde peut aider l'Occidental à calmer des angoisses *qui s'exacerbent dans la drogue; les violences*, le terrorisme. Une seule condition à cette entente : l'acceptation de l'autre dans ses différences complémentaires.

Ce ne sera pas tout. Dans un monde éclaté qui souffre d'un mal profond, le nouvel ordre ne naîtra pas sur les cendres du désordre actuel. Il s'agit d'inventer un monde neuf. La « déconnexion » du système en *place est nécessaire*. Le *dialogue* Nord-Sud ne sera pas efficient s'il doit être mené *sans* les nations de l'Est. Le problème n'est pas de circonscrire la concertation entre le Nord capitaliste et les nations prolétarisées pour tenter, par ce biais, de procéder à une régulation *du système actuel*.

Sur le chemin qui mène au troisième *millénaire, il est nécessaire que parle le* langage de l'humain. La Vieille Europe doit faire plus que son Stabex, et l'Amérique de Carter, ardent défenseur des *droits de l'homme, doit comprendre qu'il* n'y a de droit plus impérieux que celui de garantir la vie à un milliard deux cent millions de personnes, qui souffrent des inégalités les plus criardes.

La seule Allemagne fédérale a un produit national brut trois fois supérieur à celui de toute l'Afrique. Cela ne doit pas conduire cependant à poser l'équation du *tiers-monde en termes de rattrapage du* retard pris sur l'Occident. Raisonner dans cette perspective suppose l'adoption par les pays en développement des mêmes modèles économiques que les pays industrialisés. *C'est peut-être là le piège dans* lequel on veut enfermer le tiers-monde alors *même que des politiques originales* de développement sont en gestation dans certains pays.

ABDOULAYE NDIAGA SYLLA.

Le Monde (*Paris*)

L'opinion, c'est l'égoïsme

LE binôme information-Dialogue Nord-Sud suggère deux problèmes : l'inégale *répartition des moyens et des* pouvoirs, dont nous ne traiterons pas, en *dépit de son importance*, et la réaction — instinctive ou provoquée — des opinions *publiques* devant les perspectives d'un nouvel ordre économique mondial.

Plus précisément encore, les réactions des forces politiques européennes et américaines en face de la division *internationale du travail. Tout laisse craindre*, en effet, que le temps de la *compréhension possible soit passé et* que l'affrontement soit difficile à éviter entre un tiers-monde qui a besoin d'exporter les produits industriels qu'il fabrique enfin en quantités et qualités significatives, et les pays développés accablés d'un mal qu'ils ne savent pas maîtriser, le chômage.

De *surcroît*, la crise correspond, en *Occident, à l'affirmation nouvelle d'un* pouvoir ancien, l'opinion. Nul pays ne signale mieux ce phénomène que ne le font les Etats-Unis d'Amérique. Cette démocratie s'est progressivement épanouie dans un équilibre dynamique où le Congrès exprimait les exigences, les pulsions, les craintes, les égoïsmes d'une population multiforme et passionnée, où le président incarnait, au *contraire*, les responsabilités mondiales de l'Union, la *permanence d'une ambition* nationale. Nous n'avons jamais très bien compris, *nous* Européens, les tensions, les basculements, les drames de cet équilibre, et n'avons retenu que les interventions tardives d'une force décisive.

Mais les choses ont changé. L'engagement permanent *de la flotte et de l'armée* tant en Europe qu'en Asie, la guerre du Vietnam, Watergate, la projection sur tous *les écrans de télévision des débats des* commissions d'enquêtes parlementaires, la personnalité des présidents de moins en moins assurés, de moins en moins charismatiques, tout a contribué à accroître l'influence des passions et l'effacement de l'ambition nationale et des responsabilités mondiales.

Plus que jamais, en Occident, le poids de l'opinion est décisif. Et l'opinion, c'est l'égoïsme. C'est aussi le court terme.

Les exécutifs n'auront plus le pouvoir d'intégrer à leurs politiques la dimension du *dialogue juste et prospectif si les opinions continuent à être obsédées par* leurs propres problèmes. C'est au paroxysme de ce qu'elles considèrent comme une lutte *pour* leur vie qu'il faut alerter ces opinions et leur démontrer le caractère suicidaire du repliement. Il n'est pas facile, dans la crise, de plaider *demain contre aujourd'hui*.

Mais Lomé ne sera pas possible s'il est seulement un *événement*. Il faut qu'il devienne une habitude, une dimension de la vie de nos peuples.

Chacun d'entre nous doit être constamment informé de ce que l'absence de *dialogue Nord-Sud, c'est l'aggravation* des inquiétantes tensions du monde, afin *que chacun d'entre nous inscrive* le nouvel ordre économique mondial au nombre de ses passions égoïstes.

La solidarité humaine en plus.

EDGARD PISANI,
(sénateur).

(Dessin de Plantu.) PLANTU

L'aide française au développement : une peau de chagrin

LA France occupe le quatrième rang dans le classement mondial de l'aide publique au développement (A.P.D.). Ayant consacré à ce type d'intervention 0,60 % de son produit national brut en 1977 — en 1978, le pourcentage aura été sensiblement le même — elle s'est située après la Suède (0,99 %), les Pays-Bas *(0,85 %) et la Norvège (0,82 %). En valeur* absolue, l'enveloppe française a représenté 2 267 millions de dollars (+ 5,5 % par rapport à 1977) derrière les Etats-Unis (4 159 millions), devant le Japon (1 424 millions) et l'Allemagne fédérale (1 336 millions).

Toutefois, la place occupée par la France n'est honorable qu'en apparence. *En effet, l'aide au développement comprend* pour une partie non négligeable — 51 % en 1977 contre 43 % en 1976 — les crédits attribués aux départements et territoires d'outre-mer. Ce n'est qu'abusivement que ceux-ci peuvent être rangés — pour la plus grande satisfaction des hommes politiques — parmi les nations en développement.

Abstraction faite des « DOM-TOM », l'aide n'a représenté en 1977 qu'environ 0,31 % du produit national brut, ce qui a situé la France à la moyenne des quatorze pays de l'O.C.D.E., membres du Comité d'aide au développement (CAD). En outre, l'effort français n'a cessé de diminuer : *0,69 %* en moyenne de 1966 à 1968 ; 0,66 % en 1970 ; 0,62 % en 1975. *Bien plus, compte tenu de la croissance* réelle du produit national brut de 1960 à 1977, la France est le pays où le volume *de l'A.P.D. s'est le plus affaibli. Dès lors*, il est toujours possible d'affirmer que l'*objectif* de 0,7 % *recommandé* par les Nations unies n'est pas oublié.

Cependant, les conditions financières de l'A.P.D. sont restées conformes aux termes *de la « recommandation »* du CAD adoptée en 1972. L'élément de *« libéralité »*, notamment la place prise par les dons, a dépassé 90 %. Plus de la moitié de l'aide ayant été destinée aux départements et territoires d'outre-mer, 30 % ont été attribués aux Etats relevant du ministère de *la coopération, 10 % aux pays du Maghreb* et 9 % *aux* autres nations du tiers-monde.

L'aide affectée *par* la France en 1977 aux pays les moins *développés*, est toute*fois restée supérieure (0,04 % du P.N.B.)* à la moyenne du Comité (0,03 %). Ce résultat est lié sans doute au poids des pays d'Afrique — *chaque nation* industrialisée a sa clientèle — qui figurent *parmi les nations les plus déshéritées* du monde. En volume, l'assistance technique française reste de loin la plus importante de celle de tous les pays du CAD. Elle se dirige en majeure partie vers le secteur de l'enseignement, mais la France est aussi active dans le domaine de la recherche, notamment agricole.

Globalement, les versements nets publics ou privés destinés au tiers-monde ont représenté 5 212 millions de dollars en *1977, soit 1,37 % du produit national brut* de la France. Toutefois, sur cet apport total, l'aide publique au développement représentait 68 % en 1962 ; elle n'intervenait plus que pour 44 % en 1977. En revanche, les capitaux privés ont pris une place grandissante, traduisant l'importance des banques *dans le jeu mondial*.

MICHEL BOYER.

ПОЛИТИКА (*Belgrade*)

Les pays industrialisés remettent en cause le nouvel ordre

L'EVOLUTION de l'économie mondiale et des relations économiques remet-elle en cause le bien-fondé du concept de nouvel ordre économique international ? Les Etats avancés ont, certes, réussi, jusqu'à un certain point, *à consolider leur position économique*, mais ils l'ont fait, une fois de plus, au détriment des pays en voie de *développement*. Rien qu'en 1978, grâce à l'amélioration des termes de l'échange, les Etats industrialisés ont, en effet, *réalisé* 20 milliards de dollars de bénéfices. *Ayant retrouvé leur vigueur, ils tentent* à nouveau de négocier avec les pays en *voie de développement* depuis des positions de force, de puissance. Les solutions qu'ils proposent ont pour but de perpétuer les rapports d'inégalité, de dépendance et d'exploitation en place, ce qui constitue la négation du nouvel ordre économique international.

Au lieu d'envisager les indispensables *changements structurels, les Etats avancés* insistent toujours plus fortement sur une approche différenciée et sélective et limitent leurs actions aux pays les moins développés. En préconisant une telle méthode et en s'employant à intégrer un certain nombre de pays en voie de déve*loppement dans leur système économique* et monétaire, les Etats industriels de l'Ouest, aussi bien que ceux de l'Est, cherchent à mettre en péril et à briser l'unité d'action des pays en voie de développement et à en affaiblir le pouvoir de négociation. Ils font dépendre toute nouvelle démarche en *faveur des pays* sous-développés de la relance préalable de leurs propres *activités économiques*. D'où le temps d'arrêt général que l'on *observe dans les négociations* Nord-Sud, à la CNUCED, sur les matières premières, la réforme monétaire et l'élaboration du code de transfert de technologie. Bref, nous nous trouvons en présence d'une action qui procède fondamentalement de la volonté de remettre en cause l'accord politique déjà *réalisé quant à la nécessité* de modifier les relations économiques actuelles.

La réaffirmation des idées et principes du nouvel ordre économique international a, dès lors, une importance à la fois stratégique et immédiate, pratique. Réunis récemment à Arusha (Tanzanie), *dans le* cadre du « groupe des 77 », quelque *quatre-vingt-deux pays en* voie de développement ont décidé d'organiser leur action politique afin de donner encore plus de poids à ces idées et principes. Ils se sont déclarés persuadés que la réalisation du concept et du *contenu du* nouvel ordre économique mondial est de l'intérêt *de tous* les pays. La *prise* en compte des intérêts particuliers des pays en voie de développement offre en effet, estiment-ils, aux Etats avancés des *chances sérieuses de trouver une* issue aux récessions et aux crises dont ils souffrent.

Il est donc évident, selon eux, que l'interdépendance de toutes les parties de l'économie mondiale appelle une restructuration de fond afin que les mesures *prises dans les différentes régions du* globe puissent se compléter le plus possible. *C'est ce qui les a amenés à rejeter* énergiquement, à Arusha, la politique d'application progressive et d'approche sélective. Sachant, d'autre part, que, dans les négociations avec les Etats avancés, ils ne peuvent compter que sur la force de leur unité, ils ont arrêté des positions *unitaires pour la phase suivante* des pourparlers, à l'occasion de la prochaine CNUCED.

Dans la plate-forme *politique* qu'ils ont adoptée à cette occasion, les pays en voie de développement ont repoussé le faux dilemme : confrontation *ou dialogue*. *Des négociations à long terme ne peuvent* être conduites avec succès que moyennant un dialogue permanent, mais aussi dans la confrontation. Car celle-ci est le seul moyen de modifier progressivement le rapport de forces international et *d'affermir* les *positions économiques* et politiques des pays en voie de développement et, par là même, leur pouvoir de négociation.

Bref, il est plus que temps de regarder les faits bien en face. Au lieu de multiplier les rapports et les commissions — indépendamment de l'importance et de l'autorité des personnalités qui y participent, — *il est indispensable de souligner* et de comprendre que toute remise *en cause de principe* d'un nouvel ordre économique international risquerait d'avoir des conséquences politiques aussi négatives qu'incalculables. L'aggravation des problèmes de l'économie mondiale et des relations économiques est à la fois la cause et la conséquence de la *détérioration de la situation internationale*. Et inversement, un *progrès* substantiel vers le règlement de certains problèmes les plus aigus de l'économie mondiale serait une importante contribution à la démocratisation des relations et à la coopération entre les nations.

KAZIMIR VIDAS,
ministre fédéral adjoint des affaires étrangères.



ASAHI SHIMBUN (*Tokyo*)

L'aide japonaise entre dans une phase tumultueuse

FAISANT appel aux techniques de production les plus modernes et au tra*vail de la population*, le Japon a pu non seulement surmonter la crise pétrolière, *mais* aussi accumuler un important excédent commercial. Le résultat a provoqué de nombreuses critiques de l'étranger, faisant, pour *ainsi* dire, de Tokyo un « prisonnier de la réussite ». En *réponse, le Japon a décidé* de doubler le volume de l'aide publique au développement (A.P.D.) en trois ans. Cette décision a été présentée à la *conférence* au sommet tenue à Bonn en juillet 1978, devenant de ce fait un engagement *international*. Cet engagement a *été* pris alors *que la plupart* des pays avancés se débattaient *encore dans leurs difficultés* financières et que, pour soutenir l'économie nationale, le gouvernement japonais avait dû faire des emprunts dont le montant s'élevait à 37,6 % du budget national. Le Japon espérait donc que *l'effort qu'il* consentait serait dûment pris en considération *tant par les pays avancés* que par les pays en développement.

Il est vrai que, comparée à l'aide accordée par les autres pays avancés du monde, l'A.P.D. du Japon a, jusqu'à présent, été faible, alors que *le chiffre de 0,7 % du* produit national brut a été fixé comme *objectif* international. Seuls, trois Etats membres de l'Organisation de coopération et de *développement* économiques (O.C.D.E.) ont atteint cet objectif. Les résultats obtenus par le géant économique qu'est le Japon ont été vraiment médiocres puisque ce pays se situait au quatorzième *rang, le volume de son aide n'atteignant* que 0,21 % de son produit national brut.

La situation *n'était pas brillante non plus* pour la qualité de l'aide, le Japon impo*sant des conditions* assez strictes. En 1977, l'*« élément don »* moyen de l'aide accordée par les Etats membres de l'O.C.D.E. s'élevait à 89,3 %, alors que dans le cas du Japon, il ne représentait que 70,2 %. Le Japon se situait à cet égard à *la seizième* place, c'est-à-dire à l'avant-dernière, parmi *les pays membres du* Comité d'aide au développement (CAD) de l'O.C.D.E.

A *la lumière de cette situation*, le Japon a, depuis lors, décidé d'accorder plus d'importance aux catégories d'aide, telles que les dons purs et simples et la coopération technique, où l'*« élément don »* atteint 100 %. De *plus, Tokyo a fait un* grand effort pour assouplir les conditions *imposées à l'aide*. Jusqu'alors, les achats réalisés au moyen de cette aide devaient être faits au Japon. Cette disposition a été modifiée de façon que les sommes prêtées par Tokyo puissent être employées à des achats dans des pays en développement. Elle a ensuite été à nouveau *assouplie pour permettre à l'emprunteur* d'acheter dans tous les pays, y compris les pays avancés.

On ne saurait nier d'autre part l'impor*tance de la coopération économique privée*. Dans le volume total du commerce extérieur nippon en 1976, les pays en développement représentaient 46 % des exportations et 55 % des importations, tandis que dans le cas des *Etats-Unis* et de l'Europe ces pourcentages avoisinaient 20 %. *Cela montre l'étroitesse* des liens existant entre le Japon et les pays en développement et la dépendance de Tokyo vis-à-vis des ressources naturelles de ces pays.

Le déclenchement du conflit sino-vietnamien, et la révolution islamique en Iran ont été de grands chocs, qui ont affecté le fondement même de la politique japo*naise d'aide au développement*. L'assistance et la coopération économiques, y compris les exportations d'installations industrielles, étaient considérées jusqu'ici comme servant les intérêts du peuple du pays bénéficiaire. *Les événements récents* font craindre que, selon la façon dont l'assistance est reçue, elle ne *puisse* avoir exactement l'effet inverse.

Un autre problème qui se pose est celui de l'ouverture du marché japonais aux *pays en développement*. La coopération économique, les droits de douane préférentiels, etc., étaient offerts par les pays avancés, y compris le Japon, en vue d'aider à l'agrandissement du revenu national des pays *en développement* en favorisant leur industrie et en stimulant *leurs exportations*. Armés des avantages dont ils bénéficient ainsi, ces pays rechercheront de plus en plus des marchés extérieurs et le Japon, lui aussi, doit se préparer davantage à leur ouvrir ses portes.

Il faudrait pour cela apporter certaines modifications de structure à l'industrie *japonaise et ces modifications créeront* certainement du chômage, causant de graves problèmes d'ordre politique... Toutefois, le Japon ne peut pas et ne doit pas refuser à ces pays le droit de se développer et de *suivre son propre exemple*. Force est de constater néanmoins que le *programme japonais d'aide au développement* va entrer dans la phase la plus tumultueuse de son histoire.

YASUSHI HARA.

DAWN *(Karachi)*

Un écart qui se creuse

QUE le tiers-monde soit aujourd'hui en proie à cette mélancolie dont se plaint le poète, comment s'en étonner ? Après un dialogue Nord-Sud qui n'en finit pas, l'écart continue de se creuser entre pays riches et pays pauvres.

Jusqu'à présent, les pays nouveaux du tiers-monde (cent vingt pays en développement, dont cinquante du quart-monde, quarante parmi les « plus durement touchés » et, dans un saisissant contraste, les treize membres de l'OPEP) ont supporté avec patience leurs infortunes économiques. Récemment pourtant, leur dénuement s'est encore aggravé et la liste des griefs qu'ils nourrissent contre le « premier monde » s'est allongée d'autant. Sur plusieurs points, le Nord refuse de changer sa position d'un iota et laisse le Sud s'enfoncer davantage dans un marasme plus profond. Tout cela malgré la charte d'Alger de 1967, la déclaration de 1974 sur le nouvel ordre économique international, la déclaration de Dakar de 1975, la déclaration de Manille, puis celle de Lima..., autant de chartes, autant de déclarations solennelles qui n'ont pu ni amener la réponse que l'on attendait des dirigeants « riches », ni ouvrir la voie de la détente Nord-Sud.

Quels sont donc les problèmes qui exacerbent la polarisation du monde ? En tout premier lieu, le déséquilibre commercial croissant, qui soulève la question capitale du transfert des ressources : en Asie, en Afrique et en Amérique latine, le Nord a la mainmise sur les trois quarts des grandes ressources minérales et sur vingt-deux des matières premières les plus importantes. Rien d'étonnant à ce que le transfert des ressources du Sud au Nord atteigne tous les ans un volume de l'ordre de 250 à 800 milliards de dollars, que l'excédent commercial des pays industrialisés ait pu grimper de 15 milliards de dollars en 1963 à plus de 100 milliards l'année dernière (il a donc sextuplé en quinze ans) et que la part qui revient à l'ensemble des pays en développement dans le commerce mondial soit passée de 30 % dans les années 50 à 20 % dans les années 60 et à moins de 15 % vers la fin des années 70.

Les nations appauvries du tiers-monde n'ont pas encore réussi à convaincre les dirigeants du « premier » qu'il n'est que temps de mettre un peu d'imagination dans un dialogue confus et épars. Il n'est que temps, en effet, de conclure — et sans ambages — au lieu de s'enliser dans une rhétorique qui masque les problèmes centraux de l'histoire contemporaine dont dépend, tout simplement, la vie des pays naissants.

Malheureusement, certains dirigeants du Nord continuent de considérer avec hauteur les légitimes réclamations du Sud. Ils taxent même la charte des droits et des devoirs économiques des Etats, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, de « déclaration à tout faire... présomptueuse et chicanière... fondée sur une conception idéologique de l'économie... ». Certains approuvent même. M. Irving Kristol, par exemple, a écrit, il y a un certain temps, que si les résultats économiques des pays du tiers-monde « étaient inférieurs à ce qu'ils attendaient, ils ne pouvaient s'en prendre qu'à eux-mêmes et n'avaient rien à réclamer à personne ».

De beaux esprits occidentaux prétendent d'autre part qu'étant conçu pour égaliser les richesses et non pour en créer, le nouvel ordre économique international non seulement préparera la ruine du « premier » monde, mais ira aussi bien à l'encontre des intérêts des pays en développement.

Cela dit, que faut-il faire ? Le tiers-monde a à choisir entre la confrontation et la négociation. Certains pays nouveaux préféreraient la solution combative, puisque les structures d'un ordre économique international injuste restent inchangées. La chute du dollar continue d'ébranler la stabilité monétaire du tiers-monde. Les pays prospères continuent de jouir des 70 % du produit national brut global, alors que les trois quarts de l'humanité sont réduits à la portion congrue de 18 %. C'est pourquoi on réclame avec de plus en plus d'insistance une stratégie nouvelle, la formation de cartels comme l'OPEP, la création de banques des produits de base, de stocks régulateurs, de syndicats de débiteurs et d'associations de producteurs, l'amortissement des dettes en souffrance et le bannissement des multinationales.

Cette politique de la confrontation ne fait pas l'unanimité des pays du Sud. La plupart d'entre eux, lassés pourtant des joutes oratoires, aimeraient poursuivre les négociations Nord-Sud, auxquelles il faut reconnaître le mérite d'avoir créé un embryon de réflexion sur la nouvelle moralité qui doit régir les relations économiques internationales. Cette nouvelle dimension ne verra le jour que si la communauté d'intérêts entre le Nord et le Sud est clairement perçue et si les dirigeants du « premier » monde admettent l'universelle vérité du proverbe Ilo : « *Un seul pauvre suffit à menacer tous les riches.* »

A.T. CHAUDHRI,
rédacteur en chef de Muslim, *Islamabad.*

EL PAIS *(Madrid)*

L'Espagne peut servir de pont économique entre le Nord et le Sud

UN des obstacles majeurs au rétablissement de la démocratie en Espagne a été la crise économique internationale, qui a servi d'argument public aux éléments les plus réactionnaires du franquisme pour s'opposer, à la mort du dictateur, en 1975, à un processus de démocratisation désormais irréversible. La conjoncture résultant de cette crise et de la réforme politique a été encore aggravée par le déséquilibre existant entre les divers secteurs de notre économie — les uns en développement, les autres d'un haut niveau de compétitivité internationale — et par les contradictions de notre politique extérieure qui, pendant les dernières années du général Franco, oscillait entre l'amitié traditionnelle, romantique et mal comprise, avec les pays arabes et latino-américains et la dépendance totale vis-à-vis des Etats-Unis.

D'où l'attitude ambiguë de l'Espagne face aux initiatives internationales pour un nouvel ordre économique m o n d i a l, notamment dans les deux instances les plus représentatives, nées de la guerre du pétrole et du dernier affrontement israélo-arabe à l'automne 1973 (guerre dite du Kippour) : le dialogue Nord-Sud ou Conférence sur la coopération économique internationale et l'Agence internationale de l'énergie.

Depuis le début de la crise jusqu'à la chute du franquisme, l'Espagne a joué un rôle discret dans ces deux conférences, s'efforçant de maintenir un équilibre difficile en tant que membre de l'Agence de l'énergie — dont la création avait été imposée par Henry Kissinger — et participant au dialogue Nord-Sud en *tant que pays méditerranéen*. Le gouvernement de Madrid étant le seul en Europe à n'avoir pas reconnu Israël (la question est toujours en suspens, liée au chantage au pétrole), les Américains avaient estimé utile la présence espagnole aux deux conférences.

L'entrée de l'Espagne à l'Agence de l'énergie — organisée discrètement et habilement par le vicomte Davignon, aujourd'hui commissaire de la C.E.E. — fut presque un traumatisme pour le gouvernement espagnol, qui en craignait les effets pour ses relations avec les pays arabes exportateurs de pétrole, dont l'Espagne dépend dans une large mesure. Davignon eut le dernier mot dans ses conversations avec le marquis de Nerva, alors ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, et l'on s'empressa, à Madrid, d'atténuer, pa. toutes sortes de déclarations officielles, cet alignement sur le bloc occidental industrialisé.

Dans le dialogue Nord-Sud, elle eut un rôle plus actif. Tout en faisant preuve d'une certaine démagogie, comme la majorité des participants, elle prit presque toujours parti en faveur des pays en développement, affichant des convictions tiers-mondistes que contredisait, étant donné qu'elle vient au dixième rang parmi les pays industrialisés du monde, son aide inexistante aux programmes de développement international. L'Espagne fit pourtant un geste en faveur des nations sous-développées en v e r s a n t 2 millions de dollars au fonds d'urgence. Mais la présence espagnole ne fut pas déterminante dans les grands débats de la Conférence de Paris sur les questions d'énergie et les prix des produits de base.

Depuis l'instauration de la démocratie en Espagne, le 15 juin 1977, à la suite d e s premières élections législatives — celles de l'Assemblée constituante, — la position espagnole à la Conférence de Paris n'a g u è r e évolué. L'Espagne, d'ailleurs, n'y pouvait jouer qu'un rôle assez effacé, étant absorbée par d'autres questions plus urgentes, telles que le rétablissement de la démocratie dans le pays.

Maintenant que la politique extérieure espagnole commence à s'affirmer, il faut espérer que l'attitude du gouvernement de Madrid dans le dialogue Nord-Sud sera *plus résolue et plus claire* qu'elle ne l'a été jusqu'à la clôture de la Conférence. L'Espagne a, devant elle, un vaste champ où exercer sa diplomatie, et elle pourrait, à juste titre, dans les années à venir, servir de pont économique et politique entre le Nord et le Sud. Sa position (présente) de pays non aligné par rapport aux blocs militaires, sa désignation comme siège de la prochaine conférence européenne sur la coopération et la sécurité, sa situation géopolitique stratégique en Méditerranée, et ses b o n n e s relations (qui doivent, désormais, se fonder sur des faits réels et s'appuyer sur une coopération politique et économique efficace) avec de nombreux pays africains et latino-américains, la mettent à même de jouer un certain rôle, à condition, toutefois, que son attitude soit s i n c è r e et non démagogique et qu'elle ne cherche pas à bénéficier de prix spéciaux pour le brut importé — ce que, d'ailleurs, elle n'a jamais pu obtenir.

PABLO SEBASTIAN.

Die Presse *(Vienne)*

D'abord une meilleure information au public

MALGRE le temps et l'énergie consacrés à promouvoir le développement et les résultats remarquables obtenus dans de nombreux domaines, l'écart entre les pays riches et les pays pauvres continue à se creuser et le nombre de malades, d'affamés, de sans-abri et d'analphabètes est aujourd'hui plus grand que jamais. Cette situation est d'autant plus alarmante qu'elle coïncide avec une crise économique mondiale qui fait naître de graves inquiétudes quant aux perspectives de croissance de l'économie mondiale et à la viabilité des structures économiques mondiales actuelles. Elle est encore aggravée par l'accélération de la course aux armements qui amène à gaspiller une énorme quantité de ressources humaines et matérielles et limite gravement la capacité des gouvernements à engager des actions plus vigoureuses dans des domaines plus profitables au bien-être de l'humanité.

Plus cet état de choses se prolongera, plus il sera difficile d'y mettre un terme et plus la situation aura tendance à se détériorer, avec tous les risque que comporte une telle évolution pour l'ensemble de la communauté internationale. Il est donc urgent que tous les pays entreprennent au niveau national comme au niveau international une action vigoureuse et concertée.

Pour accomplir cette tâche immense, un acte de volonté politique est indispensable. Pour susciter cette volonté politique, les gouvernements devront, notamment dans les sociétés démocratiques, rechercher l'appui le plus large de la population. Dans de nombreux cas, la participation active de groupes d'intérêts tels que les partis politiques, les églises, les milieux d'affaires, les syndicats, etc., sera également nécessaire. Dans de nombreux pays, l'un des plus grands obstacles à une politique plus rigoureuse du développement est le manque de compréhension de ces problèmes de la part du public. Il sera d o n c extrêmement important d'assurer une meilleure information, notamment par les médias.

Nombre des problèmes que pose partout le risque du développement ou l'accélération du développement ont une dimension mondiale et ne peuvent être résolus au niveau bilatéral ou même régional. De ce fait, les organisations internationales telles que l'Organisation des Nations unies deviennent les instruments les plus importants, voire indispensables, de l'action commune. Surtout s'il s'agit de questions de développement dont la solution exige une approche globale et intégrée et dont l'horizon se situe bien au-delà de la politique quotidienne.

Le dialogue Nord-Sud est aussi, à divers points de vue, un dialogue entre partenaires de puissance et d'influence inégales et son succès final dépendra pour beaucoup de la capacité de la communauté des nations à sauvegarder les intérêts légitimes de ses membres les plus faibles. A cet égard aussi, l'Organisation des Nations unies est la tribune la plus appropriée pour les discussions et les négociations ayant trait au développement et aux relations économiques internationales. Afin de résoudre les problèmes de développement, il ne suffit pas d'une coopération internationale plus étroite ; il faut aussi une action nationale plus efficace pour entreprendre les changements fondamentaux que ce processus implique aussi bien pour les pays en développement que pour les pays développés ou pour s'adapter à ces changements. L'expérience montre qu'un développement authentique dépend en grande partie des efforts du pays intéressé et de l'utilisation de ses propres ressources humaines et naturelles. Aussi la responsabilité première du développement incombe-t-elle aux pays en développement eux-mêmes. Néanmoins, des changements considérables s e r o n t aussi nécessaires dans les pays industriels, principalement dans la structure de l'économie, mais aussi dans les normes de consommation et le mode de vie. Les restrictions d'énergie et de matières premières et les problèmes croissants que pose l'environnement en sont peut-être les signes avant-coureurs. A cet égard aussi, une bonne information du public et une meilleure compréhension des relations entre nations et sociétés sont indispensables.



(Dessin de PLANTU.)
(Dessin paru dans le Monde diplomatique de mars 1979.)

C'est dans ce contexte qu'il convient de situer le rôle de l'Autriche dans le dialogue Nord-Sud, en tenant compte de certains faits essentiels qui caractérisent la position de ce pays.

Nation hautement industrialisée, ayant un revenu élevé par habitant, l'Autriche appartient indubitablement au Nord. Pays d'économie de marché ayant un important secteur de commerce extérieur, elle fait en outre partie des pays développés qui ont intérêt à maintenir un système d'échanges internationaux ouvert.

Mais l'Autriche est un petit pays, sans débouché sur la mer, à ressources limitées et fortement intégré à un système économique mondial qui est loin d'être parfait. C'est pourquoi elle est sensible à bien des difficultés des pays en développement et partage largement leur souci d'un ordre économique international plus juste et équitable.

Enfin, pays neutre à perpétuité, placé entre deux alliances militaires et deux systèmes économiques et sociaux différents, l'Autriche a tout intérêt à ce que les problèmes internationaux — et les problèmes de développement n'en sont pas les moindres — soient résolus par la coopération internationale plutôt que par une confrontation. Aussi, ne pouvant compter sur aucun bloc ou groupe pour prendre soin de ses intérêts particuliers, l'Autriche préfère-t-elle, pour la discussion et la négociation des problèmes internationaux, un cadre qui lui permette de participer à ce processus aussi pleinement et activement que possible.

Il apparaît donc naturel que, dans ses efforts pour contribuer à la solution des problèmes du développement, l'Autriche se tourne principalement vers les Nations unies. Elle est convaincue que le dialogue Nord-Sud n'est pas seulement d'une importance capitale à long terme, mais peut apporter une contribution extrêmement précieuse à la solution de la crise économique mondiale actuelle. Elle a soumis à diverses instances internationales des propositions en vue d'un programme multilatéral global de développement accéléré des infrastructures dans les pays du tiers-monde. Un tel programme pourrait faire appel aux capacités de production disponibles dans les pays industriels de façon à répondre aux besoins des pays en développement.

En abordant ainsi les problèmes-clés de la coopération internationale dans un esprit constructif et positif, le dialogue Nord-Sud pourrait contribuer de façon essentielle à éviter ou à réduire les conflits et à renforcer la paix et la sécurité internationales.

THOMAS KLESTIL
(Représentant permanent de l'Autriche auprès de l'ONU, New-York.)

INDIAN EXPRESS *(New-Delhi)*

Les pays démunis doivent façonner leur destin

LE dialogue Nord-Sud se déroule sous ce nom depuis la crise pétrolière de 1973. Les termes « Nord-Sud » ne sont, bien entendu, qu'une étiquette commode pour désigner les riches et les autres tandis que le dialogue lui-même n'est que la poursuite, sous une forme plus intensive, du débat entamé depuis déjà bien des années. La terminologie propre aux conférences internationales a voilé et même obscurci les problèmes en jeu et il faut essayer de balayer ces toiles d'araignée pour y voir plus clair.

Les pays aux économies les plus riches — Etats-Unis, Canada, Japon, Europe occidentale et Union soviétique — sont naturellement situés au nord de l'Equateur, mais on peut en dire autant d'un grand nombre de pays pauvres, dont certains, particulièrement déshérités, se trouvent en Afrique. De même, certains des systèmes économiques situés au sud de l'Equateur, tels que l'Australie et même l'Afrique du Sud, appartiennent à l'autre groupe tant par leur origine que par le niveau de leurs revenus. Dans ce grand débat, les deux camps en présence ne forment pas des blocs homogènes. Dans le club des riches, les différences entre pays sont peut-être moindres, mais les cultures peuvent être très diverses comme, par exemple, celle du Japon et celle de l'Amérique. Cependant, l'homogénéité est bien plus faible dans le groupe des pays du Sud, et, en fait, leur diversité est considérable. Il en est ainsi même parmi les vingt-quatre pays les plus pauvres.

En raison de leurs profondes disparités, les pays du groupe Sud éprouvent une difficulté extrême à concrétiser leur désir commun qui est de travailler de concert afin de persuader le club des riches d'instaurer un ordre économique plus équitable dans un avenir prévisible. Cette constatation même entraîne dans son sillage de nouvelles déceptions et irritations. Bien entendu, l'objectif du dialogue Nord-Sud est de faire le maximum pour élever le niveau de vie des pays pauvres.

Après des années de discussion, il est établi que les diverses mesures que l'on pourrait éventuellement prendre se rangent dans l'une des trois grandes catégories suivantes : dans la première, se classent les changements à apporter aux règles et aux conditions du commerce international afin de permettre aux pays pauvres d'accroître leurs recettes d'exportation.

La deuxième catégorie de mesures a trait au transfert effectif des biens d'équipement, qui doit s'opérer parallèlement au transfert des connaissances requises pour en tirer utilement parti. Ces transferts peuvent être réalisés grâce à l'investissement privé ou à une aide économique dispensée par le canal des institutions officielles, qu'elles soient bilatérales ou multilatérales.

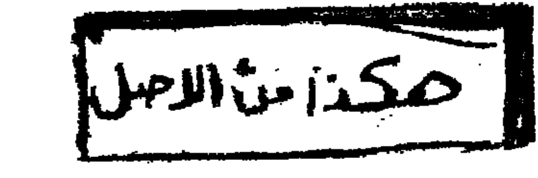
La troisième catégorie recouvre les mesures visant à assurer un transfert direct de ressources ordinaires en complément du revenu national des pays pauvres. Or, un tel transfert ne peut se faire que par l'intermédiaire de l'aide publique.

On se plaint généralement de ce que l'aide publique, calculée proportionnellement au produit national brut des pays donateurs, est loin d'atteindre le pourcentage fixé à 1 %, et a tendance à fléchir. Cette tendance n'est pas exclusivement due à la dureté de cœur ou à la mauvaise volonté des pays donateurs. Elle tient, au moins en partie, aux difficultés qu'éprouvent les pays bénéficiaires à absorber ces ressources et, d'un autre côté, elle s'explique aussi par la progression globale du produit national brut des pays riches, un même volume d'aide correspondant à un pourcentage plus faible.

Dans les débats, on entend beaucoup parler de l'action concertée que devraient mener les pays déshérités pour arracher le plus d'avantages possible, mais on n'entend pas assez parler de ce qu'ils font pour accroître leur capacité d'absorption. Ce point, d'une importance capitale, ne peut cependant être soulevé que par les pays en développement eux-mêmes. Il leur faut constituer, par des moyens adaptés à chacun d'entre eux, le potentiel qui leur permettra en définitive de se développer sur leur propre lancée. C'est beaucoup plus difficile que d'élever la voix pour exprimer des doléances ou pour réclamer à grands cris une aide accrue.

En définitive, il appartient essentiellement aux pays pauvres de façonner leur propre destin économique. Les pays nantis doivent sans nul doute leur apporter une aide en ce sens, en opérant un transfert des ressources — matérielles et intellectuelles, — mais ce sont eux qui peuvent véritablement les assimiler et en tirer parti à bon escient. Ce sont eux seulement qui peuvent se préparer à ce rôle en réformant, lorsqu'il y a lieu, leurs structures socio-politiques et leurs modes de fonctionnement. Des sermons sur la manière dont ils doivent procéder, quelles que soient les bonnes intentions, seraient inopportuns, mal compris, et iraient par là même à l'encontre du résultat recherché. On ne peut, certes, empêcher les pays donateurs de se former une opinion, mais ils feraient preuve de maturité et de sagesse en la gardant pour eux.

S. BHOOTHALINGAM,
ex-membre du service civil indien.



هكذا من الأصل

ŻYCIE WARSZAWY *(Varsovie)*

La nécessité de relations économiques à long terme

POUR les pays de l'Est, le plus *important, sur le plan économique*, est *d'établir avec l'Ouest des relations* à long terme. Cette politique découle naturellement de l'essence même du système économique et social des pays socialistes. Le système d'économie planifiée conduit à *maximaliser* le profit à long terme qui provient de changements de structure dans la *production, la consommation, le* commerce extérieur, etc. D'autre part, en *système socialiste, le profit* est, de préférence, le fait de l'ensemble de l'économie. A l'inverse, le système du marché libre en vigueur à l'Ouest conduit à maximaliser le profit immédiat, l'acquisition du profit étant, de préférence, le fait d'une seule société. Il ne faut donc pas s'étonner que les besoins en matière d'importations et les possibilités d'exportations des pays occidentaux *y dépendent à tel point de* l'évolution de la tendance économique. *Le boom économique* favorise généralement l'accroissement de la demande de biens industriels importés, mais compte tenu du caractère complémentaire des importations venant de l'Est, en cas de récession ces importations se voient souvent réduites pratiquement à néant.

Les *énormes fluctuations de la tendance* économique dans les pays capitalistes *font que les pays de l'Est* ont des difficultés à planifier une spécialisation à long *terme de leur production* industrielle destinée à être exportée à l'Ouest. *Les prix, sur le marché capitaliste*, sont très souvent modifiés : l'instabilité monétaire et financière est souvent ressentie.

Bien évidemment, les impératifs des échanges Est-Ouest ne peuvent entraîner un changement fondamental du système socio-économique occidental qui n'est, de toute manière, pas nécessaire. Ce qui est, *par contre, indispensable, ce* sont des méthodes d'échanges commerciaux mutuels, des formes de coopération économique mutuelle qui donneraient aux relations Est-Ouest *un caractère de plus* grande stabilité. Les possibilités de coopération entre ces deux groupes de pays sur les marchés du Sud revêtent, sans aucun doute, une importance considérable.

C'est, à mon avis, ce type de coopération qui pourrait, dans les années 80, favoriser les échanges entre l'Est et l'Ouest, ainsi qu'entre l'Est, l'Ouest et le Sud.

PAWEL BOZYK,
conseiller principal d'Edouard Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais.

JORNAL DO BRASIL *(Rio de Janeiro)*

Complexe d'infériorité plutôt que dépendance

LE processus de développement, défini comme l'assimilation de techniques nouvelles (forcément importées) et d'un nouveau système de valeurs, n'est pas, en réalité, traumatisant au niveau *psychique, car il vient satisfaire* ce « besoin de dépendance » qu'O. Mannoni (cité par Georges Balandier) a décelé chez les peuples du tiers-monde. Ceux-ci ne font que changer de maîtres. L'abolition *de l'esclavage, l'émancipation* des femmes et la révolte des jeunes *contre la sagesse des anciens*, tout cela entraîne la disparition des pouvoirs et des coutumes traditionnels. « *Les hommes*, dit Marx, *en acquérant de nouvelles forces de production, modifient tous leurs rapports sociaux.* » *C'est ce qu'on* nomme le « progrès », que le mot (et la chose) nous plaise ou non : et ce n'est pas la « dépendance » en tant que telle que l'on dénonce, mais le fait qu'elle ait pour corollaire la soumission à une idéologie qui n'inspire pas la sympathie. *Né d'une réaction émotive — et non* rationnelle ou scientifique — à des circonstances réelles, le nouveau concept de dépendance, comme celui d'aliénation, *trouve son application favorite* et la plus populaire dans des analyses fantaisistes des nations du tiers-monde.

Ce n'est pas un hasard *non plus* s'il a été emprunté à la psychanalyse car, comme le *concept d'aliénation, il se* rattache à un complexe d'infériorité technique et culturelle. Les intellectuels du *tiers-monde l'ont brandi comme une arme* idéologique et politique dans leur combat contre l'impérialisme et pour la « transition vers le socialisme » ; mais il est apparu qu'eux-mêmes, ce faisant, l'avaient intériorisé au point d'en faire *un grave* syndrome. Le philosophe Augusto Salazar Bondy estime que le trait le plus caractéristique (et peut-être irrémédiable) de la vie latino-américaine est ce qu'il appelle l'« existence inauthentique ». *Nous voici*, une fois de plus, devant une explication d'ordre psychologique, laquelle, soit dit en passant, ne fait que confirmer l'identité organique des concepts d'aliénation *et de dépendance. Les sociétés coloniales* ou sous-développées (ou plus exactement leurs intellectuels) *ont le sentiment d'être*, d'une part, dépossédées de tout *moyen* d'action réel sur le devenir de leur propre histoire et, d'autre part, tributaires des sociétés impérialistes qui ont la haute main sur leurs ressources, leurs biens de consommation et leur vie politique *(Georges Balandier : Contribution à une sociologie de la dépendance*, 1952).

Le complexe d'infériorité implicite dans la *notion de dépendance* reste fermé sur lui-même mais, si la dépendance est, au *contraire, conçue comme un moyen* d'atteindre à l'interdépendance et à l'indépendance, le processus serait inversé et du sous-développement jaillirait le développement. A vrai dire, c'est ce qui se produit dans la vie quotidienne des peuples. Phénomène historique aussi ancien que la civilisation, la dépendance n'est pas le trait distinctif des rapports entre puissances *coloniales* et sociétés *colonisées*. *On peut même* dire que les nations du tiers-monde, tard venues au jeu des échanges économiques et culturels, auraient dû, comme on l'espérait, puiser *dans leur dépendance même les moyens* de la briser, au lieu de s'y résigner, comme à une mystérieuse fatalité.

Le médecin qu'il faudrait appeler *au* chevet du tiers-monde n'est peut-être pas le Dr Marx, mais le Dr Freud.

WILSON MARTINS
(Critique littéraire au Jornal do Brasil.*)*

EL MOUDJAHID *(Alger)*

Quelques vérités

(Suite de la page 19.)

Plus aucun Etat parmi les producteurs *de matières premières n'ignore que les privilégiés* se sont habitués à cette base malsaine de développement qui a pour principe moteur l'acquisition à faible prix des richesses d'autres pays.

Il *faut encore parler de cette mentalité*, séquelle d'une certaine idéologie, qui tend à confondre le nouvel ordre économique international et une « aide » consentie par les pays industrialisés au tiers-monde et *qui, invoquant un large répertoire de raisonnements* tous plus artificiels les uns que les autres, s'efforce de prétendre que l'instauration de nouveaux rapports économiques entre les Etats demande des délais *indéfinis* et *une patience qui confine à* la résignation.

Non. L'impératif du nouvel ordre éco*nomique international ne peut être ramené* à une simple problématique d'« aide » gratuite pouvant être différée, selon les péripéties de l'économie des plus riches, jusqu'à des temps reculés *ad aeternam* Ce *n'est pas d'« aide », notion pour* le moins paternaliste, qu'il faut parler mais de coopération *la plus étendue possible* entre tous les Etats membres de la communauté mondiale, une coopération qui *ne saurait être interprétée comme* « aide généreuse » ou soumise, dans sa réalisation, à des préalables politiques ou *économiques*.

Des *siècles durant, ce que l'on* peut appeler par euphémisme l'échange inégal, et qui ne fut la plupart du temps qu'une *entreprise systématique de pillage des* richesses du tiers-monde, a suffisamment grossi les caisses des nantis, en premier lieu des puissances colonialistes, pour que l'on évita de parler d'« aide », à défaut *de parler de restitution*. Et, dans tous les cas, l'instauration du nouvel ordre économique *international n'est pas seulement* une œuvre de justice vis-à-vis des pauvres, des pays en voie de développement, mais *c'est aussi et surtout* une nécessité brûlante pour la solution des difficultés grandissantes de l'économie mondiale, y com*pris celles des pays industrialisés*.

Les voix les plus autorisées vont jusqu'à dire que c'est une condition essentielle pour la survie de l'humanité. Ainsi *nous sommes loin de la philanthropie, nous* sommes loin d'une relation entre donateurs et *bénéficiaires. C'est d'un combat* commun qu'il faut parler, un combat où toute victoire sera celle de la planète dans son ensemble.

Ce sont là quelques vérités fondamentales que nous avons souhaité dès *l'abord*, et à l'occasion de la publication de ce premier numéro du supplément mondial de *presse, dégager de la masse des* idées fausses, des théories tendancieuses et des points de vue *anachroniques qui entourent* trop fréquemment encore la problématique du nouvel ordre économique international.

MOHAMED BENCHICOU.

L'évolution du système des Nations unies

LES *événements* des années 70 qui ont bouleversé l'économie mon*diale ont* également modifié le système des Nations unies. Divers *organismes nouveaux ont été créés*, et les anciens ont réorienté leurs poli*tiques et leurs programmes*. Pour donner un bref aperçu des points *essentiels* :

« Restructuration » :

Par une résolution de 1977 qui portait sur l'ensemble du système, *l'Assemblée générale* a cherché à rationaliser le processus de prise de *décision et les activités dans* les domaines économique et social. Les pouvoirs *d'initiative et de contrôle ont* été clairement délimités. Un nouveau poste, celui de directeur *général* au développement, a été créé, et K.K.S. Dadzie, *diplomate* de carrière du Ghana, y a été nommé. Le processus de rationalisation se poursuit.

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) :

Créée *en* 1964, la CNUCED a joué un rôle crucial en tant qu'organe permanent de l'Assemblée générale pour la discussion, la négociation, la révision et la mise en œuvre d'accords dans le *domaine* du commerce international et de la coopération internationale en vue du développement. Bien qu'elle soit chargée essentiellement de s'occuper des questions de commerce et de développement, y compris les transports maritimes, l'assurance et le transfert de technologie, son mandat englobe également les corrélations entre le commerce, les *questions* monétaires et financières et le développement. Depuis 1974, plusieurs *séries de* négociations ayant trait au nouvel ordre économique international ont été entreprises à la CNUCED, dont celles sur le programme *intégré* pour les produits de base (y compris le Fonds commun), le problème de la *dette*, le code de transfert de technologie et celles sur les pratiques commerciales restrictives. La CNUCED est en outre devenue le chef de file pour ce qui est de l'élaboration des politiques et des mesures internationales visant à résoudre les problèmes spéciaux des pays en développement les moins développés, sans littoral ou insulaires, et a également assumé le rôle principal au niveau mondial pour ce qui est de la promotion de la coopération économique entre pays en développement (un nouveau comité ayant compétence dans ce domaine a été créé récemment). Des initiatives prises à la cinquième session de la CNUCED à Manille, en mai 1979, soulignent le rôle-clé qu'elle continuera de jouer dans le domaine de la coopération économique internationale.

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) :

L'action du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui est l'organisme de développement ayant l'assise internationale la plus large, a été marquée à la fois par le mouvement pour une plus grande coopération entre pays en développement et par un réaménagement interne de l'ordre des priorités. En juin 1975, les quarante-huit pays qui composent son conseil d'administration *ont approuvé une série* de « dimensions nouvelles » dans le rôle du PNUD. Le *conseil* et, ultérieurement, l'Assemblée générale des Nations unies *ont à nouveau mis l'accent sur* le fait que le but fondamental de la *coopération technique du PNUD était* d'amener les pays en développement à parvenir à *l'autosuffisance*.

Dans le cadre des dimensions nouvelles, le PNUD a également été chargé d'apporter un appui accru aux programmes de coopération technique entre pays en développement (C.T.P.D.), mandat qui a conduit à la réunion de la conférence des Nations unies sur la coopération technique entre pays en voie de développement d'août 1978. Comme *suite* à cette conférence, des réunions périodiques à un niveau élevé de représentants de gouvernements doivent guider le processus de promotion de la C.T.P.D., qui doit « imprégner » toute l'œuvre du PNUD et *de l'ensemble* du système des Nations unies pour le développement.

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) :

Une toute nouvelle institution spécialisée des Nations unies, le FIDA, est *une institution d'un type nouveau*. Son organe directeur a une structure *entièrement nouvelle par* rapport à ceux des autres institutions finan*cières internationales, et constitue* le premier exemple institutionnel d'un *nouvel ordre économique* international. Trois catégories de membres — pays *développés, pays en* développement exportateurs de pétrole et pays en *développement bénéficiaires* de prêts — ont le même nombre de voix (six *cents voix pour chaque* catégorie). Ainsi, les trois catégories participent *également au processus de* prise de décision et, dans leur ensemble, les pays *en développement* détiennent les deux tiers des voix. En tant qu'organisation de développement orientée vers l'action, néanmoins, le FIDA *prend* normalement ses décisions par consensus et non par vote. Le FIDA *concentre* son action *sur* les sections les plus pauvres des populations *rurales* des pays en développement.

L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) :

C'est une autre jeune organisation, créée en 1966 pour favoriser et accélérer l'industrialisation dans les pays en développement et pour coordonner tous les efforts des Nations unies ayant le même objectif. Depuis 1975, date à *laquelle* la *conférence générale* de l'ONUDI a adopté une déclaration et un plan d'action en accord avec un nouvel ordre économique international, cette *organisation a consacré* tous ses efforts à appuyer les décisions prises, *y compris à élever* la production industrielle dans les pays en développement jusqu'à ce qu'elle atteigne 25 % de la production mondiale totale à la fin du siècle. Des consultations internationales visent à faciliter la relocalisation d'industries dans des pays en développement et à convaincre les nations avancées qu'elles aussi y trouveront avantage.

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) :

A la F.A.O., on estime que les conditions requises pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international sont essentiellement la sécurité alimentaire, l'aide alimentaire et un investissement massif dans l'agriculture, la pêche et l'industrie forestière, qui sont les principaux piliers de l'économie des pays en développement. Une des mesures les plus importantes prises récemment par la F.A.O. est un plan d'action en cinq points visant à assurer que des ressources alimentaires seront disponibles en tout temps. L'aide alimentaire fournie par la F.A.O ou par son intermédiaire a augmenté au cours des dernières années, mais elle est encore insuffisante. Pour améliorer la vie rurale en générale, la F.A.O. est en train d'organiser une *conférence* mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, qui doit avoir lieu en juillet et qui doit élaborer un programme d'action pour élever le niveau social et économique des petits exploitants agricoles et des travailleurs agricoles.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) :

Le programme alimentaire mondial, dont la mission a été élargie en 1975 *afin d'inclure la coordination de l'aide* bilatérale et l'assistance au Comité des politiques et programmes *d'aide alimentaire* (C.P.A.) dans la préparation *d'un cadre approuvé pour ces programmes* et ces politiques, a aidé les pays *en voie de développement à augmenter* leur production agricole et, en par*ticulier, leur production alimentaire* (tout en soulignant que la solution *finale du problème mondial* de l'alimentation dépend des pays en voie de *développement eux-mêmes*), à améliorer le niveau nutritionnel de leurs *populations, en particulier* celui des mères et des enfants, et à *fournir* des *possibilités d'emploi* sur la base de l'alimentation, dans des projets de *travaux où* la nourriture constitue une partie des salaires. Grâce à une allo*cation placée* à la disposition du directeur général de la F.A.O., le PAM *fournit* une assistance en cas de désastre naturel ou de main d'homme.

Depuis la crise mondiale de l'alimentation, en 1973-1974, la priorité a été donnée aux *projets* de nutrition des groupes vulnérables et à ceux visant à améliorer la production agricole, considération prioritaire étant donnée aux projets d'aide concernant les pays les moins développés et les plus sérieusement touchés.

Le Fonds monétaire international (F.M.I.) :

Le F.M.I. est une institution unique en son genre au sein du système des Nations unies, en ceci que ses statuts énoncent en fait les règles auxquelles obéit le système monétaire international des économies de marché du monde. Lorsqu'il s'occupe de questions de développement, le Fonds doit, pour reprendre les termes de son directeur général, non seulement faire face aux difficultés immédiates, mais également poursuivre des objectifs à long terme. Les difficultés à court terme ont été si considérables au cours des années 70 qu'il n'a pas été possible de s'attaquer à un révision fondamentale des règles et règlements. S'il y a eu des changements, c'est essentiellement pour juguler la crise. On y est parvenu, malgré de grandes difficultés.

La Banque mondiale :

Il y a eu à la Banque mondiale un changement spectaculaire : les priorités en matière de prêts dont bénéfi*ciaient précédemment* les projets industriels et autres de grande envergure *vont maintenant aux* « besoins essentiels » des populations rurales pauvres. La *nouvelle* politique *est* fondée sur les évaluations de la Banque selon lesquelles, même si les taux de croissance fixés comme objectifs sont atteints, il y aura, à la fin du siècle, dans les pays *en* développement, quelque 600 millions de personnes vivant dans des conditions de « pauvreté absolue ». L'approche des « besoins essentiels » prête à controverse, car beaucoup de pays pauvres considèrent qu'elle empiète sur leur droit souverain de décider de leur propre politique économique.

L'Organisation internationale du travail (O.I.T) :

A l'O.I.T., les préoccupations se sont également tournées vers les « be*soins essentiels* » après *une grande* conférence en 1976. Mais l'O.I.T. ne *conçoit pas l'approche des besoins* essentiels comme une approche sociale. *Elle met l'accent sur l'expansion* de l'emploi productif comme moyen à *la fois d'augmenter la croissance et* de fournir des revenus aux pauvres. Elle *souligne qu'en s'attaquant* à la malnutrition, à la mauvaise santé et à l'analphabétisme, les pays en développement acquerront du même coup une main-d'œuvre qui sera mieux à même de contribuer au développement. Mais elle *insiste sur* l'ampleur de la tâche qui confronte le tiers-monde et sur la nécessité d'un nouvel ordre économique international, sans lequel les pays en développement ne seront pas en mesure de rassembler les ressources nécessaires pour faire améliorer rapidement le sort des pauvres.

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) :

Le GATT a concentré son action essentiellement sur les négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) du Tokyo Round. Lancées à Tokyo en septembre 1973, et poursuivies à Genève depuis lors avec quatre-vingt-dix-neuf pays participants, ces négociations commerciales multilatérales ont été les plus complexes et les plus poussées qui aient jamais été menées dans le cadre du GATT. En avril 1979, on était parvenu à conclure des accords portant sur la plupart des secteurs faisant l'objet des négociations. Ces accords prévoient non seulement des réductions tarifaires sur les échanges de produits industriels et agricoles, mais également l'élimination ou la réduction des obstacles non tarifaires au commerce, et la mise à jour de certaines règles fondamentales du GATT, en particulier celles concernant les intérêts commerciaux des pays en développement.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (FISE-UNICEF) :

Au FISE, le souci fondamental de développer le potentiel humain, et par là le potentiel économique et social des enfants du monde, a conduit à une orientation globale vers les services de base ou taxés sur la collectivité. Cette approche vise à favoriser l'autosuffisance et l'équité dans les pays du monde en développement et à améliorer la qualité de la vie pour tous les membres de ces sociétés. En fait, l'orientation vers les services axés sur la collectivité que le FISE a adoptée en 1976 part d'une synthèse de principes tirés des expériences qu'ont faites toute une gamme de pays en développement ayant des systèmes économiques et des idéologies politiques extrêmement différents. Cette approche repose essentiellement sur la participation des intéressés à la conception, à la fourniture et au maintien de services essentiels au bien-être des familles et en particulier des enfants.

L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) :

L'O.M.S. a élaboré sa propre stratégie de réforme sanitaire à la conférence internationale sur les soins de santé primaires tenu à Alma-Ata (U.R.S.S.) en 1978. La conférence d'Alma-Ata, organisée conjointement avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance, a reconnu l'interdépendance entre la justice économique et le bien-être de l'individu. Elle a affirmé que la bonne santé était indispensable à un développement économique et social soutenu et a fixé comme objectif social principal des gouvernants « La santé pour tous d'ici à l'an 2000 ».

Le Programme des Nations unies pour l'environnement *(PNUE)* :

Mis *sur* pied en 1972, à l'issue d'une grande conférence, le PNUE a cher*ché*, dès le début, à faire comprendre au public qu'il est vain et contraire au but recherché de considérer les préoccupations écologiques du monde dans un étroit esprit de clocher. Il ne cesse de souligner depuis 1974 que les problèmes d'environnement ont leurs racines profondes dans la persistance de la pauvreté, dans l'extravagance des modes de vie, dans l'inéquité de la répartition des revenus et de la richesse et dans le gaspillage des ressources du monde.

B.-P. MENON.

(Lire la suite page 26.)

Le nouvel ordre économique international, cinq ans plus tard

(Suite de la page 19.)

Pourquoi, dans ces conditions, n'a-t-on pas pris des mesures plus nombreuses, et mieux coordonnées pour instaurer un nouvel ordre économique ? Il y a surtout deux raisons à cela. La première est que l'accord général de 1974 à l'Assemblée n'était qu'un accord apparent, le résultat d'un affrontement passionnel entre riches et pauvres.

La seconde raison de la lenteur des progrès, c'est tout simplement l'énormité du changement proposé. Les pays en développement ne demandent rien moins que la décolonisation de l'économie mondiale, leur propre « émancipation économique totale ». Cela nécessite le changement des institutions et des lois qui régissent l'économie mondiale et la réorientation des courants d'échanges scientifiques, techniques, monétaires et matériels. *Cela signifie la dilution du pouvoir des pays riches et la création d'un monde plus démocratique.* Et tout cela à réaliser par la voie pacifique de négociations entre cent cinquante Etats souverains mais inégaux dans toutes les variables économiques, sociales et politiques.

La tâche paraîtrait utopique si l'action politique pour le changement n'était étayée par d'autres tendances qui plaident avec vigueur pour un agencement plus rationnel de l'économie du monde. Comme l'ambassadeur de Tunisie auprès de l'Organisation des Nations unies et président en exercice du groupe des « 77 » (les pays en développement), Mahmoud Mestiri, l'a fait observer récemment, « l'économie mondiale ressemble de plus en plus au corps humain. Sa santé ne peut pas être bonne en partie seulement. Si un bras ou une jambe, ou même un doigt ou un orteil, est infecté, tout le corps risque l'infection et la maladie ».

La nouvelle situation

Cette interdépendance de la vie internationale a été portée brutalement à l'attention du monde en 1973 par l'OPEP, le groupe des pays exportateurs de pétrole. Six ans plus tard, le même message passe avec plus de modération dans les statistiques du commerce d'où il ressort que les pays en développement achètent le tiers des produits manufacturés exportés par les pays développés. Et les marchés en expansion des pauvres acquièrent une importance toujours plus grande pour la santé économique des riches. Les Etats-Unis, par exemple, exportent aujourd'hui plus vers les pays en développement que vers la Communauté économique européenne, le Japon et les pays socialistes combinés.

Or l'importance des pays en développement en tant que groupe dans l'économie mondiale n'a pas fait avancer leur idée de nouvel ordre international. Un élément fondamental de cette idée était le changement coordonné et planifié qui tiendrait compte des intérêts de tous les pays, faibles ou forts. Les négociations engagées depuis 1974 ont pour objectif de concrétiser de trois manières ce principe essentiel d'équité : en élaborant de nouveaux codes de conduite internationale, en créant des institutions nouvelles ou en réorganisant celles qui existent, et en modifiant les échanges effectifs de monnaie, de biens et d'idées. Les résultats obtenus ne sont pas stupéfiants.

I. — LES CODES DE CONDUITES

Depuis 1974, la communauté mondiale a fixé son attention sur trois grands codes de conduite. Le plus exhaustif — et le seul adopté à ce jour — est la Charte des droits et devoirs économiques des Etats. Préparée en dix-sept mois par un groupe de travail composé de représentants de quarante pays, la Charte fixe les normes propres à protéger les droits de tous les pays et en particulier des Etats en développement.

Le 12 décembre 1974, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la Charte, mais il n'y a pas eu unanimité, même de façade. Dans le vote par appel nominal, six pays ont voté contre l'adoption de la Charte : la Belgique, le Danemark, les Etats-Unis, le Luxembourg, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni. Dix autres pays développés se sont abstenus : l'Autriche, le Canada, l'Espagne, la France, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Japon, la Norvège et les Pays-Bas. Cent vingt Etats ont voté pour.

Les révolutions scientifique et industrielle qui ont modernisé les pays « développés » d'aujourd'hui et assis leur richesse n'ont pas encore produit, d'autre part tous leur effets sur les pays pauvres. Le plus souvent ceux-ci payent trop cher des techniques qui, de surcroît, sont inadaptées à leurs conditions sociales et économiques.

En ce domaine, un code de conduite, rédigé par un groupe d'experts, a été soumis, en octobre 1978, à la première session d'une conférence intergouvernementale de négociation siégeant à Genève. Deux questions importantes sont demeurées en suspens. Le code aurait-il force de loi ou ne serait-il qu'un recueil de directives que chaque Etat serait libre de suivre ou pas ? Quant à son champ d'application, inclurait-il ou pas les multiples transferts de technologie entre les différentes unités des sociétés transnationales ? Sur les deux questions, les divergences restent grandes.

Au cours de la deuxième session de la conférence de négociation, en février 1979, le Groupe des 77 a exprimé son mécontentement devant le peu de progrès réalisés.

Les sociétés transnationales

La question des sociétés transnationales est étroitement liée à celle de la technologie. Par leur richesse et leur aire d'influence, par la multiplicité de leurs activités, par leur maîtrise des ressources et leur pouvoir, beaucoup de ces sociétés rivalisent aujourd'hui avec les Etats-nations. Cela fait que les gouvernements s'intéressent beaucoup à elles. Un code de conduite à leur intention, dont la rédaction a commencé en 1977, devrait être achevé en 1979. Entre-temps, à l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs ont spontanément adopté une déclaration de principe dont l'objet est d'encourager les sociétés transnationales à contribuer effectivement au progrès économique et social, comme elles peuvent le faire, et d'atténuer au maximum les difficultés que leurs activités peuvent engendrer.

II. — LA TRANSFORMATION DES INSTITUTIONS

Dans le jargon des relations internationales, l'expression « transformation des institutions » désigne deux sortes de choses. D'abord, la modification des règles et règlements qui régissent les rapports économiques. Ensuite, la création d'organisations et de systèmes nouveaux de coopération. Entrent dans la première catégorie les règles du système monétaire international incarné par le Fonds monétaire international (F.M.I.), les conventions concernant la « propriété intellectuelle » (brevets, droits d'auteur, etc.) et l'ensemble de réglementations commerciales constituant l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Toutes sont le produit de négociations et d'accords conclus principalement entre pays développés. La création d'un nouvel ordre économique implique la modification de ces ensembles de règles et règlements de manière à prendre en compte les intérêts des pays en développement et à soutenir l'effort de modernisation et de croissance de ces pays.

Or, jusqu'à présent, les accords sur les échanges commerciaux et les règlements monétaires mondiaux n'ont pas été au-delà d'un certain « replâtrage », en vue d'aider les pays en détresse et de maîtriser si possible l'évolution quasi chaotique de l'économie internationale au cours des dernières années. « *Voici maintenant quinze ans au moins*, a déclaré ainsi le nouveau directeur général du F.M.I., J. de la Rosière, *que l'on discute de la réforme du système monétaire international. Il est aujourd'hui tout à fait évident qu'il n'existe ni consensus ni possibilité de parvenir à un consensus pour engager une nouvelle réforme fondamentale à l'échelon international...* »

Quant à la Convention de Paris sur la protection de la propriété industrielle, elle est en cours de révision. Pour la première fois, dans l'histoire de la Convention, les intérêts des pays en développement sont pris en considération. Une conférence doit se réunir en 1980 pour adopter les amendements.

Les nouvelles initiatives

On a fait un peu plus de progrès vers la création d'organisations et de systèmes nouveaux de coopération. Bon nombre d'arrangements nouveaux ont été conclus à l'échelon régional ou sous-régional et on a pu ainsi établir entre pays en développement des liens qui n'existaient pas jusqu'alors. On a vu apparaître au cours des cinq dernières années des chambres de compensation, des centres de technologie, des systèmes d'orientation pour l'information, des groupements d'agences de presse, des protocoles commerciaux, etc.

A l'échelon international en particulier aux Nations unies, plusieurs événements d'importance se sont produits :

— Un nouveau fonds de 1 milliard de dollars pour le développement agricole — le FIDA — a commencé à fonctionner ; à l'inverse des autres organismes du système des Nations unies, il est financé à parts presque égales par les pays en développement et les pays développés. Il existe également un nouveau Conseil alimentaire mondial (CAM), composé de trente-six nations, qui doit être « *les yeux, les oreilles et la conscience* » du système des Nations unies en ce qui concerne les questions d'ordre alimentaire.

— En mars 1979, un accord a été conclu à Genève sur les éléments essentiels d'un « programme intégré » proposé par la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour stabiliser et gérer les marchés mondiaux de produits de base. Plusieurs accords concernant chacun un produit devaient être conclus entre producteurs et consommateurs et un « fonds commun » central devait être constitué pour financer des stocks régulateurs et d'autres activités. L'accord sur les éléments fondamentaux du Fonds a fini par se faire après deux années de négociations intenses pendant lesquelles les propositions initiales des pays développés ont été sensiblement remaniées.

— En avril de cette année, un accord a été conclu sur la promotion de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) au rang d'institution spécialisée des Nations unies, qui devrait — en théorie — lui assurer une plus grande autonomie et un pouvoir financier accru.

III. — LA RÉALITÉ DES ÉCHANGES

Laissons de côté codes et cadres et demandons-nous comment les pays en développement s'en sont « sortis » pour ce qui est des échanges effectifs avec les pays riches. Là non plus, on ne peut pas donner une réponse positive. Les négociations dites de Tokyo, menées sous l'égide du GATT, qui ont commencé en 1973 et doivent prendre fin en juillet de cette année, illustrent la situation. Ces négociations, les plus globales qui aient jamais été engagées sous les auspices du GATT, n'ont guère permis de se rapprocher des objectifs formulés à Tokyo, qui étaient « d'apporter des avantages supplémentaires pour le commerce international des pays en voie de développement, de manière à réaliser un accroissement substantiel de leurs recettes en devises, la diversification de leurs exportations, l'accélération de la croissance de leur commerce... une amélioration des possibilités offertes à ces pays de participer à l'expansion du commerce mondial et un meilleur équilibre entre les pays développés et les pays en développement dans le partage des avantages résultant de cette expansion... »

Les motifs de mécontentement

Alors que les négociations de Tokyo touchaient à leur terme, six ans après leur ouverture, le groupe des pays en développement, s'exprimant par la bouche de S.E. M. Petar Tomic (Yougoslavie), a jugé les résultats « *importants* » mais « *manifestement de portée très modeste* ». Une cause fondamentale de mécontentement était que les pays en développement avaient été écartés de la plus grande partie des négociations et, souvent, n'avaient même pas été tenus au courant des discussions entre pays riches. Les moins avancés des pays en développement n'avaient pratiquement rien retiré des négociations, et l'on avait laissé échapper bien des occasions de faire « un pas important » dans la voie de l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

La recrudescence du protectionnisme

Pour M. Tomic et les autres représentants des pays en développement, « l'échec complet » enregistré dans le domaine extrêmement important du protectionnisme est particulièrement regrettable. Les raisons en sont d'ailleurs parfaitement claires. Les pays développés sont restés inflexibles sur leur droit d'imposer des limites de caractère discriminatoire aux exportations de pays dont la concurrence s'avérait trop forte. Cette discrimination est contraire même aux règles du GATT, mais on a refusé d'y mettre fin.

Pendant que les négociations de Tokyo se déroulaient, toute une série d'arrangements de caractère discriminatoire avaient déjà pris effet. M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale, en a souligné la gravité lors de la réunion annuelle des gouverneurs de la Banque en 1978. L'Australie, le Canada, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Suède, a-t-il dit, ont imposé de nouveaux quotas et ce qu'ils appellent des « arrangements pour une commercialisation ordonnée » aux exportations des pays en développement (chaussures, textiles, habillement, acier, postes de télévision, etc.).

Comme l'a dit M. Olivier Long, directeur général du GATT, devant un auditoire américain en mai 1978, ces tendances au protectionnisme traduisent essentiellement « un refus de s'adapter à de nouvelles conditions de concurrence ». On ne peut à bon droit « donner à entendre que la responsabilité revient essentiellement aux pays en développement ». Selon M. Long, les passions ont généralement « obscurci les faits lors des discussions concernant les exportations d'articles manufacturés des pays en développement ».

Les termes de l'échange

Les pays en développement ont vu surgir encore une autre difficulté. Les prix de leurs importations en provenance des pays développés ont augmenté dans des proportions spectaculaires, alors que ceux de nombre de leurs propres produits d'exportation demeuraient stationnaires. D'après des estimations de la CNUCED, le résultat a été une dégradation de 15 % des termes de l'échange des pays en développement au cours de la période 1974-1978. La perte de devises correspondante s'établissait à plus de 30 milliards de dollars en 1978. Cet état de choses a eu deux graves conséquences, à savoir la réduction des budgets de développement et l'accroissement considérable de la dette extérieure. En 1978, la dette extérieure totale des pays en développement a atteint près de 300 milliards de dollars, contre 114 milliards en 1973. Le nombre de pays qui doivent consacrer plus de 25 % de leurs recettes d'exportation au paiement de leur dette est en augmentation constante. Or, le volume de l'aide publique au développement n'a pas progressé, en termes réels, depuis 1971.

Les raisons d'espérer

Pourtant, malgré le pessimisme ambiant, il y a certains signes de progrès. D'abord, les pays riches se rendent de mieux en mieux compte des avantages qu'ils pourraient eux-mêmes retirer d'un nouvel ordre mondial.

En 1979, on a constaté un certain assouplissement des positions, dont les effets ont été particulièrement sensibles dans le cadre des pourparlers sur les produits alimentaires, au sein de la nouvelle commission des Nations unies chargée de superviser l'ensemble des négociations économiques.

L'action que les pays en développement ont engagée pour coopérer davantage entre eux embrasse déjà de multiples types d'associations et de multiples secteurs du développement. Elle donne ainsi une dimension nouvelle à l'économie mondiale, et aussi plus de poids aux pays en développement dans la négociation avec les riches. C'est le résultat de la quatrième session de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement qui s'est tenue à Nairobi en 1976 et de la conférence sur la coopération technique entre pays en développement (C.T.P.D.) qui a eu lieu à Buenos-Aires en 1978.

Autre fait encourageant, dix-neuf pays en développement ont signé un « protocole sur les négociations commerciales », conclu en 1973 sous les auspices du GATT, qui leur donne la possibilité de s'octroyer mutuellement des concessions tarifaires et non tarifaires. Les résultats obtenus jusqu'ici laissent bien augurer de l'avenir. En 1975, le terrain perdu pendant la décennie précédente a été entièrement regagné. Le quart de toutes les importations et le cinquième de toutes les exportations des pays en développement sont allés à d'autres pays en développement et en sont provenus respectivement.

Durant la première moitié des années 70, la valeur des échanges entre pays en développement a progressé au taux extraordinaire de 35,5 % (contre 32,7 % dans le cas des exportations à destination des pays développés capitalistes et 25,3 % pour les exportations vers les pays socialistes d'Europe orientale et l'U.R.S.S.). Si l'on examine le volume des échanges (plutôt que leur valeur, qui fait intervenir l'inflation), les chiffres sont encore plus impressionnants. Le taux de progression des exportations des pays en développement vers d'autres pays du même groupe a représenté à peu près le double de celui de leurs exportations à destination des pays développés : 8,8 % contre 4,5 %. Au début des années 60, la part des articles manufacturés dans ce commerce (carburants non compris) était d'environ 20 %. En 1970, le chiffre avait plus que doublé pour atteindre 44,7 % et, au cours des cinq années suivantes, il a continué à augmenter pour s'établir à 50,9 % du total des échanges réciproques, compte non tenu des carburants.

Les échanges commerciaux des pays en développement avec les pays socialistes d'Europe sont assez limités pour l'heure, mais ils progressent rapidement. Selon la CNUCED, au cours de la période 1976-1977, leur taux de croissance (27,5 %) a été supérieur, en fait, à celui des échanges entre les Etats socialistes eux-mêmes (24,9 %) et à celui des échanges entre ceux-ci et les pays développés à économie de marché (14,8 %). Actuellement, quelque vingt-cinq pays en développement seulement participent à ces échanges, mais un effort résolu est fait pour accroître leur nombre.

Mais qu'est-il ressorti de tout cela en fin de compte ? M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, a répondu à cette question dans une déclaration aux correspondants de presse accrédités à l'ONU en février 1979. Il a estimé que l'année à venir serait « *difficile* ». « *L'avenir me paraît assez sombre*, a-t-il dit. *Les mêmes questions non résolues se posent à nous... Les frictions continuent à l'échelon régional... De nouvelles tensions et de nouveaux différends surgissent... Les problèmes liés au dialogue Nord-Sud demeurent entiers... La question de savoir si ceux qui dirigent le monde de la volonté politique de résoudre les problèmes de l'heure ne laisse pas de m'inquiéter.* »

« *On nous fait des reproches*, a ajouté M. Waldheim, *parce que les gouvernements eux-mêmes ne sont pas en mesure de résoudre leurs problèmes et n'utilisent pas le mécanisme des Nations unies comme ils le devraient. Alors, lorsque l'on ne parvient pas à régler un problème, on crée un organe, une commission, voire une nouvelle organisation, que l'on charge de trouver une solution... Si le dialogue Nord-Sud demeure dans l'impasse, on décide de modifier les structures. Je ne pense pas que le processus de restructuration permette, à lui seul, de résoudre le problème.* »

Le secrétaire général de l'ONU a conclu : « *Nous devons dire la vérité. Nous disposons d'un instrument international de nature à faciliter la solution des problèmes mondiaux. Mais cet instrument, il faut y avoir recours, faute de quoi, l'avenir de la paix sera gravement compromis.* »

B.-P. MENON.

Les deux articles sur l'ONU ont été rédigés par un journaliste indien au service des Nations unies, B. P. Menon, dont le point de vue ne coïncide pas nécessairement avec celui du système de l'ONU.

L'évolution du système des Nations unies

(Suite de la page 25.)

Habitat :

Créé à la demande de la conférence « Habitat » des Nations unies en 1976, le Centre des Nations unies pour les établissements humains a commencé à fonctionner en 1978. Il s'efforce d'aborder le système des établissements humains dans une « optique globale des systèmes » et considère les efforts en vue d'instaurer un nouvel ordre économique international comme un élément important de la planification et de l'élaboration des politiques. Comme le dit son nouveau directeur exécutif, Arcot Rumachandran, « *nous devons nous souvenir que, dans le monde entier, l'emplacement actuel aussi bien que la structure interne des villes, grandes et petites, ont été déterminés par des relations économiques, sociales et politiques qui sont maintenant dépassées...* »

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) :

La contribution de l'UNESCO se fonde sur une conception plus large d'un nouvel ordre économique international visant à promouvoir les conditions socio-culturelles d'un développement « de l'intérieur » (endogène). Dépassant l'idée d'interdépendance, acceptée comme une nécessité, elle approfondit la notion de co-responsabilité.

Les activités de l'organisation se déploient selon les grands axes suivants :

— Contribution à l'établissement de bases scientifiques et technologiques qui permettront à chaque pays de mieux utiliser ses ressources naturelles ;

— Elargissement de la portée de l'éducation, qui doit viser à ce que dans chaque pays chacun soit mieux préparé à veiller à son propre développement ;

— Développement et meilleur équilibre des processus de communication et des systèmes d'information ;

— Stimulation, grâce aux sciences sociales, de l'examen de conscience au sein de chaque société, afin d'aider celles-ci à tirer le plus grand parti possible des instruments du changement, sans perdre pour autant leur identité.

Les autres institutions :

A l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR), plusieurs études récentes considèrent divers aspects du nouvel ordre économique international. Elles portent principalement sur le cadre institutionnel nécessaire à un nouvel ordre mondial, et sur la possibilité qu'il y a de le créer et les difficultés à surmonter pour y parvenir. L'UNITAR a également entrepris d'effectuer un sondage international de l'opinion publique sur le nouvel ordre économique international. Dans les institutions plus « techniques », telles que l'Union postale universelle (UPU), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI), on met l'accent sur le grand besoin de créer ou de renforcer l'infrastructure juridique nécessaire au développement, de fixer les normes et les règles indispensables à la mise en place de nouveaux systèmes de coopération. L'O.M.C.I., par exemple, s'attache à mettre les pays en développement à même de constituer des flottes marchandes indépendantes, et de se faire une plus grande place dans les transports maritimes mondiaux tout en maintenant des normes très élevées de sécurité maritime, d'efficacité de la navigation et de lutte contre la pollution des mers

Les agences internationales de l'ONU

AEIA : Agence internationale de l'énergie atomique (Vienne).
BIRD : Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Washington).
BNUSC : Bureau de coordonnateur des Nations unies pour les secours en cas de catastrophe (Genève).
CMA : Conseil mondial de l'alimentation (Rome).
CNUCED : Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Genève).
FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome).
FIDA : Fonds international de développement agricole (Rome).
FISE-UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance (New-York).
FMI : Fonds monétaire international (Washington).
GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Genève).
HCR : Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (Genève).
IMCO : Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (Londres).
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (Montréal).
OIT : Organisation internationale du travail (Genève).
OMM : Organisation météorologique mondiale (Genève).
OMPI : Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Genève).
OMS : Organisation mondiale de la santé (Genève).
ONUDI : Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Vienne).
PAM : Programme alimentaire mondial (Rome).
PNUD : Programme des Nations unies pour le développement (New-York).
PNUE : Programme des Nations unies pour l'environnement (Nairobi).
UIT : Union internationale des télécommunications (Genève).
UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science, la culture (Paris).
UNITAR : Institut de formation et de recherche des Nations unies (New-York).
UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Beyrouth).
UNU : Université des Nations unies (Tokyo).
UPU : Union postale universelle (Berne).

RADIO-TELEVISION

Samedi 23 juin

CHAINE I : TF 1

18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 15, Série : *Monsieur Panivo passe toujours* ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Numéro Un (Michel Sardou).

21 h. 35, Série : Chapeau melon et bottes de cuir (Le piège).

22h.30, Les musiciens du soir :

Le jeune orchestre symphonique de Douai et des Hauts de France interprète Feux d'artifices *(Haendel)* ; le Baiser de la fée *(Stravinski)* ; Danse sacrée *(Debussy)* ; Concerto pour percussion et petit orchestre *(Milhaud)*.

23 h., Sport : Athlétisme (en différé de Bourges).

CHAINE II : A 2

18 h. 15, Documentaire : Les gouttes du soleil ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 35, Feuilleton : *Les folies Offenbach* (La valse oubliée) ; 21 h. 30, Sur la sellette. 22 h. 30, *Terminus les étoiles* ; 23 h. 15, *Musique* 8ᵉ Symphonie pour le jour du soleil, de J. Rivier.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; *19 h. 20*, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « Hamlet » de Shakespeare, par la Comédie de Saint-Étienne, mise en scène D. Benoin.

Dans les arènes gallo-romaines de la belle ville de Saintes, un son et lumière théâtral qui fut loin de faire l'unanimité lors de sa création, très subventionnée, l'été passé. Les cavalcades équestres et les effets de jets d'eau ne suffisent pas à rendre les mots de Shakespeare...

23 h., Magazine : Thalassa (le phénomène de la planche à voile).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'islam ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... P. Bruckner et A. Finkielkraut ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., « Villes et mégalopolis », par E. Laurent ; 16 h. 20, Livre d'or : M.-F. Bucquet, piano (Haydn, Ives) ; 17 h. 30, Pour mémoire : Victor Hugo ; 19 h. 30, Nuits magnétiques : l'Afghanistan ;

20 h., « le Prophète voilé », d'A. Khatibi (rediff.) ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, En direct du Grand Auditorium de Radio-France... « Canzone, Ricercare du 7ᵉ ton » (Gabrielli) ; « Gran partita, sérénade en si bémol K. 361 » (Mozart) ; « Septuor en mi majeur » (Beethoven) ; « Deuxième trio en do majeur » (Brahms) ; « Blues espagnols » et « Rumba philharmonica » ((Blacher) ; « Quatuor en sol mineur » (Debussy) ; « Till Eulenspiegel » (R. Strauss), par le Berliner philharmoniker. Direction H. von Karajan ; 22 h. 30, « La Walkyrie », extraits (Beethoven) ; « Symphonie n° 2 » (Brahms) ; 0 h. 5, « Quatre derniers lieders » (Strauss), extraits de « Symphonie n° 6 » (Mahler) ; 1 h. 35, « Tristan et Isolde » (Wagner).

Dimanche 24 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Protestantisme ; 10 h. 30, Le jour du seigneur ; 11 h., Messe à l'église Sainte-Bernadette de Dijon ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 30, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme de l'Atlantide ; 16 h. 25, Sports première ;

18 h. 10, Télé-film américain : César et Cléopâtre.

19 h. 25, Les animaux du monde ;

20 h. 35, *FILM : UN HOMME QUI ME PLAIT*, de C. Lelouch (1969), avec A. Girardot, J.-P. Belmondo, M.-P. Conte, M. Bozzuffi, F. Fawcet, P. Bergman. (Rediffusion.)

Une actrice de cinéma et un compositeur de films venus de France se rencontrent à Los Angeles. Ils font à travers les Etats-Unis une randonnée sentimentale.

22 h. 10, La leçon de musique : Vinko Globokar, de M. Clary, réal. N. Lilenstein.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., *Chorus* : Pretenders.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : Drôles de dames ; *15 h. 20*, *En savoir plus* ; *16 h. 20*, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; *18 h. 55*, Stade 2.

20 h. 35, Série : Hunter (Barbe Noire est revenu) ;

21 h. 30, Série : *Bolivar et le congrès de Panama*, réal. E. Manet.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 30, La grande parade du jazz : Count Basie.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : Le théâtre dans l'immigration.

18 h. 30, Prélude à l'après-midi : Richard Strauss ; 17 h. 35, Un comédien : J.-F. Poron lit Pierre Loti ; 18 h. 30, Rire et sourire ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : James Caroll Booker.

20 h. 30, Documentaire : Le nouveau cartoon à Hollywood.

Après la première émission qui a montré la multitude des styles et des techniques utilisés par la nouvelle génération des cinéastes d'animation (ceux-ci ne se limitant plus aux seuls dessins animés), voici un reportage dans l'Oregon (U.S.A.), où se trouve un studio de cinéma dont tous les acteurs ne dépassent pas 30 centimètres. Will Winton fabrique des marionnettes en pâte à modeler.

21 h. 35, Hommage à David Griffith : courts métrages inédits.

Le Remords de l'alcoolique *(1909)*, la Bataille *(1911)*.

22 h., Ciné-regards : Toto.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle films *noirs américains*) : L'IMPASSE TRAGIQUE, de H. Hathaway (1946), avec L. Ball, M. Stevens, C. Webb, W. Bendix, K. Kreuger, R. Hadley (v.o. sous-titrée, N.).

Un détective privé est pris dans une machination qui le rend responsable d'un meurtre. Aidé par sa secrétaire, il cherche à prouver son innocence.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h., Messe au collège Sainte-Marie d'Antony ; *11 h.*, *Regards sur la musique* ; 12 h. 5, *Allegro* ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares ;

14 h., La Comédie-Française présente : « Henri IV », de Shakespeare ; 16 h., Autour de F. Bebey ; 17 h. 30, Rencontre avec... Jean Hamburger ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : A. Frehaud ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Bagnolet-Instantanés-Imaginés », par le musicien G. Aperghis ; 23 h., Musique de chambre : J. Gottlieb, piano (Clostre), S. Milliot, violoncelle (Sauguet) et le Quatuor Parrenin (Stravinski, Cannon).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique *Chantilly* ; 8 h., *Cantate* ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert... Festival de Cheltenham (Mozart, Wagner, Schoenberg) ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Chopin ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Sonate pour piano « la Tempête », de Beethoven ; 17 h., Concert-lecture : Mendelssohn ;

18 h., Opéra-bouffon : Fourdrain, Rosenthal ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Echanges internationaux : « Requiem, opus 89, pour soli, chœurs, orchestre et orgue » (Dvorak), par l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. V. Neumann, et le Chœur des amis de la musique de Vienne, dir. H. Froschauer. Avec J. Marsh, soprano ; M. Lilowa, alto ; H. Zednick, ténor ; J. Stajnc, basse, et R. Scholz, orgue ; *22 h. 30*, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; *0 h. 5*, Filiations.

Lundi 25 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ;

16 h. 15, *FILM : UN CERTAIN M. JO*, de R. Jolivet (1957). Avec M. Simon, G. Kervine, J. Morel, R. Bussières, J. Fournier.

Un ancien mauvais garçon, qui tient une guinguette sur les bords de la Marne, se sacrifie pour sauver une petite fille que des criminels viennent de kidnapper.

18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, FILM : LE FAISEUR DE PLUIE, de J. Anthony (1956), avec B. Lancaster, K. Hepburn, W. Corey, L. Bridges, E. Holliman, C. Prud'homme (rediffusion).

Dans un village du Texas, au début du siècle, un charlatan qui prétend avoir le pouvoir de faire tomber la pluie s'introduit chez des fermiers préoccupés par la sécheresse et le célibat prolongé de la fille de la maison.

22 h. 10, Débat : La radiesthésie.

Sous la direction du professeur Louis Neel, prix Nobel de physique, une enquête est proposée sur le thème de la radiesthésie. Peut-on, à l'aide d'un pendule ou d'une baguette, trouver de l'eau, de l'or, retrouver une personne disparue et même poser un diagnostic médical ?

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : Tang ; 13 h. 20, Magazine, Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ;

15 h., *FILM LEGUIGNON GUERISSEUR*, de M. Labro (1954), avec Y. Deniaud, J. Marken, N. Besnard, A. Brunot, M. Roux, L. Blanche, A. Versini. (N.)

Un brave employé se découvre un don de guérisseur par fluide magnétique. Il soigne les malades, mais se fait des ennemis.

16 h. 45, Itinéraires ; 17 h. 30, Fenêtre sur... la peau et le soleil ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, *Magazine* : Question de temps.

Les réfugiés du Vietnam.

21 h. 40, Variétés : Exclusif, l'heure d'été.

Beaucoup de bons groupes, Plastic Bertrand ; Telephone ; Bernard Lavilliers ; les Who...

22 h. 40, Chefs-d'œuvre en péril : les monuments et le soleil.

Des critiques d'art, René Hugghe, Germain Bazin, Jean Phaure parlent du rôle joué par le soleil dans l'architecture.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Jacques Berque ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'HOMME PRESSE, d'E. Molinaro (1977), avec A. Delon, M. Darc, M. Duchaussoy, M. Guerritore, E. Labourdette, B. Kearns.

Un antiquaire, attaché à la conquête des objets rares, mène sa vie à toute allure et cherche à entraîner celle qu'il a épousée dans une course éperdue.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La route et le fleuve ; à 8 h. 32, La nostalgie du présent ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h., Un livre, des voix : « l'Epouvantail », de P. Highsmith ; *14 h. 42*, *Bureau de contact* ; *15 h.*, *Centre de gravité* ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Boris Vian : Du jazz à l'opéra ;

Lire notre article page ??.

18 h. 30, *Feuilleton* : « le Double *Crime* de Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, Présence des arts : l'Exposition *Paris-Moscou* ;

20 h., « Lucile pour mémoire », de S. Roumette ; 20 h. 45, *Disques* ; *21 h.*, *L'autre scène ou les vivants et les dieux* : le Testament de Dieu ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Haendel ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

14 h., Musique en plume : Gilbert, Strauss, Waldteufel ; 14 h. 20, Concerto (Monn) ; 15 h., Musique-France-plus : Charpentier, Vaughan-Williams, Lovano, *Berlioz*, *Ropartz*, *Gounod* ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 5, *Echanges internationaux... en direct de Vienne* : « Six Pièces d'orchestre, opus 6 » (Webern), « Wozzeck, opus 7 », extraits (Berg), « Concerto pour piano en ré mineur, opus 15 » (Brahms), par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. C. Abbado. Avec M. Pollini, piano ; 22 h., Ouvert la nuit ; 23 h., La radio d'hier ; 1 h., Douces musiques.

Mardi 26 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes (à *15 h. 45*, *Avoir quarante ans*) ; *18 h.*, *TF 4* ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, *Une minute pour les femmes* ; 19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Feuilleton : Les aventures de David Balfour, d'après R.-L. Stevenson, réal. J.-P. Decourt (3ᵉ épisode) ; 22 h. 5, Documentaire : L'or du ciel (I. Ère spatiale... an 22), de Cl. Savarit et B. Gonner.

Cette série de trois émissions propose un bilan de ce que représente aujourd'hui, pour l'Europe, la conquête de l'espace et ses applications industrielles.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : Tang ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (les transports) ; 15 h., Série : Les Incorruptibles ; 16 h., En direct de l'Assemblée nationale le débat d'orientation sur la peine de mort ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; *18 h. 55*, *Jeu* : *Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : le Fantôme du vol 401, d'après le roman de J. Fuller, réal. S. Stern et B. Rosenbaum. Avec E. Borgnine, G. Lockwood, K. Basinger.

Un jumbo volant vers Miami s'est écrasé. Le mécanicien rescapé meurt quelques heures plus tard, convaincu d'être responsable de l'accident... Son fantôme, sa voix, hanteront les appareils du même type, jusqu'à ce que deux pilotes-médiums le persuadent de son innocence.

Vers 22 h., débat : Y a-t-il une vie après la mort ?

Avec M. Luc Picon, représentant de l'Union rationaliste et professeur à Paris-VII ; le voyant Belline ; l'écrivain Jean Prieur, auteur des Témoins de l'invisible, *et Robert Masson, directeur du Bureau d'information missionnaire.*

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités : 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Terre des hommes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM (cinéma pour tous)* : CARTHAGE EN FLAMMES, de C. Gallone (1959), avec *A. Heywood*, *J. Suarez*, P. Brasseur, D. Gelin, I. Occhini, M. Girotti.

A la fin de la troisième guerre punique, un Carthaginois proscrit sauve du sacrifice à Moloch une captive romaine. Elle s'éprend de lui, mais il en aime une autre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la route et le fleuve ; à 8 h. 32, La nostalgie du présent ; à 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, La matinée des autres : Carlos Castaneda, le magique et le réel ; *10 h. 45*, *Etranger mon ami* : « *Le Livre du rire et de l'oubli* », de M. Kundera ; 11 h. 2, Boris Vian et le théâtre ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Avenue des diables bleus », de L. Nucera ; 14 h. 42, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : Drieu la Rochelle est-il un écrivain méconnu ? ; 17 h. 32, Boris Vian : le cabaret ;

18 h. 30, Feuilleton : le Double Crime du Valpinson, d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science au service de l'art ;

20 h., *Dialogues franco-canadiens...* avec J. Maisel et J. Dumazedier : culture et politique ; 21 h. 15, *Musiques de notre temps* : P. Sciortino ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ;

13 h., Les anniversaires du jour : Wagner ; 14 h., Musique en plume : Ziehrer, Haydn, Saudauer, Petras, Kreisler, Lanner ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Musique France plus : Brahms, Ravel ; 16 h., Musiques rares : Paderewski ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène ; *18 h. 50*, Toboggan ; *19 h. 5*, *Jazz* ;

20 h., Royaume de la musique... Concours final : Jugend Musiziert ; 21 h., En direct de l'église Saint-Roch... Prestige de la musique : « Les Vêpres de la Vierge » (Monteverdi), par l'Orchestre et Chœurs de la Fondation Gulbenkian, dir. M. Corboz. Avec J. Smith, H. Vieira, J. Elwes, J.-C. Orliac, M. Brodard ; 23 h., Ouvert la nuit : la radio d'hier ; 1 h., Jazz pastel.

Mercredi 27 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, *Réponse à tout* ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; *17 h. 55*, *Sur deux roues* ; *18 h. 15*, Sport : Tour de France cycliste ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (écoles de voile pour handicapés) ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 53, Loto.

20 h. 35, Dramatique : Cet homme-là, de D. Guilbert et G. Poitou. Avec B. Cremer, M. Trevières, L. Kreuzer.

A Port-Tréhen, petite ville du Finistère, tout le monde se connaît. Il n'y a guère que Joseph Pélieu dont on ne sache pas très bien d'où il vient, qui il est. Il est arrivé quelques années auparavant, il a loué une petite maison au bout de la ville, il vit seul... A la suite d'une affaire de viol, Joseph, suspecté un moment, est relâché, mais les habitants le mettent en quarantaine. Joseph va s'exiler sur une petite île. Solitude totale...

22 h. 5, Emission littéraire : Livres en fête.

Avec MM. E. Caldwell (le Bâtard), *S. Rezvani* (le Canard du doute), *P. de Boisdeffre* (De Gaulle malgré lui), *J. Daniel* (l'Ere des ruptures), *J.-F. Josselin* (Quelques jours avec moi), *P. Cauvin* (Huit Jours en été), *J. d'Ormesson* (Au temps d'Anika, *d'I. Andricht*), *Mme M.-L. David* (Du noir pour du bleu).

CHAINE II : A 2

12 h, Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Série : *Tang* ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 5, Série : Super Jaimie ; 16 h. 15, Récré A 2 ; *18 h. 35*, *C'est la vie* ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 35, Mi-fugue mi-raison (Le bilan).

Rétrospective des vingt-trois émissions de Patrice Laffont, avec un montage des séquences les plus marquantes de l'année.

21 h. 55, Documentaire : La face cachée de la Colombie.

Après l'émission « Tumulte et ferveur » consacrée à la fête dans ce pays d'Amérique latine, François Gall propose un voyage en trois étapes de la côte nord — « noire », — et proche des Antilles au sud — « rouge », — où vivent les Indiens, en passant par la cordillère des Andes et Bogota. A chaque étape, il a interrogé des « personnages » : Ricardo Valdès, ex-champion du monde de boxe, les peintres Alejandro Obrego et Fernando Botero. Et un original solitaire, amoureux de l'Amazonie, vivant dans une île, avec pour seule compagnie les singes.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, *pour les jeunes* ; 18 h. 55, Tribune libre : Initiative républicaine socialiste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : ENFANTS DE SALAUDS, de A. de Toth (1968), avec M. Caine, N. Davenport, N. Green, A. Ben Ayed, H. Andrews, V. Pickles.

En 1942, en Libye, un officier britannique qui croit encore qu'on peut faire la guerre en gardant les mains propres, conduit un commando de criminels chargés de saboter les réserves allemandes de pétrole.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la route et le fleuve ; à 8 h. 32, La nostalgie du présent ; *8 h. 50*, *Echec au hasard* ; 9 h. 7, *Matinée des sciences et des techniques* ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Anne ici, Sellma là-bas », de M. Feraud ; 11 h. 2, Boris Vian et la chanson ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : M. Drewnowski ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Rivage », de N. Kattan ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : l'illusion psychanalytique en éducation ; 15 h. 2, Points d'interrogation : *la rationalité philosophique* ; *16 h. 10*, Bureau de contact ; 16 h. 50, Livre appel : les plantes et les croyances ; 17 h. 32, Boris Vian et le rock and roll ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Double Crime du Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science en marche : science et vie ou le droit de savoir ;

20 h., En direct du studio 105 : Boris Vian... du jazz à l'opéra ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les anniversaires du jour : Joachim ;

14 h. 15, *Musique en plume* : *quatre danses* ; 14 h. 35, « Concerto » (Locatelli) ; « Tarentelle » (Bottesini) ; 15 h., Musique-France-plus : Haydn, Pierné, Xenakis, Chausson ; 17 h., La pause tartine ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, La critique des auditeurs ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Chorégies d'Orange... stage des jeunes interprètes : « Préludes n° 1 et n° 3 » (Villa-Lobos) ; « la Cathédrale » (Barrios) ; « Paysage et Madronos » (Torroba) ; « le Récit du pêcheur » (de Falla) ; « Suite en sol pour violoncelle », extraits (Bach) ; « Etudes en *si bémol et mineur* » (Sor), par Carlos Marin, guitare ; 21 h. 30, Cycle acousmatique INA-G.R.M. ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., La radio d'hier ; 1 h., La fantaisie du voyageur.

LE TOUR DE FRANCE

TF 1 réalisera, du 27 juin au 22 juillet, une série d'émissions consacrées au Tour de France cycliste. Douze arrivées d'étapes seront retransmises en direct suivies de la tribune « Face au Tour » et, chaque soir, à 19 h. 45, un résumé filmé sera diffusé en Eurovision.

Du 27 juin au 22 juillet, Antenne 2 diffusera quotidiennement, entre 12 h. et 12 h. 30, un résumé filmé de l'étape précédente et tous les jours, en direct, l'arrivée de celle du jour. Dix *émissions* d'« Antenne 2 midi » seront transmises de dix villes-étapes.

Europe 1 diffusera chaque jour une série d'émissions spéciales en plus des reportages réalisés en direct : 6 h. 35, journal du Tour ; 7 h. 10, le point de vue de Jacques Anquetil ; 8 h. 15, la chronique du Tour ; 13 h. 15, le point sur la course dans « Europe midi » ; 19 h. 15, Jacques Anquetil répond aux auditeurs.

Chaque *jour*, R.M.C. présentera quotidiennement l'étape à 7 h. 30. A 8 h. 30, Jean *Amadou* proposera son émission « Clin d'œil » sur le Tour, les commentaires et interviews seront diffusés à 18 h. 30 et 22 h. 30.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 28 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé : le coup de chaleur du nourrisson ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Politique : L'opposition.

20 h. 35, Feuilleton : l'Etrange Monsieur Duvallier (III. Bing-Banque, d'après C. Klotz, réal. V. Vicas.

Raner, l'aventurier généreux qui utilise l'argent de ses vols pour aider autrui, découvre que les banquiers ne sont pas toujours honnêtes.

21 h. 35, Magazine économique : l'enjeu.

Le tournant de l'électronique (le téléphone) ; Calvi et Wolinski (caricaturistes du mois) ; le défi brésilien (agriculture) ; la terre ou l'art de planter ses sous (placements), si Versailles m'était compté (c'est aussi de l'économie), M. Gauthier (l'homme du mois).

22 h. 35, Sports : Tour de France cycliste ; 22 h. 45, Ciné-première.

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Série : Tang ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Hollande et fleurs en fête) ; 15 h., Série : les Incorruptibles ; 15 h. 45, Regards sur le Cameroun ; 16 h. 30, Sports : Tour de France cycliste (Fleurance-Luchon) : 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 35, FILM : LA PRISONNIERE DU DESERT, de J. Ford (1956), avec J. Wayne, J. Hunter, V. Miles, W. Bond, N. Wood, J. Qualen. (Rediffusion.)

Pendant cinq ans, un ancien soldat sudiste et un jeune métis recherchent à travers le Texas et le Nouveau-Mexique une fillette blanche, enlevée par une tribu comanche qui a massacré sa famille.

22 h. 25, Hommage : John Wayne, le duc des grands espaces.

*Une sélection des séquences les plus fameuses : Claude Jean Philippe a monté divers extraits d'*Eldorado, *de* la Chevauchée fantastique *et... de* la Prisonnière du désert.

22 h. 45, Magazine : Première (Elisaveta Leonskaia, pianiste) ;

Récital d'une jeune virtuose soviétique qui se produira prochainement avec le nouvel orchestre philharmonique. Au programme : les Ruines d'Athènes, *de Beethoven ; un extrait du* Carnaval de Vienne, *de Schumann ; deux valses de Chopin et une petite pièce de Prokofiev.*

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : La Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : A L'ITALIENNE, de N. Loy (1965), avec W. Chiari, L. Massari, N. Manfredi, A. Magnani, A. Checci, A. Sordi, V. Lisi, C. Spaak.

Suite d'anecdotes sur la personnalité et la vie d'un certain nombre d'Italiens et d'Italiennes réunis dans un avion qui vole vers la Suède.

FRANCE-CULTURE

7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : la route et le fleuve ; à 8 h. 32, La nostalgie du présent ; à 8 h. 50, L'Escalier d'or ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « Contes de la mort » ; 11 h., Boris Vian : du jazz à l'Opéra ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : « Petite Musique de chambre », de D. Grumbach ; 14 h. 42, Départementales : en direct du car-studio de France-Culture à Prades : les feux de la Saint-Jean ; 16 h. 50, Bureau de contact : l'avenir des centrales solaires ; 17 h. 30, Boris Vian : du jazz à l'Opéra ;

18 h. 30, Feuilleton : « Le Double Crime du Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les enzymes ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Même les oiseaux ne peuvent pas toujours planer » (première partie », de L. Atlan ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ;

13 h., Les anniversaires du jour : Paderewski ; 14 h., Musique en plume : Luypaerts, Osterling, Boutry, Prokofiev ; 14 h. 35, « Le Repas des apôtres » (Wagner) ; 16 h. 30, Musiques rares : Bando ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz.

20 h., Saison lyrique... en direct du grand auditorium : « Le Cheval de bronze » (Auber), par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Marty. Avec I. Garcisanz, J. Berbié, A. M. Rodde... ; 23 h., Ouvert la nuit : la radio d'hier ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 29 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 15 h. 50, Sports : Tour de France cycliste (Luchon-Super-Bagnères).

18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Sports : Tour de France (résumé de l'étape).

20 h. 35, Spécial Evénement : Sous un océan d'arbres :

Christian Brincourt et Jean-Claude Odin ont suivi une opération survie organisée par deux groupes de la gendarmerie nationale en forêt « primaire » amazonienne (en Guyane). La première équipe est faite de gendarmes venus de Melun et qui ont été lancés dans la jungle après une instruction minime. L'autre équipe est composée d'hommes capables de les sauver en cas d'accident. Une approche de l'« enfer vert ».

21 h. 40, Retransmission théâtrale : « Nefertiti et le rêve d'Akenaton », d'A. Chedid, avec V. Boulay, P. Feigelson, A. Mac Moy ;

Dans la Cité d'Horizon détruite, Nefertiti, la reine déchue, et Boubastos, le scribe obscur, isolés du monde, songent aux splendeurs du règne d'Akenaton, en 1347 avant Jésus-Christ.

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Tour de France ; 12 h. 30, Quoi de neuf ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Série : Tang ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Feuilleton : Benjowski ; 16 h., Ariane Mnouchkine.

Lire nos « Ecouter - Voir ».

17 h. 25, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Feuilleton : Le jeune homme vert (1er épisode).

Lire notre article page 17.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophe (le vedettariat) :

Avec MM. J.-M. Geng (l'Illustre Inconnu), *J. Poggi* (les Vaches maigres), *M. Drucker* (la Chaîne), *P. Robrieux* (les Grands Goals de l'histoire), *M. Sanders* (l'Age d'amour), *P. Labro* (Tous célèbres).

22 h. 55, Ciné-club, FILM : LE BOURREAU, de L. Berlanga (1963), avec N. Manfredi, E. Penella, J. Isbert, J.-L. Lopez Vasquez, A. Alvarez (v.o. sous-titrée, N.).

Marié un peu contre son gré à la fille du bourreau d'Etat, un employé des pompes funèbres madrilènes doit prendre la succession de son beau-père pour obtenir un appartement.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : OTRAG, enquête sur une base secrète, par Ph. Tibenham et Ch. Olgiata.

Un document à ne pas manquer ! Produit par la B.B.C., il a reçu le prix des reportages au dernier Festival international de télévision de Monte-Carlo. En mai 1976, le président Mobutu signe avec une société privée ouest-allemande (OTRAG) un contrat qui permet à celle-ci d'envoyer dans l'espace des satellites (qui peuvent être militaires) à partir d'une base dont la superficie ne fait pas moins de 100 000 kilomètres carrés (le cinquième de la France). Un débat suivra cette enquête (rigoureuse) car le 27 avril 1979, le bureau politique du Mouvement populaire de la révolution, parti unique zaïrois, a décidé de rompre ce contrat valable jusqu'en l'an 2000.

21 h. 30, Documentaire : Des caméras pour voir la vie (III. — La mer, les regrets et l'espoir), de C. Paolini.

Dans sa réflexion sur la profession de reporter — des caméras, pour quoi faire ? — Charles Paolini, qui a montré les rapports entre l'homme et la haute montagne, l'eau, regarde ici la mer. Regrets d'une pollution que les caméras ont traquée, espoir d'un équilibre du milieu marin...

FRANCE-CULTURE

7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : la route et le fleuve ; à 8 h. 32, La nostalgie du présent ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « La Maison de mon père », par D. Alberti et F. Pavier, avec M. Mohrt ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h., Un livre, des voix : « Chatte allaitant un ourson », de H. Anger ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Henri Heine à Düsseldorf et à Paris - A la frontière de deux romantismes, 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique : concert de l'ARC, œuvres de P. Dusapin, auditorium du Musée d'art moderne de la Ville de Paris ;

18 h. 30, Feuilleton : « Le Double Crime du Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : météorologie et climat ;

20 h., Villes et Mégapolis ; 21 h. 30, Black and Blue : « table ronde » des journalistes ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ;

13 h., Les anniversaires du jour : le premier Journal télévisé ; 14 h., Musique en plume ; 14 h. 20, Concerto (Leclair, Petit) ; 15 h., Musique-France-Plus : Charpentier, Alkan, Schumann, Ravel, Marie Tan ; 17 h., Musica hungarica ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Des notes sur la guitare : le monde féminin de la guitare ; 20 h. 35, En direct de Genève... France-Musique, Radio suisse romande ; « Lux et Pax », fragments symphoniques (Vibert) ; « Concerto pour piano n° 4 en sol majeur » (Beethoven) ; « Rhapsodie espagnole » et « Daphnis et Chloé » (Ravel), par l'Orchestre de la Suisse rodanme Direction M. Stein. Avec R. Buchbinder, piano ; 23 h., Le temps de créer ; 0 h. 5, Ouvert la nuit : la radio d'hier.

Samedi 30 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Devenir ; 13 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi ; 18 h. 10, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 15, Série : Monsieur Panivo passe toujours ; 19 h. 45, Sports : Tour de France (résumé) ;

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Carlos) ;

21 h. 35, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ;

22 h. 30, Spéciale Sports : Coupe d'Europe d'athlétisme (Genève) ; 23 h. 15 (en direct), Championnats du monde de boxe, poids moyens (Monaco).

CHAINE II : A 2

12 h., Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 15, Sports : Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 30, Les jeux du stade ; 15 h 20, Sports : Tour de France cycliste (Luchon-Pau) ; 17 h. 55, Salle des fêtes ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ;

20 h. 35, Feuilleton : Le jeune homme vert ;

Lire notre article page

21 h. 35, Alain Decaux raconte : Moi, Vincent Moulia, condamné pour l'exemple en 1917 ;

22 h. 35 Musique : Figaro-ci, Figaro-là.

Régina Montréal, soprano, chante : D'art et d'amour, *de* la Tosca *de Puccini ;* Seule, perdue, abandonnée, *de Manon Lescaut, de Puccini ; un air de* Nabucco, *de Verdi.*

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Dramatique : Le dernier mélodrame, d'après une idée de P. Brasseur, réal. G. Franju, avec M. Vitold, R. Bussières, E. Scob.

Le Grand Théâtre Larémolière est le dernier théâtre itinérant. Alexandre Larémolière et sa troupe — comédiens de père en fils — vont jouer dans les villages un répertoire classique, traditionnel où chacun interprète deux ou trois rôles. Arrivés dans une petite ville, leurs relations avec les habitants se dégradent rapidement.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'Islam ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... P. Bruckner et A. Finkielkraut ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Journée Bernard Parmegiani : « l'Homme électronique... » ;

17 h. 30, Pour mémoire : Victor Hugo ; 19 h. 30, Nuits magnétiques : « l'Afghanistan » ; 20 h., « les Automobiles », de W. Fr. Egret ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ;

10 h., Journées France-Musique - Radio Suisse Romande : 10 h. 10, L'art choral : Stravinski, Mahler, Beethoven, Ligeti, Halffter ; 12 h., Vocalises ; 14 h., La musique en Suisse ; 15 h., Archives communes ; 16 h., Musique de chambre, en direct de Lausanne... « La camerata Lysy » : Albicastro, Vivaldi, Locatelli, Caulin, Mozart, Bartok ; 17 h. 30, G.R.M.-INA et C.R.S. ; 18 h., En direct de Genève, musique folklorique et de jazz : Ensemble Padygros, Trio M. Solal, Tamya ; 19 h. 50, Cartes postales ;

21 h. 5, Historique de l'Orchestre national de France ; 21 h. 30, En direct du Victoria Hall, à Genève... : « le Tombeau de Couperin » (Ravel), « Tzigane » (Ravel), « l'Apprenti Sorcier » (Dukas), « Prélude à l'après-midi d'un faune » (Debussy), « Bacchus et Ariane, 2e suite » (Roussel), par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel. Avec R. Pasquier, violon ; 23 h. 30, Résonances ;

0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 1er Juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 11 h., Messe en l'église abbatiale de Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault) ; prédicateur : P. Alain Ponsar ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Sports : Tiercé ; Grand Prix de France automobile ; 16 h. 10, Sports : Tour de France cycliste (Captieux-Bordeaux) ; 16 h. 30, Sports première ; 17 h. 10, Face au Tour ; 17 h. 25, Grand prix automobile de France (suite).

17 h. 40, FILM : 3 H. 10 POUR YUMA, de D. Daves (1957), avec G. Ford, Van Heflin, F. Farr, L. Lama, H. Jones, R. Jaeckel (N.).

Un fermier éleveur de l'Arizona, qui n'a rien d'un héros, est chargé de conduire à une station de chemin de fer un bandit que ses complices cherchent à délivrer.

19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 15, Tour de France (résumé de l'étape).

20 h. 35, FILM : L'HOMME ORCHESTRE, de S. Korber (1970) ; avec L. de Funès, O. de Funès, N. Adam, P. Adams, P. Préboist :

Un maître de ballets frénétique, qui veille soigneusement à l'harmonie et à la vertu de sa troupe de jeunes danseuses, se retrouve à Rome avec deux bébés (de mères inconnues) sur les bras.

22 h., Concert à Monte-Carlo.

CHAINE II : A 2

11 h., Programme spécial diffusé tout au long de la journée en direct d'Aigues-Mortes (reprise à 13 h. 15, 15 h. 10, 16 h. 50 et 21 h. 40) ;

Avec de jeunes enfants prodiges.

Une première expérience de « Dimanche et fête » proposée par Jacqueline Alexandre et Jean-Pierre Spiers, avec de jeunes enfants prodiges.

11 h. 50, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 5, Kiosque ;

13 h. 15, Dimanche et fête : à chacun son midi ; 14 h. 15, Série : Drôles de dames ; 16 h. 20, Chocolat du dimanche ; 17 h. 35, les Beaux Messieurs de Bois Doré ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Série : Hunter ; 21 h. 40, Dimanche et fête : La fête continue : à 23 h., Veillée gitane en direct d'Aigues-Mortes.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque : Immigrés au village.

16 h. 40, Prélude à l'après-midi : Bela Bartok ; 17 h. 30, Il n'y a pas qu'à Paris (il y a aussi du théâtre, des fêtes en province) ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Léon-Paul Fargue ; 19 h. 45, Spécial DOM - TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : The World's Greatest.

20 h. 30, Série : Les grandes villes du monde (I. — Berlin), de H. de Turenne et J. Dupont.

Lire notre article page 17.

21 h. 40, Hommage à David Griffith (courts métrages) ; 22 h., Hollywood, U.S.A. : William Holden.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : MARK DIXON DETECTIVE, d'O. Preminger (1959), avec D. Andrews, G. Tierney, G. Merrill, B. Freed, T. Tully, K. Malden (v.o. sous-titr., N.).

Parce que son père fut un gangster, un homme se fait détective et s'attaque à la pègre d'une façon impitoyable.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France ; 10 h., Messe à Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Pierre-Port (Guernesey) ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h., La Comédie-Française présente : « Siegfried », de J. Giraudoux ; 16 h., Lyriscope, de V. Beurtheret et M. David, à propos d'« Icare », etc. ; 17 h. 30, Escales de l'esprit : Auguste de Villiers de l'Isle-Adam ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : A. Frénaud ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Musique de chambre.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart : Schubert-Webern, Schreker, Mahler ; 11 h., Harmonia sacra ;

12 h. à 22 h., Journées France-Musique-Radio Suisse romande, en direct de Genève ; 12 h., Grand magazine : disques suisses et français ; 14 h. 15, Emission spéciale ; 16 h., La tribune des critiques de disques : « Histoire du soldat », de Stravinski ; 18 h. 15, En direct de Genève, concert de musique de chambre : Masson, Stephan, Bruch, Chausson ; 20 h. 15, Clôture des journées France-Musique-Radio Suisse romande ;

20 h. 30, Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. P. Paray : « Le Roi d'Ys », ouverture (Lalo) ; « Concerto pour violon n° 2 en mi majeur » (Bach) ; « Symphonie n° 1 en ut majeur » (Bizet) ; « Concerto pour violon en mi mineur » (Mendelssohn) ; « Boléro » (Ravel), avec Y. Menuhin, violon ; 23 h., Ouvert la nuit : nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 2 Juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ;

20 h. 35, FILM : LE SECRET DU RAPPORT QUILLER, de M. Anderson (1966), avec G. Segal, A. Guinness, M. von Sydow, S. Berger, G. Sanders (rediffusion).

Un agent du contre-espionnage britannique est chargé de démasquer une organisation néo-nazie sévissant à Berlin dans les années 60.

22 h., Magazine : Questionnaire (Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit Jacques Lesourne).

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Tour de France ; 12 h. 30, Quoi de neuf ; 13 h. 35, Série : Tang ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Françaises en Grèce) ; 15 h., Série : Super Jaimie ; 16 h., Sports : Tour de France ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma ce soir ?

Ivan Levaï propose une série de divertissements autour des drôleries de la langue française. Invités ironiques, des linguistes sceptiques et de très bons chanteurs, des auteurs de dictionnaires, des philosophes.

Quelle France ? Entre ciel et terre : la Haute-Loire.

21 h. 40, Magazine : Question de temps ; (Quelle France ? Entre ciel et terre ; la Haute-Loire.)

22 h. 40, Jazz musique : Dizzie Gilepsie n° 3.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : René Thom ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : L'AGE INGRAT, de G. Grangier (1964), avec J. Gabin, Fernandel, M. Dubois, F. Fernandel, P. Dubost, M. Silvain (N., rediff.).

Un Normand et un Marseillais, pères abusifs à l'esprit régional chatouilleux, se fâchent, compromettant un moment le bonheur de leurs filles et fils respectifs qui venaient de se fiancer.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la route et le fleuve ; à 8 h. 32, Paul Diel ou la connaissance de soi ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche internationale ; 14 h., Un livre, des voix : « Orient-Express », de P.-Jean Rémy ; 14 h. 42, Bureau de contact ; 15 h., Centre de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Le Trio à cordes de Paris ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Double Crime du Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, Présence des arts : visite d'atelier : Debré ;

20 h., « la Querelle », de J.-J. Varoujean ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le chant des sphères ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

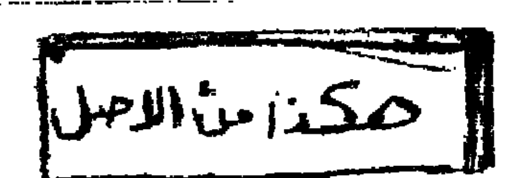
FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

14 h., Musique en plume : Eilenberg, Hausser ; 14 h. 20, Concerto (Dvorak) ; 15 h., Musique France plus : Capdenat, Mendelssohn, Couperin, Vivaldi ;

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix : hommage à Martha Angelici ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Festival d'orgue de Magadino : « Concerto en fa majeur » (Albinoni-Walther) ; « Sonate en sol majeur », « Sonate en ré majeur » (Scarlatti) ; « Canzona en ré mineur », « Prélude et fugue en ut majeur » (Bach) ; « Prima Sonata en fa mineur » (Mendelssohn) ; « Prélude en ré mineur » (Respighi) ; « Scherzo en sol mineur » (Bossi), par L. F. Tagliavini, orgue ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., A la lyonnaise.



SOCIETE

LA VIE DU LANGAGE

La phrase et la grammaire

PLUSIEURS lettres intéressantes nous incitent à revenir sur le problème posé par les constructions du genre de : « *La balle, mon père, il l'a jetée par la fenêtre.* »

Un lecteur y voit « purement et simplement des celtismes », étant donné que « la syntaxe parlée (du français) est à peu près purement celtique ». Je ne suis pas en mesure d'appuyer ni de ruiner une affirmation aussi péremptoire. On peut cependant *élargir le débat en s'interrogeant* sur l'ancienneté de ces constructions.

Elle est vénérable, au moins en ce qui concerne la simple reprise du nom sujet par un pronom de la troisième personne, c'est-à-dire pour les phrases du type : « Ma sœur, elle viendra pas ce soir », ou : « Mes parents, ils me donnent pas d'argent. » K. Nyrop (*Grammaire historique*, volume VI, page 258, etc.) en donne des exemples dès le XI[e] siècle et tout au long de notre histoire.

Il en est de même pour la reprise par un pronom d'un nom *complément direct* (« *régime* »), placé volontairement en tête de *phrase, comme dans* : « *Les élections, tout le monde les a gagnées.* » Nyrop encore en donne des exemples qui vont de *la Chanson de Roland* à Anatole France, en passant par Montaigne et La Bruyère.

Les deux moitiés possibles de la construction que nous étudions (« La balle, mon père, etc. ») étant fort anciennes, et à vrai dire ayant toujours existé dans la langue, il est raisonnable de penser que leur combinaison est également d'une grande ancienneté. Il est certain toutefois que la reprise du nom sujet ou complément, et à plus forte raison des deux, par des pronoms, *a été considérée* de bonne heure par les puristes comme familière *ou vulgaire*.

Nous y viendrons. Auparavant, une autre lettre, *d'un lecteur* agrégé d'anglais et maître-assistant à Orléans, *qui propose l'explication* que voici : le français a une intonation « *plate* ». *Ce n'est pas* le mot qui est accentué sur la dernière syllabe, mais le groupe. De ce fait, c'est l'ordre des mots qui doit assurer en français les fonctions de « mise en valeur » qui sont confiées, en anglais par exemple, à l'accent.

C'est sans doute un élément du problème. Ici encore, en tout cas, il faudrait élargir le débat en se demandant si ces constructions (« Mon père, la balle », ou « La balle, mon père »), sont tout à fait particulières au français ? Se retrouvent-elles dans d'autres langues *romanes, italien, roumain*, etc. ? Dans les langues germaniques, allemand ? danois ?

Mon papa (il) sait tout

Un détail au passage. Notre lecteur pense que la mise en valeur du sujet, dans « Ma sœur, *elle habite Paris* », *est assurée* « grâce à la pause que l'écriture représente par une virgule ». Mais cette pause n'est nulle*ment obligatoire. On le voit bien* dans des phrases comme : « Mon *oncle il a rien dit* », *ou* : « Ma tante j'l'ai *pas vue* d'puis un *an* », *dans lesquelles toutes* les réalisations de la pause (de *nulle à longue*) *sont possibles.*

Autre lecteur, maître-assistant *à Lille. L'explication qu'il pro*pose est que la phrase : « Mon père a jeté *la balle par la* fenêtre » n'est simple qu'en apparence. *Le groupe mon père* y propose en effet « deux informations en même temps » : l'une est lexicale (il s'agit du *père* de celui qui parle, et non d'un oncle, d'un voisin, etc.) ; l'autre est syntaxique (ce père est le *sujet* d'une action).

L'idée de notre lecteur serait donc que la phrase dite « correcte » est plus économique, mais que cette économie est une acquisition culturelle. Il est de fait que l'enfant, pour qui prime la nécessité d'être bien compris, *dira à peu près toujours* : « Mon papa à moi il travaille dur ». La *construction* économique et correcte ne se trouve guère dans *sa bouche que pour des énoncés* très courts, tels que : « *Maman veut pas* », *ou* « *Mon* papa sait tout ». D'où une autre re*marque adjacente : il est proba*ble que la « consistance » pho*nétique (en sons) et métrique* (en longueur) de la phrase con*sidérée a une influence sur* l'emploi ou le non-emploi du pronom de la troisième personne supplémentaire. Encore une direction de recherches !

Un lecteur encore, professeur dans un lycée d'enseignement professionnel, relève qu'en qualifiant d'inutile le *il* de « Mon père, *il* a jeté la balle par la fenêtre » je parle en grammairien. Certes, et en grammairien conventionnel.

Mais ce n'est que dans le cadre étriqué de la grammaire conventionnelle de la langue « correcte » que l'on peut parler *d'inutilité* s'agissant d'une construction aussi usuelle, aussi naturelle à tous les Français quand ils parlent (mais non quand ils écrivent) leur langue.

Au demeurant, et même en s'en tenant aux règles traditionnelles, le pronom de rappel n'est « inutile » que dans la construction la plus simple. Il devient indispensable dans « Mon père, la balle, *il* l'a jetée par la fenêtre », de même qu'est indispensable le *l'* de rappel du complément direct.

Si l'on veut faire l'économie *des pronoms* inutiles, la phrase devient agrammaticale, sans signification : « Mon père la balle a jeté *par* la fenêtre », ou toute *variante de cette construction*, a eu ou aurait un sens et une *grammaticalité en grec, en latin*, en allemand, et même en ancien *français aussi longtemps* que celui-ci a conservé une décli*naison à deux cas, sujet et ré*gime. Elle n'est pas réalisable en *français moderne*.

De l'oral à l'écrit

D'où une énième remarque pédagogique cette fois. Notre lecteur cité en dernier lieu évoque « le souci qu'ont les élèves de dominer la difficulté qu'ils éprouvent à se faire comprendre », et par ailleurs la difficulté « d'obtenir des adolescents actuels qu'ils s'appliquent à la *rédaction* d'un texte ».

Il y a apparemment contra*diction entre le souci de se* faire comprendre et le refus de *s'appliquer à la rédaction* d'un texte. Mais notre brave phrase-*exemple* (« *la balle, mon père...* ») va nous fournir une fois de plus *un appui. Elle est parfaitement* naturelle à des adolescents (elle et d'autres que je dirai dans un instant), et satisfait pleinement « leur souci de se faire comprendre et de convaincre ».

Entre eux, en famille, dans la rue, elle est « du français » solide, efficace. A l'école, elle n'est plus que « familière et vulgaire », pour reprendre l'appréciation de K. Nyrop et, pratiquement, de tous les grammairiens.

Pourquoi s'appliqueraient-ils à rédiger : « Mon père a jeté la balle par la fenêtre », phrase « correcte », mais beaucoup moins satisfaisante quant à la quantité d'informations véhiculée ? Et qui peut à bon droit leur apparaître comme plus répressive qu'éducative ? Ici, la socio-linguistique aurait son mot à dire.

Il est probable en tout état de cause que la pédagogie du français, *y compris du français langue étrangère*, gagnerait à partir de la phrase spontanée et incorrecte, pour aller vers la phrase élaborée correcte ; l'articulation entre les deux systèmes se faisant à travers l'idée, que l'enfant ou l'étudiant admettra très aisément, que chacun des deux *systèmes a sa dignité et son* utilité propres.

∴

Nous sommes loin d'avoir épuisé le sujet avec ces quelques remarques. Rendez-vous donc à une chronique d'automne pour en traiter sous l'angle du rendement de l'information. D'ici là, il *faut rappeler* que ces constructions « parataxiques » *ainsi dites par opposition* aux constructions « syntaxiques », *réalisées dans la phrase écrite* et seules connues des grammai*res, avaient déjà attiré l'atten*tion de Vendryès et du logicien *Charles* Serrus.

Elles ne se limitent pas à la triade : sujet, verbe, complément direct, puisque l'on peut trouver tout aussi couramment : « La Grèce, moi, j'y passerai bien mes vacences », ou : « Du lapin, les Anglais, ils comprennent pas qu'on en mange », qui mettent en cause des compléments indirects. Et, dans un horrible mélange, etc., les Anglais, la Grèce et le lapin.

JACQUES CELLARD.

FEMMES

Libre, mais seule

« F*EMME gr., bl., élég., bon. éd., ch. monsieur sér. vue mariage* ». Qui résisterait à une telle annonce ? Lucile, avec sa lourde torsade de cheveux dorés, sa minceur distinguée, sa mise volontiers un peu recherchée, est de celles à qui la nature a beaucoup donné. Pourtant, contre son gré, elle demeure une femme seule.

Seule, isolée, solitaire, esseulée : lassée de chaque jour égrener la litanie de la femme sans homme. Enfant déjà, elle vit un peu en marge dans une grande maison en Bordelais où son père pleure une *épouse* trop tôt disparue. A vingt-trois ans — enfin !, — Lucile « monte » à Paris : coup de foudre à la Cité universitaire pour un jeune Hongrois, un esprit brillant, qui parle couramment sept langues. La jeune fille rangée épouse l'immigré sans le sou dont elle aura un fils.

Mais la vie n'est pas facile avec cet étudiant aux allures d'éternel adolescent. *Le jour où* Lucile fête ses trente ans, son mari, *incapable de régler* une dette de jeu, se tire une balle *dans le cœur.* « *Notre couple,* reconnaît-elle, *n'était, de toute façon, pas une réussite.* »

Veuve avec un enfant de trois ans, tous ponts coupés avec une famille qui l'ignore, Lucile a le sentiment d'avoir raté ce à quoi elle tenait le plus : sa vie privée. « *C'était trop lourd à porter, j'aurais voulu me marier tout de suite.* » Mais avec qui ? Autant les prétendant bordelais étaient autrefois nombreux, autant les occasions manquent à la femme courageuse qui se débat de plus dans les difficultés matérielles et travaille dur *comme* secrétaire, puis comme assistante dans une société d'études, laissant son fils en nourrice.

« *Je me suis sentie dans une solitude incroyable. Les amis s'étaient évanouis comme par enchantement. Vous savez, on invite plus facilement un veuf de soixante-dix ans qu'une femme seule de trente-cinq. Un homme, lui, n'est jamais en trop à table* ». Et puis il y a la mythologie de la femme libre, mangeuse de maris : « *Je n'étais pas assez jolie pour réussir,* dit modestement Lucile, *mais pas assez laide pour ne pas inquiéter* ».

Côté bureau, peu d'espoirs : deux vieux ingénieurs et des secrétaires. Des contacts, oui, mais seulement téléphoniques. En vingt ans, deux malheureux rendez-vous, à Bruxelles et à Bordeaux. Les agences matrimoniales ? « *J'ai toujours reculé. Je comprenais qu'une femme fasse cette démarche, mais un homme — puisqu'on se les arrache, — cela me semblait bizarre.* »

« *J'ai essayé bien des choses. Les voyages, dès que j'ai été moins gênée matériellement. En mars, je suis allée au Maroc au Club Méditerranée, j'ai rencontré des gens charmants, un ménage... J'ai même fait l'effort de m'inscrire dans un cercle à Paris — une folie !, — j'amène des amis de l'extérieur pour profiter du jardin, de la piscine, mais en quatre ans je n'ai pas adressé la parole à un autre membre du cercle. A la soirée annuelle — coût 500 F ! — il faut venir accompagnée...*

« Ai-je fait tout ce qu'il fallait ? »

» *Peut-être n'ai-je pas fait tout ce qu'il fallait. C'est dur de sortir de sa réserve, et puis les timides intimident. L'an dernier, j'ai rencontré grâce à une amie — la seule qui ait jamais tenté de trouver pour moi l'âme sœur — un monsieur de cinquante-cinq ans, veuf depuis peu, qui se sentait très seul. Il était d'un milieu très modeste, n'avait rien d'un Adonis, mais je l'ai trouvé sympathique. Nous nous sommes vus plusieurs fois, je l'ai même invité à un petit dîner chez moi. Est-ce que j'en avais trop fait ? Bien sûr, j'avais mis un joli couvert, préparé un bon repas, fait un effort de toilette. A-t-il senti une trop grande distance entre nous ? Quelques jours plus tard, il m'écrivait qu'après avoir vécu trente ans avec sa femme il n'arrivait pas à tourner la page.*

» *Je suis retournée à ma solitude, à ces soirées dont j'ai horreur en tête à tête avec moi-même, au vide du mois d'août à Paris, aux voyages organisés où, faute d'avoir payé le supplément chambre seule, je me retrouve affublée d'une compagne dont je me serais passée. Je suis obnubilée par les petits ennuis de la vie quotidienne : le formulaire perdu, l'appartement inondé, c'est dur de tout assumer toute seule en plus de son travail.* »

Dur surtout de se dire que malgré vingt ans passés à rêver d'un bras pour vous guider, c'est seule qu'il va falloir affronter l'avenir, la retraite plus tard, et la maladie, la vieillesse. Lucile a eu cinquante ans l'an dernier : « *Le coup de grâce, le sentiment que maintenant plus rien ne peut arriver* ». Vraiment ? allons, Lucile, pourquoi se décourager...

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

SPORTS

Les enfants de Borg

DEPUIS mon balcon, en surplomb sur le petit square, j'ai assisté à de mémorables finales de tournois. L'imagination des gosses transforme cette placette plantée d'arbres en terrain de foot digne du Parc des Princes ou de Wembley. Et ça n'est pas à la portée du premier venu, car, en plus de l'adversaire, il faut dribbler les troncs de platanes. A dix-huit dans chaque camp, qui ne mesure pas plus de vingt mètres, cela tient des coulisses de l'exploit !

Et rien à voir avec ces matches de sénateurs vite fatigués que nous infligent les « pros » le mercredi, ce sont des parties qui durent trois heures d'horloge, avec des scores d'anthologie : 28 à 17, par exemple. C'est assez rare en foot. Ce qui est agréable, c'est d'avoir non seulement le spectacle gratuit, mais le commentaire par-dessus le marché. Chaque dribbleur d'élite se transforme, lyrisme aidant, en radio-reporter virtuose.

« *Didier Six descend le long de la touche. Il déborde un, puis deux adversaires, centre au cordeau sur la tête de Platini qui prend le goal à contre-pied ! But !* »

Mais, depuis le 10 juin, c'est terminé. Le square ne croule plus sous les clameurs de la foule en délire. Tout est devenu feutré. Pourtant, ils sont toujours là. Mais silencieux, comme à la chapelle. Ils s'asseoient en rang d'oignons sur le côté de la place, laissant le terrain libre. Chacun a, sur les genoux, une raquette de ping-pong, de jokari, voire une simple planche munie d'un manche bricolé. Et ils attendent leur tour, contemplant patiemment deux d'entre eux qui s'escriment à faire passer une balle par-dessus une ficelle tendue à quatre-vingts centimètres du sol,

Impassible, le « speaker » commente à voix mesurée : « Passing-shot de revers croisé qui lobe Borg monté trop tard au filet. Balle pleine ligne. Avantage Pecci... »

JEAN CONTRUCCI.

VU DU LANGUEDOC

Morts sans sépulture

A qui vient de Saint-Pierre-sur-Mer ou de Narbonne-Plage, nul panneau routier n'annonce le cimetière marin de la Clape, que j'avais découvert à l'âge où celui de Sète (et de Paul Valéry) entrait dans les manuels scolaires. Seule indication deux ou trois fois répétée sur des pancartes rongées par la brise marine : Notre-Dame des Auzils. Chacun sait, dans la région, que la chapelle-forteresse, haute et blanche parmi les pins, est le point culminant de ce chemin de croix qu'on appelle le cimetière marin.

Chemin de croix, chemin de tombes...

Pour l'atteindre, il faut franchir des étendues de vignes plates, longer des domaines dont quelques-uns ont été repris par d'anciens « pieds-noirs » qui ont trouvé ici, en réduction, une espèce de Mitidja.

Le cers siffle dans les roseaux, courbe la flamme noire des cyprès. *D'octobre à juillet, il est* roi trois jours sur cinq. Mais en *s'élevant, sous le couvert* des pins d'Alep, par le sentier raviné dont *la pierraille* n'est retenue que grâce à l'affleurement *de leurs racines, grosses veines* mauves et tendineuses, on accède à *de bienheureux refuges* où le vent perd ses droits.

∴

Dans l'un d'eux, au bord du chemin, une première tombe, une première dalle : 1860, avec un nom à demi effacé, celui d'un « *capitaine au long cours péri en mer* ». Un peu plus haut, une stèle et une inscription mal déchiffrable, à la mémoire d'un père « *disparu avec son fils* ». Des dates, de loin en loin, toutes du siècle passé : 1807, *1846, 1851*, 1873. Une seule exception : scellée dans le calcaire blond de la garrigue, ce bloc de granit aux lettres dorées rappelant les équipages de sous-marins engloutis en 1952, 1968 et 1970. « *Nous garderons leur souvenir, et d'autres après nous, et ainsi tant que le soleil se lèvera sur la mer...* »

Je me penche par-dessus le parapet. Elle est là, à moins d'une lieue, la mer implacable et rieuse, celle qui fait les orphelins et les veuves, qui nourrit et qui dévore, étouffe et berce les pauvres noyés. S'inscrivant en *faux contre* Victor Hugo, Henri Queffélec se refuse à considérer *comme* cruelle la mer Celtique. Et la Méditerranée aux colères subites, *mais si douce et enjô*leuse quand elle effeuille ses *vagues sur* les *plages* de feu ?

Soudain le miracle d'un bouquet frais

Reprenons le chemin de croix. Des pierres tombales fendues, en morceaux. Des chaînes, des croix rouillées. Soudain, le miracle d'un bouquet frais. Geste anonyme ou souvenir pieux ? Sourire au bord de l'éternité ?

Ces marins dont les tombes sont vides, « *naufragés dans le Golfe* » (du Lion), ou « *sur les côtes de Sicile* », ou « *à l'entrée du port du Havre* », voire « *dans les eaux anglaises* » — pêcheurs, *navigateurs ou* soldats — ils avaient vu le jour, voici un siècle, dans un village languedocien aux rues étroites et *circulaires*, qu'on aperçoit de l'éperon où se dresse le sanc*tuaire des* Auzils, un village longtemps ignoré et qui s'appelle *Gruissan*, mais dont on a pu découvrir, naguère, l'image gros*sièrement reproduite* dans les couloirs du métro parisien...

Une promotion (immobilière) à laquelle ni les vignerons ni les pêcheurs d'aujourd'hui n'aspiraient, qui les désoriente : entre les morts sans sépulture de la Clape et les immeubles coiffés de béton destinés à des gens qui parlent « pointu » et même allemand, même hollandais, comment croire qu'il n'y a qu'un siècle d'écart ?

MAURICE CHAVARDÈS.

CODE (Suite)

Au Vatican en 1876

A la suite de la publication du règlement administratif de la commune de Lausanne en 1883 (*le Monde* daté 10-11 juin), un de nos abonnés, M. Maxime Orlarey (Cluses), nous adresse cet extrait du règlement du personnel de bureau du Vatican en 1876.

1) *Les employés de bureau doivent balayer les parquets chaque matin, épousseter les meubles, les étagères et les vitrines.*

2) *Chaque jour, ils doivent remplir les lampes à pétrole, en nettoyer les abat-jour et régler les mèches ; une fois par semaine, ils devront laver les fenêtres.*

3) *Chaque employé devra apporter un seau d'eau et un de charbon pour la nécessité de la journée.*

4) *Entretenir les plumes (d'oie) avec soin ; chacun peut en tailler la pointe selon son goût personnel.*

5) *Ce bureau ouvre à 7 heures du matin et est fermé à 8 heures du soir, excepté le dimanche où il reste fermé toute la journée. Il est souhaitable que chaque employé passe son dimanche à se consacrer à l'Eglise et à contribuer librement à la cause de Dieu.*

6) *Les employés hommes auront une soirée libre par semaine dans le but de se distraire et deux soirées s'ils vont régulièrement à l'église.*

7) *Après qu'un employé aura travaillé treize heures au bureau, il devra passer le reste du temps libre à lire la Bible ou autres bons livres.*

8) *Chaque employé devra mettre de côté une part notable de sa paie pour les années de vieillesse, de façon qu'il ne devienne pas une charge pour la société.*

9) *Tout employé qui fume des cigares espagnols, fait usage de liqueurs quelles qu'elles soient, fréquente les billards ou les salles publiques, ou va se faire raser chez le coiffeur, donnera une bonne raison de suspecter sa valeur, ses intentions, son intégrité ou son honnêteté.*

10) *L'employé qui aura accompli son travail fidèlement et sans erreur pendant cinq ans aura une augmentation de paie de 5 centimes par jour dans la mesure où les profits de la maison le permettront.*

(Cité par le Centre national italien des études douanières et reproduit en italien par *le Naville*, périodique de la colonie française de Milan, n° 8, deuxième semestre 1972.)

FAITS DIVERS

Tueries familiales

(Suite de la page 15.)

On n'en finirait pas d'allonger la liste. Ces drames, au départ, n'en étaient pas. Partout on retrouve sur les cheminées ou les buffets des photos — plus ou moins défraîchies — où des mariées en robe blanche exhibent des sourires éternels tandis que les époux, raides et fiers, fixent gravement l'objectif. La presse, parfois, les publiera. C'est bien souvent tout ce qu'il reste de ces vies banales, ni nulles ni grandioses. Les voisins, en général, ne comprennent pas. Les meurtriers, effarés, ne comprennent pas. La justice passera par là. Cinq ans de ci, quinze de là, et la vie continuera. Plus absurde qu'avant.

Quel autre point commun, entre tous ces meurtres et ces suicides, que la banalité de ces acteurs ? Peut-être que, dans beaucoup de cas, ils ne se supportaient plus les uns les autres, qu'ils s'empêchaient — par leur présence ou leur absence — de vivre comme le contrat initial du bonheur l'avait laissé croire. Un coup de colère, un subit « ras-le-bol », un fusil qui traîne par là, et c'est la mort qui clôt la dispute. L'improvisation de tous ces meurtres dit assez qu'ils ont surgi dans la vie de leurs auteurs, sans que rien le laisse présager. L'autre, un jour, est apparu plus insupportable que jamais. Le coup est parti.

BRUNO FRAPPAT.

Entretien avec Raymond Vande Wiele

(Suite de la page 15.)

» La science, il faut la faire d'une façon sérieuse : en 1800, on ne pouvait pas faire de mal, ou très peu ; en 1973 ou en 1979, on peut faire du mal, et l'expérience n'est pas à mettre dans les mains de n'importe qui. Il faut qu'il y ait une chance qu'elle puisse réussir, qu'elle ne fasse pas de mal à la malade : il faut agir dans une situation où tout ce que la science a appris soit utilisé. Pour moi, c'est une question de médecine.

» La situation est devenue pour nous impossible ; un médecin comme moi ou bien refuse de faire une expérimentation telle que la fertilisation, supprime l'éprouvette comme je l'ai fait, et on le condamne pour ne pas avoir donné cette possibilité ; ou bien il laisse les choses se faire, elles aboutissent à une malformation, et on le condamne pour n'avoir pas empêché cette catastrophe. Par conséquent, d'un point de vue aussi bien moral que scientifique, il n'y a qu'une ressource. c'est de ne faire les choses que lorsqu'on considère qu'elles sont scientifiquement au point.

— L'intervention de médecins dans l'élaboration de la conception n'est pas sans conduire à des problèmes légaux très complexes, où les jugements de valeur prennent le pas sur des critères qui restent à établir. Par exemple, les « bébés-éprouvettes » anglais n'auraient pu être américains puisqu'un moratoire suspend depuis 1975 ce type d'expérimentation dans votre pays. Faut-il pratiquer davantage d'essais chez les animaux ? Avoir recours à l'empirisme ?

— Aux Etats-Unis nous sommes en avance d'une certaine façon, puisque la loi anticipe l'expérimentation. L'inconvénient c'est qu'on veut protéger l'enfant, mais que, en le protégeant, on bloque des expériences essentielles pour lui. En vérité, je pense qu'aux Etats-Unis nous en sommes à un point où la protection commence à être un obstacle pour la médecine. Les choses peuvent être différentes en France ou en Grande-Bretagne. Mais les savants ont trop envie d'être prix Nobel pour être innocents. Il faut donc des contrôles qui soient extérieurs, non seulement à l'expérimentation mais aussi extérieurs à la médecine. Il faut, par exemple, que, dans les expériences où sont en cause des femmes, les femmes décident.

» Nous ne sommes pas les détenteurs de la vérité. Dans le grand problème de l'expérimentation médicale, ce qui est insoluble, c'est de savoir qui va demander la permission à l'enfant non né. Je ne suis pas moraliste, mais tous les médecins ont des obligations de moralistes. Les moralistes tranchent de très haut, mais c'est nous qui devons prendre des décisions, on l'oublie souvent. Les grands problèmes de la génétique en ce moment c'est aux obstétriciens qu'ils sont posés, parce que ce sont eux qui ont les décisions majeures à prendre, comme l'amniocentèse (2), les injections dans le liquide amniotique pour modifier l'état de l'enfant, etc.

» Quant à savoir s'il est possible d'évaluer sur les animaux les dangers purement génétiques, la réponse est assez difficile. Quand une vache a quatre pattes, on est content. Quand il s'agit des humains c'est plus compliqué. Dans ce cas de fertilisation *in vitro* dont nous parlons, même si on réussit chez le singe, ce n'est pas la preuve d'un succès assuré chez l'homme. Mais il n'y a aucune excuse pour ne pas faire d'expériences plus poussées, et je pense qu'il ne faut pas avoir recours à l'empirisme. On peut continuer ces recherches maintenant, et il faut continuer. Mais ce qui compte, c'est d'abolir le secret. Les grands savants publient. Il ne faut pas le secret, un médecin qui garde son secret n'est pas un médecin.

» Quand le premier enfant de Steptoe et Edwards est né, ils n'ont pas exposé tout de suite au monde médical les conditions dans lesquelles ils avaient agi. Ils n'ont aucune excuse de ne pas l'avoir fait, parce qu'il y a de très nombreuses femmes qui sont passées à ce moment-là d'un âge où il leur était encore possible d'espérer un enfant à un âge où cela ne l'était plus.

» Pour l'avenir de la médecine, les moralistes, mais aussi les universités, s'attachent un peu plus au problème de savoir quand la vie commence. Ce n'est pas un débat abstrait. Si la vie commence à la fécondation, c'est une chose, si elle commence au moment où l'œuf s'implante, c'est très différent.

» Prenons le problème suivant : on collecte cinq œufs, on les fertilise, et on va transplanter l'un des cinq. Le problème commence là pour les catholiques ; or, pour les musulmans, la question est de savoir ce qu'on fait avec les quatre autres : pour eux, ce sont des êtres vivants, car ils pensent que la vie commence au moment de la fertilisation. Je crois que la réponse n'est pas : la vie commence ici. Pour moi, *tous les problèmes moraux sont quantitatifs :* un œuf fertilisé n'a pratiquement pas de droits, un œuf implanté n'en a pas beaucoup non plus, ou tout au moins les droits de cet œuf implanté sont inférieurs aux droits de la femme. Si la femme veut se faire avorter — encore une fois, je parle du point de vue médical. — elle a le droit de se faire avorter. Mais quand il y a un cœur qui bat, l'enfant a un peu plus de droits... Je pense que les droits de l'enfant augmentent avec ses possibilités de survivre. Au moment où l'enfant peut survivre, alors ses droits sont égaux à ceux de la femme.

» Ce n'est pas une position qui donne réponse à tout, mais nous sommes bien obligés de prendre des décisions. C'est ce qui fait la différence, et c'est bien pourquoi ce n'est là que l'un des aspects d'un problème plus vaste : celui des fondements moraux de l'expérimentation médicale.


Dessin de Berenice Cleeve.

Il faudra définir ce qu'est la maternité

— Faire naître la vie humaine in vitro, *c'est-à-dire dans une éprouvette. Faire porter l'embryon d'une femme par une autre, changer le cours de l'évolution et, par-delà, le spectre des recombinaisons génétiques* (3), *croit-on, fabriquer des Einstein en nombre infini et d'âge différent... Est-ce que ce sont les réalités de demain ?*

— Les problèmes psychologiques de la maternité dans de pareils cas sont tels que je ne vois absolument pas comment on pourra les résoudre. Prenons le cas d'une femme qui porte dans son utérus un œuf qui lui a été implanté, et qui n'est pas d'elle, et qui, après trois mois, veut se faire avorter. Si j'étais juge, je ne crois pas qe je pourrais dire qu'elle n'a pas le droit de le faire.

» Une femme porte un enfant : qui a le droit de dire que ce n'est pas son enfant ? Il y a là des problèmes moraux, des problèmes légaux graves et fascinants. Répondre aux innombrables hypothèses que vous évoquez suppose que les difficultés techniques aient été parfaitement surmontées au niveau de la femme, que soit complètement maîtrisé le mécanisme lui-même, que soient connus les risques inévitables de malformations et d'anomalies.

» Si une femme enceinte donne le jour à un enfant malformé, du moment que moi, médecin, je ne lui ai pas donné de médicaments dangereux, je ne suis pas responsable, mais, si je fais une transplantation et que l'enfant est malformé, je suis responsable. Il faudra également définir ce qu'est la maternité et, par exemple, savoir ce qui se passe si une femme meurt à l'accouchement, ayant porté un enfant qui n'est pas le sien. Si l'on admet la possibilité d'une femme qui loue son utérus, modernisant ainsi la notion de nourrice, quels seront les droits des parents qui attendent l'enfant, et, de l'autre côté, ceux de la femme qui, après une grossesse à terme, dit qu'elle ne veut pas donner l'enfant, que c'est son enfant ? En réalité, ce qui compte c'est de savoir ce que sera la famille.

» Je suis porté à croire, mais peut-être est-ce un préjugé personnel, que ce qu'on appelle la famille nucléaire — le père, la mère, les enfants — va rester le centre de la société dans la civilisation occidentale. Mais on peut imaginer beaucoup de choses, garder le sperme de l'homme et l'œuf de la femme dans un congélateur et faire une fécondation de très nombreuses années plus tard. C'est encore une des raisons pour lesquelles je considère comme essentiel de ne pas régler ces questions dans le secret.

» Quant au « cloning » (4) qui, actuellement, n'a jamais été réussi chez un mammifère, je ne connais personne de sérieux qui veuille en parler. Les vrais scientifiques trouvent que c'est une question pour les philosophes ou pour les journaux à sensation. Nous trouvons tous que cela n'a rien à voir avec l'humanité, que l'esprit est indépendant et que l'éternel problème est que, si l'on veut faire un « clone » de Beethoven, cela ne ferait pas nécessairement un musicien.

» Mais pour le reste, la transplantation, par exemple, nous devons faire attention. Dès que les choses cesseront de passer par les mains de médecins très conscients de leurs responsabilités, on connaîtra peut-être les mêmes abus que ceux qui se sont produits avec la chirurgie esthétique, par exemple. Il n'est même pas nécessaire d'avoir un grand laboratoire ou une grande équipe pour se lancer dans une telle aventure, il suffit d'un charlatan qui veuille avoir sa photo dans la presse.

Les droits de l'enfant augmentent avec ses possibilités de survivre

— La définition de la vie humaine : sujet « scandaleux », débats acharnés depuis la contraception et l'avortement. Le professeur Etienne Baulieu a dit : « L'effort des » hommes devant leur propre » nature est pathétique pour » définir la vie humaine, et » probablement cet effort est » impossible. » La contrainte sociale qui impose de fixer des pleins droits humains à un moment précis, est-elle compatible avec la réalité biologique et la morale médicale ?

— Il est urgent que ceux qui ont une responsabilité dans

Ce qui est grave pour le médecin c'est la perte de confiance en soi

— La coexistence d'une technologie très perfectionnée, comme celle qu'on peut voir dans votre service à Columbia, et de la menace permanente de procès ne traduirait-elle pas une sorte de contradiction à laquelle on arriverait entre le progrès des soins et le progrès de la médecine ?

— Il y a certainement là un danger pour la médecine, aujourd'hui. La technicité devient de plus en plus poussée, et, par exemple chez nous, en obstétrique avec le « monitoring » (contrôle automatisé), il n'y a aucun doute que de temps en temps il y a un accident. Un exemple : notre unité de soins intensifs est une des trois meilleures du monde. Dans les dix dernières années environ, on a décidé que les enfants en dessous de 1 500 grammes vivraient. Cela voulait dire qu'il fallait les faire naître par césarienne et les faire vivre sans malformation. Aujourd'hui, nous en sommes au stade où l'on décide de faire une césarienne pour des enfants de 700 à 1 000 grammes. Naturellement, sauf dans un service de très haute compétence, personne ne prendra ce risque. Si je le prends, je m'expose à un procès. La menace est permanente, et souvent suffisante pour que les arrangements se fassent « à l'amiable » avec les avocats.

» Ce qui est très grave pour le médecin, c'est la perte de confiance en soi, et je vois près de moi des amis qui sont pratiquement détruits. C'est leur intégrité qu'on attaque. La plaignante — je parle toujours au féminin à cause de ma spécialité — prétend qu'ils ont fait telle chose, et donc, implicitement qu'ils sont de mauvais médecins. Au bout du compte, pour nous, en obstétrique, un décès est préférable ; si l'enfant meurt, il n'y a pratiquement jamais de problème. C'est le cas du procès qui est le plus fréquent, et le pire. L'enfant attaque par l'intermédiaire de ses parents. Ces questions d'argent sont encore compliquées par le fait que nous devons souscrire des assurances exorbitantes. Cela peut sembler terre-à-terre, mais c'est fondamental pour la médecine : le problème n'est pas simplement administratif. Les risque est que les médecins commencent à chercher des compromis plutôt qu'à prendre des décisions, et que la peur d'un procès prenne le pas sur l'intégrité de la décision.

— Vous avez parlé de « charlatans ». Le charlatan n'est-il pas finalement plus crédible dans l'idée populaire que le grand médecin scientifique inaccessible qui, à la limite, ne peut plus enregistrer toutes les informations et en particulier les données humaines de son travail ?

— On ne peut pas, à l'heure actuelle, dans un tribunal, à la façon dont marchent les tribunaux, décider qui est un charlatan et qui ne l'est pas. C'est une question que les médecins et les professionnels doivent tâcher de résoudre entre eux. L'opinion publique populaire, en effet, a tendance à aller vers le charlatan. Il est bien plus facile d'avoir recours à lui qu'à moi, si je vous dis que vous avez cinq chances sur cent de guérir. Perte de foi dans l'autorité officielle, certes, mais aussi faute de la médecine : elle a fait trop de promesses non tenues.

» Revenons-en aux tribunaux. Prenons l'exemple de mon procès. Question du tribunal : « Est- » ce que le *Journal of endocri-* » *nology* est un journal sé- » rieux ? » Réponse : « Oui ». « Est-ce qu'il y a dans ce journal » un article disant que telle mé- » thode est la bonne ? » Oui. Conclusion : « Alors, c'est vrai ». Or, cela n'a rien à voir avec la vérité. Les trois quarts de mes articles qui ne sont plus vrais aujourd'hui l'étaient au moment où on les a publiés. Et ce n'est pas parce que c'était « vrai » dans un journal réputé, en 1975, que cela l'est toujours en 1979.

» Ce genre de procès, je le crains, va donner naissance à toutes sortes de lâchetés. Le chef de service qui veut mettre à la porte de son service un mauvais médecin s'expose à un procès ; si ce procès lui est fait, cela va jeter sur lui une déplaisante lumière dans la presse. Autre exemple : dans un procès, une femme qui pleure est plus photogénique qu'un médecin qui s'efforce de s'expliquer. La grande presse écrira dix lignes sur la femme qui pleure et une ligne sur l'intellectuel qui dit ce qui se passe.

La santé n'est pas « un sentiment de bien-être »

— A la fragile frontière entre science et médecine où vous vous situez, comment éviter d'en arriver au point où l'on gagne moins qu'on ne perd ?

— Je ne suis pas prophète de malheur. Mais je pense qu'aux Etats-Unis en ce moment, nous en sommes à un point où le malade est protégé contre les avantages de la médecine. Il est temps de réagir.

» Prenons l'exemple des pilules contraceptives. Elles vont peut-être disparaître bientôt aux Etats-Unis. Lorsqu'une femme doit recevoir une pilule qui est à base d'œstrogènes, le pharmacien est obligé de lui donner une feuille imprimée qui indique entre autres qu'elle a une chance trois ou quatre fois plus élevée qu'une autre femme d'attraper un cancer de l'utérus, deux ou trois fois plus d'attraper un cancer du sein, etc. Une page entière, et ce n'est pas vrai. Il faut naturellement reconnaître que la femme qui prend des œstrogènes n'est pas toujours sous le contrôle d'un médecin qui sait ce que sont les œstrogènes, et qui connaît leurs effets. Mais, pour en revenir à cette mise en garde imprimée, je prétends prouver avec autant de preuves le contraire de ce qu'elle affirme. On a franchi là un stade où les moyens de protéger les malades font plus de tort que de bien.

» Autre aspect très sérieux de cette même question. Il existe une substance qui est un contraceptif injectable actif pendant plusieurs mois après une seule prise. Cette substance est très importante pour l'Inde par exemple, et c'est peut-être un des seuls moyens de contraception possibles pour les pays à démographie galopante. Aux Etats-Unis, on a suspendu son emploi depuis des années, parce que, chez certains chiens ou chiennes, chez le beagle par exemple, elle a donné lieu à des cancers. Le beagle est un animal très différent de l'homme, mais on a trouvé des cas identiques chez le singe. Il est donc probable que la F.D.A (Federal Drug Administration) finira par interdire définitivement l'emploi de cette substance chez nous. Les agences américaines ne pourront plus la vendre à l'étranger, et ce sera une catastrophe parce qu'il y a des millions et des millions de gens qui l'emploient dans les pays en voie de développement. Evidemment, on a peut-être raison d'être prudent, mais, en évitant un problème, on en crée un autre, en empêchant des médicaments essentiels de parvenir sur le marché.

» La F.D.A. est contrôlée par le Congrès, c'est-à-dire que ses décision, ou plus exactement, sa tique. Quant la F.D.A. se trompe, les politiciens s'en servent comme argument ; alors, pour ne pas se tromper, elle ne prend plus de décision, ou plus exactement, sa décision neuf fois sur dix est négative. Elle ne prendra aucun risque, même si ce risque en vaut la peine pour la santé. Le principe d'une intervention de l'Etat dans ce domaine n'est pas souhaitable, elle pose plus de problèmes qu'elle n'en résout.

— Comment définiriez-vous la médecine de l'avenir ?

— Il ne s'agit plus seulement de combattre la distinction entre médecine de riches et médecine de pauvres. Il s'agit de comprendre que la protection du malade est devenue telle que le malade y perd plus qu'il n'y gagne.

» Pour faire de la bonne médecine, il faut faire plus de science. Je crois aussi qu'il faut aller de plus en plus à des équipes. Par ailleurs, la médecine devient beaucoup trop onéreuse. On consulte trop facilement le spécialiste, et on décuple ainsi facilement le coût de la médecine. Dans 99 % des cas, on n'a pas besoin de spécialiste, le bon médecin généraliste est tout aussi qualifié. En chirurgie par exemple, certaines études récentes aux Etats-Unis ont montré que le nombre d'interventions est fonction du nombre de chirurgiens dans une même population. Il y a là un problème réel, qui est partout le même : il n'est plus vrai que les sommes qu'on va dépenser pour la médecine sont illimitées. Le but de la médecine n'est pas de rendre les gens heureux. La santé n'est pas un « sentiment de bien-être », comme cela a été déclaré encore récemment à l'O.M.S. Et encore : sous Nixon, on avait promis qu'on vaincrait le cancer de la même façon qu'on avait réussi à aller sur la Lune. C'est beaucoup plus compliqué que cela.

» Un des grands aspects de la vie sociale à l'heure actuelle, c'est le droit que l'on promet aux gens d'être en bonne santé, comme le droit d'être bien habillé, le droit de ne pas avoir faim... On sait très bien qu'on n'a pas ce droit. Je voudrais bien qu'on l'eût, mais la médecine ou la science n'ont pas les moyens de le donner.

Propos recueillis par
MARINA MOLLOF.

---

(2) *Amniocentèse :* prélèvement dans la cavité amniotique (poche des eaux) de liquide permettant l'examen des cellules de l'embryon.

(3) *Recombinaisons génétiques :* c'est une possibilité — au sens strict du terme — de recombiner des gènes en les transférant puis en les insérant dans des bactéries. Ce genre d'expérience, qui est un outil de recherche, et d'autre part une promesse pour la production en quantité massive d'un certain nombre de composés difficiles à obtenir, telle l'insuline, a été au début très discuté, parce que l'on craignait des accidents comme la propagation de bactéries porteuses de gènes cancérigènes ou toxiques, etc.

(4) *Cloning :* en transférant le noyau contenant tous les gènes d'un individu dans un œuf receveur, on peut *théoriquement* — et dans la mesure où c'est possible chez les batraciens — reproduire autant de fois qu'on veut un individu.

Le Monde

culture

LE JOUR — DE LA MUSIQUE

Les clochards célestes de la Croix-Rousse.

Dans le calme des grandes villes, tout espace qui s'ouvre aux musiques improvisées est un lieu de liberté. Un petit événement. Dans le calme d'une grande ville (Lyon) tiraillée entre la tradition infatigable de son Hot-Club et les flons-flons officiels d'un festival de prestige, tout espace qui s'ouvre au « nouveau jazz » est un lieu de chance.

C'est aux Clochards célestes *sur les pentes de la Croix-Rousse, que s'est produit récemment George Lewis. Au trombone solo, pour quelques soirs, après le concert de son quartet à l'Espace Cardin. En solo, il explore bien au-delà de ce que l'on peut imaginer toutes les possibilités du trombone.*

Aux Clochards célestes *encore, il s'étonne de la qualité acoustique du lieu, du charme de la salle, et compare l'activité des musiciens régionaux regroupés dans l'ARFI (Association pour la recherche d'un folklore imaginaire) avec celle de l'A.A.C.M. de Chicago. Lui, il est de la deuxième génération des avant-gardistes de Chicago. Celle qui a travaillé auprès des membres fondateurs. Et il s'avoue surpris de l'originalité du travail et des recherches de l'ARFI : sur bandes, en disques ou en scène, quand le précède le duo Louis Sclavis-Patrick Vollat.*

Quelques jours après, Louis Sclavis encore, se produisait avec Jean Bolcato : et la longue complicité du souffleur et du bassiste issus tous deux du Workshop de Lyon aboutit là à un échange d'une sincérité et d'une générosité rares.

Pour la chanson (Itinéraire chanson), le théâtre (Encre rouge) ou la musique improvisées, la scène des Clochards célestes *s'annonce décidément comme un lieu ouvert.* — F. M.

★ Les Clochards célestes, 51, rue des Tables-Claudiennes, 69005 Lyon. Tous les samedis, à 17 heures : *les Nouvelles Aventures de l'ARFI.*

Danse

Au Théâtre de la Ville

Le Het Nationale Ballet

Le Het Nationale Ballet arrive au Théâtre de la Ville en fin de saison *et sans doute souffre-t-il de* la comparaison avec des troupes qui l'ont précédé et qui travaillaient dans le *même registre comme le* Ballet de Hambourg, le Ballet Rambert et le Nederlands Danse *Theatre de la Haye.*

Le Het Nationale Ballet est installé à Amsterdam ; trois *chorégraphes y sont attachés : Toer Van* Schayk, Rudi Van Dantzig, directeur artistique de la compagnie, et *le prolifique Hans Van Opanen.* Depuis plus de vingt ans, ils œuvrent pour imposer un répertoire *où se retrouvent des qualités typi*quement hollandaises : la solidité, la force, la bonne humeur, mêlées au goût du macabre. Ce sont trois *bons artisans,* possédant bien leur langage classique, qui font de la danse comme de la dentelle, au *mètre. Et peut-être a-t-on le tort* d'espérer d'eux autre chose.

« Danses Pyrrhiques », de Toer Van Schayk, sur des airs de trompette ou de hautbois de Lulli *et de* Couperin, est une *sorte* de farce sur *les* misères et les joies de la guerre, qui mêle curieusement une danse classique vigoureusement traitée et des pas de « caractère », dans une *atmosphère de kermesse* flamande. L'ensemble manque d'unité et le maniement du fleuret et de l'arquebuse, *dans d'affreux* costumes, tourne à la galéjade.

Rudi Van Dantzig a composé *sur les « Quatre derniers lieder »,* de Richard Strauss, quatre adages dansés par quatre couples, que *vient* troubler un personnage symbolisant la mort. La construction est nette, il y a parfois de belles *attaques de mouvements,* des enchaînements *difficiles,* mais *rien* chaînements difficiles mais rien d'original dans l'écriture. Et tout lyrisme *est absent.*

Sur les « Cinq tangos », de l'Argentin Astor Piazzolla, dont les *premières mesures font déferler des* houles de nostalgie et de désirs vagues, Hans Van Manen a conçu *une espagnolade avec des Carmen* en collant blanc, montées sur pointes et des passes de toréador, *qui détonnent totalement avec la* musique. C'est d'ailleurs ce qui gêne le plus dans toute la soirée, une impression de décalage constant entre la musique et la danse. L'emploi exclusif du vocabulaire classique oblige parfois les chorégraphes à lui infliger de véritables outrages pour le plier à des styles qui ne lui conviennent pas. Il *en ressort une impression* de tristesse et d'ennui, malgré les qualités évidentes de la troupe et *les dons du jeune Clint Farha.*

MARCELLE MICHEL.

★ *Théâtre de la Ville, 20 h. 30* ; deuxième programme à partir du *28 juin.*

Tanaka Min à la Forge

La chaleur de plomb d'une verrière *rend presque intenable* la position du public, serré, accroupi à même le plancher, du studio de la Forge.

Le danseur japonais, Tanaka Min, tire son inspiration de l'environnement qu'il perçoit à travers sa peau ; elle lui sert de médium. Il est nu, le corps peint en brun, et la transpiration le transforme bientôt en statue de bronze. D'abord immobile dans un coin comme un caillou poli, il va parcourir les étapes d'une sorte de vie végétative. C'est aussi lent, aussi long, que si l'on *voyait pousser une plante.* Sur une musique d'ambiance, il fait penser à un arbre vigoureux, un arbre qui tenterait de devenir un homme.

Tanaka prétend qu'à un moment *de sa danse le dedans et le dehors* ne font plus qu'un ; mais cet état est difficilement préhensible pour le spectateur, faute peut-être d'un décor naturel d'eau, de soleil et de vent.

M. M.

★ La Forge, 20 h. 30. Le 25 et le 26 juin, exceptionnellement, Tanaka Min dansera avec Farid Chopel.

■ La mezzo soprano polonaise Ewa Maria Podles et la soprano belge Francine Laurent ont remporté le premier prix du IXe Concours international de chant de Rio-de-Janeiro.

formes

Paramorphoses

La représentation objective d'une réalité psychique, et tout d'abord onirique, n'a de valeur, même documentaire, que par ses qualités formelles. *« J'exige que les rêves qu'on me fait lire soient écrits en bon français »,* écrivait, il y a cinquante ans, l'auteur du *Traité du style.* Et Philippe Mahaut, un nouveau venu dans le monde de l'art (retenez ce nom, vous n'avez pas fini de l'entendre), qui note les siens par l'image, a les mêmes exigences, qu'il recueille les alluvions du sommeil et leur angoisse, ou exorcise ses fantasmes : *« Je ne pourrais pas libérer autrement cette énergie contenue en moi, cette violence inouïe, qu'en faisant quelque chose de beau. »*

La cause est entendue puisque, montrant ses dessins (1), il prouve qu'il y est parvenu. Du même coup, le message est reçu par le spectateur, car message il y a, ne fût-ce que par le mot qui donne son sens à chaque dessin, à chaque « *paramorphose* » comme il dit, qui joue sur l'équivoque, sur le lien irrationnel noué entre l'idée et l'image, *et* bourrée *d'intentions pas* toujours innocentes. Ainsi *la Maison deux-faces* que le poids d'une enfance refoulée fait vaciller. Le jeune contestataire de *Saint-Claude* tirant sur sa cigarette, défie, en vedette d'un « *one man show* », les innombrables fumeurs de pipe. *Alice* s'enfonce dans une futaie qui se transforme en ogives. La falaise d'*Etretat* est formée d'une infinité lilliputienne de châteaux médiévaux. Dans *Sidérorgie* (de couleurs) les reflets de l'incendie rougeoyant de Trafalgar, ô Turner, illuminent une flore-aciérie.

Avec *Niagara Gates,* la paramorphose devient métamorphose : cascades alternant avec des arches de pont qui vues de plus près sont des tours lesquelles se confondent graduellement avec les chutes d'eau. Dessins d'humour ? Pas du tout. Univers poétique où un humour profond peut s'inclure, à tous les degrés.

Montherlant dessinait. On *est tenté* d'ajouter : comme tout le monde, comme la plupart des écrivains, si l'on s'en réfère à la cinquantaine de ceux dont les violons d'Ingres égayent cet été les salles du château bourguignon d'Ancy-le-Franc. Mais non, Montherlant dessinait en professionnel, ou en futur professionnel, lorsqu'il fréquentait, *adolescent,* les académies et faisait monter des modèles dans sa chambre de la rue Vavin. Seulement, de son propre aveu, il avait *« une vue un peu utilitaire de l'art ».* Traduisez : s'il admirait les statues antiques ou des formes vivantes dévêtues, c'était pour nourrir sa sexualité. *Le phénomène est plus fréquent* qu'on ne l'imagine, bien que la plupart des gens aient honte de l'avouer.

Quoi qu'il en soit ses nus sont pleins de qualités comme le seront ses croquis tauromachiques, quand il s'en ira *récréer en Espagne et fixera* en connaisseur, d'un crayon nerveux, les passes de la corrida (et entre-temps les *danseuses sévillanes*). *Au repos* ou en mouvement sont ainsi happés les gestes des corps féminins ou masculins — ceux des footballeurs aussi. *Ces* dessins exposés à Paris (2) — ils vont l'être à Annecy, — en même temps qu'édités, car cent seize d'entre *eux* sont reproduits dans un bel ouvrage préfacé par Pierre Sipriot (3), ont été pour beaucoup *une révélation.*

Les femmes sculpteurs m'ont toujours étonné par la vigueur de leurs créations, et d'abord *Germaine* Richier. C'est précisément dans l'atelier de cette dernière que Liuba a fait mûrir ses dons. On appréciera la valeur d'un tel enseignement devant l'absence de parenté visible qu'on s'attendait à trouver *entre les deux artistes.* Sans l'influencer, Richier a *révélé* à la jeune Brésilienne ses propres possibilités. Et puis *rien de figuratif* n'apparaît du moins dans les pièces, de grande taille pour la plupart, qu'elle montre actuellement (4) ; et si beaucoup d'entre elles suggèrent un *Envol,* c'est le mouvement de l'oiseau et non sa morphologie qui est puissamment exprimé, dans un tel dépouillement que plus rien d'occidental ne subsiste dans ces volumes massifs, allongés, d'une pureté rigoureuse dont les vides modèlent l'espace. Plus simples encore, monolithiques, les *Stèles* s'élèvent comme des poteaux totémiques, aux *motifs géométriques* fortement rythmés. Elles appellent ; comme le reste de l'exposition, un art plus *monumental encore. Liuba* voit grand.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Maison de la culture d'Amiens.
(2) *Galerie de Nevers,* 11, rue de Nevers-16, rue Dauphine.
(3) *Éditions Copernic.* Prix : 169 francs.
(4) Galerie Hervé Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Notes

Cinéma

« Lina Braake fait sauter la banque » de Bernhard Sinkel

Chassée de son appartement par une banque spécialisée dans la *promotion immobilière, une vieille* dame devient pensionnaire d'une maison de retraite. Là, elle rencontre un superbe octogénaire qui a beaucoup roulé sa bosse et à qui ses filouteries passées ont valu des ennuis. « Pour reprendre goût à la vie, dit ce gaillard à la vieille dame, rien de tel que de régler ses comptes avec ceux qui vous font du mal. » Et les voilà tous deux qui mettent au point une ingénieuse escroquerie grâce à laquelle la vieille dame se vengera des méchants banquiers et pourra finir ses jours au soleil.

Moins émouvant que « la Vieille Dame indigne », de René Allio ; moins virulent que « le Paradis des riches », de Paul Barge ; moins *farfelu que « Dernier Amour », de* Dino Risi (trois ouvrages, parmi bien d'autres, ayant le troisième âge pour thème), le récit de Bernhard Sinkel ne se distingue guère que par son extrême *gentillesse et (malgré le* sujet) son réconfortant optimisme. Le scénario manque d'imagination, la mise en scène de personnalité. Quelques touches d'humour ont *cependant permis au film d'être trois* fois couronné au Festival de Chamrousse. Récompenses sans doute abusives et dont l'honneur, en tout cas, revient exclusivement aux deux principaux interprètes.

C'est *Lina Carsten* qui incarne Lina Braake. Voilà bientôt soixante-dix ans que cette actrice allemande joue la comédie, *et,* dans ses beaux yeux gris, la tristesse et la résignation alternent *joliment* avec les éclats du courage. Quant à Fritz Rasp, qui a aujourd'hui quatre-vingt-huit ans et qui fut l'inquiétant Slim de « Metropolis », il *stupéfie* par sa verdeur. L'un et l'autre servent parfaitement leurs personnages. Ils sont la saveur, la poésie et la noblesse de cette comédie douce-amère qui, sans eux, *sombrerait dans l'insignifiance.*

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

■ Une cinquantaine d'artistes hollandais ont occupé, le 22 juin, le Rijksmuseum d'Amsterdam. Ils se sont installés dans la salle où est exposée la célèbre « Ronde de nuit » de Rembrandt ; d'autres ont défilé devant le musée en portant des banderoles protestant contre le système d'achat d'œuvres d'art contemporain par l'État, celui-ci ayant annoncé que ces achats devraient être limités.

Festivals

L'Afrique noire à Berlin

Un nouveau festival, consacré aux pays du tiers-monde, vient de s'ouvrir à Berlin-Ouest. Organisé par les autorités de l'ancienne capitale allemande, et intitulé « Festival des cultures du monde », il a choisi cette année pour thème l'Afrique noire. Ses différentes manifestations ont lieu jusqu'au 15 juillet, pour la plupart à la Maison des artistes (Kuenstlerhaus Bethanien) et à l'Académie des beaux-arts (Akademie der Kuenste).

La plus importante, les Journées internationales de littérature, rassemble, du 23 juin au 1er juillet, un nombre impressionnant d'auteurs prestigieux du continent noir : entre autres, pour les francophones, le poète Tchicaya U Tamsi, les romanciers Camara Laye, Mongo Beti, Emmanuel Dongala, Ahmadou Kourouma, pour les anglophones, Ngugi Wa Thiango Chinua Achebe, Kofi Awoonor, Dennis Brutus, Wole Soyinka, Tayeb Salah.

Durant la première quinzaine de juillet se produiront les troupes théâtrales de plusieurs capitales africaines, Tunis, Accra, Kinshasa, Dar-Es-Salaam, etc. Plusieurs *ensembles de musique traditionnelle* africaine participent également à ce festival, dont ceux du Mali, de Madagascar, du Nigéria, du Ghana et du Soudan.

Une rétrospective du cinéma africain présentera les œuvres de Sembene Ousmane, Moustapha Alassane, Dikongue-Pipa, Med Hondo, Sarah Maldoror et Lionel Rogosin. L'afro-jazz et la musique contemporaine sont au programme avec la chanteuse *sud-africaine en exil* Myriam Makeba et le Camerounais Manu Dibango.

Musique

Youri Lioubimov montera « Boris Godounov » en décembre à Milan

Le metteur en scène Youri Lioubimov, *directeur du* Théâtre de la *Taganka, qui avait été empêché par* les autorités soviétiques il y a un an de venir à Paris monter « la Dame de pique », de Tchaïkovsky, a reçu l'autorisation de mettre en scène à la Scala de Milan « Boris Godounov », de Moussorgski. La première aura lieu le 7 décembre.

Rappelons que Iouri Lioubimov (ainsi que le compositeur Alfred Schnitke et le chef d'orchestre Guennady Rojdestvensky) avait été *accusé dans la « Pravda »,* par Algis Juraitis, chef d'orchestre du Bolchoï, d'avoir transformé « la Dame de pique » en « une pièce de music-hall américanisée ». Auparavant, la « Literatournaïa Gazeta » lui avait reproché d'avoir voulu, lors de la tournée de sa troupe en France à l'automne 1977, se concilier les bonnes grâces de la « presse bourgeoise ».

Exposition

L'or de Bogota

L'or, qui fit le bonheur des peuples précolombiens avant de causer leur perte, en appâtant la cupidité des envahisseurs espagnols, cet or-là et non un autre brille de tout son éclat au musée Marmottan. Trois cents des plus belles pièces du musée de l'Or de Bogota ont accompagné le président de la République de Colombie en visite officielle à Paris. Hôtes de l'Académie des beaux-arts, elles y séjourneront presque tout l'été, le temps de se faire admirer des visiteurs déjà attirés par les œuvres de Claude Monet et, jusqu'à la fin du mois, par les chefs-d'œuvre impressionnistes du musée de Cardiff.

Ces bijoux, dont l'exposition a été organisée par la Banque de la République colombienne, proviennent principalement des fouilles entreprises dans sept zones archéologiques. Ils ne reflètent pas seulement les croyances et les mœurs de civilisations disparues, trois fois millénaires. Ils attestent, par leur perfection formelle, une maîtrise technique et un sens artistique qui abolissent, en ce domaine, ce préjugé : la notion de progrès. Et, qu'il s'agisse de colliers, de pendeloques, de boucles d'oreilles, d'anneaux de nez, de bracelets, de grelots, de diadèmes, d'épingles aux têtes magnifiquement ouvragées, entre autres ornements, ils sont assez diversifiés, d'une région à l'autre, pour révéler autant de courants, de traditions artisanales, d'ateliers pourrait-on dire, où l'on pratiquait soit la fonte à la cire perdue, soit le martelage de la feuille d'or, soit le travail en filigrane.

L'orfèvrerie du Haut-Calima, sur le versant du Pacifique, par exemple, possède, comme les autres zones, ses motifs de décoration spécifiques : de grands masques comme celui qui orne le milieu d'une des pièces maîtresses de l'exposition, un pectoral de vastes dimensions à l'harmonieux découpage. Le classement des pièces par lieux d'origine, par groupes ethniques permet au profane de parcourir un pays où le « fabuleux métal » abondait et de s'attarder sur telle pendeloque « muisca » formée de piécettes porteuses de figurines, sur les motifs géométriques d'un art déjà abstrait, surtout un bestiaire stylisé — oiseaux, poissons, batraciens, caïmans et même une pendeloque bicéphale, — sans négliger les bijoux anthropomorphes divinisés ou démoniaques.

De toute manière, ce premier contact avec une culture raffinée qui fut florissante jusqu'à l'arrivée des colonisateurs, donne l'envie d'en savoir davantage sur un passé qui n'a pas encore livré tous ses secrets. — J.-M. D.

★ Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, jusqu'au 31 août.

Lettres

LE JAPON, ANGLETERRE DU XXIe SIÈCLE

(Suite de la première page.)

On peut s'interroger sur l'incertitude du troisième Grand sur les aléas d'une « relation trilatérale », dont l'un des partenaires serait si incertain. A l'heure où l'Europe se limite à des débats « atlantiques », cette approche neuve du fait occidental présente tout son intérêt. Un autre livre, celui de Robert Guillain, sur la *Guerre au Japon* (1) conte *avec un immense talent* l'histoire d'un précédent retournement qui a conduit à des tragédies en toutes dimensions.

Le Japon entretient des relations privilégiées avec la Chine, s'étend vers l'Asie du Sud-Est, s'implante sur les marchés mondiaux, découvre aussi qu'il est une puissance du *tiers-monde symboliquement* non occidentale. A terme, cette variété d'allégeances limitera d'autant l'influence *des nations européennes. Il* faut savoir aussi que le Japon se concentre sur un redéploiement industriel, sur la promotion des industries de pointe, sur la diversification systématique des marchés et des approvisionnements, et que cette souplesse organisée lui permet de répondre plus facilement à toutes les situations. *« Un jour viendra où le Japon sera sans conteste l'usine et le laboratoire du monde, la nouvelle Angleterre du vingt et unième siècle, fabuleuse plate-forme industrielle placée au centre des mers, ravitaillée de partout l'île qui peut supporter, tant son adaptabilité est grande, les variations de marché et les guerres des autres. »*

Comme le rappelle Thierry de Beaucé, depuis la crise énergétique de 1973, les *Japonais ont tenu* compte de la nouvelle donnée économique. Leur adaptation a été fulgurante. *Face à une telle disponibi*lité, nous nous sentons bien englués dans nos dépendances traditionnelles, dans *notre manque d'ardeur et* d'imagination... Autant de clés qui sont utiles pour comprendre le *Japon, mais cette curiosité* m'a plus appris sur notre société que bien des ouvrages qui la fouillent. Je *pense à Tocqueville,* je pense à Custine. Finalement, nous nous sommes toujours découverts ailleurs. La *rapidité* du journalisme ne devrait pas négliger cette sorte de voyage.

JACK LANG.

★ Éditions Olivier Orban, 196 p., 42 francs.

(1) *Le Monde* des 14 mars et 21 avril.

Rock

Les passions de David Bowie

Plus que nul autre, David Bowie restera comme l'homme qui a *marqué le rock des années 70,* lui donnant son prestige, son audace, son intelligence. Bowie a *exploré les styles les plus divers* pour les remodeler et les enrichir. Il s'est imposé comme l'élément moteur d'une génération qui a guetté chacune de ses productions, et l'a pris pour exemple, avec plus ou moins d'évidence, plus ou moins de talent. Sa présence, un peu partout, est dans l'air.

Bowie a eu le génie de s'inventer des personnages qui correspondaient à un choix déterminé; arrivé au sommet de la gloire, il tuait ce personnage pour en *incarner* un autre, libre de son passé, libre de prétendre à d'autres options musicales. Ainsi, tandis que, tour à tour, Ziggy Stardust, Alladin Sane, le Thin White Duke rendaient l'âme, contrairement aux autres stars, David Bowie n'a jamais été prisonnier d'un style, d'une image. Et si son œuvre est l'une des seules à n'avoir pas été remise en question par l'avènement de la nouvelle vague, c'est que ni le temps ni les modes n'ont de prises sur elle. Quoiqu'il arrive, Bowie *reste* « d'actualité » puisqu'il fait l'actualité.

Dernier d'une trilogie qu'il a conçue avec Brian Eno, son nouvel album, *Lodger,* apparaît comme l'aboutissement de longues recherches, la *réunion* de mille idées en un condensé savant qui, une fois de plus, force l'admiration. Sur ses deux précédents disques, David Bowie avait séparé, en deux *faces* distinctes, les compositions aventureuses, faisant appel à l'électronique, des morceaux de rock plus traditionnels ; ici, les frontières n'ont plus de raison d'être. Avec Bowie l'aventure devient tradition.

David Bowie a inventé la chanson moderne, la chanson technologique, celle qui fera référence un jour ou l'autre. Il y a dans ce disque deux compositions essentielles, *African Night Flights* et *Yassassin,* tant elles sont inédites et, en un même temps, propres à être consommées par un large public. A travers elles on retrouve cette passion de *Bowie* pour le brassage des cultures : avec *African Night Flights,* l'Afrique, avec ses rythmes frénétiques, sauvages, ses chants rituels, répond au métal, à la précision des instruments, au concert de l'Occident ; *Yassassin,* c'est encore l'Occident (les Noirs américains), avec une rythmique *funky,* solide, *qui se mêle* au folklore de l'Orient, celui de la Perse, et ses envolées sinueuses, racées. De toute évidence l'homme est prêt pour les années 80, peut-être parce qu'il est l'un des seuls à appréhender le rock comme un art, et qu'il *faudra* bien que l'art s'ouvre au rock, comme le reflet d'un langage international.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : Lodger R.C.A. PL 13254.



● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.R.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 30,90 F s.n.c., le soir jusq. 1 h. du mat. avec ambiance musicale. Grande carte desserts. Ouvert le dimanche.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 30,90 F s.n.c., jusqu'à 1 h. du mat. avec ambiance musicale. Grande carte desserts. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvres, 3 plats, 30,90 F s.n.c. Décor classé monument historique. Jusq. 1 h. du mat. Grande carte desserts. Ouvert le dimanche.
LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
BISTRO DE LA GARE 72, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 30,90 F s.n.c. Le soir jusqu'à 1 h. du mat. Décor d'un bistrot d'hier. Gde carte desserts. Ouvert dimanche.
KATOU 359-07-83 72, rue La Boétie, 8e. F/dim.	J. 1 h. Cadre élégant et typique. Salle climatisée. Spéc. africaines : Tiébou Dieuné, Bourakhé, Foufou, Maffé aux gombos et spéc. franç.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 30,90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande carte desserts. Ouvert le dimanche.
BRASSERIE CROMWELL 727-97-75 131, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h 30. SES PLATS DU JOUR et spécialités alsaciennes : Choucroute jarret fumé 36. Foie gras frais au Riesling de chez FLO 31.
LE CONGRES, Porte Maillot. T.l.j. 80, av. Grande-Armée, 17e. 574-17-24	J. 2 h. BANC D'HUITRES toute l'année et poissons. Spéc. de viandes de Bœuf de premier choix grillées à l'os, plats et desserts du jour.

COLISEES v.o. - QUINTETTE v.o. - RICHELIEU - MONTPARNASSE-83
GAUMONT CONVENTION - CLICHY PATHE - FAUVETTE - ARGENTEUIL
FLANADE Sarcelles - PATHE Champigny - 4 PERRAY Sainte-Geneviève-des-Bois - ULIS Orsay





VENDREDI 3 AOUT - 22 H.
REQUIEM *MOZART*
Teresa Zylis-Gara, Mira Zakaï, Horst Laubenthal, Manfred Schenk, Chœurs Philharmonia de Londres, Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio France. Direction : Peter Maag.

★

SAMEDI 4 AOUT - 22 H.
TURANDOT *PUCCINI*
Marita Napier, Teresa Zylis-Gara, Nicola Martinucci, Chœurs Philharmonia de Londres, Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio France. Direction : Nello Santi. Mise en scène : Alfred Woppmann.

★

VENDREDI 10 AOUT - 22 H.
LES SAISONS *HAYDN*
Edith Mathis, Peter Schreier, Martti Talvela, Orchestre et Chœurs de l'Opéra de Munich.
Direction : Wolfgang Sawallisch.

★

SAMEDI 11 AOUT - 22 H.
PARSIFAL *WAGNER*
Léonie Rysanek, René Kollo
Martti Talvela, Siegmund, Nimsgern, Orchestre et Chœurs de l'Opéra de Munich. Direction : Wolfgang Sawallisch
Mise en scène : August Everding.

PRIX DES PLACES

Série - Rangs		LES SAISONS REQUIEM	TURANDOT PARSIFAL
1re Série	0 à 5 Face	100 F	200 F
	6 à 15 Face	125 F	250 F
	16 à 20 Face	100 F	200 F
	21 à 26 Face	80 F	180 F
	0 à 26 Côté	75 F	150 F
	0 à 26 Extrémité	40 F	80 F
2e Série	27 à 36 Face	50 F	100 F
	27 à 36 Côté	40 F	80 F
	27 à 36 Extrémité	25 F	50 F
3e Série	37 à 50	15 F	30 F

BULLETIN DE LOCATION

NOM .... Prénom ....
ADRESSE ....
....

SOIREES	Nbre	PRIX de la PLACE	TOTAL	RANG	FACE	COTE	EXTR.
3 AOUT : REQUIEM							
4 AOUT : TURANDOT							
10 AOUT : LES SAISONS							
11 AOUT : PARSIFAL							

Toute réservation doit être accompagnée du règlement correspondant. Joindre également une enveloppe affranchie à 7,20 F pour l'envoi des billets.

5 AOUT, MUSIQUE DE THEATRE (Purcell)
6 AOUT, RECITAL DE CHANT (T. Zylis-Gara)
7 AOUT, LEÇONS DE TENEBRES (Couperin)
8 AOUT, CANTATES (Bach)
9 AOUT, MOTETS (Vivaldi, Scarlatti)

PRIX UNIQUE 30 F
Places non numérotées. En vente le jour de chaque représentation.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française : Soirée littéraire (Arbres mes amis) (sam. et dim., 20 h. 30) ; Dom Juan (dim., 14 h. 30).
Centre Pompidou : les Têtes de cuir (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; dim., 16 h.) ; Concert A. Scriabine et ses contemporains (sam., 18 h. 30).

Les salles municipales

Carré Silvia - Monfort : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de la Ville : Mauricio Kagel (sam., 18 h. 30) ; Het Nationale Ballet (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Spectacle Ionesco (sam., 20 h. 45) ; la Voix humaine (sam., 22 h.).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Artaleet : Lira (sam., 20 h. 45) ; la Prose du Transsibérien (sam., 22 h. 30).
Atelier : Siegfried 78 (sam., 21 h.).
Athénée : le Roi Lear (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).
Biothéâtre : Trois visages (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Cartoucherie de Vincennes, Epée-de-Bois : Spectacle XII, d'après les Justes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). Théâtre du Soleil : Méphisto (sam., 14 h. 30 et 20 h. ; dim., 16 h. 30).
Chapiteau de l'avenue de Breteuil : Yerma (sam. et dim., 21 h. 30).
Cité internationale, Resserre : Tango (sam., 20 h. 30, dernière). — Galerie : Faust (sam., 20 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Daunou : Remarie-moi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Galerie 55 : la Disparition d'Onésime K (sam., 21 h.).
Galeries de Nesles : la Belle et la Bête 79 (sam. et dim., 21 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : l'Epouse prudente (sam., 21 h.).
Lucernaire, Théâtre noir : Une heure avec Baudelaire (sam., 18 h. 30) ; Journal d'une infirmière (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Une heure avec R. M. Rilke (sam., 18 h. 30) ; la Baignoire (sam., 20 h. 30) ; les Etoiles rouges (sam., 22 h. 15).
Mathurins : Oui (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière : Une case de vide (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : le Philanthrope (sam., 21 h.).
Nouveautés : C'est à c't'heure-ci que tu rentres (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Orsay, II : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais-Royal : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 21 h.).
Porte-Saint-Martin : les Deux Orphelines (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Présent : Sans issue (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges : les Nouveaux Garçons de la rue (sam., 21 h. 30).
Théâtre 18 : Christophe Colomb (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Théâtre d'Edgar : les Belges (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Sylvie Joly (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : Arlequin superstar (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart : Est-ce que tu m'aimes (sam., 20 h. 30) ; la Forêt de mes âmes (sam., 22 h. 30).
Théâtre 13 : Jacques le Fataliste (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

La danse

Palais des congrès : le Ballet du Bolchoï (Icare) (sam., 20 h. 30) ; (Léda, Roméo, Promenades, Mozart) (dim., 17 h.).



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 23 - Dimanche 24 juin

Tristan - Bernard : Oh ! America (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
ASCI : Loin et au sud (sam., 20 h. 30).
La Forge : Tanaka Min et Derek Bailey (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre 13 : Indépendanse (sam., 21 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République : les Europophages (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : A. Ader (Schubert, Mozart) (sam., 19 h.) ; A. Ader (Nunes, Iglesias) (dim., 19 h.) ; A. Quillard, C. Djourado (Schumann, Bartok, Poulenc) (sam. et dim., 21 h.).
Conciergerie : Quatuor de guitares (musique sud-américaine) (sam. et dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Merri : Sextuor d'ondes J. Loriod (Louvier, Reynaud, Praetorius) (sam., 21 h.) ; J. Loriod, J. Ridoret, J.-G. Cattin (Messiaen, Murail, Tessier, Charpentier) (dim., 16 h.).
Galerie Peinture-Fraîche : Horreaux-Trehard (Dowland, Robinson, Haendel...) (sam. et dim., 20 h.).
Salle Rachmaninoff : M. Gauthier, G. et C. Andranian (Haendel, Schubert, Brahms...) (sam., 20 h. 30).
Eglise américaine : P. Lemaigre (Sor, Paganini, Lemaigre) (sam., 21 h.).
Notre-Dame : J.-P. Leguay (Tisné, Leguay) (dim., 17 h. 45).
Sainte-Chapelle : Chapelle royale, dir. P. Herreweghe (Bach, Lassus...) (dim., 20 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Bedois (Attaignant, Bach) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chorale Armor de Saint-Brieuc (chants polyphoniques) (dim., 16 h.).
Eglise des Billettes : Ensemble Rameau (Bach, Corelli, Leclair...) (dim., 17 h.).
Agora Sèvres : Quatuor vocal (Brahms, Schumann) (dim., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

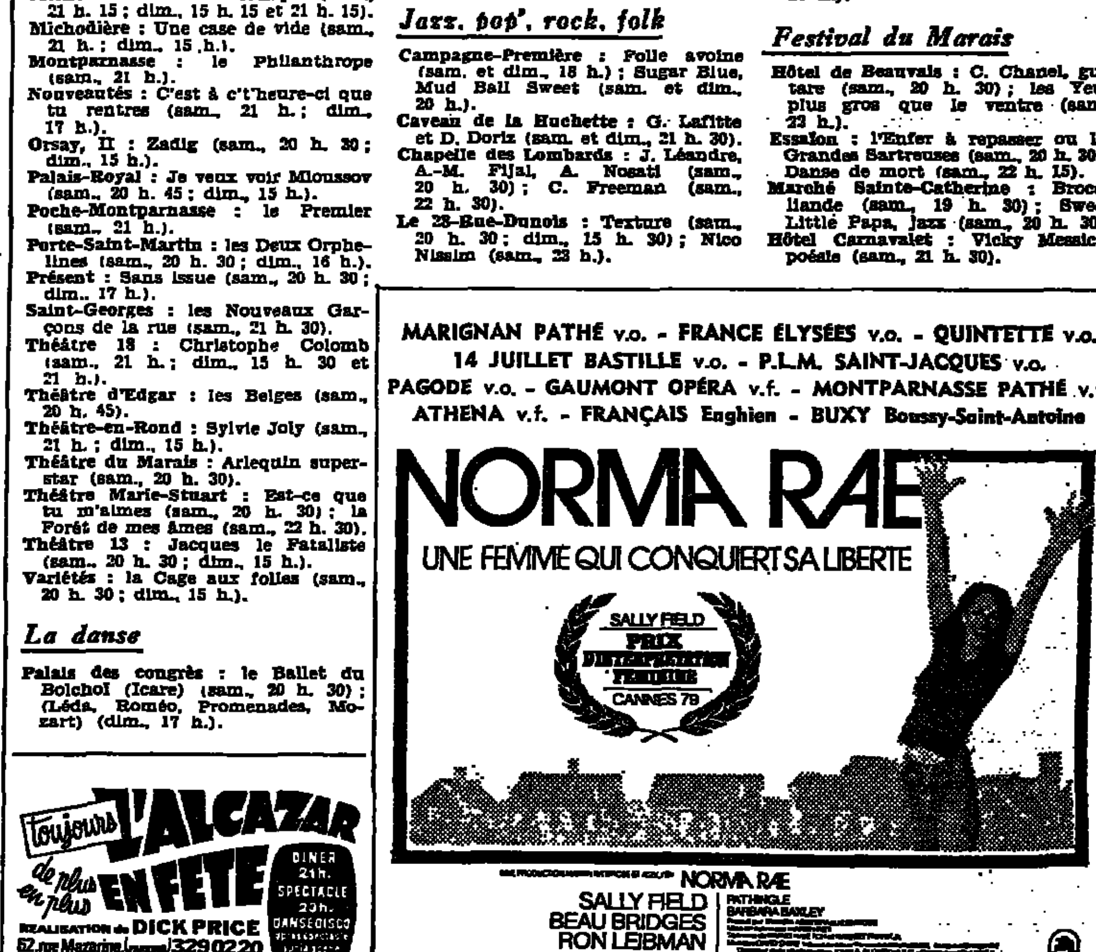
Campagne-Première : Folle avoine (sam. et dim., 18 h.) ; Sugar Blue, Mud Ball Sweet (sam. et dim., 20 h.).
Caveau de la Huchette : G. Lafitte et D. Doriz (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards : J. Léandre, A.-M. Fijal, A. Nozati (sam., 20 h. 30) ; C. Freeman (sam., 22 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois : Texture (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30) ; Nico Nissim (sam., 23 h.).
Gibus : Minuit boulevard (sam., 22 h.).
Petit-Opportun : J. Samson (dim., 23 h.).
Golf Drouot : Double dose (sam., 22 h.).
Petit-Journal : P. de Praissac Swing Orchestra.
La Puce-à-l'Oreille : M. Ponticelli (sam., 20 h. 30).
Riverbop : Trio A. Romano, J. Van't Hof, M. Vitous (sam. et dim., 22 h. 30 et 0 h. 30).
La Défense : Concours national de jazz (sam. et dim., 14 h.) ; Joe Henderson Quartet (dim., 17 h.).
Pianobar : M. Havet (sam., 17 h.) ; P. Jean (sam., 20 h.) ; R. Urtreger (dim., 17 h. 30) ; F. Tusques (dim., 20 h.).

Dans la région parisienne

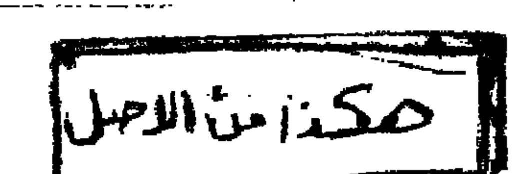
Le Bourget, Mille Club : Toninho Ramos, guitare (sam., 20 h. 45).
Champigny, le Soleil-dans-la-Tête : Sombres histoires drôles (sam., 21 h.).
Créteil, Maison des arts : Rumeurs et chamade (sam., 20 h. 30).
Etampes, église Notre-Dame-du-Fort : Collegium Vocale de Gand, dir. P. Herreweghe (sam., 21 h.) ; Ensemble Syntagma d'Amsterdam, dir. K. Otten ; Ensemble Musica Aurea de Liège, dir. J. Lejeune ; Trio baroque la Forlane (dim., 15 h.).
Ivry, Théâtre des Quartiers : la Rencontre de G. Pompidou avec Mao Tsé-toung (sam., 16 h.) ; Un cœur simple (sam., 20 h. 30) ; Il faut (sam. et dim., 20 h. 30) ; Eddy (sam. et dim., 16 h.).
Montreuil, TEM : Chacun sa vérité (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Neuilly, Athlétic : El Lobo Cante y Alma Gitana (sam., 21 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Steve Reich (sam., 20 h. 30). — Ancienne abbaye : Solistes de France, dir. J.-C. Hartemann (Mozart) (dim., 16 h. 30).
Saint-Ouen-l'Aumône, M. J. C. : A. Rivey (sam., 21 h.). — Salle des fêtes : l'Opéra de quat' sous (sam., 21 h.).
Senlis, Fondation Cziffra : O. Garnier (Bach, Mozart, Liszt) (dim., 17 h.).

Festival du Marais

Hôtel de Beauvais : C. Chanel, guitare (sam., 20 h. 30) ; les Yeux plus gros que le ventre (sam., 23 h.).
Essaïon : l'Enfer à repasser ou les Grandes Sartreuses (sam., 20 h. 30) ; Danse de mort (sam., 22 h. 15).
Marché Sainte-Catherine : Brocéliande (sam., 19 h. 30) ; Sweet Little Papa, jazz (sam., 20 h. 30).
Hôtel Carnavalet : Vicky Messica, poésie (sam., 21 h. 30).







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : la Novice, d'A. Lattuada ; 18 h., Hommage à J. Benoit-Levy : Hélène, de J. Benoit-Levy ; *20 h. : Flammes,* d'A. Arrieta ; 22 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : la Strada, de F. Fellini. — Dim., 15 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : la Dolce Vita, de F. Fellini ; 18 h., Ciné off Cannes 79 : le Trait, d'U. Laugier ; l'Odyssée travestie, d'U. Laugier ; 20 h., Ciné off Cannes 79 : Larmes de sang (Paroles *de femmes algériennes*), d'A. Akika et A.-M. Utissier ; 22 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : Il Vangelo Secondo Pasolini (l'Evangile selon saint Matthieu), de P. Paolo Pasolini.

Beaubourg, sam., 15 h., Les grands maîtres du cinéma muet : la Femme de nulle part, de L. Delluc; 17 h., Cannes 79 : Huit heures quinze, d'U. Laugier; 19 h. et 21 h., Rétrospective Joris Ivens (19 h. : La paix vaincra ; 21 h. : Mon enfant ; le Chant des fleuves.) — Dim., 15 h., Les grands maîtres du cinéma muet : Intolérance, de *D. W. Griffith* ; 19 h. et 21 h., Rétrospective Joris Ivens (19 h. : la Rose des vents ; 21 h. : La Seine a rencontré Paris ; Six cents millions avec vous ; Printemps précoce).

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : *Luxembourg, 6e* (633-97-77).

AMERICAN COLLEGE (A., v.o) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

AMOUR DE PERDITION (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

A NOUS DEUX (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Marignan, 8e (359-92-82), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, *9e (246-66-44),* Normandie, 8e (359-41-18).

CE REPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES (Fr.) : *14-Juillet-*Parnasse, 6e (326-58-00).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), les mer., jeudi, vend.

LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

DE L'ENFER A LA VICTOIRE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : *Studio de la Harpe,* 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nation, *12e (343-04-67),* Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Capri, 2e (508-11-69), Français, 9e (770-33-88), Parnassiens, 14e (329-33-88), Calypso, 17e (754-10-68).

FELICITE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), Murat, 16e (651-99-75).

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82). — *V.f. :* Berlitz, 2e (742-60-33).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

GAMIN (Col., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12).

CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) H. sp.

HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70)

HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08); Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES HEROINES DU MAL (Fr., **) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Jean-Renoir, 9e (874-85-99).

HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, *6e* (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

INTERIEURS (A., v.o.) : *Studio* Alpha, 5e (033-39-47).

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE, (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

MELODY IN LOVE (A., **, v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention St-Charles, 15e (579-36-60).

MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).

MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, *8e* (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; *Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)* ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

MIDNIGHT EXPRESS (A., **, v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Concorde, 8e *(359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83,* 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e *(073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e* (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48).

NEW-YORK, SALSA CITY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

OLIVER'S STORY (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e *(387-35-43).*

QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ternes, 17e (380-10-41).

REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03), h. sp.

LE RENARD DE BROOKLYN (It., v.f.) : Cin'ac, 2e (742-72-19).

RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; *Colisée, 8e (359-29-46)* ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).

LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.f.) : Cin'ac, 2e (742-72-19).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

TORRE BELLA (Port., v.o.) : Marais, 4e *(278-47-86).*

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : *v.f.* : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE TRESOR DE MATACUMBA (A., *v.f.) : Rex, 2e (236-83-93)* ; Tourelles, 20e (636-51-98).

3e GENERATION (All., v.o) : Racine, 6e (633-43-71).

UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), h. sp.

VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Miramar, 14e (320-89-52).

ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, *5e* (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

ANDREI ROUBLEV (A., v.o.), Cosmos 6e (548-62-25).

ANNIE HALL (A., v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

AROUND THE STONES (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34). S., D., L., Mar.

BELLE DE JOUR (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) : U.G.C. - Opéra, 2e ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bambi (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-30-64); Murat, 16e (651-99-75).

LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.), 14-Juillet-Parnasse, *6e (326-58-00).*

LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.), Club, 9e (770-81-47).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.), Styx, 5e (633-08-40).

LE DECAMERON (It., v.o.), Champollion, 5e (033-51-60).

DUPONT LA JOIE (Fr.), l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).

FELLINI ROMA (It., v.o.), Cluny Palace, 5e (033-07-76).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *v.f.* : *U.G.C.-Opéra, 2e* (261-50-32) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Montparnasse-14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-City, 8e (225-45-76).

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAUREAT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

JUGE ET HORS-LA-LOI (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62).

JULIA (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

MACADAM COWBOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

MASH (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

MEAN STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, *5e* (033-51-60)

O MADIANA (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90)

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**): Hausmann, 9e (770-47-55).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

PLAYTIME (Fr.) : Paramount, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80); Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o) : *Studio Bertrand,* 7e (783-64-66)

LE PRIVE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Rex, 2e (236-83-93) : *U.G.C. Gare de Lyon,* 12e (343-01-59) · Rotonde, 6e (633-08-22).

POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71): U.G.C Danton, 6e (329-42-53) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Gare de Lyon, *12e (343-01-38) ; Secrétan, 19e* (206-71-33) ; U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Montmartre, 18e *(606-34-45)*

QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A.), v. o.-v. f. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

ROMEO ET JULIETTE (It., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

TRANS AMERICA EXPRESS (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

THEOREME (It., v.o.) : Escurial, 13e *(707-28-04).*

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE *SEXE (A., v.o.)* : Cinoche, 6e (633-10-82).

LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Wepler, 18e (387-50-70).

UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées - Point Show, 8e (225-67-29) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).

UNE FEMME LIBRE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). h. sp.

UN SAC DE BILLES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Omnia, 2e (233-29-36) ; Caméo, 9e (266-48-44) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

WILL PENNY LE SOLITAIRE (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50).

Les festivals

CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), sam. : Les nains aussi ont commencé petits ; dim. : la Ballade de Bruno.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COMEDIE MUSICALE U.S. (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), sam. : le Bal des sirènes ; dim. : Papa longues jambes.

JACQUES RIVETTE, Olympic, 14e (542-67-42). Céline et Julie vont en bateau ; l'Amour fou.

ELIA KAZAN (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), sam. : l'Arrangement ; dim. : les Visiteurs.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action-République, 11e (805-51-33), dim. : le Petit Monde de Don Camillo.

FRED ASTAIRE ET Cie (v. o.), MacMahon, 17e (033-50-91), sam. : l'Amour vint en dansant ; dim. : O toi, ma charmante.

LES MARX BROTHERS (v. o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), sam. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : les Marx au grand magasin.

LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), sam. : F.I.S.T. ; dim. : Taxi Driver.

VINGT-CINQ ANS DE MOTO (v. o.), Broadway, 16e (527-41-16), sam. et dim. : Films en alternance.

FELLINI (v.o.), Studio-Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des Esprits ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Fellini Roma ; 19 h. : Satyricon ; 21 h : la Dolce Vita.

LA BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50). I. — 12 h. 50 : Flesh Gordon ; 14 h. 30 : le Lauréat ; 16 h. 15 : Easy Rider ; 18 h. : le Dernier Tango ; 20 h. 05 : Mort à Venise ; 22 h 15 : Phantom of the Paradise ; sam., à 23 h. 50 : Orange mécanique. II. — 13 h. 15 : A bout de souffle ; 15 h. 15 : The Song Remains the Same ; 17 h. 45 : Luke la main froide ; 19 h. 50 : Bonnie and Clyde (v.f.) ; 22 h. : Retour ; sam., 0 h. 10 : Rollerball.

SERIE NOIRE (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), sam. : Little Caesar ; dim. : En quatrième vitesse.

LAUREN BACALL (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) ; en alternance : le Grand Sommeil ; le Port de l'angoisse.

CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : I. 13 h. : Ivan le terrible ; 16 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : Ma femme est une sorcière ; 20 h. 05 et sam., 0 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 15 : Orange mécanique. — II, 14 h. : la Chevauchée fantastique ; 15 h. 5 : Portrait *d'une enfant déchue ;* 18 h. 10 : Psychose ; 20 h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 10 : Pierrot le Fou ; sam., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.

LUIS BUNUEL (v o), Studio Logos, 5e (033-26-42), sam. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; dim. : la Mort en ce jardin.

STUDIO 28, 18e (606-36-07), sam. : Ashanti ; dim. : Quintet.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 15 : Au-delà du bien et du mal ; 18 h. 20 : l'Homme araignée ; 20 h. 10 : Taxi Driver ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show ; sam., 0 h. 10 : Salo.

HOMMAGE A LAUREL ET HARDY (v.o.), Noctambules, 5e (033-42-34) : sam. : Tête de pioche ; dim. : la Bohémienne.

JAMES BOND (v.f.), Maillot Palace, 17e (574-10-40), sam. : Au service secret de Sa Majesté ; dim. : l'Homme au pistolet d'or.

STUDIO DE L'ETOILE (v.o.), 17e (380-19-93), 14 h. : le Miroir ; 16 h. : Casanova de Fellini (*) ; 18 h. 40 : Africa Queen ; 20 h. 40 : les 39 marches ; 22 h. 30 : le Cri du sorcier.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), sam., dim., 13 h. 45 : les Aven*tures époustouflantes de Tom et* Jerry ; sam., dim., 15 h. 15 : les Aventures de Robin des Bois ; sam., dim., 17 h. : Festival de dessins animés Tex Avery (v. o.) ; 18 h. 30 : le Graphique de Boscop ; 20 h. 30 : le Coup de grâce (v. o.) ; 22 h. : Marathon Man (v. o.).

Les films nouveaux

UN PETIT MELO DANS LA TETE, film américain de Joseph Brooks. — V. o. : Quintette, 5e (033-35-40) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE, film allemand de Bernhard Sinkel. — V.o. : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; *Elysées-Lincoln,* 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e *(539-52-43)* ; Convention-Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA COLLINE A DES YEUX, film américain de Wes Craven (**) — V. o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12); U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V. f. : Caméo, 9e *(246-66-44)* ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e *(343-01-59)* ; *Mistral,* 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-36-60).

TOUCHE PAS A MES TENNIS, film américain de Robert J. Rosenthal. — V.o. : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Berlitz, 2e (742-69-23) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS, *film* allemand de Helke Sander. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).

FLAVIA LA DEFROQUEE, film italien de Gianfranco Mingozzi (**). V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount-Montparnasse,* 14e (329-90-10): Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

HORRIBLE CARNAGE, film *américain de* Brice Mack (**). — V.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e *(329-90-10)* ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-36-60) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PHOTOS SCANDALE, film français de Patrick Aubin (**). — Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; U.G.C Gobelins, 13 (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Magic-Convention,* 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CARNET

Naissances

— Hugues et Anne ont la très grande joie d'annoncer la naissance d'

Isabelle,

le 16 juin 1979.

M. et Mme J. MYARD.
Gouvernement militaire français de Berlin.

—M. Hugues AGNES et Mme, *née* Anne Ricaud, laissent à Guillaume la joie de faire part de la naissance de

Florence,

le 17 juin 1979.
23, rue de Naples,
75008 Paris.

Mariages

— Le professeur et Mme Gabriel NAHAS font part du mariage, le 9 juin, de leur fille

Michèle,
avec
M. Léon HUFNAGEL,
directeur du service de contrôle financier de la T.W.A. à New-York.

Décès

— Le directoire de Phoenix S.A., *38230 Pont-de-Chéruy,* a la tristesse de faire part du décès du

baron René d'ARCY,
président du conseil de surveillance de Phoenix S.A., dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 25 juin 1979, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph des Brotteaux à Lyon.

Le défunt a souhaité que ses amis n'envoient ni fleurs, ni couronnes, mais pensent à l'enfance inadaptée.

— Laval.

On nous prie de faire part du décès de

M. Yves BARNEOUD,
officier de la Légion d'honneur,
président honoraire de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval et de la Mayenne,
conseiller honoraire de la Banque de France,

rappelé à Dieu le 19 juin 1979, dans sa soixante-dix-huitième année.

Selon *la volonté du défunt,* la messe a été célébrée le vendredi 22 juin dans la plus stricte intimité, en la basilique Notre-Dame d'Avénières, et suivie de l'inhumation au cimetière de Laval.

De la part de :
M. et Mme Jean-François Barneoud, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Dominique Barneoud et leurs enfants,
M. et Mme Yvon Barneoud et leurs enfants,
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
30, rue d'Avénières,
53000 Laval.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raymond HAURIE,
ingénieur du génie maritime (C.R.),
directeur technique honoraire *de la société de l'Ouenza,*
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 juin 1979 dans sa soixante-dix-septième année, à Versailles.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 22 juin, au temple de l'Ascension, Paris (16e), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise à Paris.

De la part de :
Mme Raymond Haurie,
M. et Mme Michel Haurie et leurs *enfants,*
M. Jean-Claude Haurie,
Mlle Françoise Haurie,
M. et Mme Marcel Haurie et leurs enfants,
M. et Mme Robert Gentil,
De ses parents et nombreux amis.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-I, mardi 26 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean Batany : « *Les origines* et la formation du thème des Etats du monde ».

— Université de Paris-II, mardi 26 juin, à 9 h. 30, salle des commissions, M. *Philippe Gaudrat* : « Les satellites de télécommunication et le droit de l'auteur ».

— Université de Paris-II, mercredi 27 juin, à 9 heures, salle 3, M. Thierry *Massis : « Le contrat préliminaire* dans la vente d'immeubles à construire ».

— Université de Paris-X, mercredi 27 juin, à 9 heures, salle C 26, M. Auguste Rivet : La vie politique dans le département de la Haute-Loire de 1815 à 1974 ».

— Université de Paris-II, mercredi 27 juin, à 9 h. 30, salle des commissions, M. Marc Schreiber : « L'axe mer du Nord-Méditerranée, la régionalisation française de l'Europe ».

— Université de Paris-I, mercredi 27 juin, à 14 heures, Sorbonne, amphithéâtre Lefebvre, M. Mustapha Taher : « Corpus des textes arabes relatifs aux tremblements de terre et autres catastrophes naturelles de la conquête arabe aux douzième-dix-huitième siècles avant J.-C. ».

— Université de Paris-IV, mercredi 27 juin, à 14 h. 15, amphithéâtre de Martonne, Institut de géographie, M. Jean Dion : « Les forêts vosgiennes (étude physique) ».

— Université de Paris-VIII, mercredi 27 juin, à 15 heures, bâtiment H, salle 224, Mme Liliane Kurtz, épouse Lurçat : « Evolution de l'élaboration de l'espace chez l'enfant ».

— Université de Paris-I, mercredi 27 juin, à 16 h. 30, Centre-Sorbonne, *salle 314, Mme Sylvie Thietart* : « L'information des actionnaires et des épargnants aux Etats-Unis et les responsabilités qui en découlent dans le droit fédéral des valeurs mobilières ».

— Université de Paris-II, mercredi 27 juin, à 14 h. 30, salle des Commissions, M. Jean-Marc Trigeaud : « La possession des biens, nature et fondement ».

— Université de Paris-I, jeudi 28 juin, à 9 heures, Sorbonne, amphithéâtre Lefebvre, M. Yves Lacoste : « Unité et diversité du tiers-monde, une analyse géographique ».

— Université de Paris-IV, jeudi 28 juin, à 14 heures, salle des Actes, M. Abderrahman Hadj-Salah : « Linguistique arabe et linguistique générale. Essai de méthodologie et d'épistémologie du Ilm-Al-Arabiyya ».

— Université de Paris-I, jeudi 28 juin, à 14 heures, amphithéâtre Lefebvre, M. Jean Cazenobe : « Contribution à une philosophie des technique : le cas exemplaire de la radio-électricité ».

— Université de Paris-II, vendredi 29 juin, à 16 heures, salle des Commissions, M. Gérard Jugnot : « *Autour de la via podiensis* du guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle (10e - 15e siècle) ».

— Université de Paris-X, vendredi 29 juin, à 9 h. 30, salle C 26, M. Serge Valdinoci : « *Les fondements* de la phénoménologie husserlienne ».

— Université de Paris-II, vendredi 29 juin, à 14 h. 30, cabinet 3, Mme Caroline Carreau : « Mérite et droit d'auteur ».

— Université de Paris-III, samedi 30 juin, à 8 h. 30, salle Gréard, M. Samir Hegazy : « Formes littéraires et changements sociaux en Egypte (entre les deux guerres de 1967 et 1973) ».

— Université d'Aix-en-Provence, samedi 30 juin, à 14 heures, salle des professeurs, M. Bernard Cerquiglini : « La représentation du discours dans les textes narratifs du Moyen Age français ».

— Université de Paris-I, samedi 30 juin, à 14 heures, amphithéâtre Lefebvre, M. Guy Hermet : « Les fonctions politiques du catholicisme dans l'Espagne franquiste ».

— Université de Lyon-II, samedi 30 juin, université de Toulouse-le-Mirail, salle 1 075, M. Max Duperray : « *Le monde imaginaire de* lord Dunsany ».

— *Université de Paris-VIII, samedi* 30 juin, à 14 h. 30, bâtiment D, salle 104, M. Daniel Briolet : « Poé*sie et enseignement* ».

Communications diverses

— Jean Peyrole vous invite au vernissage de l'exposition des œuvres des peintres de la galerie : Bibonne, Gutherz, Iscan, J.-M. Queneau, Salzmann, Szeto, Wolf, de 18 heures à 21 heures.

Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné, Paris (4e), tél. 277-74-59, jusqu'au 28 juillet.

Visites et conférences

LUNDI 25 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant la fontaine Saint-Michel, Mme Allaz : « Le quartier Saint-André-des-Arts ».

15 h., métro Louvre, Mme Bouquet des Chaux : « Un quartier royal ».

15 h., métro Bourse, Mme Oswald : « La Bourse de Paris ».

21 h. 30, sortie métro Saint-Paul, Mme Oswald : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 16, rue Cadet : « Le musée du Grand-Orient de France » (Approche de l'art).

15 h., 14, rue de La Rochefoucauld : « *Hôtels particuliers* » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., métro Sully-Morland : « Les rénovations du Marais » (M. Teurnier).

14 h., porte Denon, Musée du Louvre : « La Grèce des îles » (Visages de Paris).

CONFERENCES, — 15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Côme Mosta-Heirt : « Donation Dubuffet ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Expérience de l'Etre et l'art de vivre » (entrée libre).

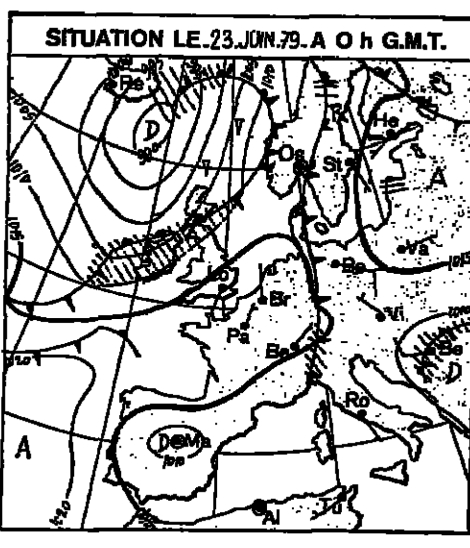
18 h. 30, mairie annexe du 1er arrondissement, M. Alain Pasquier : « Formes et volumes de la sculpture grecque archaïque » (entrée libre).

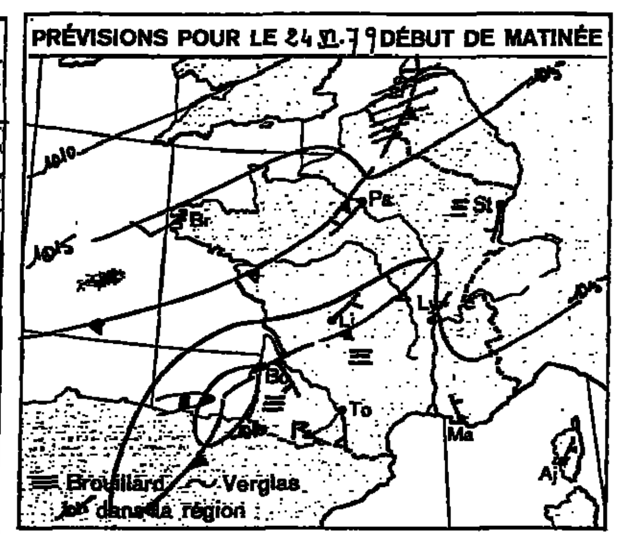
RAPATRIÉS

● *M. Jacques Dominati* a répondu vendredi 15 juin, au Sénat, à une question de M. Francis Palmero (Union centriste, Alpes-Maritimes) lui demandant de dresser le bilan de l'indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord. « *A la suite de la loi de janvier 1978,* a déclaré le secrétaire d'Etat, *les dossiers des rapatriés de quatre-vingts ans et plus ont été tous liquidés. Pour ceux qui ont entre soixante-quinze et soixante-dix-neuf ans, l'essentiel des dossiers est traité. Pour la tranche d'âge entre soixante-dix et soixante-quatorze ans, l'examen est en cours. L'indemnité complémentaire a été accordée à vingt-six mille personnes pour un montant moyen de 140 000 francs ; au 1er mars plus de 2 milliards de francs avaient été attribués. En 1978 ont été examinés dix mille huit cent soixante dossiers ; les chiffres prévus pour 1979 et 1980 sont respectivement de cinquante-deux mille et soixante-sept mille dossiers,*

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 23 juin à 0 heure et le dimanche 24 juin à 24 heures.

Des masses d'air maritime pénétreront lentement sur la moitié nord-ouest de la France, tandis que de l'air chaud et instable, venant d'Espagne, s'étendra progressivement sur les autres régions, apportant une évolution orageuse.

Dimanche 24 juin, de la Bretagne et de la Vendée à la région parisienne et à la frontière belge, le temps, un peu plus frais que les jours précédent, sera généralement ensoleillé malgré quelques nuages passagers et les vents de secteur ouest seront faibles. Des régions méditerranéennes aux Alpes, au Jura et aux Vosges, le temps sera beau et chaud ; il y aura toutefois quelques nuages bas le matin sur les côtes du Languedoc et du Roussillon. Sur le reste de la France, des brouillards ou des nuages bas se formeront en fin de nuit ; ils se dissiperont en cours de matinée. Le temps sera ensuite assez beau, mais des nuages d'instabilité se développeront ; ils donneront des orages l'après-midi et le soir des Pyrénées au Massif Central. Les vents seront faibles, mais des rafales accompagneront les orages.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 23 juin, à 8 heures, de 1.014,6 millibars, soit 761 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 juin ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 21 et 16; Bordeaux, 25 et 14; Brest, 17 et 8 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 14 et 7 ; Clermont-Ferrand, 23 et 11 ; Dijon, 21 et 12 ; Grenoble, 24 et 11 ; Lille, 20 et 7 ; Lyon, 23 et 13 ; Marseille, 29 et 16 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice, 23 et 18 ; Paris-Le Bourget, 23 et 10 ; Pau, 20 et 16 ; Perpignan, 28 et 16 ; Rennes, 20 et 10 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Tours, 23 et 13 ; Toulouse, 21 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 16 degrés ; Amsterdam, 18 et 10 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 27 et 16 ; Bonn, 17 et 8 ; Bruxelles, 19 et 8 ; Le Caire, 27 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 25 et 14 ; Genève, 20 et 9 ; Lisbonne, 22 et 14 ; Londres, 20 et 10 ; Madrid, 34 et 14 ; Moscou, 23 et 17 ; New-York, 25 et 17 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, 24 et 15.

Transports

« JEUNES VOYAGEANT SEULS » A BORD DES TRAINS

Le service Jeunes voyageant seuls (J.V.S.) est assuré, du 27 juin au 14 septembre, sur dix relations au départ de Paris vers Brest, Quimper, Le Croisic, Les Sables-d'Olonne, Hendaye, Perpignan, Béziers, Nice, Menton et Saint-Gervais. Le nombre de gares intermédiaires desservies par J.V.S. a été d'autre part accru. Un service quotidien est également assuré à longueur d'année à bord du Mistral. La vente du service J.V.S. est assurée dans l'ensemble des gares et agences ouvertes à la réservation des places S.N.C.F.

Éducation

● *Séminaire de formation continue.* — L'Institut national polytechnique de Lorraine et le service de formation continue de l'Institut polytechnique de Paris organisent un séminaire du 21 juillet au 3 août 1979 destiné aux ingénieurs et cadres de direction sur le thème : *« Les entreprises et l'innovation : ressources humaines et stratégies industrielles. »* Ce séminaire aura lieu à l'université de Stanford, Californie (Etats-Unis). Prix : 13 500 F tout compris.

★ Renseignements et inscriptions : M. Michel Forestie, Institut d'études politiques, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris, tél. 260-39-60.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 juin 1979

UNE LOI

● Tendant à compléter l'article 25 de la loi du 10 août 1871 relative aux conseils généraux.

DES DECRETS

● Relatif à la liberté d'établissement et à la libre prestation de services pour les agents généraux, les courtiers et autres intermédiaires d'assurance ;

● Modifiant les modalités d'application des dispositions de l'article 49-1 de la loi n° 63-254 du 15 mars 1963 portant réforme de l'enregistrement du timbre et de la fiscalité immobilière.

DES LISTES

● D'admission aux concours de commissaires de police.

● D'admissibilité au concours d'admission à l'Ecole militaire interarmes en 1979.

P.T.T.

Des services de télécopie vont être mis à la disposition du public dans les bureaux de poste

Un service de télécopie publique devrait être prochainement proposé dans les bureaux de poste avec la coopération des télécommunications. M. Bernard Grasset, directeur de cabinet de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., dont *la Lettre hebdo* (1) rapporte les propos, l'a annoncé le 22 juin à l'occasion d'un séminaire sur « La poste et la télématique ».

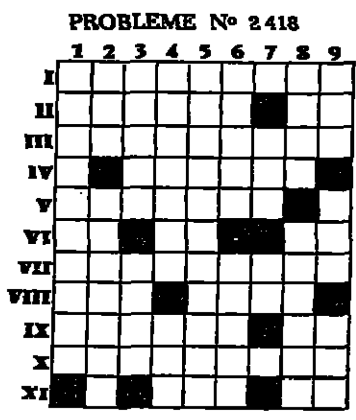
« Sur proposition de la direction générale des postes et de la direction générale des télécommunications, a-t-il déclaré, *un arrêté va être signé dans les tous prochains jours par M. Ségard, créant le service d'acheminement rapide de documents combinant la transmission par voie électrique à des prestations postales déjà existantes. »* M. Grasset a conclu : *« Les bureaux de poste demeureront les points d'accès privilégiés du grand public aux services nouveaux que permettra d'offrir l'ère de la télématique. »*

Si cette décision se confirmait, elle marquerait l'échec du directeur général des télécommunications, qui s'est opposé constamment à ce que la poste propose un service de télécopie publique.

(1) *La Lettre hebdo* n° 6, hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 7, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris, tél. 246-68-39. Abonnement annuel : 1 500 F.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 418



HORIZONTALEMENT

I. Adjectif qu'on peut utiliser quand le siège est très confortable. — II. Sa célébrité ne tient qu'à un fil ; Rigole parfois quand il grossit. — III. Il en faut deux pour faire une berge. — IV. Peut sortir de la cruche. — V. Coupés comme un filet. — VI. Participe qui implique qu'on est parti ; Nom de fonction ; Peut faire l'objet d'une réclamation. — VII. Qui ne peuvent donc plus être traversés. — VIII. Qui devrait être allongé ; Nom qu'on donne à une jolie main. — IX. Peut cracher dans l'Antarctique ; Se retrouva à quatre pattes. — X. Nom de famille pour un duc (pluriel). — XI. Matière pour une statue ; Tiers de peseta.

VERTICALEMENT

1. Se volent souvent par séries. — 2. Peut être un morceau de bois ; Peut qualifier un écu (mot composé). — 3. Donnai un coup de riflard ; Nom d'ancêtre. — 4. Prêta l'oreille à certains bruits ; Cri qui s'élève souvent devant une idole. — 5. Peut provoquer l'éloignement des cousins. — 6. Comme une pierre ; Ne part que lorsqu'il est chargé. — 7. Indispensable pour les financières ; Pronom. — 8. Habillé comme un vaurien ; Impliquent qu'on a fait le plein. — 9. D'un auxiliaire ; Peut être tiré d'un clou ; Très gras.

Solution du problème n° 2 417

Horizontalement

I. Vie ; Zygomatique. — II. Prosateur ; Usa. — III. Bah ; Zeste. — IV. Ruelle ; Sosies. — V. Agiteront. — VI. Svelte ; Iriser. — VII. Sir ; Réduit ; Ré. — VIII. Epire ; Escaliers. — IX. Ede ; Soi ; Aven. — X. Fretin ; Enrôleur. — XI. Oisif ; Crée ; Erre. — XII. Un ; Oh ; Muses. — XIII. Détestables. — XIV. Traînantes. — XV. Escudo ; Satin ; Té.

Verticalement

1. Vibrisse ; Foudre. — 2. Au ; Vipérine. — 3. Ephémérides ; Toc. — 4. Rétine. — 5. Zoolâtre ; If. — 6. Ys ; Egée ; An ; Otto. — 7. Gaz ; Dé ; Char. — 8. Ote ; Tousser ; Bas. — 9. Messe ; Icône ; Lia. — 10. Autoritairement. — 11. Trésor ; Usai. — 12. Initiales ; NN. — 13. Quiets ; Everest. — 14. Us ; Erreurs ; Et. — 15. Eau ; Présure ; Osé.

GUY BROUTY.

PRESSE

En Égypte

Deux journalistes sont condamnés à six mois de prison pour un acte anti-féministe

Le Caire. — Le tribunal correctionnel du quartier populaire de Boulaq, au Caire, constitué d'un juge unique (un magistrat de confession musulmane, âgé d'environ trente-cinq ans, M. Sayed El-Mahdi) a, le 16 juin, condamné pour diffamation anti-féministe, deux journalistes égyptiens très connus, MM. Anis Mansour et Fayez Allaoua, à six mois de prison ferme chacun et à une amende globale de 151 livres égyptiennes (1 livre égyptienne = environ 6,50 F au cours officiel) payable en partie par la maison d'édition d'Etat Dar-El-Maaref, qui publie l'hebdomadaire de langue arabe *Octobre* pour lequel tous deux travaillent.

M. Mansour est le rédacteur en chef de cette revue officieuse créée il y a trois ans et de meilleure tenue que la plupart des autres magazines cairotes. M. Allaoua y dispose d'une rubrique qu'il avait consacrée, dans le numéro du 1er avril dernier, à *« la révolution islamique et au concept de libération de la femme chez les vieilles rombières ».* Cet article critiquait violemment la féministe et metteur en scène égyptienne Leila Abou-Seif pour avoir participé à la démarche anti-tchador entreprise le mois précédent à Téhéran par le Comité international des droits de la femme. M. Allaoua mettait également en cause la féministe américaine Kate Millet, Mme Claude Servan-Schreiber, directrice du magazine féministe français *F* et Mme Simone de Beauvoir. Celle-ci avait d'ailleurs câblé au tribunal de Boulaq qu'elle appuyait, en tant que présidente de la Ligue des femmes, la plainte en diffamation déposée contre *Octobre* par Mme Abou-Seif. (*Le Monde* des 8-9 avril, 27-28 mai et 10-11 juin.)

De notre correspondant

Ce jugement qui, selon l'avocat de al plaignante, Me Lahbib MoKaed, *« est sans précédent en Egypte dans une affaire de diffamation »*, mais qui est susceptible d'appel, avec effet suspensif, dans un délai de dix jours, provoque de nombreux commentaires au Caire, où la presse s'est pour l'instant abstenue de le publier. Invoquant des déclarations libérales du président Sadate, la défense a plaidé sur le thème de la *« liberté des femmes »*, expression servant à définir le féminisme en arabe. Mais le juge a paru surtout sensible à une insinuation du journaliste pouvant laisser penser que Mme Abou-Seif vivait avec un homme sans lien légal de mariage, ce que la loi islamique, applicable sur ce point à tous les citoyens égyptiens, interdit en principe.

Si le féminisme vient malgré tout de remporter en Egypte une victoire, il reste que le metteur en scène Leila Abou-Seif se voit toujours refuser l'autorisation de jouer au Théâtre de la Wakalet El-Ghouri, parce que *« cette salle est située près de l'université islamique d'Alazhar »*, une comédie d'un auteur juif égyptien mort en 1912...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

M. Lecat : le rapport Vedel n'est pas la bible du gouvernement

Le syndicat des quotidiens départementaux, qui tenait son assemblée générale le 22 juin à Saint-Quentin, a entendu son président, M. Jean Bletner, déclarer : *« Affaiblir la presse par un accroissement de ses charges, alors que l'on se prétend en même temps être l'ardent défenseur de son pluralisme, est une scandaleuse hypocrisie. »*

Le président du S.Q.D. a souligné que les nouvelles hausses des tarifs postaux applicables à la presse, ainsi que la menace qui plane sur l'article 39 *bis* du code général des impôts, permettant aux entreprises de presse de constituer des provisions en franchise d'impôt sur les bénéfices afin de développer leurs équipements, seraient des mesures qui mettraient les petites et moyennes entreprises à la merci des groupes de presse les plus puissants et favoriseraient ainsi les concentrations.

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, dans sa réponse, lui a fait observer que le rapport Vedel, préconisant notamment la suppression progressive de l'article 39 *bis*, constituait un avis du Conseil économique et social, mais n'était pas *« la bible du gouvernement »* et qu'aucune décision ne sera prise sans une consultation des organisations professionnelles.

M. Lecat a déclaré que pouvait être amélioré de manière à permettre aux journaux, qui sont les garants du pluralisme, de mieux résister à la concurrence.

SPORTS

BIBLIOGRAPHIE

« L'EVEREST SANS OXYGÈNE » de Reinold Messner

Reinold Messner est sans doute l'alpiniste contemporain le plus brillant. Tout jeune, ce Tyrolien a commencé sa carrière dans les Dolomites, puis il a accédé à la notoriété en réalisant dans le massif du Mont-Blanc une série de courses époustouflantes, en établissant des records de vitesse. Pour lui, alors que toutes les Alpes avaient été sillonnées de bas en haut, il s'agissait de trouver de nouvelles difficultés en réalisant des courses périlleuses en solitaire avec un chronomètre entre les dents. Personnalité aussi originale que controversée du petit monde de l'alpinisme de compétition, il a franchi un nouveau degré dans la difficulté en gravissant pour la première fois sans oxygène l'Everest, la plus haute montagne du globe, avec son compère Peter Habeler. C'était en mai dernier (le Monde *daté 14-15 mai 1978).*

Malheureusement, si Reinold Messner est un génial alpiniste, il est un piètre écrivain. Sans doute poussé par la nécessité d'exploiter commercialement et rapidement son succès, il a édité d'abord en allemand et maintenant en français l'Everest sans oxygène. *Le récit de cette aventure, qui constitue le cœur de l'ouvrage, est navrant : des bribes de conversation enregistrées au magnétophone pendant l'ascension et transcrites sans effort de construction. Or il faudrait un véritable talent de plume pour donner vie à cet assaut de l'Everest, dont les péripéties immuables ont été déjà cent fois décrites, cent fois présentées par le cinéma et la télévision, depuis la conquête d'Hillary et Tensing (1953). Sans doute le combat de l'image et du texte est-il désormais trop inégal. Pourtant on en veut à Messner de banaliser autant son aventure.*

C'est un produit de supermarché que nous sert Messner, insipide comme une pizza surgelée : un tiers de préparation et de marche, un tiers d'allée et venue entre les camps d'altitude, un tiers de problèmes humains et psychologiques et encore un tiers, comme dirait Pagnol, pour arriver à 8 848 mètres.

Le plus regrettable est encore que le récit de Messner tourne court. Pourquoi son exploit a-t-il été contesté ? Pourquoi a-t-on insinué qu'il avait « tété » de l'oxygène en cachette ? Il aurait pu faire justice à ces soupçons autrement que par une pirouette. Finalement le livre ne vaut que par sa première partie et sa dernière, où est retracée l'histoire de la conquête de l'Everest et notamment la disparition de Mallory et Irvine, qui avaient atteint 8 572 mètres sur la face nord en 1924, sans oxygène et avec un équipement de « touristes ». Mais c'était une autre histoire.

ALAIN GIRAUDO.

★ Editions Arthaud, 53 F, 218 p.

CYCLISME

Un vélo aérodynamique pour Bernard Hinault

Dans le Tour de France, qui commence le 27 juin, les innovations techniques seront rares. Si l'on fait exception pour quelques améliorations de détail, le matériel n'a guère évolué depuis plusieurs décennies : le dernier perfectionnement notoire fut l'emploi généralisé du dérailleur, autrement dit du changement de vitesses, en... 1937.

Toutefois, la prochaine édition du Tour devrait marquer une date importante avec l'apparition du vélo aérodynamique conçu par la firme Gitane *et la régie Renault pour l'équipe de Bernard Hinault, vainqueur du Tour 1978. Cette bicyclette, qualifiée de révolutionnaire, choquera sans doute les puristes par son esthétique quelque peu déconcertante. Le guidon aux formes anguleuses manque d'élégance et les lignes du cadre donnent une impression de lourdeur. Pourtant, rien n'a été laissé au hasard et la laideur, au demeurant subjective, n'est pas gratuite. Tous les éléments de ce vélo futuriste ont été testés en soufflerie. Le cintre en V, la fourche étroite, les haubans minces, les tubes ovoïdes, la tige de selle profilée, les rayons plats et les jantes fines englobées avec le boyau dans un habillage plastique réduisent la résistance à l'air de 50 % par rapport à un modèle de conception classique pour une vitesse de quarante-cinq à cinquante kilomètres-heure.*

C'est ce vélo, doté d'une coefficient de pénétration ou, pour reprendre le terme employé en automobile, d'un CX exceptionnel, que Bernard Hinault et plusieurs de ses coéquipiers utiliseront au cours des étapes contre la montre du prochain Tour de France. Nous saurons bientôt si les résultats confirment les pronostics des experts. Toutefois, on peut croire que l'architecture très particulière du nouveau vélo Gitane ouvre des perspectives intéressantes dans le domaine de la technique du cycle.

« Les constructeurs s'étaient, jusqu'alors, essentiellement attachés au problème du poids, *remarque à ce propos Cyrille Guimard, l'entraîneur de Bernard Hinault.* On constate aujourd'hui que la pénétration dans l'air représente un facteur de rendement beaucoup plus efficace que la légèreté. »

JACQUES AUGENDRE.

VOILE

LA POSITION DES CONCURRENTS DANS LA TRANSAT EN DOUBLE

Le trimaran à hydrofoils (plans porteurs) *Paul-Ricard*, d'Eric Tabarly et Marc Pajot, était au dernier point le 22 juin à moins de 2 700 kilomètres (distance orthodronique) de Lorient. En dépit des vents faibles rencontrés sur sa route, il avait réussi à maintenir son avance d'environ 150 kilomètres sur son poursuivant immédiat, le trimaran *V.S.D.*, d'Eugène Riguidel et Gilles Gahinet, qui naviguait plus au nord, tandis que le monoscoque *Kriter-V*, de Michel Malinovsky et Pierre Lenormand, et le trimaran *Télé-7-Jours*, de Michael Birch et Jean-Marie Vidal, très près l'un de l'autre, se laissaient quelque peu distancer.

C'était d'ailleurs au sein du second groupe de voiliers que les meilleures moyennes étaient réalisées, le record des dernières vingt-quatre heures étant à l'actif d'un petit trimaran, *Elle*, d'Yves Le Cornec et Christine Capdevielle, avec près de 500 kilomètres. Cette performance a permis au jeune couple de passer de la dix-huitième à la douzième place en vingt-quatre heures, et d'occuper désormais la première place du classement des voiliers de moins de 12 mètres.

RUGBY

LES FRANÇAIS BATTUS EN NOUVELLE-ZÉLANDE

L'équipe de France de rugby a perdu, samedi 23 juin à Hamilton, le deuxième match de sa tournée en Nouvelle-Zélande face à la sélection de la province de Wakaito par 18 à 15. A la mi-temps les deux équipes étaient à égalité, 9 partout. Alors qu'ils menaient 15 à 9 à quatre minutes de la fin grâce à un essai de Frédéric Costes, deux drops, une pénalité et une transformation de Guy Laporte, les Français concédaient un second essai à Paul Street que transforma à nouveau Murray Meinung, auteur d'une transformation et d'une pénalité, avan tde marquer une seconde pénalité dans les ultimes secondes de la partie. — (*A.F.P.*)

Le Monde

une semaine avec le Limousin

Politique dans la tradition

« La Creuse pleure, la Corrèze parle, la Haute-Vienne paye »

« LA Creuse pleure, la Corrèze parle et la Haute-Vienne paye. » Cette formule, qui prétend résumer la vie politique du Limousin, est bien sûr véhiculée par les habitants de Limoges. Pour caricaturale qu'elle soit, elle correspond néanmoins à une certaine réalité. Le poids démographique de Limoges contrebalance déjà à lui seul la Creuse et il est vrai que M. André Chandernagor, député socialiste de la Creuse et président du conseil régional, se désole quand il constate que son département est toujours victime d'un phénomène d'émigration. Il s'agit là d'une tradition régionale déjà ancienne qui a d'ailleurs favorisé l'implantation de la gauche. Depuis un siècle déjà, elle est au pouvoir en Limousin (1). L'esprit socialiste s'est répandu grâce aux ruraux partis s'employer dans les villes, à Paris en particulier, et revenus au pays imprégnés des idées du mouvement ouvrier. Les loges maçonniques ont joué dans cette transmission un rôle important. Si la greffe a pris dans cette région, c'est que la vie économique a toujours été difficile. Les porcelainiers se sont en outre heurtés à un patronat particulièrement rétrograde. L'histoire sociale de Limoges est marquée, des insurrections de 1848 aux manifestations de 1905, par une longue suite d'affrontements à travers lesquels se forge une gauche attachée à la dimension révolutionnaire de son projet politique.

Dans cette terre où la déchristianisation est ancienne, radicaux, socialistes et communistes ont successivement porté les espoirs des électeurs, comme si le vote de protestation contre les manifestations de l'autorité et de la richesse, comme si l'espoir d'une société nouvelle, avaient besoin, au fil des générations, de retrouver leur détermination d'origine.

Tout comme le socialisme s'est, au début du siècle, progressivement substitué au radicalisme, le communisme enlève les anciens bastions de la S.F.I.O. En 1920 pourtant, lors de la scission de Tours, seule la fédération socialiste avait rallié la IIIᵉ Internationale. Celles de la Haute-Vienne, qui comptait dans ses rangs Paul Faure, et de la Creuse étaient restées fidèles à la « vieille maison ». Alors que le socialisme s'était surtout développé à partir des ouvriers limougeauds, le communisme, lui, vient des campagnes. Son influence s'y est lentement développée. Elle demeure étroitement liée à la défense des petites exploitations agricoles et s'appuie sur le MODEF. La démarche qui conduit ces paysans au P.C.F. se confond parfois avec un certain poujadisme, encore illustré par la campagne européenne, mais elle emprunte aussi aux souvenirs de la Résistance, particulièrement vivaces dans une région où les maquis furent actifs. Là encore, la campagne européenne a été pour le P.C.F. une occasion de rappeler ce passé.

Les surprises de l'union de la gauche

En 1962, le parti socialiste contrôlait encore l'essentiel de la représentation parlementaire du Limousin. Il dé..nait, directement ou par le biais de radicaux élus par lui, cinq des six sièges de sénateurs et six des huit sièges de députés.

Aujourd'hui le P.S., s'il possède toujours quatre sénateurs — encore qu'il lui sera difficile de sauver le siège de M. Champeix en Corrèze, — n'a su conserver qu'un seul député : M. André Chandernagor.

A l'inverse de ce qui s'est passé au niveau national, la politique d'union de la gauche n'a pas favorisé, dans le Limousin, le P.S. Bien au contraire, elle l'a placé en situation de déséquilibre en lui faisant perdre la fonction de pôle de regroupement des modérés soucieux de faire barrage au P.C.F. Non seulement le P.S. a vu certains de ses principaux élus, comme M. Jean Montalat, député de la Corrèze, maire de Tulle, entrer en dissidence et disperser de ce fait les forces socialistes, mais, en outre, il n'est pas parvenu à assurer la relève de ses cadres, laissant le terrain soit au P.C.F., comme en Haute-Vienne où les trois députés sont communistes, soit aux gaullistes. Sous l'impulsion de Georges Pompidou, les « jeunes loups » de la Vᵉ République ont su, en effet, récupérer une partie de l'héritage radical, voire socialiste. Ils ont offert aux modérés à la fois l'occasion de se rassembler contre le P.C.F. et la perspective de bénéficier de la manne gouvernementale.

Si, en Limousin, le vote d'opposition est traditionnellement dominant, il coexiste avec le souci de ne pas laisser échapper les bienfaits matériels que le pouvoir central est susceptible de distribuer. La Corrèze, notamment, a toujours su compter parmi ses représentants un homme ayant ses entrées à Paris. Hier, c'était M. Henri Queuille, aujourd'hui, c'est M. Jacques Chirac. L'un comme l'autre ont utilisé, pour assurer leur popularité, la vieille technique du « plaçou » : trouver des petits emplois aux candidats à l'émigration.

Quand M. Jacques Chirac est venu en Corrèze en 1966, le terrain n'était pas, pour les gaullistes, entièrement vierge. Depuis 1958, la circonscription de Brive était détenue par les partisans du général de Gaulle, et M. Jean Charbonnel, à partir de 1962, avait lancé quelques têtes de pont vers la montagne. Il n'en demeure pas moins que c'est grâce à une action personnelle d'une étonnante efficacité que l'actuel maire de Paris a converti, poignée de main par poignée de main, des électeurs radicaux et socialistes. Il a, il est vrai, été appuyé par Georges Pompidou, qui avait donné comme consigne à ses jeunes loups d'aller « secouer les vieilles tyrannies et les vieilles oligarchies ». Face à des hommes qui, effectivement, « se contentent d'être élus », les nouveaux venus ont déployé une activité inaccoutumée et d'autant plus remarquée qu'ils bénéficiaient de la complicité de l'administration. Les électeurs se sont laissé séduire.

Est-ce, de leur part, une conversion au gaullisme ? Ce serait trop dire. Certes, Edmond Michelet avait été député du département de 1946 à 1951, mais les souvenirs de la Résistance n'ont pas suffi à développer le gaullisme. La tradition des maquis a surtout bénéficié à la gauche socialiste et communiste. Les nouveaux venus se sont établis en faisant valoir les services que leurs relations parisiennes pourraient rendre bien plus qu'en développant un discours idéologique.

Après MM. Charbonnel et Chirac, ce fut, en 1973, au tour de MM. Pierre Bechter, ancien directeur du préfet de la Corrèze, et Jean-Claude Pasty, ancien directeur des affaires sociales au ministère de l'agriculture, tous deux collaborateurs de M. Chirac, de prolonger le phénomène, respectivement dans la première circonscription de la Corrèze et la première de la Creuze. Les électeurs ont bien plus voté pour des hauts fonctionnaires susceptibles de reproduire chez eux le phénomène Chirac que pour les grands thèmes du R.P.R.

Certes, chez les agriculteurs de la haute Corrèze, on entend souvent dire du maire de Paris : « Nous avons confiance, le Jacques ne perd jamais. Il aura l'Elysée. » Les mêmes ajoutent pourtant en hochant la tête : « Que voulez-vous, c'est le creux de la vague. » Le doute s'est malgré tout insinué. Et l'administration, hier complice, le cultive aujourd'hui.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 37.)

(1) Voir à ce propos l'excellent ouvrage de MM. Jean Lenoble, Maurice Robert, Serge Dunis et Jean-Paul Gendillou, publié sous la direction de M. Maurice Robert par la SELM (7, rue du Portail-Imbert, Limoges) et intitulé la Gauche au pouvoir depuis un siècle en Limousin. Malheureusement centré presque exclusivement sur la Haute-Vienne, il couvre néanmoins l'ensemble des consultations législatives et cantonales de 1876 à 1973.

Le P.C. avec de la terre aux sabots

DEPUIS trente-deux ans, M. Raymond Aucouturier est maire de la commune de Budelière. Un village aujourd'hui essentiellement agricole encore que les habitants de Montluçon y aient implanté des résidences secondaires. Jadis, une mine d'or — la plus riche de France — y était exploitée. M. Aucouturier y travaillait, comme chef d'équipe, lorsque le second conflit mondial éclata.

Ce fils de paysans ne pouvait vivre avec deux frères sur la propriété de 18 hectares. Aussi, dès l'âge de dix-sept ans, il est parti s'employer comme cantonnier ou domestique de ferme avant de trouver un emploi à l'usine Dunlop de Montluçon. C'est là, à la faveur du syndicalisme, qu'il s'est politisé. Déjà en 1936 il avait été marqué par le rôle des communistes lors d'une grève dans le bâtiment. Le conflit avait été mené « dans l'ordre », un processus qu'il oppose volontiers aux grèves actuelles « un peu trop bruyantes ».

Avec un père radical — mais tendance Herriot, prend soin de préciser M. Aucouturier — et une mère catholique pratiquante, il aurait pu rejoindre la S.F.I.O. si, à l'occasion de ces mouvements sociaux, les socialistes avaient soutenu jusqu'au bout les grévistes. Le P.C.F. se montrait plus résolu. Son père lui avait d'ailleurs enseigné une règle simple qui semble fort répandue dans la campagne limousine : « Il faut toujours voter le plus à gauche possible, car la cravate la plus rouge blanchit toujours au soleil. »

T. P.

(Lire la suite page 37.)

A l'écart des grandes routes

Tragique isolement

UNE voiture pour trois habitants, soit le même taux de motorisation qu'au Koweït... Inutile cependant de rattacher le succès des quatre-roues dans le Limousin à un quelconque phénomène de civilisation. Mieux vaut rechercher des explications plus terre à terre. Dans un pays qui se vide, à l'habitat dispersé et au relief tourmenté, la voiture individuelle finit par s'imposer. Les boulangers, les épiciers, abandonnent leurs tournées ; l'instituteur, le postier, désertent les campagnes. Pour un oui ou pour un non, la population rurale est contrainte à d'incessants va-et-vient.

L'autorail et l'autocar n'ont pas réussi à attirer cette clientèle, persuadés que le combat était perdu d'avance. Les responsables locaux se plaignent-ils de la mauvaise qualité de la desserte ferroviaire entre Limoges et Lyon ? La S.N.C.F. leur répond aussitôt : « La faiblesse des courants de trafic ne justifie pas des investissements importants mais seulement des opérations ponctuelles. » M. Jean-Claude Pasty, député R.P.R. de la Creuse, s'interroge : « Comment expliquer alors l'augmentation de la circulation sur la route Centre Europe Atlantique maintenant que son tracé a été largement aménagé ? Comment expliquer aussi le bon remplissage des Fokker d'Air Alpes qui relient la capitale du Limousin à la métropole des Gaules ? »

Est-il aujourd'hui trop tard pour réagir ? Les Limousins semblent s'habituer à l'idée que l'autorail et l'autocar sont désormais hors de course. « Il ne faut pas se leurrer, tous les transports publics seront déficitaires », affirme M. René Regaudie, président socialiste du conseil général de la Haute-Vienne. Pour autant, les élus locaux conviennent qu'il est de leur devoir d'assurer, quoi qu'il en coûte, un service public minimum. « Pas question d'abandonner à leur isolement les personnes âgées de condition modeste qui n'ont pas de voiture à leur disposition », assurent-ils. A leur avis, cette politique permet de fixer en campagne des ruraux qui, faute de moyens de communication, seraient tentés de « se réfugier » en ville, dans l'agglomération de Limoges, par exemple, qui rassemble déjà près de la moitié de la population du département.

Partant de cette analyse, le conseil général de la Corrèze subventionne trente-deux lignes privées d'autocars. L'assemblée départementale de la Haute-Vienne comble le « trou » de sa régie des transports. Le bureau d'études auquel elle avait confié mission d'établir un diagnostic a conclu : « Le déficit d'exploitation des lignes régulières est voisin du manque à gagner résultant des tarifs réduits spéciaux : gratuité pour les personnes âgées, 50 % pour les scolaires, 40 % pour les salariés. » M. Regaudie refuse de tirer les leçons de ce constat : « Nous continuerons à faire du social, quitte, dans la mesure du possible, à restructurer notre réseau et à remplacer en certains endroits l'autocar par le taxi collectif. »

Le schéma régional des transports que les élus du Limousin ont élaboré avait posé le principe de la fermeture de la voie S.N.C.F. Felletin-Ussel au trafic des voyageurs. N'est-elle pas la ligne la plus déficitaire de France ? L'an dernier, les dépenses y ont été... trente-six fois supérieures aux recettes. Le remplacement de l'autorail par l'autocar aurait permis d'économiser quelque 3 millions de francs par an. Un petit magot que l'Etat mettait à la disposition de la région pour améliorer ses réseaux routiers et ferrés.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 38.)

L'avis des responsables de la région

GILBERT CARRÈRE

Jouer les voisins

M. Gilbert Carrère, ancien préfet du Val-d'Oise, est arrivé à Limoges comme préfet de région au début de cette année.

« Le Limousin est un des plus petites régions françaises par sa taille et sa population. Ce pourrait être finalement un gros département. A l'heure de l'Europe, le concept de région a-t-il encore, dans ce cas, une justification ?

— En population, le Limousin ne dépasse effectivement pas la taille d'un gros département.

» Au regard des régions européennes, celle-ci peut apparaître en effet bien chétive.

» J'observe que dans la première version régionale — de 1940 à 1946 — le Limousin comptait cinq départements, soit en plus l'Indre et la Dordogne, et composait alors une région moyenne.

» Quoi qu'il en soit aujourd'hui, il faut préciser que le Limousin et l'Auvergne entretiennent d'étroites relations dans le cadre du programme de développement du Massif-Central; que, d'autre part, la chambre régionale de commerce et d'industrie, l'Association pour l'innovation et la recherche sont communes aux deux régions Limousin et Poitou-Charentes.

» Les solidarités avec les deux régions limitrophes à l'est et à l'ouest compensent donc, au moins en partie, les inconvénients attribués à la dimension du Limousin.

— Paradoxalement le Limousin avec tous ses handicaps est une des régions où le taux de chômage est nettement inférieur à la moyenne nationale. Comment expliquez-vous cette « anomalie » ?

— Le taux de demandes d'emploi est effectivement inférieur pour le Limousin à la moyenne nationale (4,5 contre 5,9).

» Il ne s'agit pas d'une anomalie. Cette situation — très relativement privilégiée — s'explique par la place importante que tient ici l'agriculture, qui joue en matière d'emploi en quelque sorte un rôle d'« amortisseur » : les actifs agricoles sont deux fois plus nombreux qu'en moyenne française. Mais il s'agit bien d'hommes actifs qu'il convient naturellement de prendre en compte, étant entendu que la majorité d'entre eux ne sont pas des salariés.

(Lire la suite page 36.)

ANDRÉ CHANDERNAGOR

« Prendre » le pouvoir

M. André Chandernagor, député socialiste de la Creuse depuis 1958, président du conseil général de ce département, est, depuis 1974, président du conseil régional du Limousin.

« Le conseil régional du Limousin a pris depuis plusieurs années des initiatives pour permettre aux trois départements de surmonter leurs handicaps naturels. Quels sont aujourd'hui ses projets ?

— Depuis la mise en place des instances régionales, nous nous sommes fixé un certain nombre de priorités qui influencent depuis cinq ans nos décisions budgétaires. Ces priorités sont étroitement liées à deux thèmes majeurs : l'emploi et le désenclavement.

» Le désenclavement, considéré au sens le plus large, englobe les communications routières et aériennes, auxquelles nous consacrons chaque année une part importante de notre budget, les communications ferroviaires faisant l'objet d'une étude dans le cadre d'un schéma régional des transports. Il concerne également, dans une région qui est demeurée trop longtemps repliée sur elle-même, la promotion économique et la promotion culturelle.

» Dans ces deux domaines, les actions d'animation définies par la région sont le plus souvent exercées, grâce aux moyens financiers qu'elle y affecte et sous son contrôle, par des organismes spécialisés, liés à elle par contrat en vue d'objectifs précis : c'est le cas de l'université de Limoges pour la recherche-innovation (filière des eaux, four à plasma, etc.),

(Lire la suite page 36.)

Jouer les voisins

(Suite de la page 35.)

» J'ajoute que l'industrie — dont la place est moindre qu'en moyenne nationale (24 % des actifs contre 30 % en France) — s'est grandement diversifiée : que certains de ses secteurs se portent bien ; que l'appareil de formation professionnelle est important.

— Venant d'un département d'Ile-de-France, comment abordez-vous votre tâche dans cette région à tous égards différente de la région parisienne ?

— Les différences avec l'Ile-de-France sont en effet très grandes :

» — La répartition des âges et l'évolution démographique sont à l'opposé dans les deux régions : il s'agit ici de stabiliser puis de renverser une tendance qui a conduit le Limousin à perdre en quatre-vingts ans un quart de sa population et bien moins de contenir le développement urbain que de conforter les quelque trente agglomérations moyennes ou petites qui forment le tissu indispensable mais aujourd'hui fragile de cette région.

» — Tandis que la région parisienne est faite d'une multitude de villes moyennes, toutes plus ou moins tournées vers Paris, Limoges — 160 000 habitants — dépasse de loin en population toutes les autres agglomérations (Brive 60 000 habitants ; aucune autre ville n'atteint les 25 000 habitants). Sans égale en importance à 200 kilomètres de rayon, cette ville a tous les atouts d'une capitale provinciale :

» L'agriculture tient ici bien évidemment une grande place avec à la fois des progressions insoupçonnées — dans le domaine de la génétique animale, — et des situations fort préoccupantes, des possibilités encore très insuffisamment exploitées, comme la forêt.

» La différence est aussi dans le revenu moyen des populations qui vient loin après celui de l'Ile-de-France : le salaire moyen « toutes catégories » y est des plus faibles de France avec cependant un léger rattrapage ces dernières années ; les revenus tirés de l'élevage ne suivent pas l'évolution générale de l'agriculture.

» La différence est enfin d'ordre sociologique : dans cette vieille province, l'histoire est inséparable de la vie de collectivités aux traditions et aux particularités affirmées ; le développement des métiers qui vient de loin et la présence d'activités de prestige, à Limoges comme à Aubusson — comme, en contrepoint la pauvreté naturelle de la région, — donnent une note de fierté dans l'abord des Limousins envers ce qui touche leur province ; les relations sociales en sont empreintes sans être aussi réservées qu'on pourrait le croire à l'égard de qui vient de l'extérieur.

» Dans cet ensemble de conditions, le préfet doit — outre ce qu'on sait de son rôle — plus spécialement s'attacher à déceler et à appuyer tout ce qu'une telle région compte de capacités, d'initiative et d'innovation : plusieurs se manifestent en ce moment même, par exemple les utilisations nouvelles du bois pour la production d'énergie, la valorisation du sang rejeté par les abattoirs, les formes nouvelles de l'industrie du meuble.

» En second lieu, accélérer les aménagements routiers qui commandent les relations avec Paris, mais aussi vers le Sud — et ceci intéresse une ville comme Brive dont le rayonnement s'étend vers la Dordogne et le Quercy, — et hâter l'élaboration des projets et des travaux prévus sur l'itinéraire est-ouest.

» Enfin, contribuer à une meilleure connaissance du Limousin — dont l'image à Paris demeure floue — dans ses possibilités industrielles, touristiques et exportatrices, plus grandes qu'il n'y paraît. »

GILBERT CARRÈRE.

« Prendre » le pouvoir

(Suite de la page 35.)

C'est aussi le cas des compagnies consulaires et du comité régional d'expansion pour la valorisation des productions régionales et la recherche de nouveaux débouchés, du Centre théâtral du Limousin, de l'Orchestre de chambre du Limousin, des écoles de musique et associations musicales pour la diffusion culturelle.

La crise, que nous subissons à l'égal des autres régions et qui nous affecte durement, dans la mesure où notre tissu industriel est souvent jeune, donc relativement fragile, nous conduit à privilégier d'autres types d'actions : aide aux entreprises en difficulté, renforcement de nos moyens de formation et de recherche, développement de nos moyens d'accueil pour des activités nouvelles.

» Notre production régionale est encore largement composée de produits bruts (viande, bois, minerais d'uranium, etc.). Nous maintenons donc comme une revendication essentielle la valorisation sur place de nos ressources naturelles.

» Nous savons que, quels que soient nos efforts, nous ne pouvons combler nos handicaps généraux sans l'exercice d'une solidarité nationale effective, donc d'une véritable politique d'aménagement du territoire.

» Cette solidarité, nous nous efforçons, pour notre part, d'en assurer l'exercice à l'échelle de notre région. En effet, l'exode rural et la dépression démographique n'ont pas touché de la même manière les différentes parties de la région, et les handicaps de chacun des trois départements qui la composent, comme leurs besoins, ne sont pas identiques.

» Nous avons donc créé le Fonds de correction des déséquilibres internes, qui a permis de financer dans les zones à faible densité des programmes complémentaires d'infrastructures (alimentation en eau potable, électrification rurale, assainissement). Notre conception du rééquilibre nous a conduit à prendre des initiatives dans le domaine social (notamment pour ce qui concerne les personnes âgées, qui constituent plus de 20 % de la population régionale) et dans le domaine culturel en soutenant de manière préférentielle les équipes et les organismes qui accordaient une large part à l'action en milieu rural. Dans le même esprit, nous avons mis au point un programme d'aide aux petites villes et aux « pays ».

» Si nous n'avons pas comblé les disparités internes à notre région, du moins nous efforçons-nous, par ce double effort d'équipement et d'animation, de les rendre moins aiguës.

— Dans le programme gouvernemental de développement du Massif Central, le Limousin a-t-il sa juste part?

— La question me paraît incomplète, le problème n'est pas de nous battre avec nos voisins auvergnats ; les Limousins n'ont jamais été partisans de « déshabiller Pierre pour habiller Paul ». La véritable question est de savoir si le programme pluriannuel de développement du Massif Central est doté de moyens suffisants pour corriger les déséquilibres qui affectent les régions du centre de la France. Certes, tout ce qui peut contribuer à rompre notre isolement, à enrayer la dévitalisation du monde rural et à renforcer les compétences de nos centres urbains est bon à prendre. La question essentielle est toutefois de savoir si un aménagement du territoire efficace est compatible avec une politique de priorités « tous azimuts ».

Les préjugés du président

» Quand, à l'échelle de la nation, toutes les régions deviennent peu à peu prioritaires, il n'y a plus de priorité véritable. C'est bien ce qui se passe aujourd'hui où l'on constate que plus de la moitié des régions sont concernées à un titre ou à un autre par un plan spécial. Le programme Massif Central souffre de cette multiplicité de priorités concurrentes. D'autre part, les conditions mêmes dans lesquelles il a démarré — à la fin du VI[e] Plan, en anticipation sur le VII[e], et en liaison avec le plan de soutien à l'économie, — la confusion qui en est parfois résultée dans l'imputation des crédits, n'ont pas contribué, loin s'en faut, à la clarté des bilans d'exécution.

» Le délégué à l'aménagement du territoire nous a récemment affirmé que le Limousin avait eu sa juste part dans ce programme. Il n'en demeure pas moins que le contrôle de l'exécution est encore très malaisé et le bilan qui vient de nous être soumis récemment imprécis dans beaucoup de ses chiffres. Et puis, quelles que soient les bonnes volontés — qui ne sont pas en cause — et l'excellence des intentions, nous ne pouvons que leur accorder un relatif crédit quand nous constatons que, depuis le début de l'année, telle entreprise supprime une quarantaine d'emplois en Creuse pour les transférer dans la région des Pays de la Loire, quand le Centre technique des caisses d'épargne envisage de quitter Limoges pour Bordeaux, quand le ministre de l'économie annonce la fermeture des ateliers du SEITA à Limoges. En fait ce qui est en cause c'est l'existence même au niveau national d'une réelle politique d'aménagement du territoire, plus que le dosage des dotations entre Auvergne et Limousin dans le programme Massif Central.

— Le Limousin est une des régions où la pression fiscale régionale par habitant est la plus faible. Pourquoi ? Cela ne risque-t-il pas de réduire l'efficacité de l'établissement public ?

— Notre région est l'une des plus pauvres de France. Dans le système fiscal actuel il n'est pas raisonnable pour nous d'envisager ce que j'appellerai la « course au plafond ». Je sais que dans certains milieux on nous reproche de n'être, en charge fiscale théorique, qu'à 55 % du plafond. Ce reproche n'est pas sérieux. Pour nous, le système fiscal régional actuel n'a qu'une valeur transitoire. On ne peut pas gager l'avenir d'une région comme la nôtre sur la seule imposition de contribuables dont les revenus sont parmi les plus bas de France. Peut-on sérieusement demander aux habitants du Limousin de faire un effort fiscal analogue à celui des régions où la richesse vive est très supérieure ?

» De plus, et beaucoup de présidents de conseil régional en sont conscients, le vrai budget régional, c'est celui que l'Etat délègue aux préfets, en autorisant les conseils régionaux à faire, sur une petite partie de ces crédits d'Etat, un exercice de répartition entre les départements.

» Voilà pourquoi l'avenir des régions repose avant tout sur un double transfert de compétences et de ressources jusqu'à ce jour exercées et prélevées par l'Etat central seul.

— Le projet de réforme des collectivités locales discuté actuellement ignore les régions. Votre réaction devant cet oubli ?

— Il ne me surprend pas. Depuis son accession à la magistrature suprême, M. Giscard d'Estaing semble avoir pris le fait régional « en grippe ». Cela contraste d'ailleurs fortement avec ses positions antérieures. Son discours de Thann, le 14 mai dernier, confirme éloquemment sa méfiance vis-à-vis des instances régionales. Le président a dit très explicitement, à cette occasion, que la région était trop loin des réalités concrètes pour être le lieu de participation des citoyens, et que la commune et le département sont désormais les cadres naturels de la vie publique française. On ne peut pas être plus clair : la région était en panne et elle le restera.

» Les timides auteurs de la loi de 1972 instituant l'établissement public régional se trouvent désavoués, puisqu'ils avaient qualifié eux-mêmes cette loi d'évolutive.

» S'agissant du projet de réforme des collectivités locales actuellement discuté par le Parlement, je pense quant à moi qu'il n'y aura pas de véritable autonomie communale si cette autonomie n'est pas confortée par une instance régionale « qui » fasse le poids ». Qu'on le veuille ou non, la région est le bon niveau pour poser — et, pourquoi pas, résoudre — la planification des investissements essentiels, les problèmes de l'emploi, la coordination des transports, l'enseignement du premier et du second degré, l'équipement sanitaire et social, l'épanouissement et la diffusion des cultures... Car il s'agit en fait de décentraliser la France, et la décentralisation ne peut réussir que si les réformes par lesquelles elle s'exerce ont d'abord pour objectif, et pour effet, de traiter démocratiquement les affaires au niveau requis par leur dimension même. Prétendre décentraliser aux seuls niveaux départemental et communal, c'est au bout du compte accroître l'omnipotence de l'Etat central !

ANDRÉ CHANDERNAGOR.

L'analyse des communistes

Casser la tutelle

DÉCENTRALISATION et déconcentration sont loin d'être synonymes ; mais le pouvoir entretient soigneusement la confusion dans les débats actuels sur les finances et les responsabilités des collectivités locales.

Que signifie une véritable décentralisation ? Que chaque collectivité est pleinement responsable pour tout ce qui relève de son niveau de compétences, étant entendu qu'elle reçoit les moyens financiers de les exercer ; que soit établie la cohérence entre les divers niveaux par une planification démocratique selon une procédure d'aller et retour, et que les représentants de l'Etat exercent seulement un contrôle a posteriori. Une telle décentralisation joue dans le cadre unitaire fixé par des lois nationales, qui déterminent les compétences de chaque niveau, les orientations économiques et sociales, d'aménagement du territoire, d'enseignement et de recherche. Les ressources des diverses collectivités doivent provenir pour partie des dotations prélevées sur la fiscalité nationale, pour partie d'une fiscalité propre.

Aujourd'hui, le pouvoir se dirige dans une voie bien différente, celle d'une déconcentration qui vise à dresser une série d'écrans entre la population et le gouvernement, afin de masquer sa politique d'austérité, ses carences, son désengagement financier, les transferts de charges ; il cherche à faire endosser aux collectivités locales la responsabilité de l'insatisfaction de besoins évidents et de la hausse des impôts locaux. La déconcentration n'a rien de démocratique : le Parlement n'a pas connaissance des clés de répartition des crédits budgétaires dévolus aux collectivités ; les « enveloppes » sont réparties par la CAR (Conférence administrative régionale), sans que les élus régionaux ou départementaux puissent en modifier les volumes : ils en ont simple communication ou donnent un avis dont la tutelle ne tient nul compte.

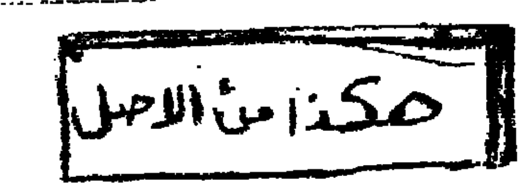
Les enveloppes sont de plus en plus minces, tandis que les transferts de charges deviennent plus nombreux et plus lourds. L'exemple le plus criant pour le Limousin et la Haute-Vienne apparaît sans doute à travers les budgets de la voirie et, notamment, celle des R.N. déclassées. Le département de la Haute-Vienne a pris en charge en 1973 (malgré l'opposition des conseillers généraux communistes) 514 km d'ex-R.N. ; en cinq ans, leur entretien a coûté à l'Etat 7 100 F par km, ce qui correspond à une diminution en valeur réelle de 23,3 % ; la participation du département s'est élevée à 10 844 F par km. En 1979, l'Etat va plus loin : il a demandé à l'établissement public régional du Limousin de financer une partie de l'amélioration de R.N. maintenues et, notamment, de la R.N. 142-151, La Croisière-Bellac, qui fait partie de l'itinéraire prioritaire Centre Europe-Atlantique ; 7,5 MF de travaux. Seuls les conseillers régionaux communistes ont refusé de mettre le doigt dans l'engrenage.

Autre exemple : la jeune université de Limoges développe des filières de recherche et de formation liées aux ressources et à l'économie régionales (traitement des eaux, céramiques industrielles, agro-alimentaires). L'E.P.R. du Limousin et le conseil général de la Haute-Vienne ont dû consentir de grands efforts pour aider à leur création : pour 1979, le département a inscrit 0,32 MF, l'E.P.R. près de 1,5 MF dans le cadre d'un programme triennal.

On pourrait multiplier les exemples : les élus locaux les connaissent bien. Les projets en discussion au Parlement préparent de nouveaux transferts, tout en condamnant les élus à gérer encore davantage la crise dans une pénurie renforcée et en culpabilisant ceux qui veulent (trop ?) réaliser.

Les collectivités ont besoin de la vraie décentralisation définie plus haut ; pour cela, il faut une politique qui se donne pour objectif la satisfaction des besoins de la population et pour moyen la démocratie. Dans notre région, délibérément délaissée, sacrifiée par le pouvoir, cette exigence est d'autant plus fortement ressentie et exprimée par les élus et une population qui veut vivre, travailler et décider en Limousin. Les élus communistes sont pour quelque chose dans cette prise de conscience.

HÉLÈNE CONSTANS,
député de la Haute-Vienne, membre du comité central du P.C.F.



Avec de la terre aux sabots

(Suite de la page 35.)

Il n'empêche qu'en 1928 lors du scrutin législatif on ne dénombre que deux voix pour le P.C.F. à Budelière. Et il faudra que M. Raymond Aucouturier attende *une trentaine d'années* pour découvrir enfin qui était l'autre. Entre-temps il est devenu un notable. Il est invité aux mariages et les familles le placent à côté du curé. Les deux hommes font bon ménage. M. Aucouturier s'attache à ne pas confondre *« ceux qui nous font croire ce qu'ils ne croient pas et les autres »*. *« L'anticléricalisme, explique-t-il, n'est pas une position politique. »*

Quand il lui faut définir le fond de sa doctrine, il retrouve des mots que n'aurait sans doute pas renié son radical de père : *« Il faut être raisonnable, honnête et logique. »* Pour la raison, pas de problème. M. Aucouturier, en lissant sa moustache blanche, prend soin de récuser non seulement tout système dominé par un Etat-patron, mais aussi toute nationalisation des terres. *« Le Français est un petit possédant*, explique-t-il. *Il faut le défendre. »* Lui-même s'est établi agent immobilier.

Le communisme n'est plus, à ses yeux, qu'un objectif lointain. Si ses concitoyens de Budelière votent à présent à 65 % pour le P.C.F., *c'est qu'ils savent bien* que les communistes ne seront pas au pouvoir dans l'immédiat. *« Il faut faire la preuve que ce que vous dites est bon »*, note-t-il. Il croyait à l'union de la gauche et espérait voir enfin *une expérience gouvernementale* socialo-communiste. A vrai dire, il n'imagine pas que les deux partis puissent demeurer bien longtemps séparés. Comment *pourraient-ils réussir l'un sans* l'autre ? On entre toutefois, à ce niveau, dans un univers qui n'est plus le sien. Il constate, mais se sent impuissant. Sur le fond, il fait confiance à son parti, comme toujours. La fidélité *lui semble une règle inviolable*, même si elle n'interdit pas les états d'âme. Les intellectuels en ont, paraît-il. Il les comprend d'autant mieux que lui-même se demande si, *à propos de Staline*, le parti n'y va pas un peu trop fort. Certes, il y a eu des crimes impardonnables, mais enfin n'oublie-t-on pas un peu vite le contexte de l'époque ? Et, après tout, Staline lui-même aurait sans doute des positions bien différentes aujourd'hui.

Du parti, il conserve une *vision quelque peu élitiste*. Sa règle demeure : mieux vaut la qualité que la quantité. Sa véritable passion, c'est le football. Voilà quarante ans qu'il préside *aux destinées du club local, dont* il est d'ailleurs le fondateur. Un club qui, à trois reprises déjà, a enlevé la coupe de la Creuse ! Quant à la commune, elle est *devenue sa famille. N'ayant* pas d'enfant, il se consacre à elle avec d'autant plus de zèle. Toujours réélu à la mairie, il a dû, *en revanche, briguer cinq fois* le siège de conseiller général avant de l'obtenir enfin, il y a *trois mois. M. Raymond Aucouturier* a, certes, moins de temps pour faire son potager ou pour nourrir ses pigeons, mais ce titre le récompense, un peu comme un prix à la fin de l'année scolaire. C'est avec *fierté qu'il prend désormais* régulièrement la route de Guéret, pour siéger au sein de cette curieuse assemblée qui, dans un département rural, ne compte dans ses rangs aucun agriculteur. — T. P.

Politique dans la tradition

(Suite de la page 35.)

S'il n'est pas possible de couper le robinet des crédits d'une ville importante comme Brive, même lorsqu'on souhaite exercer une *pression sur son maire*, il est plus aisé de laisser traîner les dossiers de petites communes rurales. Histoire de montrer aux habitants que les circuits efficaces ne sont plus les mêmes qu'hier.

Ni M. Chirac ni M. Charbonnel ne sous-estiment la manœuvre. *Certes, ils savent* l'U.D.F. pratiquement non implantée dans le département, mais ils ne peuvent laisser saper les bases de leur pouvoir. Le maire de Paris, par exemple, ne participe pratiquement pas à la vie du conseil régional. Il traite directement avec le pré*fet de région. Si cette filière* devait progressivement se bloquer, la situation électorale du président du R.P.R. risquerait rapidement de s'en ressentir. C'est un réflexe commun de défense qui a rapproché MM. Chirac et Charbonnel. Il y a trois mois, quand, à l'issue du scrutin cantonal, ils ont dû unir leurs forces pour éviter que le P.C.F. n'enlève la présidence de l'assemblée départementale.

La prise de contrôle par les communistes de la ville de Tulle a en effet sérieusement compliqué les données du problème. Cette municipalité, traditionnellement socialiste, n'aurait en effet pas dû *pouvoir passer au* P.C.F. Ville de fonctionnaires, dont la seule industrie importante reste une manufacture militaire, c'est-à-dire un établissement d'où sont soigneusement écartés les cadres communistes, Tulle ne doit qu'à l'épisode de l'union de la gauche et à l'effondrement *local du P.S.* son changement de cap politique. Fort de cette base, M. Pierre Pranchère, figure typique du communisme rural, bien qu'ayant été personnellement battu lors du scrutin municipal de 1977, manœuvre *habilement pour transformer* une situation exceptionnelle en un acquis durable.

Déjà, aux élections cantonales, il a à la fois prouvé que l'implantation de M. Bechter demeure fragile et que le P.C.F. peut *devenir* la première force politique du département.

THIERRY PFISTER.

Un bastion en Haute-Vienne

Les socialistes depuis 1912...

LE P.S. contrôle la mairie de Limoges pratiquement sans interruption depuis *1912*. Encore, est-on tenté d'ajouter. Il a ainsi entre les mains le principal outil politique du département, voire de la région. Reste à *savoir* s'il s'agit d'un ultime bastion en voie d'émiettement ou de la base qui va permettre aux socialistes de reconquérir des circonscriptions législatives.

Pour les pessimistes, le déclin du P.S. semble irrémédiable. Lors des élections européennes, l'écart s'est encore creusé entre lui et le P.C.F. au bénéfice des *communistes*. D'un peu plus de sept points de pourcentage en 1978, il frise à présent les neuf points. D'élection législative en élection législative, le P.S. a *échoué dans* ses *tentatives* de relève. En 1973, il a perdu le siège de M. Regaudie, en 1978, celui de M. Longequeue, le maire de Limoges ayant, entre-temps, choisi de devenir *sénateur*. Bien plus, la mise en œuvre de la stratégie d'union de la gauche lors des élections municipales de 1977 a permis au P.C.F. de faire son entrée à l'hôtel de ville de Limoges. Avec douze sièges et *un poste d'adjoint* pour Mme Hélène Constans, député communiste, le loup serait dans la bergerie.

Pour les *optimistes*, au premier rang desquels figurent bien sûr les responsables du P.S., les échecs socialistes dans la Haute-Vienne sont provisoires et s'expliquent par de simples erreurs tactiques. Que le P.S. refasse son unité, trouve de bons candidats et il pourra regagner au moins une partie du terrain perdu.

De fait, indépendamment de la *mairie* de Limoges, les socialistes conservent des bases sérieuses : dix-sept conseillers généraux, soixante-six maires, deux mille adhérents répartis en cent vingt sections. Le tiers des effectifs de la fédération départementale militent à Limoges. Un militantisme « nomade » comme *disent les socialistes locaux*, en ce sens que les adhérents rejoignent de préférence telle ou telle section non pas en fonction de leur lieu de domicile mais par affinité avec un des courants ou sous-courants qui traversent le P.S. Ce type de regroupement ne contribue pas à l'homogénéisation des socialistes et rend plus difficile leur mobilisation.

Quatre groupes dominent en fait la fédération départementale. Ils ne correspondent pas exactement aux courants nationaux du P.S. Il s'agit des par*tisans de M. Longequeue*, d'une part, et de ceux de M. Laucournet d'autre part, des fidèles du premier secrétaire et des partisans des thèses du CERES. Une *vieille rivalité oppose* les *deux* sénateurs. M. Robert Laucournet s'était, sans succès, opposé à l'entrée du maire de Limoges au *Palais du Luxembourg*, et avait été conduit à donner sa démission de ses fonctions de premier secrétaire de la fédération du P.S.

Une *fois* de plus, le maire de Limoges avait prouvé sa compétence en matière de dosages. Combien de fois M. Longequeue s'est-il entendu rappeler ce talent, *toujours associé* à sa profession de pharmacien ? L'image du socialisme à Limoges est celle de la modération. M. François Mitterrand lui-même, lors de la préparation *des élections* municipales de 1977, avait proposé de ne pas appliquer au chef-lieu de la Haute-Vienne la règle de l'union de la gauche. C'est M. Longequeue qui a estimé ne pas avoir besoin d'une exception. De *fait*, il est *parvenu* à un accord avec le P.C.F.

Succession-clef

Si le maire de Limoges est effectivement un modéré, ce qualificatif ne *suffit pas à le* dépeindre. Il est d'abord un héritier. Fils d'instituteur, membre des Jeunesses socialistes dès 1932, il porte toujours dans son portefeuille la photocopie de l'action du *Populaire du Centre* achetée *naguère par son père. Il rappelle* volontiers qu'il est constamment demeuré fidèle à son parti, même lorsque les options politiques choisies ne le satisfaisaient pas. Cette attitude est, *il est vrai*, nécessaire sur une terre où elle *constitue* l'une des principales caractéristiques de la vie publique.

Les nombreux socialistes en rupture de parti qui tentent individuellement leur chance au fil des années ont tous échoué. Pour autant, *il n'est pas toujours* aisé de respecter la règle du jeu. M. Gérard Vincent, maire de Linars, l'un des animateurs locaux du CERES, a pu en faire l'expérience lors des dernières élections cantonales. Désigné comme candidat socialiste face à Mme Constans (P.C.F.), dans la *première circonscription*, par la fédération départementale, son investiture n'avait pas été ratifiée par la direction nationale du P.S. Cet épisode n'a pas aidé à intégrer le *CERES — qui représentait* 15,8 % des suffrages lors du congrès de Metz — dans la vie de la fédération départementale. Surtout qu'il ne s'agit pas du premier incident. En 1973, M. Georges Sarre, conseiller de Paris, avait *tenté* sa *chance* dans cette même circonscription. C'est alors que le siège avait été enlevé par le P.C.F.

Ayant échoué dans ses relèves au niveau législatif, le parti socialiste doit déjà commencer à préparer la succession de M. Longequeue. L'enjeu est, en effet, *pour lui*, décisif. Or le maire de Limoges dispose d'un électorat personnel non négligeable, dont l'éparpillement éventuel pourrait remettre en cause le long règne socialiste *sur* la capitale du Limousin. — T. P.

le Limousin

Tragique isolement

(Suite de la page 35.)

Les élus régionaux hésitent néanmoins à prendre une décision forcément impopulaire. « *Il n'y a pas eu de préparation psychologique* », reconnaissent-ils pour expliquer la levée de boucliers. Pour sortir de la nasse dans laquelle ils se sont enfermés, ils posent aujourd'hui des préalables. « *Nous voulons une étude globale de la desserte du secteur de Felletin* », indique M. André Chandernagor, président socialiste du conseil régional. « *Nous souhaitons obtenir davantage de contreparties de la part de la S.N.C.F.* », souligne M. Pasty.

Soucieux de tirer parti du rail, les élus du Limousin ont tenté, à leurs frais, quelques expériences : amélioration des dessertes ferroviaires entre Limoges et Ussel et Limoges et Poitiers, mise en service d'un minibus entre Guéret et La Souterraine pour assurer la correspondance avec les trains de Paris. Mais leur obsession est d'obtenir des crédits — et encore des crédits — pour renforcer leur réseau routier. « *Il ne se passe pas une séance au conseil général où l'on n'évoque pas ces questions-là* », note un élu de la Corrèze.

« *Nous sommes la seule région de France où il n'est prévu aucune autoroute* », se plaignent les responsables locaux, qui réclament la mise à deux fois deux voies de la nationale 20 Paris-Toulouse. « *A l'ouest, l'autoroute Paris-Poitiers-Bordeaux, et à l'est, l'autoroute Paris-Montluçon - Clermont - Ferrand : le Limousin risque de se trouver à l'écart des grands courants d'échanges économiques et touristiques.* »

A vrai dire, il se fait des choses ici. Témoin, « la route des ministres » (Bordeaux - Tulle - Clermont-Ferrand) et « la route Centre-Europe-Atlantique » (La Rochelle-Guéret-Montluçon), dont l'aménagement est déjà bien avancé dans leur traversée limousine. Mais la lenteur d'exécution des travaux exaspère les responsables locaux. « *Dans une région en perdition, il n'y a pas de temps à perdre* », disent-ils. « *L'administration n'a aucun projet d'envergure à court ni même à moyen terme* », affirme M. Jacques Vandermarcq, président de la chambre de commerce de Limoges.

Guéret-Airport

Le plan routier Massif Central comprend le Limousin. « *Si nous en étions exclus, nous aurions moitié moins de crédits à notre disposition* », insiste le chef du service régional de l'équipement. Au demeurant, beaucoup critiquent le faible montant de la contribution par habitant, levée par l'établissement public régional. Son budget est, à leur avis, trop étriqué. En outre, d'après eux, les priorités sont mal définies.

Pourquoi cette fièvre routière ? L'industrialisation du Limousin est-elle à ce point liée à la consommation de goudron ? Personne n'a jamais pu le prouver. « *Nous avons le sentiment diffus que le développement économique de notre région serait tout autre si nous ne souffrions pas de cet isolement* », jugent les élus locaux. On cite, ici ou là, le cas de tel chef d'entreprise qui a renoncé à s'installer faute de moyens de communications commodes. *A contrario*, on vante le développement de Brive, qui, au carrefour de voies routières et ferrées, est devenu la seconde ville du Limousin, alors qu'au début du siècle elle pesait du même poids que Tulle.

Des routes goudronnées ? Bien sûr, les ingénieurs-conseils de l'Etat ont tout intérêt à pousser à la dépense les collectivités locales qui n'opposent guère de résistance. Bien sûr, cet engouement dissimule une soif de respectabilité. Dans ces pays un peu « paumés », il faut parfois savoir sauver les apparences !

La route goudronnée reste, malgré tout, le symbole du lien avec la civilisation. « *Il faut que nos filles puissent quitter la maison en souliers de bal pour aller danser*, disent les gens du cru. *Il faut que nos enfants puissent se rendre à l'école sans chausser ni bottes ni sabots. Il faut enfin que le médecin et le vétérinaire puissent venir jusqu'à nous sans casser leurs amortisseurs.* » Rien d'étonnant donc si une pauvre commune de la Creuse dépense 15 millions d'anciens francs pour aménager un chemin rural qui dessert une unique ferme habitée par deux célibataires de soixante-cinq et soixante-douze ans...

Mieux que la voiture, l'avion ? « *Nous suppléons aux carences de la route pour desservir Paris et Lyon* », constate M. Vandermarcq. Concessionnaire de l'aéroport de Limoges - Bellegarde, la chambre de commerce s'est associée à d'autres partenaires au sein d'une société d'économie mixte pour acheter un Twin Otter 200 et un Cessna 402 qu'elle loue à Air Limousin pour exploiter des « lignes de rabattement » vers Limoges au départ de Bergerac, de Périgueux et de Brive.

L'assemblée consulaire, qui a entrepris la construction d'une nouvelle aérogare capable d'accueillir cent cinquante mille passagers à l'horizon 1985-1990, pourra-t-elle tenir ce pari ? Voilà en effet que Guéret et Brive ambitionnent de posséder leur propre terrain pour y exploiter leur propre ligne vers Paris.

« *Il y a une clientèle d'hommes d'affaires qui ne prennent ni le train ni la voiture pour nourrir ces vols* », assure M. Chandernagor, qui défend la construction de l'aéroport de Lepaud, en Creuse, dont l'ouverture est prévue pour la mi-1981. Quant à M. Jean Charbonnel, maire (républicain de progrès) de Brive, il songe à déplacer son aéroport sur le Causse, mais semble ne pas se faire trop d'illusions sur la possibilité de financer rapidement ces travaux.

Pour sortir de leur isolement — somme toute assez relatif, puisque Limoges est à trois heures de train de Paris par le Capitole, — les Limousins ne savent plus à quels équipements d'infrastructure se vouer. Ils cherchent légitimement à mettre le maximum d'atouts de leur côté.

JACQUES DE BARRIN.

Dossier ouvert

L'uranium n'enrichira plus

L'URANIUM, industrie de l'avenir ? Le Limousin aurait pu le croire. Mais il ne ressemble guère à ces riches provinces minières que sont l'Australie ou le Canada et, aujourd'hui, après la période d'expansion de ces cinq dernières années, les mines du Limousin ont pratiquement atteint leur production maximale. Si, chaque année, le secteur minier « insuffle » dans l'économie locale plus de 200 millions de francs — — salaires, sous-traitance, — il n'est plus porteur d'espoir de créations d'emplois importantes. A moins qu'au cours de leurs recherches — 80 millions de francs seront dépensés cette année en France, — les prospecteurs ne trouvent un gisement particulièrement riche.

Depuis deux cent cinquante millions d'années, il dormait là, à une vingtaine de kilomètres au nord de Limoges, dans les monts d'Ambazac. Parfois affleurant le sol, le plus souvent enfoui au cœur de la roche, l'uranium du Limousin attendait les coups de pioche des prospecteurs. Aujourd'hui, mines souterraines et carrières à ciel ouvert pratiquent son extraction à Razès, Margnac, Peny, Fanay, le Fraisse et Bellezane sur un rythme d'autant plus soutenu que l'oxyde d'uranium qui, en 1974, ne trouvait pas preneur à 7 dollars la livre, se vend aujourd'hui à plus de 40.

La division minière de la Crouzille a produit en 1978 quelque 950 tonnes d'uranium, soit un peu moins de la moitié de la production française dont l'essentiel (1 850 tonnes sur 2 100) provient des mines vendéennes, foréziennes et, bien sûr, limousines de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale du Commissariat à l'énergie atomique (1).

Avec 17 000 tonnes de réserves d'uranium métal — 14 000 tonnes en souterrain et 3 000 tonnes à ciel ouvert, — la Crouzille devrait « *pouvoir assurer normalement une production de 1 000 tonnes par an et faire encore bonne figure au début du siècle prochain* ». Seule modification à attendre dans ce programme, un renversement des tendances conduisant à privilégier l'exploitation souterraine (800 tonnes par an) de préférence à celle des carrières (200 tonnes par an) dont le site devrait être et a été parfois reconstitué après extraction du minerai. Mais aucun texte n'y oblige encore.

Toutes ces activités profitent, dans une certaine mesure, à la région. Ainsi, la COGEMA emploie-t-elle pour ses mines 965 personnes, dont près de 85 % sont prises dans la main-d'œuvre locale, l'encadrement étant généralement assuré par des personnels venus d'ailleurs. D'autre part, la Société industrielle des minerais de l'Ouest (SIMO), dont l'usine de concentration de minerai est implantée à Bessines-sur-Gartempe, emploie également 300 personnes auxquelles s'ajoutent les effectifs (environ 300 personnes) des Moyens ateliers communs (MAC) de Limoges.

Danger pour les hommes

Cette contribution à l'emploi dans la région ne devrait pas beaucoup évoluer car la division minière de la Crouzille a atteint aujourd'hui son rythme de croisière (2). Dans le même temps, la région, le département et les collectivités locales vivent aussi de l'exploitation de l'uranium, qui, à des degrés divers, contribue à leur budget. Ainsi, la SIMO verse-t-elle une taxe professionnelle de 1,4 million de francs dont plus de la moitié va à la commune de Bessines et le reste au département et à la région. D'autre part, la division minière verse une redevance annuelle de 845 000 francs que les collectivités locales — relativement nombreuses — partagent entre elles. Devant la modicité des sommes distribuées — près de 55 % sont versées à l'ensemble des communes françaises qui hébergent des mineurs, — elles commencent, semble-t-il, à manifester des signes de mécontentement.

Ne se montreront-elles pas réticentes lorsqu'il s'agira de mettre en production de nouvelles mines, appuyées en cela par les mouvements de défense qui tentent de sensibiliser l'opinion aux problèmes de stockage des stériles produits par l'extraction du minerai, de dégagement de gaz radioactif — le radon (3) — et de pollution radioactive des eaux, qu'ils estiment en hausse sensible ? Toutes questions sur lesquelles le conseil général s'interroge tout en se demandant quelles industries il faudrait implanter, dans vingt-cinq ou trente ans, pour prendre le relais de l'uranium lorsque le sous-sol du Limousin aura été entièrement exploité.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) La Crouzille tire son nom du village où fut découvert, il y a trente ans, un important filon de pechblende (oxyde d'uranium). C'est l'un des grands gisements français, avec celui de Lodève (Hérault), qui devrait produire 850 tonnes de matières en 1981-1982.

(2) Une nouvelle mine va entrer en production (400 tonnes/an) à Bernardan.

(3) La COGEMA installe actuellement des pièges à radon en aval de l'usine de Bessines. Signalons que, dans un récent communiqué, la Fédération limousine d'étude et protection de la nature s'inquiète des conditions dans lesquelles se font les exploitations d'uranium et des effets qu'elles ont et auront sur notre environnement : « *Lors de l'exploitation d'un gisement d'uranium, on supprime les structures géologiques qui protégeaient le minerai depuis des milliers d'années, et qui empêchaient les éléments radioactifs, dont l'uranium, de se disperser. Parmi les nombreuses pollutions radioactives, citons celles dues au radon (gaz radioactif), qui peut provoquer, par exemple, le cancer du poumon : celles dues au radium, qui peut provoquer le cancer des os...* »

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

La crise n'épargne pas les armements scandinaves

De notre correspondant

Stockholm. — La crise prolongée des transports maritimes s'est traduite par une diminution d'environ 40 % de la capacité de la flotte marchande suédoise en quatre ans. Le tonnage total est passé de quelque 13 millions de tonnes en 1975 à moins de 8 millions de tonnes à la fin du premier trimestre de 1979. Le chômage, parmi les marins, atteint le niveau record de 13 % et les milieux professionnels voient mal comment la situation pourrait sensiblement s'améliorer sans un soutien de l'Etat qui, jusqu'ici, a été particulièrement discret.

Le plus récent rapport de la Fédération des armateurs suédois dresse un sombre tableau de la situation. Six compagnies ont pratiquement cessé leur activité en 1978 et, au cours des trois premiers mois de l'année, plusieurs navires, représentant 1 200 000 tonnes, ont été vendus à l'étranger.

On n'hésite pas à parler de catastrophe, mais la Suède a, apparemment, été frappée plus durement que ses concurrents en raison, selon les armateurs, de l'absence d'une véritable politique des transports maritimes. Deux exemples illustrent la gravité de la crise : la compagnie Salen, numéro un suédois, possédait en 1976 cinquante-sept navires ; aujourd'hui, elle n'en a plus que vingt-neuf. Pour la société Broström, la saignée a été encore plus sévère : cinquante-neuf navires en 1976, vingt-quatre bâtiments seulement trois ans plus tard.

Les armateurs accusent l'Etat de leur avoir fait perdre des sommes considérables qui se chiffrent par dizaines de millions de couronnes en leur ôtant le droit d'immatriculer temporairement, pendant par exemple cinq ans, leurs navires à l'étranger. Cette « indifférence » des pouvoirs publics et l'hostilité des syndicats aux pavillons de complaisance ont obligé les armateurs à se débarrasser d'une partie non négligeable de leur flotte à une époque où les prix sur les marchés de l'occasion étaient au plus bas. En 1977 et 1978, soixante-six navires ont ainsi été vendus, notamment à Hongkong, à des prix qui étaient au moins de 75 % inférieurs à leur niveau actuel. Les sociétés regrettent de ne pas avoir obtenu un répit qui leur aurait permis d'étaler sur plusieurs années la cure d'amaigrissement qui s'imposait.

Nous ne croyons plus aux croisières

Dans les autres pays nordiques la situation n'est guère plus reluisante. En décembre 1978, le tonnage brut des armements danois, norvégien et finlandais s'élevait à 31,5 millions de tonnes, soit 3,6 millions de tonnes de moins qu'en 1977. La flotte commerciale de ces trois pays réunis comptait quatre mille quatre cent cinquante navires, soit cent quatre-vingts de moins que l'année précédente.

Il convient toutefois de nuancer le tableau général. Pour ce qui concerne les transports frigorifiques, les lignes régulières européennes ou transocéaniques, les liaisons par transbordeurs, la conjoncture et les résultats financiers des compagnies sont relativement satisfaisants. Au mois d'avril, la compagnie Stena Line, l'une de celles qui se portent le mieux en Suède à l'heure actuelle, a commandé six nouveaux car-ferries. Quatre seront construits en Pologne et deux en France. Ces navires, livrables en 1981, assureront la liaison entre Göteborg, en Suède, et Fredrikshavn, au Danemark, un trajet de trois heures, pratiquement jour et nuit.

« *Nous sommes optimistes sur l'avenir des ferries*, nous a déclaré le directeur financier de la compagnie. *La récession ne nous a pratiquement pas affectés. Le volume des transports routiers et du tourisme est en progression constante. Dans des zones comme la Scandinavie, les véhicules doivent obligatoirement emprunter nos navires. En revanche, nous ne croyons plus du tout aux croisières.* »

ALAIN DEBOVE.

DÉSARMÉ DEPUIS 1974

Le paquebot « France » serait revendu à un armateur norvégien

Les négociations entamées depuis trois mois, entre le propriétaire du paquebot « France », l'homme d'affaires saoudien, M. Akram Ojjeh, et un armateur norvégien, seraient sur le point d'aboutir. M. Adnan Kaissi, conseiller de presse de M. Akram Ojjeh, nous confirmait ce samedi matin 23 juin l'existence de telles négociations, mais ajoutait qu'il « était prématuré d'affirmer à ce stade actuel des discussions que le « France » serait vendu et que l'acte de vente serait incessamment signé ».

La nouvelle d'une vente éventuelle du paquebot a été révélée le 22 juin par l'Agence de presse havraise qui croit savoir que la tractation se fera la semaine prochaine sur la base de 18 millions de dollars (80 millions de francs environ). L'armateur norvégien intéressé est M. Knut Ulstein Kloster d'Oslo qui affecterait le *France* à sa filiale spécialisée dans les croisières La Norvegian Carribean Line. Selon les mêmes sources, l'administration norvégienne aurait déjà « *autorisé le transfert de devises nécessaires à la conclusion de l'achat* ».

Le *France* était la propriété de l'homme d'affaires saoudien Akram Ojjeh depuis novembre 1977. Lancé en 1960 en presence du général de Gaulle, il a été exploité sur l'Atlantique durant treize ans, de 1962 à 1974. Au cours de cette période, il a fait cent soixante-dix-sept traversées, transporté cinq cent quatre-vingt-huit mille passagers. Il a d'autre part accueilli cent treize mille personnes à l'occasion de quatre-vingt-treize croisières.

Ne pouvant faire face au déficit croissant d'exploitation du paquebot, dû en partie à l'augmentation du prix du pétrole, la Compagnie générale maritime, son propriétaire, décidait en novembre 1974, après suspension de la contribution financière du gouvernement, de le désarmer.

Durant les trois années que le *France* resta ancré au port du Havre, plusieurs acheteurs éventuels se présentèrent, dont M. Samuel Flatto-Sharon, et une compagnie danoise de tourisme. C'est finalement M. Akram Ojjeh qui emporta le marché pour environ 80 millions de francs.

M. Akram Ojjeh, syrien de naissance mais de nationalité saoudienne, francophile très convaincu, voulait faire du *France* une sorte d'exposition flottante « *reflétant la civilisation française et sa technologie de pointe* ». Son projet à l'origine était d'ancrer le bateau au large d'un pays francophone : on a parlé de la Louisiane, du Canada, du Liban... Le *France* finalement restait au Havre où son entretien coûte quelque 10 millions de francs.

M. Akram Ojjeh, qui par l'intermédiaire du groupe TAG possède 44 % du capital de la compagnie aérienne regional Air Alpes, manifestait l'année dernière encore son intention de « soutenir » plusieurs grandes entreprises françaises : des chaînes hôtelières, voire Concorde. Il avait aussi acheté pour environ 75 millions de francs la célèbre collection Wildenstein qui doit être revendue les 25 et 26 juin prochain.

● *L'Etat dénonce sa convention avec Air Inter.* — La convention entre l'Etat et Air Inter « *relative à l'exploitation des lignes aériennes intérieures* », qui a pris effet le 1er janvier 1974 et qui arive à expiration le 31 décembre 1980, vient d'être dénoncée par les pouvoirs publics.

● *La réforme des transports parisiens discutée à l'automne.* — Le gouvernement maintient son projet de loi portant réforme de l'organisation des transports parisiens, actuellement déposé à l'Assemblée nationale. M. Joël Le Theule, ministre des transports, a fait savoir à M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France, et M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, qu'il souhaitait que ce projet soit discuté à l'automne, lors de la prochaine session parlementaire.

ENVIRONNEMENT

Les élus hostiles au parc du Mercantour organisent une campagne de protestation

De notre correspondant régional

Nice. — Les récentes déclarations de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, annonçant la création du parc national du Mercantour « avant l'été » provoquent une nouvelle mobilisation des élus hostiles au projet.

Plusieurs communes (vingt-huit sur les trente et une touchées par le parc se sont prononcées contre le projet) viennent de se grouper en association de défense et organisent, le samedi 23 juin, dans les vallées de la Tinée et de la Vésubie une « *manifestation de sensibilisation des populations* ». Déjà le 24 mai dernier au cours d'une journée d'« avertissement » dix mille tracts ont été distribués dans la vallée de la Roya.

Le 14 juillet prochain les opposants au parc doivent converger vers la préfecture des Alpes-Maritimes pour y déposer des motions. Quant au conseil général des Alpes-Maritimes, il a adopté, le 15 juin, sur proposition de M. Robert Charvin, conseiller général communiste, une nouvelle délibération contre le parc. Mais celui-ci paraît désormais trop avancé pour que ces réactions ne soient autre chose qu'un baroud d'honneur. Les élus veulent plutôt constituer à présent un groupe de pression pour amender dans le projet ce qui peut encore l'être.

Un nouveau front est en train de se créer, cette fois contre l'exploitation des mines d'uranium repérées dans le parc et que le statut de celui-ci n'interdira pas. La compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale du Commissariat à l'énergie atomique, a déposé en août 1978 deux demandes de permis de recherche couvrant 180 kilomètres carrés. L'un d'eux englobe la vallée des Merveilles et le mont Bégo, sites archéologiques où ont été recensés plus de cinquante mille gravures rupestres.

Hormis la chambre de commerce des Alpes-Maritimes, qui s'est prononcée pour une exploitation « sous conditions » tout le monde est hostile au projet : plus de dix mille signatures d'opposants ont été recueillies lors de l'enquête publique en novembre 1978, cinq communes sur les huit concernées et le conseil général ont émis un avis défavorable. Même de l'autre côté de la frontière les réactions sont vives. Certaines associations italiennes de la vallée de la Roya veulent porter l'affaire devant les instances européennes et l'UNESCO. Plusieurs communes comme San-Remo et Vintimille se sont inquiétées auprès du gouvernement français des risques de pollution de leur alimentation en eau.

Un collectif groupant vingt-quatre associations françaises et italiennes organise les 23 et 24 juin une grande « randonnée de la vie » au cours de laquelle quatre colonnes de marcheurs convergeront vers le col de Raus à 2 000 mètres d'altitude. Pour ces associations, l'exploitation de l'uranium dans le Mercantour représente, « *des risques de pollution chimique et radio-active, la dégradation des conditions de vie des montagnards, la défiguration d'une région naturelle et touristique* » et donne lieu à « *un bluff à l'emploi* ».

GUY PORTE.

● *Le lac de Gérardmer menacé d'asphyxie.* — Selon une étude menée depuis trois ans par le centre technique du génie rural, les lacs de Gérardmer et de Longemer, les deux plus célèbres plans d'eau des Vosges, sont menacés d'eutrophisation, c'est-à-dire d'asphyxie par les eaux usées qui s'y déversent. La seule solution consisterait à construire autour des lacs un collecteur recueillant les égouts des agglomérations riveraines. Un schéma général d'assainissement de la région touristique Gérardmer-Xonrupt - Longemer sera établi dès l'automne prochain. — *(Corr.)*

● *Les baleiniers contestés.* — Un navire garde-côtes de la marine islandaise a arraisonné, le 20 juin, le bateau de la Fondation Greenpeace, le *Combattant-de-l'Arc-en-Ciel*, qui, depuis le début de la saison de chasse à la baleine dans l'Atlantique-Nord, tente de s'opposer au travail des baleiniers islandais. L'équipage des écologistes a été arrêté ainsi que les membres d'une équipe de la télévision britannique qui se trouvait à bord du *Combattant-de-l'Arc-en-Ciel*.

Les Etats-Unis viennent de soumettre à la commission baleinière internationale, qui doit se réunir en juillet à Londres, une proposition suspendant la chasse à la baleine pendant dix ans. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LE CONSEIL EUROPÉEN ET LA CRISE DE L'ÉNERGIE

LES CONCLUSIONS DES « NEUF » : une « stratégie mondiale » est indispensable pour éviter « une crise d'une grande ampleur »

L'essentiel des conclusions du conseil européen de Strasbourg (jeudi 21 et vendredi 22 juin) est consacré à l'énergie. En voici les principaux passages.

« Le conseil européen considère qu'il est indispensable que soit définie entre les pays consommateurs et les pays producteurs une stratégie énergétique mondiale visant à :

— Assurer une utilisation plus modérée et plus rationnelle du pétrole en tant que ressource naturelle non renouvelable ;

— Permettre la poursuite d'une croissance économique ne dépendant plus de l'augmentation de la consommation de pétrole mais fondée sur le développement des autres ressources énergétiques ;

— Assurer que les pays en voie de développement disposent aussi de l'énergie nécessaire à leur croissance.

» Si une telle stratégie ne peut être mise au point, le monde s'acheminera rapidement vers une crise économique et sociale d'une grande ampleur.

Limiter les importations de pétrole

» Le conseil européen affirme la volonté de la Communauté de prendre une part exemplaire dans cette action. Il rappelle les décisions déjà prises lors de sa session de mars 1979 et en particulier l'objectif de limiter la consommation de pétrole en 1979.

» Le conseil européen exprime en outre sa volonté de poursuivre et d'intensifier cet effort de limitation de la consommation de pétrole et, grâce aux économies d'énergie, au développement des productions propres et à l'utilisation progressive des énergies de remplacement, de maintenir, au cours de la période 1980-1985, les importations de la Communauté à un niveau annuel égal ou inférieur à celui de 1978.

» Un effort de cette ampleur ne pourra être poursuivi que si un effort simultané, d'une portée comparable, est consenti par les autres pays consommateurs industrialisés qui doivent eux aussi limiter leurs importations de pétrole. (...)

» Cet effort sera accompagné d'une action à l'égard des marchés libres où sont pratiqués des prix sans rapport avec ceux pratiqués par les pays producteurs.

» Le conseil européen se félicite des dispositions prises à cet égard par le conseil Energie en ce qui concerne l'amélioration de la surveillance du marché. En ce qui concerne l'enregistrement des transactions internationales, il invite le conseil Energie à mettre en œuvre les dispositions dont il a posé les principes si les autres Etats industrialisés sont prêts à adopter des mesures analogues. Il invite les Etats membres et la Commission, qui participeront au sommet de Tokyo, à examiner avec les autres participants à cette réunion les dispositions complémentaires qui devraient être prises. (...)

» Dans l'immédiat, les Etats membres se déclarent prêts à dissuader les compagnies de participer à des transactions sur ces marchés à des prix excessifs.

» Pour que ces efforts demeurent compatibles avec la croissance de leur économie, la Communauté et les Etats membres poursuivront et amplifieront le redéploiement énergétique déjà amorcé. Ce redéploiement reposera sur un renforcement des actions engagées pour les économies d'énergie et mettra en œuvre l'énergie nucléaire, le charbon et, dès que possible, les autres sources d'énergie de remplacement.

» La Communauté a déjà entrepris un important effort d'économie d'énergie. Elle doit renforcer les programmes aux niveaux national et communautaire, afin d'encourager une croissance économe en énergie, notamment par un effort accru d'investissement dans ce secteur.

» Sans développement de l'énergie nucléaire au cours des décennies à venir, il n'y aura pas de croissance économique possible. Les programmes nucléaires doivent donc être vigoureusement relancés. Le recours à l'énergie nucléaire doit s'effectuer dans des conditions assurant la sécurité des populations. A cet égard, le conseil européen, tout en rappelant que cette question relève essentiellement de la responsabilité des autorités nationales, estime utile de renforcer et de développer la coopération internationale qui existe déjà sur le plan bilatéral et multilatéral. (...)

» Dans la perspective de l'infléchissement nécessaire des importations pétrolières, l'utilisation du charbon dans les centrales thermiques doit être immédiatement accentuée ; son usage dans l'industrie doit être également encouragé. Les programmes technologiques visant à la mise au point de nouveaux procédés de production, de transport et de transformation du charbon seront accentués.

» Le conseil européen constate que la situation exige d'accélérer les efforts nationaux et communautaires en matière de recherche et de développement dans le secteur de l'énergie, en coordonnant les actions nationales et les programmes communs afin de dégager, à court terme, des perspectives plus concrètes en vue de l'utilisation économique des nouvelles ressources, notamment de l'énergie solaire et de l'énergie géothermique. Comme l'énergie nucléaire, ces énergies « propres » contribueront à arrêter l'accroissement de la charge de l'atmosphère en gaz carbonique qui résulte de l'utilisation des combustibles fossiles.

» Des recherches auront également pour but de promouvoir des techniques nouvelles pour l'utilisation des ressources conventionnelles et pour la réalisation d'économies d'énergie.

» Les décisions arrêtées aujourd'hui témoignent que l'Europe est prête à assumer ses responsabilités. Elle invite instamment les autres pays consommateurs industrialisés à entreprendre un effort de même ampleur et à développer leurs ressources énergétiques nationales, faute de quoi la contribution de la Communauté à l'équilibre énergétique mondial ne pourrait pas avoir toute sa portée.

» Le conseil européen fait appel aux pays producteurs pour qu'ils tiennent compte de l'importance de l'équilibre énergétique mondial et d'un développement économique harmonieux.

» En liaison avec les autres pays industrialisés consommateurs, la Communauté et les Etats membres sont prêts à établir des contacts avec les pays producteurs afin de définir en commun les perspectives de l'offre et de la demande sur le marché mondial du pétrole. Une telle analyse permettra de cerner les difficultés et de définir les moyens susceptibles d'y remédier, de manière concertée. Elle devrait s'attacher tout particulièrement au cas des pays en développement importateurs de pétrole (...). »

« A la suite d'observations formulées par plusieurs délégations » (il s'agit principalement de la Grande-Bretagne), les Neuf ont chargé la Commission de préparer une étude sur *« les conséquences financières de l'application du système budgétaire sur la situation de chaque Etat membre »*. La Commission examinera notamment comment le *« mécanisme correcteur »* décidé en 1975 (à la demande du gouvernement de M. Wilson, lors de la « renégociation ») *« pourra être appelé à jouer en 1980 »*.

Constatant le *« déséquilibre »* des relations commerciales avec le Japon, le conseil a *« exprimé le vœu que le gouvernement japonais (...) contribue (...) à redresser une situation particulièrement préoccupante »*. Il souhaite *« une plus grande ouverture du marché japonais aux exportations de la C.E.E. »*.

Enfin, le conseil a invité les ministres des affaires étrangères à veiller à ce que les initiatives qu'ils ont prises en faveur des réfugiés indochinois aboutissent (le *Monde* du 20 juin) et *« à ce qu'aucune décision ne vienne aggraver la situation »*.

(Les intertitres sont de la rédaction du Monde.)

Le financement du budget

Les Neuf ont estimé que les élections européennes *« avaient contribué à rendre plus sensible aux peuples européens la conscience de leur solidarité »* et que le *« premier bilan »* du fonctionnement du système monétaire européen était « positif ».

Au sujet de la situation économique et sociale, les Neuf se sont contentés de renouveler leurs engagements de se concerter, de coordonner leur politique budgétaire et de poursuivre la lutte contre l'inflation.

LE NUCLÉAIRE REPRÉSENTERAIT 24 % DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES FRANÇAISES EN 1990

Les sources d'approvisionnements énergétiques françaises *(chiffres de 1978)* sont les suivantes : pétrole (58,6 %), charbon (17,7 %), gaz naturel (11,5 %), énergie hydraulique (6,8 %), nucléaire (3,5 %).

La politique du gouvernement en matière énergétique aboutirait en 1985 aux approvisionnements suivants : pétrole 45 %, nucléaire 19 %, gaz naturel 16 %, charbon 13 %, hydraulique 6,2 %, le restant étant fourni par les énergies nouvelles (0,8 % environ).

Le P.S. vient de préciser l'origine, en 1990, des diverses formes d'énergie qui couvriraient dans son programme les besoins français : le pétrole fournirait 35 % de nos besoins, le nucléaire 24 %, le charbon 23 %, l'hydro-électricité 8 %, le gaz 3 %, les énergies diverses (solaire...) 2 % à 3 %.

Le gouvernement, lui, ne fournit pas de chiffres pour 1990, mais on peut estimer que le nucléaire représenterait à cette date 24 % à 25 % de nos ressources énergétiques. Les chiffres avancés par le P.S. correspondent donc à ceux du gouvernement, malgré une croissance souhaitée moindre de la consommation d'énergie qui augmenterait chaque année de 2,3 %, *selon le P.S.*, au lieu de 3,1 % pour le gouvernement. Pour satisfaire des besoins réduits par rapport à ceux que *prévoit* le gouvernement, le P.S. accorde au nucléaire la *même importance*.

Les Japonais se joindraient aux Européens pour inciter les Américains à réduire leurs importations pétrolières

Après le conseil européen qui s'est achevé vendredi 22 juin à Strasbourg, l'attention se porte sur le sommet des grands pays industrialisés occidentaux (Allemagne fédérale, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon) à Tokyo les 28 et 29 juin. Quelle sera l'attitude des autres grands consommateurs — Américains et Japonais — dont la coopération est indispensable à la *« stratégie énergétique mondiale »* préconisée par les Neuf ?

« La contribution de la Communauté (...) à la solution du problème mondial posé par la crise de l'énergie (...) n'aura son sens et sa pleine efficacité que si elle s'accompagne de décisions parallèles de la part des autres pays concernés », a dit M. Giscard d'Estaing en présentant les conclusions du conseil européen. Il a rappelé que les importations de pétrole de la Communauté ont été réduites de 588 millions de tonnes en 1973 à 470 millions en 1978 — chiffres que les Neuf ont décidé de ne plus dépasser annuellement d'ici 1985, date où l'apport des énergies de substitution deviendra sensible.

Selon les statistiques de la Communauté, les importations pétrolières américaines annuelles sont passées dans le même temps de 282 à 402 millions de tonnes.

Le président a souligné que la coopération de tous les consommateurs était notamment nécessaire pour dissuader la spéculation sur les marchés libres, faute de quoi les mesures de surveillance décidées par les Neuf inciteraient les fournisseurs à vendre leurs produits ailleurs que sur les marchés libres européens.

M. Ohira, premier ministre japonais, qui aura des conversations à partir de lundi avec le président Carter, compte lui demander — écrit notre correspondant Philippe Pons — de *« prendre des mesures efficaces de restriction de la consommation et des importations de pétrole »*. Selon le quotidien *Asahi*, M. Ohira insisterait pour que M. Carter prenne des engagements chiffrés précis de réduction volontaire des importations.

A Londres, au siège des grandes compagnies pétrolières, les décisions de Strasbourg sont, selon l'A.F.P., *« accueillies avec une très grande réserve »*. M. Pocock, président de la Shell, estime qu'il sera très difficile d'appliquer des restrictions aux importations sur le plan international.

A propos de l'énergie nucléaire, à laquelle les Neuf entendent donner la priorité comme énergie de substitution, M. Giscard d'Estaing a indiqué qu' *« il n'y avait pas lieu d'accélérer le programme français »* et qu'il suffirait de *« le réaliser tel qu'il a été prévu »*. Aux Pays-Bas, on s'attend que la prise de position pro-nucléaire de la Communauté soulève de fortes oppositions, mais le gouvernement de M. Van Agt ne serait pas fâché de pouvoir se retrancher derrière une décision européenne en faveur d'une politique peut-être impopulaire, mais qu'il jugerait, lui aussi, indispensable.

M. D.

SI L'OPEP RELÈVE SES TARIFS

Une nouvelle augmentation du prix des carburants est probable avant le 5 août

Le prix du super — *qui est de* 2,95 F à Paris à compter du 22 juin — sera affiché à 3 F dans les stations-service de Saint-Flour (Cantal). En raison de l'éloignement des raffineries, c'est traditionnellement dans cette région que le prix des carbu*rants est le plus élevé* de France.

Le relèvement des prix des pro*duits pétroliers (9 centimes sur l'es*sence et le super ; 5,9 centimes sur le fuel domestique et 6 centimes sur le gazole) prend en compte le relèvement du coût moyen des approvisionnements de la France en pétrole brut ces derniers mois ainsi *que les variations du cours du* dollar et le renchérissement des prêts.

C'est le résultat d'une politique de *vérité des prix qui tend en principe* à répercuter les hausses à la production avec quarante-cinq jours de retard. Si, ce qui est vraisemblable, l'OPEP décide d'un relèvement du prix du pétrole de référence (l'Arabian Light) les 26 et 27 juin à *Genève une nouvelle augmentation des produits pétroliers devrait* intervenir au plus tard le 15 août.

D'autre part — toujours en vertu de cette politique de vérité des prix — E.D.F., qui produit encore une partie importante de son électricité à partir de fuel, et Gaz de France (dont tous les contrats contiennent des clauses qui font *référence au prix du fuel* à Rotterdam) devraient connaître les hausses sensibles dans les mois qui viennent.

Mais pour l'instant, le problème majeur des pouvoirs publics demeure celui de l'approvisionnement de l'hiver prochain. Actuellement, les stocks moyens des compagnies *pétrolières sont au niveau légal* de quatre-vingt dix jours (deux compagnies étant encore en dessous de ces réserves obligatoires). Il faut qu'elles disposent au début de l'hiver de cent vingt à cent vingt-cinq jours de stocks pour le fuel *domestique. Or, les plans d'appro*visionnement déposés par ces so*ciétés à la direction* des hydrocarbures pour le second semestre sont nettement moins favorables que pour les six premiers mois de l'année (au cours desquels la France a reçu deux millions de tonnes de brut de plus que dans la *période équivalente de 1978). Le* contingentement du fuel domestique — *décidé le 20 juin en conseil des* ministres — pourrait donc dépasser les *10 %* annoncés par le gouvernement.

Les organisations syndicales et politiques de gauche lanceraient une campagne « pour une autre politique de l'énergie »

La politique d'économie d'énergie *annoncée par le gouvernement* le 20 juin soulève de nombreuses critiques.

La C.F.D.T. estime que *« le gouvernement a improvisé à la hâte un plan dérisoire pour masquer une double subordination aux choix des groupes économiques et financiers qui conduisent la restructuration industrielle : les groupes du pétrole et de l'automobile d'une part, le lobby du « tout électrique-tout nucléaire » d'autre part »*.

« En matière d'économies d'énergie, la C.F.D.T. soutient la nécessité d'un plan d'équipements collectifs, d'une masse de crédits publics pour les investissements et innovations économisant la consommation des ressources rares et d'un vaste programme d'isolation thermique du logement. Un tel plan doit avoir la même ampleur que le programme nucléaire.

» Tous comptes faits, il y a une disproportion éclatante, ajoute la centrale syndicale, *entre les gigantesques projets nucléaires et les crédits consentis aux économies d'énergie et aux énergies nouvelles. Le rapport est de 1 à 50. Une telle politique est inefficace. Elle conduit donc, à terme, au rationnement. »*

La C.F.D.T. annonce une campagne *commune aux grandes organisations syndicales*, politiques de gauche, *et aux organisations populaires* sur le thème : *« pour une autre politique de l'énergie et pour un débat démocratique »*.

Les Amis de la terre protestent eux aussi contre ce programme d'économie d'énergie. *« Contrairement à ce qui est fait dans de nombreux pays étrangers,* écrit l'association écologique, *les limitations de vitesse sur les routes ne sont pas rendues plus strictes et l'on se garde de toucher à ces glorifications de la vitesse énergivore que sont les courses automobiles. Aucune mesure concrète n'est prise en faveur des transports en commun, qui consomment pourtant trois à six fois moins d'énergie que la voiture au voyageur kilomètre. »*

Enfin, les associations Les droits du piéton et Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route, dénoncent *« l'insuffisance et l'hypocrisie du soi-disant programme d'économies d'énergie »*, et estiment qu'une réduction de la vitesse permettrait *« outre l'économie de carburant, de réduire le nombre de tués et de blessés »*.

Pour quelques barils de plus

(Suite de la première page.)

Toute escalade trop rapide des prix de l'OPEP finira par accélérer cette arrivée ; tout effort *sérieux sur ces* nouvelles sources pour en rapprocher le terme contribuera à modérer une escalade qui compromettrait les revenus à long terme de l'OPEP.

A *court terme*, il faut prendre conscience des conséquences très sérieuses *pour nos économies des* niveaux atteints par les prix du pétrole, dont les vives hausses récentes ne font qu'enrichir l'histoire déjà longue de l'évolution des rapports de forces sur la planète. Au 1er janvier 1974, après les deux augmentations de la crise du Kippour, le baril de pétrole arabe léger (prix de *référence*) valait 9,3 $. Aujourd'hui, à l'exception de l'Arabie Saoudite *qui a, dans l'ensemble, maintenu* le prix de 14,54 $ fixé à Genève en mars dernier, ce prix de *référence* varie selon les pays entre 17 et 21 $. Il se trouve qu'à *14,54 $, le* baril de pétrole était, en dollars comparables, à sa valeur au 1er janvier 1974. Il se trouve *que « pour* la première fois depuis janvier 1974 », le prix *du pétrole* est non seulement — en dollars comparables — *plus élevé qu'en* janvier 1974, mais qu'il l'est de façon substantielle, *l'augmentation allant, selon les prix* pratiqués, de 18 à 38 % (saut pour *l'Arabie Saoudite qui ne représente* que le tiers des ventes de l'OPEP).

Or cela a des conséquences fondamentales fort mal perçues. Aux augmentations très importantes de fin 1973, nos économies avaient fini par s'adapter, non sans difficultés *ni dommages* ; *puis* une certaine stabilisation a fini par s'opérer au*tour d'un prix de référence* qui — relativement au système général des prix — *n'a subi que peu de fluctuations* ; en outre, ces fluctuations ont dans *l'ensemble été en faveur* des pays industrialisés importateurs (dès lors qu'en moyenne leur monnaie se situait favorablement ou même pas trop défavorablement par rapport au *dollar*). Or dorénavant nos économies, durablement ébranlées par *la crise de 1973 et encore* convalescentes, doivent faire face à une *situation nouvelle : s'adapter à* un prix du pétrole qui, comme à la fin de 1973, s'élève, pour la deuxième fois donc, de façon très substantielle au-dessus du système général des prix. C'est à nouveau un choc d'envergure. Mais il en est un second, celui dû à la valeur absolue du supplément de transfert au profit *des pays de l'OPEP* : ramené au baril de pétrole, si l'on prend un prix *de référence actuel moyen de 20 $* et qu'on l'exprime en valeur au 1er *janvier 1974, ce transfert supplémentaire* (par rapport donc à 9,3 $ 1974, *et non à son équivalent* de 14,54 $ à fin mars 1979) est de 2,9 $ et c'est tout de même 45 % du supplément de transfert qui résulta des augmentations de fin 1973.

On ne peut sous-estimer les véritables chocs que vont constituer les *nouvelles masses de capitaux ainsi* mises en mouvement. Les surplus *courants de l'OPEP, après avoir culminé* en 1974 à 64 milliards de dollars, avaient été ramenés à un *peu plus* de 10 milliards en 1978 ; ils seront d'au moins 30 à 35 milliards en 1979 et pourraient s'élever à davantage en 1980.

A 20 $ le prix moyen du baril et à un rythme d'exportations par l'OPEP de 30 millions de barils par jour, une simple augmentation de *5 % crée un supplément annuel de* recettes de près de 11 milliards de dollars. *Même si leurs effets finissent* par être absorbés, des sommes d'une *telle ampleur agissent sur le* système économique, financier et monétaire international comme des coups de boutoir dont on peut d'autant moins négliger les effets qu'on les apprécie *précisément* fort mal. Aux niveaux atteints, ne parler des *augmentations* qu'en valeur *relative*, c'est probablement passer à côté des *menaces les plus graves* ; *certes* on pressent une aggravation des pressions *inflationnistes et des effets* déflationnistes et l'on évoque les nouveaux déséquilibres de toutes les balances mondiales ; mais au-delà de ce paysage préoccupant, il y a peut-être surtout les effets cumulatifs de toutes les perturbations *évoquées*, dont pourrait résulter par exemple un tassement des échanges *mondiaux*.

On ajoutera encore ceci : on a *chiffré de 0,6 ou 0,7 % la baisse* de croissance économique française en 1979 due au renchérissement du prix du pétrole ; peut-on en conclure, comme certains, que s'il s'agit d'une évolution préoccupante, elle n'est pas pour autant catastrophique ?

Les inévitables *rigidités* d'une économie aussi développée que *celle de la France sont telles que*, chaque année, la marge de manœuvre — *la plasticité — pour les réformes* de structure n'est que de quelques centièmes du revenu national : 5 à 10 %, peut-être moins, ces chiffres impliquant de toute façon une solide dose de volontarisme ; il s'agit de *réformes* de structure de toutes natures, industrielles ou fiscales notamment, *c'est-à-dire par exemple* : *accroissement* des investissements productifs, opérations de redéploie*ment des activités économiques*, efforts de redistribution, réduction *des inégalités*, politique familiale, etc. Or c'est essentiellement sur cette marge de manœuvre que vient s'imputer le supplément de richesse qu'il faut consacrer à *nos* importations pétrolières : le rapprochement des chiffres et les conséquences sur les opérations en cause sont donc en réalité infiniment plus inquiétants.

A *dix ou quinze ans*, les perspectives ne seront moins sombres que *si, au-delà des hydrocarbures, on* fait aussi, outre de sérieuses économies d'énergie, des efforts de substitution entre sources énergétiques ; mais là l'inertie, donc les délais et les basculements *nécessaires* pour des évolutions significatives, seront encore plus importants. A moyen terme, il ne peut plus s'agir que de franchir le moins mal possible une période de vaches maigres, en prenant une *plus juste mesure des réalités précédentes*.

ROBERT LATTES.

● *MM. Barre et Schmidt verseront le montant de leur prix Europe à des œuvres.* — Le porte-parole de *M. Barre* a *annoncé*, vendredi 22 juin, à Lyon, que le *chancelier Schmidt* et le *premier* ministre avaient décidé de verser *à des œuvres* d'intérêt général le montant du prix Europe qu'ils ont ensemble reçu à Strasbourg, le 12 mars dernier. Le premier ministre a décidé de faire des dons à des institutions de recherche médicale ou participant à des actions sociales.

PRIX

LA HAUSSE DES LOYERS SOUMIS A LA LOI DE 1948 VA DE 6,5 % A 12 %

Le secrétariat d'Etat au logement communique vendredi les taux de hausse maximale qui seront applicables à dater du 1er juillet prochain et jusqu'au 30 juin 1980 dans les diverses catégories de logements *soumis à la loi de 1948*.

● Pour la catégorie 2 B, ainsi que *les logements de la catégorie* 2 A occupés par des personnes âgées disposant de ressources modestes et qui bénéficient à titre personnel du droit de maintien dans les lieux : 12 % ;

● Pour la catégorie 2 C : 10 % ;

● Pour la catégorie 3 A, ainsi que pour les logements dont les loyers sont calculés forfaitairement : 8,5 % ;

● Pour la *catégorie 3 B : 6,5 %* ;

● Les logements de la catégorie 4 ne *subissent, comme à l'habitude*, aucune augmentation.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre édition du 21 juin, le montant pour 1978 des exportations françaises de cyclomoteurs vers les Etats-Unis est de trente-neuf mille unités et non de trois cent quatre-vingt-dix *mille*.

SOCIAL

LES PROJETS DE LOI SUR L'IMMIGRATION

Deux manifestations sont organisées samedi et lundi à Paris

« Procédés inacceptables », « violation des droits de l'homme », « scandaleuse opération policière », « réglementation déshonorante pour la France », « politique infamante du gouvernement » : les comités de résidents des foyers Sonacotra, le secrétariat national du parti socialiste, le bureau confédéral de la C.G.T., l'Union régionale parisienne (U.R.P.) de la C.F.D.T., la mairie d'union de la gauche de Garges-lès-Gonesse, etc., n'ont pas de mots assez durs pour condamner à la fois l'expulsion, vendredi 22 juin, de deux cent trente et un travailleurs immigrés de ce foyer du Val-d'Oise (lire ci-dessous) et les dispositions contenues dans « les projets de la loi Barre-Bonnet et Boulin-Stoléru ».

L'U.R.P.-C.F.D.T. organisait, ce samedi à 14 heures, une manifestation de protestation de Barbès à Belleville. Lundi 25 juin est prévue une « marche silencieuse », de Port-Royal au Sénat, à l'initiative du M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix) et d'une trentaine d'organisations, avec le soutien de la C.G.T., de la C.F.D.T., du P.S., du P.C., du P.S.U., etc. Un certain nombre de personnalités, dont Catherine Buci-Glucksmann, Alain Joxe, Régis Debray, Didier Motchane, ont appelé, dans un communiqué publié vendredi soir, « les syndicats et les partis qui se réclament du mouvement ouvrier à agir ensemble de toute urgence pour faire rejeter les lois Bonnet-Stoléru ». « La crise, poursuivent-elles, réveille nos vieux démons (...). La France, en devenant raciste, ne la maîtrisera pas : elle se déshonorera. »

Pour sa part, M. Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels et immigrés, a déclaré, vendredi, que les expulsions en cours « ne sont pas d'origine gouvernementale » et qu'elles constituent « des mesures de droit commun visant des résidents ne payant plus leur loyer depuis bientôt quatre ans ». Il a ajouté : « Si les conditions exceptionnellement favorables offertes pour la fin de la grève au 1er juillet ne sont pas acceptées, c'est l'ensemble des foyers qui sont, peu à peu, menacés de fermeture par faillite des organisations gestionnaires. »

La direction de la Sonacotra a indiqué de son côté qu'elle « n'avait pas d'autre solution vis-à-vis de la collectivité appelée à solder les comptes ».

A GARGES-LES-GONESSE

Deux cent trente et un résidents jetés à la rue

Spectacle insolite, vendredi matin 22 juin, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), où deux escadrons de gendarmes et deux compagnies de C.R.S. (plus de quatre cents hommes au total) ont envahi un quartier de la ville et encerclé l'immeuble de la Sonacotra. Ils avaient pour mission d'exécuter la décision prononcée le 4 avril dernier, par le tribunal des référés de Pontoise, d'expulser deux cent trente et un travailleurs immigrés.

Plusieurs véhicules avaient été réquisitionnés dès 9 heures pour transporter tous les objets personnels des résidents dans des garde-meubles d'Ivry et de Malakoff, et rares ont été ceux qui, se trouvant encore à cette heure-là dans leur chambre, avaient pu sortir avec leurs bagages. Assis dehors, à même le sol, entourés de malles, valises, cartons ficelés et sacs de plastique, ces derniers s'étaient installés pour la journée comme au seuil d'un long voyage. Et leur nombre devait grossir peu à peu avec l'arrivée progressive de tous ceux qui apprenaient au travail qu'ils se trouvaient désormais sans domicile.

En début d'après-midi, ils étaient déjà plus d'une cinquantaine à attendre. Mais attendre quoi ? On savait, depuis le 4 avril, que la décision d'expulsion et de fermeture du foyer interviendrait un jour. Depuis plus de trois ans, en effet, les résidents avaient décidé de suspendre le paiement des redevances pour protester contre l'augmentation des loyers, dont le montant est actuellement de 264 francs par mois. C'est ainsi qu'aujourd'hui cent quarante résidents de Garges-lès-Gonesse se retrouvent avec une dette de près de 10 000 francs tandis qu'en 1978 le maintien en service du foyer a coûté 1 600 000 francs.

Vendredi, les deux cent trente et un résidents de ce foyer du Val-d'Oise ont reçu une lettre de la direction leur rappelant les dispositions prises par l'Etat (la dette de 10 000 francs ramenée à 4 000 francs) et les conditions financières de relogement. Refusées par les locataires, ces transactions risquent de rester encore longtemps lettre morte. *« Les résidents refusaient de payer parce qu'ils réclamaient un peu de confort. Ils veulent l'humanisation du foyer. Les chambres sont de vraies cages à lapins »*, dit M. Jean Flandreau, adjoint au maire de Gonesse, qui ajoute : *« La municipalité est souvent intervenue pour faire stopper la procédure d'expulsion. »* (1). Présents sur les lieux tout au long de la journée, les élus ont appelé la population à manifester son indignation. Quant à Meloudi, Mohamed et les autres, ils étaient bien décidés à passer leur première nuit face à leur immeuble, sur des lits de fortune. *« Que pouvons-nous faire ?* demandait l'un d'eux. *On nous a tout pris, même nos papiers. Comment aller récupérer nos affaires à Malakoff sans carte de séjour lorsqu'on est un Arabe ? »*

Et que pourront faire les trois cent soixante-quatre autres résidents des foyers d'Argenteuil et de Saint-Ouen-l'Aumône qui risquent eux aussi, dès le 1er août, de se retrouver à la rue ?

JACQUELINE MEILLON.

(1) La municipalité de Garges-lès-Gonesse est composée de 20 communistes, 8 socialistes et 3 P.S.U.

NOUVELLE RENCONTRE DE M. BOURGES AVEC LES SYNDICATS DES ARSENAUX

Six semaines après le déclenchement du conflit dans les arsenaux, aucune solution n'est encore en vue malgré l'ouverture, vendredi 22 juin, de négociations entre le ministre de la défense, M. Bourges, et les représentants syndicaux des personnels de l'Etat. Le conflit butte, principalement, sur la parité des salaires avec la métallurgie parisienne interrompue depuis trois ans malgré le décret de 1951. Les deux parties ont décidé de se rencontrer de nouveau le mardi 26 juin.

Au nom de la C.G.T., M. Séguy a adressé au premier ministre une lettre lui demandant que *« les décrets salariaux abusivement suspendus soient appliqués »*. C'est le 30 juin qu'expire le délai de suspension de ces décrets et que commencent les congés d'été dans les arsenaux.

La gendarmerie maritime a fait évacuer, vendredi 22 juin, les locaux de la direction centrale des armements navals à Toulon, qui étaient occupés par les grévistes.

Dans les Vosges

MOUVEMENT DE GRÈVE AUX USINES AGACHE-WILLOT

(De notre correspondant.)

Pour la première fois depuis que les usines Boussac des Vosges (filatures et tissages) ont été reprises par le groupe Agache-Willot, une grève, à l'appel de la C.G.T., a eu lieu vendredi 22 juin. Elle a été diversement suivie. La direction annonce des chiffres de participation qui varient entre 18 et 20 %, alors que la C.G.T fait état de pourcentages toujours supérieurs à 50 %, et qui atteignent quelquefois 80 %, comme à Rambervillers et à Igney.

« Ce mouvement, explique la C.G.T., *traduit bien le ras-le-bol des travailleurs de chez Saint-Frères-Boussac, à propos des conditions de travail et des brimades. Il appuie par ailleurs les délégués qui participeront, le 27 juin à Paris, au comité central d'entreprise et dont la tâche essentielle sera la défense de l'emploi et l'amélioration des salaires. »*

● *Le nombre des chômeurs dans la C.E.E.* a diminué de trois cent mille unités, environ, d'avril à mai, passant de 5 938 000 à 5 634 000, soit — 5,2 %. Le taux de chômage par rapport à la population active a été de 5,3 % en mai contre 5,5 % en avril. C'est au Danemark que cette baisse a été la plus importante en données observées (— 15,7 %), devant la R.F.A. (— 11,5 %), le Luxembourg (— 6 %), la Grande-Bretagne (— 3,1 %), les Pays-Bas (—2,7%), la France (— 2,5 %), l'Italie (— 2,3 %) et la Belgique (— 1,7 %).

AFFAIRES

PAS DE GARANTIE D'ASSISTANCE AUTOMATIQUE EN ASSURANCE AUTOMOBILE rappelle M. Monory

Certaines compagnies d'assurances incluent automatiquement dans leurs contrats d'assurance automobile une garantie d'assistance moyennant une prime supplémentaire, l'acceptation du client étant réputée acquise s'il n'a pas signifié son refus. Cette pratique a été relevée par la revue *50 millions de consommateurs*, qui l'assimile à la vente forcée, et a fait l'objet d'un communiqué de M. Monory, ministre de l'économie.

« Il a été rappelé aux sociétés d'assurances que toute formule qui consiste à réputer acquise l'acceptation de l'assuré dès lors qu'il n'a pas refusé l'offre présentée pouvait être assimilée à une vente forcée, réprimée par la loi », indique le ministre.

« Il leur a été demandé en conséquence de n'employer, pour la vente de contrats d'assurance, aucune formule prévoyant une acceptation tacite de l'assuré. »

Dans le cas où une telle formule aurait toutefois été proposée, l'assuré *« conserverait, indépendamment de ses droits de recours normaux, la possibilité de renoncer à tout moment à la garantie proposée, notamment en refusant de payer le supplément de prime ou de cotisation qui lui est réclamé »*, à l'échéance de son contrat.

● *La Société Peaudouce*, filiale du Consortium général textile (groupe Willot), envisage de créer une unité de production qui emploierait deux cents personnes d'ici à 1981 à Vincey, près d'Epinal (Vosges), apprend-on de source syndicale C.G.T. Selon la C.G.T., cette information a été donnée par la direction des usines Saint-Frères (ex-Boussac) au cours d'une réunion convoquée par le comité d'entreprise de la filature et du tissage de Vincey, dont une partie des deux cent quatre-vingt-quinze employés seront réembauchés à l'unité Peaudouce. La société Peaudouce, qui est spécialisée dans la fabrication de produits d'hygiène, notamment de couches pour bébés, était déjà implantée à la forge de Thunimont près d'Epinal.

HONGKONG AND SHANGAI BANK POURRAIT RENONCER A ACQUÉRIR LA BANQUE AMÉRICAINE MARINE MIDLAND

La Marine Midland Bank, treizième banque américaine (à ne pas confondre avec son homonyme britannique, la Midland Bank), ne passera peut-être pas sous le contrôle de la Hongkong and Shangai Banking Corporation. Annoncée en avril 1978 (*le Monde* du 7 avril), l'opération suscite de plus en plus d'opposition aux Etats-Unis, où les autorités bancaires de l'Etat de New-York n'ont toujours pas donné leur accord et font traîner les choses en longueur.

Marine Midland occupe, dans certaines régions de la côte Est des Etats-Unis, une position prédominante. Une campagne politique aux relents xénophobes s'est développée ces derniers mois sur le thème : *« Il n'est pas possible que votre crédit et l'activité bancaire de votre ville soient déterminés par l'étranger. »*

Aussi, les dirigeants de la Shangai Banking seraient-ils tentés aujourd'hui de renoncer à acquérir une participation de 51 % dans Marine Midland comme il était prévu (1). Ce qui ne manquerait pas de poser un délicat problème à la banque américaine, dont la situation financière n'est pas des plus brillantes.

Ce ne sont pas les seules préoccupations de ses dirigeants. Marine Midland a l'intention de procéder à un reclassement des intérêts qu'elle possède en France dans la Banque de l'Union européenne et Interunion Banque. C'est en 1968 que la banque américaine avait pris 20 % dans la B.U.E. (groupe Empain-Schneider).

Actionnaire principal, avec 45 %, d'Interunion Banque — une banque consortiale française sous contrôle étranger, spécialisée dans l'organisation de crédits internationaux, — Marine Midland aurait décidé de renoncer à son projet de prendre le contrôle total de l'affaire.

J.-M. Q.

(1) Une remise en cause de toute l'opération est prévue, dans les accords, au cas où elle n'aurait pas été réalisée à la date du 30 juin 1979.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Forte baisse du dollar

On s'y attendait depuis une quinzaine de jours : d'abord discuté, puis quelque peu affaibli, le DOLLAR a fini par subir une forte baisse, dont la rapidité, sinon l'ampleur, ont surpris certains. En dépit de quelques hésitations, et avec le soutien vigilant de la Banque de France, le FRANC est resté stable par rapport au DM. La LIVRE STERLING, se désolidarisant du DOLLAR, a perdu très peu de terrain par rapport aux monnaies du système monétaire européen, tandis que le FRANC BELGE s'est encore trouvé en position délicate malgré le troisième relèvement du taux d'escompte de la Banque de Belgique depuis le début de mai.

Après six mois de relative fermeté obtenue au lendemain du 1er novembre 1978 par la mise en place d'un plan de défense à l'échelle planétaire, le DOLLAR s'est donc orienté nettement à la baisse, le processus s'accélérant même fortement comme il est de règle en pareilles circonstances. Dès le début de la semaine, le ton était donné. Mercredi, la chute s'accentuait, la monnaie américaine tombait à 4,31 F à Paris, à moins de 1,86 DM à Francfort et à 1,67 F.S. à Zurich. Après une accalmie jeudi, et en dépit des déclarations rassurantes de M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, le DOLLAR reprenait, avec vigueur le chemin de la baisse, revenant en dessous de 4,30 F à Paris, et fléchissant à 1,85 DM et 1,64 F.S. et 215 yens à Tokyo.

De fortes ventes de DOLLARS, émanant de l'ensemble des opérateurs internationaux, parmi lesquels nombre d'Arabes, n'ont pu être totalement absorbées par les banques centrales, qui sont intervenues vigoureusement pour limiter les dégâts. La baisse du DOLLAR a été d'autant plus spectaculaire qu'elle s'est produite à la veille de la conférence de l'OPEP à Genève. Précédemment, la monnaie américaine montait avant les conférences. C'est dire qu'une certaine inquiétude a régné. Indiscutablement, le vent a tourné ces derniers temps : la hausse du prix du pétrole, jugée moins pénalisante au départ pour les Etats-Unis, devient un fâcheux handicap.

Sans doute la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et leur hausse en Europe entraînent-elles des mouvements de capitaux au détriment du DOLLAR. Mais, il faut bien le dire, les monnaies fortes comme le DM et le FRANC SUISSE, qui avaient été quelque peu délaissées depuis le début de l'année, ont retrouvé tout leur attrait.

Le renversement de tendance ira-t-il très loin ? Les spécialistes font remarquer que, pour la première fois depuis quinze ans, les banques centrales ont pu, ces six derniers mois, endiguer une remontée excessive du DOLLAR en en vendant des quantités massives, plus de 30 milliards officiellement, en réalité près de 40 milliards. Ainsi allégées pour le plus grand bien des masses monétaires nationales, elles sont en mesure d'acheter massivement du DOLLAR pour éviter qu'il ne descende trop bas : c'est le cas, notamment, de la Bundesbank.

Fait remarquable, la LIVRE STERLING a pratiquement « décroché » par rapport à la monnaie américaine, son cours retrouvant le niveau des 2,15 dollars pour la première fois depuis août 1975.

Quant au FRANC FRANÇAIS, il a, comme d'habitude, été quelque peu éprouvé par le fléchissement du DOLLAR, mais quelques interventions opportunes et modérées de la Banque de France lui ont permis de rester stable par rapport au DM. D'une façon générale, les spécialistes des changes s'attendent à un ajustement en baisse du FRANC au sein du S.M.E., mais pas avant l'année prochaine et dans le cadre d'un mouvement intéressant également le FRANC BELGE et la COURONNE DANOISE. Encore rien n'est-il sûr pour l'instant.

Sur le marché de l'or resté curieusement assez atone en dépit de la chute du DOLLAR, le cours de l'once s'est tout de même établi à 283,45 dollars en fin de semaine, à son plus haut niveau historique.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,1450	9,1967	3,5306	3,9693	63,7494	4,3715	1792,15
	—	2,1020	9,2236	3,5976	3,9818	63,9008	4,3931	1785,96
New-York.	2,1450	—	23,3236	60,7533	54,0394	3,3647	49,0677	0,1197
	2,1020	—	22,7894	58,4283	52,7899	3,2894	47,8469	0,1177
Paris.....	9,1967	4,2875	—	260,48	231,69	14,42	219,38	5,1316
	9,2236	4,3880	—	256,38	231,64	14,43	209,95	5,1645
Zurich....	3,5306	164,60	38,3907	—	88,9489	5,5383	80,7654	1,9701
	3,5976	171,15	39,0041	—	90,3500	5,6309	81,8899	2,0143
Francfort..	3,9693	185,05	43,1603	112,4240	—	6,2261	90,7998	2,2148
	3,9818	189,43	43,1700	110,6807	—	6,2312	90,6363	2,2295
Bruxelles.	63,7494	29,7200	6,9318	18,0559	16,0605	—	14,5829	3,5571
	63,9008	30,4000	6,9280	17,7622	16,0481	—	14,5454	3,5779
Amsterdam	4,3715	203,80	47,5335	123,8153	110,1324	6,8573	—	2,4392
	4,3931	209,00	47,6299	122,1151	110,3310	6,8750	—	2,4481
Milan.....	1792,15	835,50	194,8688	507,5941	451,4996	28,1124	409,96	—
	1785,96	849,65	193,6303	496,4359	448,5298	27,9490	406,53	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse de l'étain et du blé

METAUX. — *Vive progression des cours de l'étain à Londres, qui enregistrent une hausse moyenne de 5 %, et atteignent leur niveau le plus élevé de l'année. Ce métal, qui n'a pas participé à la flambée récente des prix des non-ferreux, cherche donc à combler son retard. La pénurie aiguë de disponibilités à court terme suscite des craintes et entraîne de ce fait des achats de couverture de la part des utilisateurs. Les producteurs se réuniront le mois prochain en Indonésie pour adopter une position commune relative à l'élaboration du dixième accord international, qui doit entrer en vigueur en 1981.*

Les cours du cuivre tendent à se stabiliser au Metal Exchange de Londres. L'amenuisement des stocks londoniens de métal se poursuit ; ils sont revenus à leur niveau le plus bas depuis avril 1975. L'accord intervenu entre la direction et les syndicats a mis fin à la grève commencée le 1er juin dans une importante mine canadienne.

Sensible repli des cours du plomb à Londres qui chutent de 10 % malgré le relèvement du prix du métal par un producteur américain.

L'aluminium s'est replié sur le marché de Londres en corrélation avec les prévisions formulées par certains négociants d'une baisse de prix en 1980.

TEXTILES. — *Faibles variations des cours du coton à New-York. Le département américain de l'agriculture estime à 59,9 millions de balles la récolte mondiale et la consommation à plus de 62 millions de balles. Les superficies consacrées à la culture de cette fibre augmenteront de 2 % en 1979-1980 et de 8,3 % aux Etats-Unis. Quant aux stocks mondiaux, ils reviendront en fin de saison à 21,3 millions de balles, en diminution de 2,8 millions de balles.*

DENREES. — *Le mouvement de baisse s'est poursuivi et même accentué sur les cours du cacao. Le département américain de l'agriculture évalue la récolte mondiale 1978-1979 à 1,48 million de tonnes contre une précédente estimation de 1,44 million de tonnes. Par rapport à la précédente récolte, la diminution ressort à 1,5 %. Les broyages de fèves atteindront 1,4 million de tonnes, en hausse de 2 % sur 1978.*

Le café a consolidé son avance récente sur la plupart des places malgré de nouvelles craintes au sujet d'un refroidissement de la température au Brésil.

CEREALES. — *Nouvelle et vive avance des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Depuis le 1er janvier, la hausse atteint près de 40 %. Elle s'est d'ailleurs accentuée au cours des dernières semaines. La récolte de l'U.R.S.S. serait, selon les estimations de certains négociants, inférieure d'un tiers au moins à la précédente, perspective qui ouvre la voie à des achats relativement importants de la part des pays de l'Europe orientale sur le marché mondial.*

Cours des principaux marchés du 22 juin

(Entre parenthèses, les cours de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 891 (899) ; à trois mois 904,50 (909,50) ; étain comptant 7 850 (7 500) ; à trois mois 7 150 (7 110) ; plomb 624 (703) ; zinc 353 (360,50) ; argent (en pence par once troy) : 409,20 (403,10) ;
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 85,70 (83,50) ; aluminium (lingots) inch. (60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 98,16 (106,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 350-360 (330-350).
— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 994 (1 995).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juill. : 68,45 (68,60) ; oct. : 68,30 (66,95).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juill. : inch. (228) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C : inch. (506).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine juin : 24,15 (24,30).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant : 65 - 66 (65 - 66,80). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 198,50-299-50 (299,50-300).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juill. : 145 (147,85) ; sept. : 150,25 (152) ; sucre, juill. : 8,40 (8,32) ; sept. : inch. (8,75) ; café, juill. : 201 (198,70) ; sept. : 206,25 (200,50).
— Londres (en livres par tonne) : sucre, août : 107,20 (107,40) ; oct. : 110,50 (112) ; café, juill. : 2 040 (2 031) ; sept. : 2 040 (2 030) ; cacao, juill. : 1 468 (1 661) ; sept. : 1 625 (1 687).
— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept. : 1 510 (1 557) ; déc. : 1 537 (1 584) ; café, sept. : 1 860 (1 863) ; nov. : 1 859 (1 865) ; sucre (en francs par tonne), août : 974 (975) ; oct. : 1 018 (1 016).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juill. : 479 3/4 (433 1/2) ; sept. : 487 1/2 (440) ; maïs, juill. : 315 1/2 (284) ; sept. : 318 (290 3/4).

Indices. — Moody's : 1 107,90 (1 095) ; Reuter : 1 632,70 (1 645,1).

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La tension persiste

La semaine a été plus calme sur le front des taux d'intérêt, après les relèvements des taux d'escompte enregistrés en Belgique et au Danemark.

En France, une nouvelle et légère tension a été observée à la veille du week-end, l'argent au jour le jour et l'argent à terme étant coté 1/8 % plus cher, soit 8 1/8 % pour le quotidien, 9 1/8 % à six mois et 9 5/8 % à un an. Manifestement, les opérateurs continuent à tabler sur la poursuite de la hausse, redoutant qu'un éventuel fléchissement du franc d'ici à la fin de l'année ne contraigne les pouvoirs publics à relever encore la barre.

Comme prévu, les nouvelles émissions d'obligations, suspendues depuis le 28 mai dernier, reprennent à partir de lundi prochain 25 juin, mais à un taux nominal supérieur de 1 % comme celui de l'emprunt d'Etat. C'est donc à 10,90 % contre 9,90 % précédemment que Pechiney-Ugine-Kuhlmann collecte 300 millions de francs, ce taux passant à 11,10 % pour les 172 millions de francs du G.I.B.T.P. — F. R.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
	—	—
Elf Aquitaine ..	217 000	173 634 100
Matra (1)	10 940	67 653 650
Cl. Méditerr. (2)	31 050	34 041 000
Rhône-Poulenc .	256 200	34 485 900
Esso	189 200	32 839 980
C.F.P.	158 850	31 475 307
4 1/2 % 1973 (3)	27 000	26 899 960

(1) Trois séances seulement.
(2) Séance de vendredi seulement.
(3) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 15 6	COURS 22 6
Or fin (kilo en barre).	41600 ..	40950 ..
— (kilo en lingot) ..	41600	41150 ..
Pièce française (20 fr.)	328 10	325 ..
Pièce française (10 fr.)	221	224 ..
Pièce suisse (20 fr.) ..	307 ..	320 10
Union latine (20 fr.) ..	285 60	284 ..
● Pièce tunis. (20 fr.)	244 50	242 ..
Souverain	376 80	385 ..
● Souverain Elizabeth II	390 90	385 ..
● Demi-souverain	450 ..	458 50
Pièce de 20 dollars ..	1632 ..	1684 ..
— 10 dollars ..	996 20	990 ..
— 5 dollars ..	585	600 ..
— 50 pesos ...	1589	1589 50
● — 20 marks ...	362	360 ..
— 10 florins ...	296 80	288 ..
● — 5 roubles ..	193 ..	185 ..

LA REVUE DES VALEURS

LE BRUT EN FÊTE

ELF-Aquitaine en hausse de 29 % cette semaine, au plus haut niveau historique, la cotation d'Esso un instant réservée devant l'abondance des demandes : c'est à croire qu'un forage s'est mis à jaillir dans le tas de sable de la corbeille sous les colonnes du palais Brongniart. Sans doute, l'annonce d'une découverte, par les deux sociétés précitées, d'indices d'hydrocarbures dans le Béarn, relativement modestes, a-t-elle agité la Bourse. Mais les perspectives de résultats que les dirigeants d'ELF-Aquitaine ont laissé entrevoir pour 1979 ont eu un certain effet.

Le relèvement massif des prix pour le brut et le gaz produits par le groupe, la suppression du rabais sur les ventes du raffinage et la hausse des tarifs en pétrochimie pourraient porter la marge brute d'autofinancement de 6 à 10 milliards de francs (dont 1 milliard pour l' « effet de stock »), le résultat net consolidé atteignant déjà plus de 2 milliards de francs au 31 mai 1979 contre 1,5 milliard de francs pour l'exercice 1978 tout entier. Sans doute « un brusque renversement du marché n'est pas impossible et on risque d'avoir des surprises », a prévenu le président, M. Albin Chalandon.

Mais, en attendant, cette manne est la bienvenue et sera employée, pour la plus grande part, au développement de l'exportation qui va nécessiter 12 à 14 milliards de francs d'investissements en 1979. Quant aux autres activités du groupe, il semble qu'une brise favorable souffle actuellement : pour la pétrochimie et les matières plastiques, une vive hausse des prix a permis le rétablissement d'une rentabilité bien compromise (la marge brute réalisée pendant les quatre premiers mois de 1979 est égale à celle de 1978 entier) ; les prix du soufre sont vigoureusement orientés à la hausse et la société Le Nickel, filiale à 50 % ne perd plus d'argent. Le groupe étudie enfin de consacrer « une faible part de ses bénéfices » à une nouvelle diversification, sur laquelle il n'a voulu donner aucune précision.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'emprunt d'Etat 10 % juin 1979 a été lancé le 20 juin au matin et clos le même soir. « Devant son succès », M. Monory, peu avant midi, en avait porté le montant de 4 à 5 milliards de F.

	22 juin	Diff.
4 1/2 1973	1 085	+ 7
7 % 1973	5 120	+ 10
10,30 % 1975	98,50	— 0,20
10 % 1976	100,60	+ 045
P.M.E. 10,6 % 1976	99,90	+ 0,10
P.M.E. 11 % 1977	100,70	— 0,90
8,80 % 1977	111,60	+ 0,70
10 % 1978	99,90	inchangé
9,80 % 1978	95,30	— 2,95
9,45 % 1978	96,30	inchangé
8,80 % 1978	95,30	+ 0,65
9 % an 1979	93,70	+ 0,10
C.N.E. 3 %	3 670	+ 2

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Pour la première fois, la *Compagnie bancaire* a publié ses résultats consolidés pour le premier trimestre. Ils atteignent, après déduction de la part des tiers associés, à 87 millions de francs, soit 22,70 F par action.

	22 juin	Diff.
Bail Equipement (1)	234	inchangé
B.C.T.	120,10	— 2,90
Cetelem	292	+ 60,50
Cie Bancaire	417	+ 24
Cie du Nord	29,40	+ 0,50
C.F.F. (2)	153,50	+ 0,50
C.C.F.	462	+ 14,50
C.F.I.	177	+ 13
Crédit du Nord	57,50	inchangé
Financ. de Paris	250	+ 44
Locafrance (3)	218	+ 8
Locindus	462	inchangé
Prétabail	525	+ 1
U.C.B.	221	+ 3
Eurafrance	363	+ 12
Cie du Midi	678	+ 23
Pricel	211,50	+ 8
Schneider	173,50	+ 2,50
Suez	280	+ 0,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 14 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 23 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 13 F.

Alimentation

« Viniprix » reprendra pour l'exercice 1979 le service de son dividende suspendu l'an dernier en raison des pertes élevées subies par le groupe (60 millions de francs). Cependant, le bénéfice net du premier semestre sera encore inférieur à celui de la période correspondante de l'année écoulée, mais le président Berthault est assuré qu'au niveau des profits le second semestre sera normal, la société bénéficiant d'un crédit d'impôt de 42 millions de francs provenant de son déficit.

	22 juin	Diff.
Beghin-Say	124,80	+ 0,80
B.S.N.-G.-Danone	0 643	+ 18
Carrefour	1 825	+ 85
Casino	1 371	+ 81
Gén. Occidentale	268	+ 7,50
Guyenne et Gasc.	362	+ 33
Moët-Hennessy	475,50	+ 19,50
Mumm	402	+ 4
Olida-Caby	186,80	+ 4,80
Pernod-Ricard	296	+ 9
Radar	515	+ 30
Raff. Saint-Louis	114,50	+ 3
Saupiquet	198	— 1
Veuve Clicquot	747	+ 85
Viniprix	417	+ 12
Nestlé	9 080	+ 60

Bâtiment et travaux publics

Malgré le retard pris dans les livraisons durant le premier semestre et dont le rattrapage n'est pas évident, M. Lecerf, président de *Lafarge*, table, pour 1979, sur un chiffre d'affaires consolidé proche de 8 milliards de francs (+ 22 %), mais dont l'accroissement devra tenir compte des ventes réalisées par les *Sablières de la Seine* et la *Companhia nacional de cimento Portland do Brasil*.

Selon M. Lecerf, le bénéfice net de *Lafarge* et la part du groupe dans les résultats consolidés devraient encore augmenter.

	22 juin	Diff.
Auxil. d'Entreprise	437,50	+ 0,50
Bouygues (1)	464,50	+ 5
Chim. et Routière	149	+ 9,20
Ciments Français	155	— 0,50
Dumez	702	+ 23
Ent. J. Lefebvre	340	+ 8
Gén. d'Entreprise	191,30	— 0,70
Gds Travx Marseille	445	— 8
Lafarge	259,80	+ 15,80
Maisons Phénix (2)	560	+ 32
Pollet et Chausson	180	inchangé

(1) Le titre a été divisé par deux.
(2) Compte tenu d'un coupon de 23 F.

Filatures, textiles, magasins

La *Lyonnaise des Eaux* a lancé une O.P.A. sur les *Pompes funèbres générales (P.F.G.)*. Informée de cette opération, la chambre syndicale des agents de change a décidé de suspendre, dès le 20 juin, la cotation des actions de cette société traitées sur le marché hors cote (dernier cours : 348 F).

	22 juin	Diff.
Dollfus-Mieg	60,80	— 2,70
Sommer-Allibert	347,50	+ 1,50
Agache-Willot	430	— 25
Lainière Roubaix	47,50	— 0,50
Roudière	339	— 1
Saint Frères	78	— 4
S.C.O.A.	44,50	inchangé
C.F.A.O.	329,90	+ 25,90
B.H.V.	124,50	+ 0,50
Darty	509	+ 9
Gal. Lafayette	108,50	+ 2
Prénatal	30,60	— 1,20
Printemps	109,50	— 1,50
La Redoute	484	+ 12

Matériel électrique, services publics

	22 juin	Diff.
Alsthom-Atlant.	68,10	— 0,80
C.E.M.	54	+ 2,10
C.I.T.-Alcatel	1 025	+ 13
C.G.E.	383	— 2
C.S.F. (1)	385	+ 22,80
Legrand	1 619	+ 64
Leroy-Somer (2)	724	+ 47
Mach. Bull	59,40	+ 2,30
Matra	6 400	+ 440
Moulinex (3)	90,50	+ 5,50
P.M. Labinal	223,10	+ 20,10
Radiotechnique (4)	359	+ 18
Signaux	466	+ 44
Thomson-Brandt	220	+ 2
I.B.M. (5)	320,30	— 11,95
I.T.T.	125,80	— 2,20
Schlumberger	328,50	— 2,40
Siemens	579	+ 14
Gén. des Eaux	467	+ 21
Lyonn. des Eaux	440	+ 48

(1) Compte tenu d'un coupon de 7,80 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 13 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 2 F.
(4) Compte tenu d'un coupon de 20 F.
(5) Titre divisé par quatre.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les actions « Marcel Dassault-Bréguet Aviation » ont été introduites sur le marché à terme le 22 juin.

La société du « Ferodo » changera de dénomination à la fin de cette année, la sienne actuelle étant la propriété du groupe britannique « Turner and Newall » (« le Monde » du 1er juin). Aucune décision n'a encore été prise pour la nouvelle raison sociale. Les dirigeants de la société pencheraient cependant pour « Valeo », nom de baptême successivement employé pour les filiales « Ferodo » aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne puis en Italie.

La perte de *Sacilor* pour 1979 sera approximativement la moitié de celle subie l'an passé (1 014 millions de francs) déjà réduite de 50 % par rapport à la précédente (2 milliards). Cette prévision a été faite par le président Mayoux qui table, d'autre part, sur un retour à l'équilibre pour 1980.

	22 juin	Diff.
Chiers-Châtillon	14,30	+ 1
Creusot-Loire	64	+ 8
Denain-Nord-Est	28,50	+ 1,10
Marine-Wendel	35,30	— 1,30
Métal.-Normandie	59,60	+ 3,10
Pompey	77	+ 0,50
Sacilor	19	+ 1
Saulnes	42,50	+ 0,50
Usinor	11	— 0,20
Vallourec	108	— 2
Aispi (1)	85	— 2,20
Babcock-Fives	122,10	— 2
Gén. de Fonderie	204	— 21
Poclain	227	+ 39
Sagem	830	+ 49
Saunier-Duval	224,50	+ 4,50
Penhoët	309	+ 6
Peugeot-Citroën	345	+ 22
Ferodo	344	— 10,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 5,80 F.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 18 AU 22 JUIN

LA FÊTE CONTINUE

NEUF MOIS, il faut remonter neuf mois en arrière pour trouver une performance hebdomadaire comparable à celle qui vient d'être réalisée par le marché parisien de valeurs mobilières. D'un vendredi à l'autre, les différents indices viennent en effet de s'adjuger plus de 5 % de hausse. Du coup, l'indice de la compagnie des agents de change (C.A.C.), dépassant son meilleur niveau d'octobre 1978, se retrouve au plus haut depuis 1974. Certes, cet indicateur ne tient pas compte de l'érosion monétaire. Reste que l'impact psychologique sur des boursiers volontiers amateurs de graphiques est important.

Amorcé deux semaines plus tôt, à l'instigation des investisseurs institutionnels, le mouvement de hausse n'a cessé de s'accélérer depuis, les « forces vives » du marché venant peu à peu relayer les « gendarmes ». Dès lundi, on pouvait être sûr que la semaine serait brillante. A l'issue d'une séance déjà légèrement plus active, l'indicateur instantané progressa d'environ 1 %. Les pétroles, bien sûr, gardaient la tête du mouvement. Il allait d'ailleurs en être de même au fil des jours suivants, surtout après l'annonce d'une découverte de pétrole (marginale) dans le Béarn. Mais, déjà constaté plus tôt, le phénomène d'entraînement sur les autres secteurs industriels de la cote s'amplifia. Mardi, le bâtiment, la construction mécanique, le matériel électrique (entre autres) se mirent de la partie, permettant aux indices une nouvelle progression équivalente à la précédente. Il fallut attendre le lendemain pour observer une pause, qui se poursuivit d'ailleurs jeudi, le marché n'enregistrant qu'un progrès limité à 0,4 % environ. Un grain de sable s'était-il glissé dans les rouages de la belle mécanique ? Non, il s'agissait simplement des deux dernières séances du mois boursier de juin. La liquidation s'est déroulée dans d'excellentes conditions : en quatre semaines, les valeurs françaises avaient progressé de près de 3 %, compte non tenu des nombreux détachements de dividendes. Les opérateurs à découvert décidèrent alors de prendre leurs bénéfices plutôt que de reporter des positions, opération qui déclenche automatiquement la taxation des plus-values. Mais le lendemain, ils étaient là à nouveau, prêts à participer à une fête qui n'a décidément aucune raison de s'arrêter brusquement. Elle se poursuivit donc vendredi et lorsque, toujours plus rapide, la valse des échanges prit fin, l'indicateur avait monté de plus de 2 %.

Reproduire ici le raisonnement développé la semaine dernière au même endroit n'offre aucun intérêt. Rappelons simplement que la Bourse, regorgeant de liquidités prêtes à s'investir, a décidé de faire fi d'une actualité qui ne lui est guère propice. Mieux, en interrogeant certains professionnels, on observe même une évidente propension à interpréter favorablement tel ou tel élément, qui, en d'autres temps, eût bel et bien provoqué une chute des cours.

Ainsi en est-il allé du prélèvement supplémentaire d'un milliard de francs opéré par l'Etat sur le marché. « L'emprunt de quatre milliards a si vite trouvé preneurs qu'il n'y avait vraiment aucune raison de se priver de demander un peu plus. » De même n'a-t-on retenu de l'intervention télévisée du chef de l'Etat que le climat de confiance qu'il s'est employé, avec succès, à distiller. Personne autour de la corbeille ne s'est posé la question de savoir qui allait payer la note de la crise, puisque le pouvoir d'achat des salariés sera « préservé coûte que coûte ». Nul doute qu'au sein des organisations patronales, auxquelles les actionnaires sont, par définition, associés, on n'ait réagi différemment. D'autant plus qu'une étude récente de l'INSEE vient de mettre l'accent sur l'accroissement des charges d'exploitation des entreprises...

Non, ni la chute du dollar, qui pourrait pourtant inciter l'OPEP à se montrer plus gourmande, sans parler de la « fièvre jaune », qui remontait déjà à la veille du week-end, ni la dégradation de la balance commerciale française, « attendue et liée « simplement » à l'alourdissement de la facture pétrolière », n'étaient de nature à remettre en cause le solide optimisme de la corbeille.

Même M. Monory, pourtant très écouté au palais Brongniart, où on le considère un peu comme le bienfaiteur de la profession, ne parvient plus à faire passer ses messages. Chacun sait en effet qu'il n'est pas favorable — le gouvernement non plus — à une nouvelle distribution d'avantages fiscaux, ni même à une amélioration de ceux déjà concédés dans le cadre de la loi qui porte son nom. Les oracles de la Bourse n'ont pourtant retenu qu'un seul élément d'une interview accordée récemment pour une manifestation organisée par les banques populaires : pour eux, « le ministre de l'économie n'exclut pas, dans un avenir plus ou moins lointain, la possibilité d'augmenter le fameux plafond des 5 000 F de déduction fiscale ». Comme si le marché avait besoin d'un nouveau dopage...

PATRICE CLAUDE.

Mines, caoutchouc, outre-mer

M. de Villemejane, nouveau président d'« Imétal », prévoit pour 1979, avec toute la prudence qui s'impose, la réapparition d'un résultat bénéficiaire consolidé après le déficit de 240 millions de francs enregistré en 1978.

	22 juin	Diff.
Imetal	74,50	— 0,50
Penarroya	62	+ 2
Charter	12,95	— 0,73
Inco	86,70	— 1,80
R.T.Z.	26,60	— 1,45
Union Minière	123,90	+ 2,40
Z.C.I.	0,84	+ 0,01
Kléber	62,70	— 3,20
Michelin	978	+ 15

Pétroles

Attisée par la perspective d'une prochaine augmentation des prix du brut à Genève par les pays de l'OPEP, la flambée des pétroles s'est poursuivie à très vive allure. « Esso » a tenu la vedette avec un gain de 28,4 %. « Elf Aquitaine » (19,6 %) vient en seconde place, suivi plus loin par la « C.F.P. » (+ 8,9 %), « Sogerap » (+ 8,6 %) et la « Française BP » (+ 3,3 %).

	22 juin	Diff.
Aquitaine	849	+ 139
Esso (1)	181	+ 46
Franc. des Pétroles	208	+ 17
Pétroles BP	77,70	+ 2,50
Primagaz	174	+ 6
Raffinage	168,50	+ 32,50
Sogerap	164	+ 13
Exxon	223,50	+ 1
Petrofina	683	+ 26
Royal Dutch	301,50	— 4,40

(1) Compte tenu d'un coupon de 6 F.

Le prix du démarrage

La Bourse a salué vendredi par une baisse de 13 % l'annonce des résultats consolidés des *Skis Rossignol*, la cotation du titre ayant même dû être retardée en raison de l'abondance des offres. Cet accès de *mauvaise humeur a été d'autant* plus remarquée que, en cette *veille de week-end*, les cours s'envolaient sur la plupart des valeurs. *C'est que la corbeille n'a* guère apprécié la diminution de 6 % des résultats consolidés en 1978-1979, le maintien du dividende global à 39 F, *et surtout* l'annonce, par le président Boix-Vives, que la progression de ces résultats en 1979-1980 ne suivrait pas celle du chiffre d'affaires (+ 20 %). Motif : le poids du *démarrage des* nouvelles activités nord-américaines, consolidées pour la première fois en 1978-1979, continuera à peser, sans oublier les incertitudes de la parité du dollar, qui ont coûté 10 millions de francs avant impôt au groupe cette année. Moyennant quoi, *ce dernier a porté de 21 % à* 22 % sa part du marché mondial du ski, *produit deux cent* cinquante trois mille raquettes, *contre quarante et un mille*, avec une capacité de un million, et racheté la société ISBA, premier fabricant français d'après-ski. Il faudra sans doute attendre deux ans avant de récolter les *fruits des* investissements nord-américains, ce qui n'a guère plu aux gens pressés que sont les boursiers, peu soucieux de payer le prix du démarrage.

Bourses étrangères

NEW-YORK

La hausse se ralentit

Pour la troisième semaine consécutive, Wall Street a monté ; mais *le mouvement de hausse s'est quand* même ralenti après une légère baisse *initiale, l'indice des industrielles* s'établissant vendredi à 849,08 (+ 5,80 points).

Divers éléments ont eu un effet *favorable sur le marché*, contribuant à prolonger sa progression : la révision *en hausse des prévisions des* profits industriels pour le premier semestre ; l'augmentation *des commandes* de biens durables en mai *(+ 2,3 %), survenant après la forte* diminution d'avril ; le dégonflement, *enfin, de la masse monétaire.*

Un grande incertitude a néanmoins régné autour du Big Board : au sujet, d'abord, des taux d'intérêt, *dont la détente, pour beaucoup*, ne serait que passagère ; à propos, ensuite, des prix du pétrole, de nombreux observateurs s'attendant à des majorations de 25 % à 30 % la semaine prochaine à Genève.

Ceci expliquant cela, l'activité s'est, elle-aussi, ralentie, et 168,54 millions de titres ont changé de mains contre 184,24 millions précédemment.

	Cours 15 juin	Cours 22 juin
Alcoa	55 5/8	53
A.T.T.	58 3/4	58
Boeing	43 1/8	42 3/8
Chase Man. Bank.	36 3/8	36 1/4
Du P de Nemours	129 1/2	130 1/4
Eastman Kodak	57 1/8	58 1/2
Exxon	50 1/2	51 7/8
Ford	43 3/4	43 7/8
General Electric	49 1/2	49 1/4
General Foods	30 1/4	30 1/2
General Motors	60 1/8	60 1/8
Goodyear	16 3/8	16 1/8
I.B.M.	74	74 1/4
I.T.T.	29 1/2	29
Kennecott	23 1/4	23 3/4
Mobil Oil	75 3/4	77
Pfizer	32	31 1/4
Schlumberger	74 1/2	74 3/8
Texaco	26 1/2	26 3/4
U.A.L. Inc.	25	25 1/4
Union Carbide	37 1/2	38
U.S. Steel	22 3/4	22 1/4
Westinghouse	18 7/8	19 7/8
Xerox Corp	62	62 5/8

* Titre divisé par 4.

LONDRES

Les pétroles mènent le bal

Les valeurs pétrolières ont tenu la vedette cette semaine, les compagnies ayant, aux yeux des investisseurs, de bonnes chances d'augmenter leurs profits avec les nouvelles hausses du brut, qui seront probablement décidées à Genève.

La perspective d'un nouveau renchérissement du prix de l'énergie a eu, *en revanche*, un effet déprimant sur les industrielles et, après s'être *accéléré, le mouvement de reprise* amorcé à la fin de la semaine précédente a tourné court et la tendance s'est alourdie, le marché s'établissant *vendredi à son plus* bas niveau depuis quatre mois.

La progression de la livre sterling, nuisible aux firmes exportatrices, et la publication de statistiques officielles faisant état d'une baisse des bénéfices dans les secteurs industriels et commerciaux, ont également contribué à peser sur les cours.

Indices F.T. du 22 juin : industrielles, 476 (contre 478,5) ; mines d'or, 183,4 (contre 179) ; Fonds d'Etat, 70,60 (contre 70,24).

	Cours 15 juin	Cours 22 juin
Bowater	174	171
Brit. Petroleum	1 146	1 210
Charter	146	138
Courtaulds	95	92
De Beers	401	394
Free State Geduld*	25	26 3/4
Gt Univ Stores	364	370
Imp. Chemical	358	354
Shell	360	378
Vickers	173	168
War Loan	31	31 1/8

*En $, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Reprise

Pour la *première fois depuis près* d'un mois, un lent mouvement de *reprise s'est amorcé cette semaine* au Kabuto-cho sous la direction des *valeurs intéressées à l'énergie* et malgré une certaine tendance à *l'irrégularité, les différents indices* ont progressé d'un peu plus de 1 %.

Une assez forte activité a régné et 1 643 millions de titres ont changé *de mains*.

Indices du 22 juin : Nikkei Dow *Jones : 6 247,54* (contre *6 178,56*) ; indice général : 446,81 (contre 442,20).

	Cours 15 juin	Cours 22 juin
Canon	550	531
Fuji Bank	337	337
Honda Motors	559	549
Matsushita Electric	706	685
Mitsubishi Heavy	145	157
Sony Corp	2 140	2 040
Toyota Motors	932	930

FRANCFORT

Rechute

Le marché s'est nettement alourdi et, malgré le mouvement de reprise amorcé à la veille du week-end, il a reperdu tout ce qu'il avait gagné la semaine précédente. L'évolution incertaine des taux d'intérêt, les rebondissements de la crise énergétique et la politique restrictive de la Bundesbank en matière de crédit, autant de facteurs qui ont contribué à empoisonner le climat.

D'autre part, les emprunts publics n'ont pas confirmé leur bonne tenue.

Indice de la Commerzbank du 22 juin : 729,20 contre 740,9.

	Cours 15 juin	Cours 22 juin
A.E.G.	52,30	50,10
B.A.S.F.	136	135,90
Bayer	134,80	127,50*
Commerzbank	192,30	192
Hoechst	125,70	124,50
Mannesman	151,20	154,20
Siemens	243,60	245,80
Volkswagen	212	202,70

*Ex-dividende.

Produits chimiques

Les actions « Cotelle et Foucher » ont été radiées de la cote du terme le 22 juin. Leurs transactions s'effectueront désormais au comptant seulement.

Le président de *Bayer* s'attend pour 1979 à des bénéfices accrus pour la société mère, ce qui permettrait de relever le dividende toujours fixé à 6 DM.

C.M.-Industries va restructurer ses activités « alimentation » (30 % de son chiffre d'affaires) dont les actifs seront regroupés dans la filiale *Poulain S.A.*

La « Société Française Hoechst », la plus industrielle des filiales des grands groupes chimiques étrangers implantés en France, compte restaurer cette année sa capacité bénéficiaire. Pour 1978, elle a enregistré une perte de 13,6 milliards de francs malgré un chiffre d'affaires accru de 17 % à 1947 millions de francs.

	22 juin	Diff.
C.M.-Industries	289	+ 1
Institut Mérieux	445	+ 85
Laboratoire Bellon	275	+ 18
Nobel-Bozel	40,80	+ 0,30
Pierrefitte-Auby	106	+ 8,50
Rhône-Poulenc	140	+ 9,60
Roussel-Uclaf	328	+ 39,50
B.A.S.F.	306,50	— 6,50
Bayer (1)	291	— 16,10
Hoechst	287	— 5
Norsk *Hydro*	362,30	— 8,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 10,40 F.

Valeurs diverses

M. Philippe Thomas, président de « P.U.K. », table pour 1979 sur un accroissement substantiel des résultats du groupe. Le chiffre d'affaires augmenterait de 15 % et le bénéfice de 40 % au minimum, les 377 millions de francs de profits dégagés pour 1977 devant, selon M. Thomas, être dépassés. Mais il faudra pour cela que le rythme actuel d'activité se maintienne durant le second semestre. Rappelons que, pour l'exercice écoulé, le bénéfice net consolidé de « P.U.K. » avait baissé de 30,8 % à 296 millions.

	22 juin	Diff.
A.D.G.	158,60	+ 9,60
L'Air Liquide (1)	413	+ 22
Bic	565	— 4
Europe 1	1 075	+ 185
Gle Ind. Part.	130	+ 7,50
L'Oréal	684	+ 24
J. Borel	114,50	— 0,50
Club Méditerranée	420	+ 11
Arjomari	146	— 3,50
Hachette	242	+ 6
Presses de la Cité	305	+ 17
P.U.K.	103	+ 6,50
St-Gob.-Pt.-à-M.	139,70	+ 3,40
Skis Rossignol	1 300	— 150
Chargeurs Réunis	232	+ 9
U.T.A.	177	— 2,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 11 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	18 juin	19 juin	20 juin	21 juin	22 juin
Terme	135 597 718	197 989 732	182 967 785	219 014 416	228 615 531
Compt. R. et obl	159 732 651	174 872 129	173 467 683	136 353 148	112 301 955
Actions	68 456 722	72 007 881	83 317 295	90 741 848	88 035 261
Total	363 787 091	444 869 742	439 752 763	446 109 412	428 952 747

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)

	18 juin	19 juin	20 juin	21 juin	22 juin
Franç.	107,8	108,5	108,1	108,8	110,2
Etrang.	124,8	123,8	122,5	123	124,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 30 décembre 1978)

	18 juin	19 juin	20 juin	21 juin	22 juin
Tendance	100,7	101,8	101,6	102	103,9

(base 100, 29 décembre 1961)

	18 juin	19 juin	20 juin	21 juin	22 juin
Ind. gén.	92	93,4	93,7	94,1	95,4

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A NOS LECTEURS

Pour des raisons de transformations techniques, la salle de lecture située dans le hall du « Monde » sera fermée à partir du lundi 25 juin 1979, pour une durée limitée. La date et le lieu de réouverture seront annoncées dans nos colonnes.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser des perturbations que cette mesure peut entraîner.



A B C D E F G

Le parti radical s'installe dans le calme et l'intérim jusqu'au congrès d'octobre

Le comité directeur du parti radical a décidé, vendredi 22 juin, de convoquer le prochain congrès de la formation, à Paris, du 12 au 14 octobre.

Depuis la fin du mois d'avril, les instances dirigeantes du parti radical se réunissent en l'absence de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président de la formation. A partir du moment où celui-ci a dû renoncer à figurer sur la liste conduite par Mme Simone Veil et s'est lancé dans sa propre entreprise, il s'est séparé des radicaux et a conduit son action hors de la place de Valois. Cette séparation a été concrétisée le 23 mai par la décision du bureau de placer, en quelque sorte, le président en disponibilité en constatant qu'il n'était *« plus en mesure d'exercer ses fonctions »*. Les valoisiens engagés au côté de Mme Veil, et partie prenante de l'U.D.F., avaient considéré en effet que l'attitude de leur leader était incompatible avec les engagements du parti, et risquait de faire perdre des suffrages à la liste U.F.E. Les piètres résultats obtenus par « J.-J. S.-S. » le 10 juin (1,83 % des suffrages exprimés) ont encouragé certains d'entre eux à durcir leurs critiques, et même à demander l'exclusion de l'ancien député de Meurthe-et-Moselle. Cette question aurait pu être à l'ordre du jour de la session du comité directeur, vendredi, si la majorité du bureau ne s'y était opposée lors d'une réunion préparatoire ; elle pouvait néanmoins être abordée et donner lieu à quelques affrontements.

Il ne semble pas qu'il en ait été ainsi. Le rapport politique de M. Didier Bariani, secrétaire général (qui assure, avec le bureau, la direction effective du parti depuis le 23 mai), a été adopté sans opposition ; son mandat de principal responsable « intérimaire » a été prolongé jusqu'à la date du congrès, et ceux qui ne souhaitent pas le voir devenir président du parti se sont gardés de prendre position ouvertement contre lui.

Ce calme et cette harmonie apparente ne signifie nullement que la lutte pour la succession de M. Servan-Schreiber ne soit pas déjà engagée place de Valois. Mais les alliances ne sont peut-être pas encore assez clairement constituées pour qu'on puisse déjà en venir aux passes d'armes.

M. Bariani n'ignore pas que sa candidature à la présidence serait vivement combattue par ceux qui le jugent trop jeune et désapprouvent certaines de ses méthodes. Il avait donc tout intérêt à montrer son aptitude à gérer la formation et à jouer la carte de la conciliation. M. Jean-Pierre Prouleau ne pouvait non plus prendre des positions trop marquées. Ceux qui n'ont pas encore fait connaître leurs intentions n'avaient pas intérêt à se dévoiler si tôt...

En fait, les leaders des diverses tendances de la formation ont tacitement adopté, vendredi, une attitude commune : celle qui tend à démontrer d'une part qu'ils n'avaient nullement besoin de prendre des mesures disciplinaires à l'égard de M. Servan-Schreiber (celui-ci s'étant, à leurs yeux, efficacement discrédité lui-même) et, d'autre part, que son absence ne conduit pas nécessairement à l'éclatement du parti.

AVANT LA CONVENTION DU P.S.

L'appel de M. Defferre à l'unité est bien accueilli par la minorité

La convention nationale du P.S., convoquée dimanche 24 juin à Paris, à la suite des incidents du comité directeur de Bondy, devait être marquée par l'absence des responsables nationaux des courants minoritaires de MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard.

Ces derniers semblent avoir accueilli favorablement l'appel lancé par M. Gaston Defferre en vue d'aboutir à une « entente entre tous » (« le Monde » du 23 juin).

Evoquant jeudi la réunion de la convention nationale du P.S., M. François Mitterrand avait indiqué qu'il en attendait *« d'heureux effets »*. Il avait estimé que le parti socialiste *« va maintenant s'éloigner des petites turbulences des élections européennes et des perspectives d'après le congrès de Metz »* pour mieux se consacrer aux *« affaires importantes »*.

L'ordre du jour de la convention comporte l'examen de la situation politique, la préparation du *« projet socialiste »* et les propositions d'action du parti. Le débat devait s'engager à partir d'un rapport établi par M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national chargé des études, qui prévoit des actions (qui concernent notamment les médias, les services publics, l'interruption volontaire de grossesse et la réduction de la durée du travail) permettant au P.S. de radicaliser ses positions à l'égard du pouvoir et de jeter les bases d'une nouvelle dynamique. M. Chevènement devait également évoquer la nouvelle logique économique prônée par le P.S., qui repose sur une réduction de la part du commerce extérieur par rapport à la production intérieure, afin de favoriser l'indépendance du pays (*le Monde* du 23 juin).

En tout état de cause, le débat de fond ne pourra guère être engagé, puisque MM. Pierrre Mauroy et Michel Rocard, ainsi que les responsables nationaux de leurs courants, n'avaient pas l'intention de participer à cette convention. Ils avaient en effet demandé, en vain, un délai de trois semaines entre la réunion du comité directeur et celle de la convention, afin que les sections puissent en débattre

Toutefois, les premiers secrétaires féderaux qui se réclament des minorités assisteront à la convention (1) afin, d'une part, de représenter leur fédération et, d'autre part, *« d'exprimer les réserves qui s'imposent »*.

Mesurant les divisions qui menacent l'unité du parti, M. Gaston Defferre, fort de « l'accord » du premier secrétaire, a demandé, jeudi, à MM. Mauroy et Rocard de rencontrer M. Mitterrand.

Interrogé vendredi au micro d'Europe 1, M. Gilles Martinet, membre du courant de M. Rocard, a indiqué qu'il est *« tout à fait d'accord avec ce qu'a proposé le maire de Marseille »*. M. Martinet a ajouté : *« Il faut en profiter pour essayer de régler un certain nombre de problèmes et trouver cette synthèse qui n'a pu être réalisée au congrès de Metz, et qui reste possible. »*

Toutefois dans l'entourage du député des Yvelines, on fait observer que, au sein des instances du parti, les occasions d'engager le débat ne manquent pas et qu'il importe d'obtenir que celles-ci puissent fonctionner à la satisfaction de tous.

Du côté du maire de Lille, enfin, on rappelle que M. Mauroy a toujours soutenu l'idée d'une rencontre et d'un débat avec le premier secrétaire.

Cet appel signifie-t-il que le maire de Marseille s'inquiète de l'orientation actuelle du parti et des effets de l'alliance de M. Mitterrand avec le CERES, comme le croient les amis de M. Rocard ?

S'agit-il, pour M. Defferre, de préserver l'équilibre de la fédération des Bouches-du-Rhône, au sein de laquelle il lui faut compter avec les partisans de M. Mauroy ?

Toujours est-il que cet appel peut donner l'occasion aux minoritaires de faire valoir leur souci de ne provoquer aucune polémique avec la direction, afin d'éviter de menacer l'unité du parti, tandis que M. Mitterrand peut mettre à profit cette initiative du maire de Marseille pour rehausser son prestige parmi les militants. — J.-M. C.

(1) Siègent à la convention nationale les membres du comité directeur, les parlementaires et les premiers secrétaires des fédérations. Ces derniers disposent des mandats de leur fédération et participent seuls au vote.

L'U.R.S.S. POURRAIT MANQUER DE BLÉ CETTE ANNÉE

De mauvaises conditions climatiques (vents secs et chauds) ont abîmé les champs de blé en U.R.S.S. ces dernières semaines, indique l'« International Herald Tribune ». Il est donc probable que l'Union soviétique, malgré des récoltes records en 1978, devra acheter des quantités importantes de blé à l'étranger cette année. Les cours mondiaux pourraient s'en trouver perturbés.

QUAND JAMES REDEVIENT JIMMY

(De notre correspondant.)

Moscou. — *Il aura fallu attendre plus de deux ans au président des Etats-Unis pour que les Soviétiques ne l'appellent Jimmy. Dès le début de sa campagne présidentielle, et même après son entrée à la Maison Blanche, il n'était, pour les moyens d'information soviétiques, que James Carter.*

Au début, les observateurs voyaient là une nouvelle preuve du conformisme soviétique, du culte du protocole et de l'étiquette. En fait, la raison était sans doute plus simple. James Carter n'avait jamais été présenté à Leonid Ilitch Brejnev. Depuis le sommet de Vienne, c'est chose faite et, comme par un coup de baguette magique, James est devenu Jimmy.

C'est Jimmy qui a signé les accords SALT 2, tels que les ont publiés les journaux et, à en croire la radio, la télévision et la presse de l'Union soviétique, c'est Jimmy qui va désormais s'efforcer d'en obtenir la ratification devant le Congrès. — (*Intérim.*)

En R.F.A.

Me KLAUS CROISSANT FAIT LA GRÈVE DE LA FAIM

Stuttgart. — Me Klaus Croissant, ancien défenseur du groupe Baader-Meinhof, s'est joint au mouvement de grève de la faim effectué dans diverses prisons de R.F.A. et de Berlin-Ouest parmi les détenus extrémistes. Il a annoncé sa décision dans une lettre adressée à l'A.F.P., depuis la prison de Stuttgart-Stammheim où il est détenu. — (*A.F.P.*)

M. Giraud définit de nouvelles missions pour les compagnies pétrolières françaises

L'inauguration le 22 juin des nouvelles unités de la raffinerie d'Elf-Aquitaine à Grandpuits (Seine-et-Marne) a été l'occasion de mise au point sur la *« nouvelle »* politique pétrolière française. *« Il appartient aux pouvoirs publics de dire si le cadre dans lequel l'industrie pétrolière vit depuis cinquante ans doit être aménagé et jusqu'où »*, a affirmé M. Raymond Lévy, vice-président d'Elf-Aquitaine avant d'ajouter qu'il entendait *« parler tout particulièrement du choix entre une certaine organisation de marché et une liberté totale »*, estimant que depuis quelques années Elf n'avait bénéficié *« ni d'une protection efficace, ni d'une liberté suffisante »* et qu'elle avait souffert de ce fait *« des contraintes de la première et des risques de la seconde »*.

Rappelant que la politique pétrolière française mettait l'accent sur le *« contrôle de l'approvisionnement du pays »*, grâce notamment aux plans d'approvisionnement des différentes filières, M. Giraud, ministre de l'industrie, s'est efforcé de définir le rôle et les missions des groupes français :

1) Consolider notre approvisionnement en pétrole brut par un effort prioritaire d'exploitation-production, *« activité pour laquelle les compagnies pétrolières conservent des aptitudes spécifiques indiscutables »* ;

2) Moderniser l'outil de raffinage pour faire face *« aux évolutions de structure contrastées de l'offre — marquée par un alourdissement des bruts offerts — et de la demande — caractérisée au contraire par un allégement moyen des coupes consommées »* ;

3) Prendre position sur les pétroles non conventionnels grâce à une avance technologique, *« car ces sources non conventionnelles d'hydrocarbures sont sur le point d'atteindre le seuil de rentabilité économique »* (mer profonde, récupération assistée, huiles lourdes, schistes bitumeux.

C'est là, on le voit, un bouleversement des missions des compagnies nationales. Depuis plus de dix ans, les objectifs qui leur avaient été impartis consistaient à contrôler au moins 50 % du marché national, d'une part, et à contrôler une production équivalente aux besoins nationaux. Si le premier a été rempli, le second n'était plus atteint depuis la fin des années 60.

Désormais les *« priorités absolues »* sont autres : il faut rentabiliser les sociétés nationales et développer les technologies nouvelles parce que, selon M. Giraud, *« dans ce domaine comme dans d'autres, c'est la compétence technique qui finalement primera »*.

● *La balance des paiements courants de la France* a enregistré, au cours du premier trimestre, un excédent de 1 860 millions de francs en données brutes (3 330 millions après correction des variations saisonnières). Ce solde positif, observé pour le quatrième trimestre consécutif, se décompose ainsi, en chiffres bruts : + 400 millions pour les marchandises ; + 5 970 millions pour les services (+ 2 780 pour les grands travaux et la coopération technique ; + 1 710 pour le tourisme) ; — 4 510 pour les transferts unilatéraux (— 2 210 pour le secteur privé).

Le numéro du « Monde » daté 23 juin 1979 a été tiré à 580 792 exemplaires.

CONCORDE A TOKYO AVEC M. GSCARD D'ESTAING

C'est en Concorde que M. Giscard d'Estaing se rendra au Japon au sommet des pays industrialisés. L'avion présidentiel décollera de Paris le 26 juin, à 23 heures et atterrira à Tokyo le 27 juin, à 15 h. 40. La durée du vol supersonique sera de huit heures vingt, non compris une escale de une heure vingt à Novossibirk.

Par la voie polaire via Anchorage, le temps de parcours des avions subsoniques, entre Paris et Tokyo, est de dix-huit heures cinquante-cinq, par la route sibérienne via Moscou, il est de quatorze heures trente.

[Air France souhaite, on le sait, exploiter « Concorde » entre la France et le Japon via l'Union soviétique mais Moscou continue d'opposer son veto. Les malheurs de l'avion supersonique « Tupolev 144 » ne sont pas étrangers à ce refus. Il n'en reste pas moins que les autorités nippones, pour des raisons qui tiennent à la lutte contre le bruit, ne sont pas prêtes d'ouvrir l'accès de leur territoire à « Concorde ».]

● *M. Brejnev* a quitté Moscou vendredi 22 juin pour *« prendre des vacances »*, vraisemblablement en Crimée. Durant ses séjours en Crimée, M. Brejnev reçoit habituellement la visite de nombreux dirigeants des pays de l'Est. — (*A.P.*)

LE PLAN SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE ADOPTÉ PAR LA F.A.O.

Le plan d'action sur la sécurité alimentaire, proposé en mars dernier par M. Saouma, directeur général de la F.A.O. (*le Monde* du 21 mars), a été adopté, vendredi 22 juin, à Rome, par le conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Ce conseil, qui groupe quarante-neuf pays membres, a également adopté une résolution recommandant aux cent quarante-quatre pays membres de l'Organisation ainsi qu'aux organismes internationaux de crédit et de développement de mettre ce plan en œuvre.

Les cinq points du plan prévoient la constitution de réserves de céréales susceptibles d'être débloquées en cas de mauvaises récoltes, de guerre ou de catastrophes naturelles ; l'augmentation substantielle des engagements d'aide alimentaire des pays développés ; l'accroissement de l'aide bilatérale et multilatérale ; enfin le renforcement des plans régionaux de coopération.

VERS UNE REPRISE DU TRAVAIL A L'USINE R.-V. I. DE LIMOGES

(*De notre correspondant.*)

Limoges. — A l'usine R.V.I.-Saviem de Limoges, en grève depuis trois semaines, le travail devait reprendre lundi 25 juin. Après l'évacuation, vendredi 22 juin, des grévistes qui occupaient les locaux, des discussions se sont engagées entre la direction et le comité d'entreprise d'abord, puis avec l'intersyndicale ensuite.

On s'attendait que la direction accepte de lever les sanctions prises contre des délégués syndicaux et qui sont l'une des causes du conflit.

En manière de protestation contre l'intervention de la police un défilé a eu lieu en fin d'après-midi dans la ville. Cependant, dans un communiqué, F.O. s'élève contre le fait que ses délégués ont été frappés par des grévistes alors qu'ils se rendaient à la réunion de l'intersyndicale et de la direction. Deux délégués ont été blessés.

● *Une aide de l'Etat pour Strasbourg.* — Un contrat de trois ans sera prochainement signé entre le gouvernement et la ville de Strasbourg, afin que celle-ci puisse *« pleinement exercer sa fonction de capitale de l'Europe démocratique »*, a annoncé, vendredi 22 juin le président Giscard d'Estaing en quittant Strasbourg après le conseil européen. Il s'agit essentiellement d'une aide financière permettant d'améliorer la capacité d'accueil de la ville, notamment pour les fonctionnaires de l'Assemblée européenne (dont l'administration est établie à Luxembourg) et pour les parlementaires.

Les agriculteurs allemands et les producteurs de lait français protestent contre les décisions européennes

L'accord de Luxembourg sur les prix agricoles communautaires suscite de larges réserves des organisations de consommateurs britanniques, qui le trouvent inflationniste, tandis que la National Farmers Union, principale fédération d'exploitants agricoles, estime que c'est un *« bon résultat »*.

Les agriculteurs ouest-allemands, en revanche, protestent énergiquement contre le gel des prix, puisque leurs coûts de production augmentent de 5 %.

En France, M. Fau, président du Centre national des jeunes agriculteurs, estime que *« ce règlement sur les prix constitue un pas en avant dans le renforcement de la construction européenne en inaugurant un démantèlement simultané des montants compensatoires monétaires, positifs et négatifs »*, et regrette que, *« les producteurs de lait ne puissent bénéficier intégralement des hausses décidées et qu'ils soient continuellement pénalisés par une politique à courte vue »*. Notant que *« les charges de production ont repris leur ascension »*, le C.N.J.A. rappelle qu'*« une augmentation des prix ne signifie pas forcément une progression des revenus. L'exemple de 1978 l'a montré une fois de plus c'est pourquoi le C.N.J.A. demande qu'au cours de la conférence annuelle de l'automne, le problème global du revenu des agriculteurs en 1979 soit examiné »*.

Les producteurs de lait, enfin, sont, de leur côté plus inquiets encore du maintien de leur revenu. La Fédération syndicale nationale des coopératives laitières (F.N.C.L.) *« déplore »* que la C.E.E. *« n'ait trouvé que cette solution »* aux problèmes de l'équilibre du marché, alors qu'une *« politique plus dynamique d'exportation pourrait constituer un facteur d'amélioration de la situation actuelle »*.

La Fédération des producteurs de lait (F.N.P.L.) estime que cette situation, qui *« remet en cause l'évolution souhaitée du rapport des prix entre production animale et végétale, est aggravée par la décision du conseil de ne pas réduire les montants compensatoires positifs allemands et beneluxiens dans le secteur laitier, ce qui maintient les distorsions de concurrence à l'égard de l'économie laitière française »*.

VOLKSWAGEN POURRAIT RACHETER CERTAINES USINES DE CHRYSLER

Le constructeur d'automobiles ouest-allemand Volkswagen pourrait ouvrir des négociations avec son homologue américain Chrysler pour lui racheter certaines de ses usines qui sont ou fermées ou sous-employées. La rumeur avait même couru à Detroit (Michigan) que Volkswagen s'apprêtait à racheter le groupe Chrysler tout entier pour 1 milliard de dollars (4,3 milliards de francs), et la firme allemande avait démenti la nouvelle.

Après avoir consulté Volkswagen, le Dr Kurt Marker, président de l'Office des cartels de la République fédérale d'Allemagne, a confirmé le fait que le géant de Wolfsburg pourrait effectivement être intéressé par l'utilisation d'usines dont le groupe Chrysler n'a plus besoin. L'an dernier, Volkswagen avait ouvert en Pennsylvanie sa première usine américaine pour monter les deux cent mille voitures Rabbit vendues aux Etats-Unis. Il envisageait récemment d'en ouvrir une seconde pour répondre à la demande et de fabriquer aux Etats-Unis les moteurs et les boîtes de vitesses qu'il n'arrive plus à fournir. En outre, Chrysler, qui achète déjà à Volkswagen trois cent mille moteurs pour équiper ses petites voitures, pourrait en acheter davantage.

